GRANDEUR ET DÉCADENCE DE ROME

TOME III. — LA FIN D'UNE ARISTOCRATIE

PAR GUGLIELMO FERRERO.

Traduit de l'italien par M. Urbain Mengin.

PARIS — LIBRAIRIE PLON — 1907

PRÉFACE.

CHAPITRE I. — TROIS JOURS DE TEMPÊTE.

CHAPITRE II. — LES FUNÉRAILLES DE CÉSAR.

CHAPITRE III. — DISSOLUTION UNIVERSELLE.

CHAPITRE IV. — LE FILS DE CÉSAR.

CHAPITRE V. — LA LOI AGRAIRE DE LUCIUS ANTONIUS.

CHAPITRE VI. — LA « LEX DE PERMUTATIONE ».

CHAPITRE VII. — LES VÉTÉRANS À L'ENCAN.

CHAPITRE VIII. — LE « DE OFFICIIS ».

CHAPITRE IX. — « LES PHILIPPIQUES » ET LA GUERRE DE MODÈNE.

CHAPITRE X. — « TRIUMVIRI REIPUBLICÆ CONSTITUENDÆ ».

CHAPITRE XI. — LE MASSACRE DES RICHES ET LA BATAILLE DE PHILIPPES.

CHAPITRE XII. — FULVIE ET LA GUERRE AGRAIRE EN ITALIE.

APPENDICES.

A. Les événements de Rome les 15, 16 et 17 mars de l'année 44 avant Jésus-Christ. — B. Les provinces de Brutus, de Cassius, d'Antoine et de Dolabella.

PRÉFACE.

Ce volume contient l'histoire de la dernière révolution de la république. C'est une des époques les plus obscures de l'histoire romaine. Les documents que nous possédons sont relativement nombreux, mais extrêmement confus et contradictoires, et l'on a pu dire de cette période qu'elle était un labyrinthe.

J'ai fait ce que j'ai pu, après tant d'autres, pour en trouver le fil d'Ariane. Le lecteur dira jusqu'à quel point mon exposition des faits lui semble plus claire et plus compréhensible que celles qui ont été données jusqu'ici. Mais pour arriver à une conclusion vraisemblable, j'ai dû faire un long travail de confrontation et de critique, sur beaucoup de points obscurs.

Parmi les plus importants, je puis citer : les événements de Rome pendant les deux jours qui ont suivi la mort de César ; la distribution des provinces entre les chefs des deux partis en 44 ; les lois proposées par Antoine, cette même année, leur date et leur portée ; l'augmentation et la répartition des légions de l'an 44, à l'an 41 ; la distribution des terres aux vétérans, après la bataille de Philippes.

Il m'aurait été impossible d'exposer tout le travail de critique et de reconstruction qui m'a conduit aux conclusions que j'ai adoptées, sans ajouter à ce livre un volume presque aussi gros d'appendices. Je ne donne, à la fin de ce tome, que deux appendices où j'ai traité les deux premières questions.

Le lecteur pourra ainsi se faire une idée de la méthode que j'ai suivie pour me guider dans le labyrinthe. Pour ce qui est des autres questions, je me réserve de les traiter dans des Revues spéciales et de justifier toutes mes conclusions en y apportant les détails nécessaires.

Je signale, à ceux qui s'occupent spécialement de cette période, une de ces conclusions, qui a trait aux distributions de terres faites aux vétérans après la bataille de Philippes. Je crois avoir rectifié là une erreur, de peu d'importance en elle-même, mais qui en a entraîné d'autres beaucoup plus graves. Tous les historiens ont admis que les villes italiennes furent alors dépouillées de leur territoire pour récompenser les légions qui avaient combattu à Philippes. J'espère démontrer que, dans la fameuse distribution de terres qui fit perdre leurs biens à Virgile et à Horace, ne furent admis que les vétérans de Jules César, ce qui restait des glorieuses légions qui avaient conquis la Gaule, et combattu pendant la première partie de la guerre civile contre Pompée, c'est-à-dire un nombre d'hommes relativement restreint.

Guglielmo FERRERO. Turin, 14 mars 1906.

CHAPITRE PREMIER. — TROIS JOURS DE TEMPÊTE.

(15, 16, 17 mars de l'an 44 avant J.-C.)

Les conjurés, les principaux personnages de Rome et Antoine ne tardèrent pas à se remettre de la stupeur où les avait plongés l'assassinat de César. Les meurtriers, qui avaient dit pendant la conjuration être très prudents et se communiquer furtivement leurs messages, étaient tombés d'accord sur la façon de tuer César; mais au sujet de ce qu'il faudrait faire ensuite, ils n'avaient réussi à bien arrêter qu'un seul projet, qui était de proposer aussitôt au sénat la restauration de la république. Ils avaient échoué, et ils se trouvaient soudain seuls sur le Capitole désert, dans cet abattement qui suit les grandes émotions, effrayés par la panique qu'ils avaient vue dans les rues de Rome, se demandant comment on allait juger ce qu'ils venaient de faire, quelle serait l'attitude des vétérans et du petit peuple. Quel parti fallait-il prendre ? On comprend facilement que dans de telles circonstances et dans un tel état d'esprit les conjurés n'aient rien voulu faire avant de s'être entendus avec les hommes les plus en vue du parti conservateur, et qu'ils aient décidé d'envoyer les esclaves, qui les avaient accompagnés, chez leurs amis les plus éminents pour les inviter à venir sur le Capitole. A la même heure, les grands personnages du parti aristocratique, remis de leur première stupeur, cherchaient à avoir des nouvelles des conjurés, et déjà Cicéron, extrêmement ému et rempli d'impatience, écrivait à Basilus un billet laconique pour le féliciter et lui demander ce qu'on allait faire. Antoine aussi, comme tout le monde, désirait des nouvelles et des conseils. Qui avait tué César ? Quels personnages consulter dans cette dangereuse aventure ? C'est ainsi que l'après-midi des messagers commençaient à se croiser dans les rues de Rome, s'informant des nouvelles, portant des lettres de tous les côtés.

Le mécontentement qui s'était depuis quelques années amoncelé au fond des âmes contre César était si grand qu'il fut facile de trouver un certain nombre de sénateurs assez hardis pour oser se rendre l'après-midi même au Capitole. Parmi eux était Cicéron, qui arriva en proie à une joie très bruyante et à une excitation extraordinaire ; l'érudit mécontent et fatiqué sortait enfin de sa torpeur. Et tous ensemble se mirent à délibérer. Il fallait convoquer au plus vite le sénat : cela était évident, mais qui pouvait le convoquer ? D'après la constitution, c'était l'affaire du consul survivant. Certains sénateurs proposaient en effet d'avoir recours à lui ; et la chose était moins déraisonnable qu'elle n'a semblé à certains historiens modernes, qui oublient trop qu'il est plus difficile de se rendre compte des choses au milieu des événements eux-mêmes que de les juger sainement à distance. Quelques mois avant l'assassinat, Antoine n'était encore qu'un césarien modéré comme Brutus, Cassius, Trébonius ; et s'il avait fini par passer dans la faction opposée, ses dettes, l'obscurité à laquelle le dictateur l'avait condamné, l'influence de sa femme Fulvie pouvaient lui servir d'excuse, donner à ses amis, César étant mort, l'espoir de le voir revenir de ses errements passagers. Cicéron, au contraire, dont l'enthousiasme avait encore grandi quand il avait trouvé sur le Capitole, au nombre des conjurés, ses meilleurs amis et les hommes les plus

¹ CICÉRON, F., VI, 15 (à Basilus). Tibi gratulor ; mihi gaudeo ; te amo ; tua tueor ; a te amari et quid agas, quidque agatur certior fieri volo. On croit généralement que ce billet a été écrit le 15 mars, aussitôt après la nouvelle de la mort de César.

éminents des deux partis naquère si opposés, en vint à faire une proposition plus hardie. Il n'était pas prudent de se fier à Antoine : il fallait profiter des événements et précipiter les choses en faisant un coup d'État ; Brutus et Cassius, qui étaient préteurs, convoqueraient le sénat en usurpant les pouvoirs d'Antoine; ils appelleraient les citoyens aux armes, comme au temps de Catilina, et s'empareraient aussitôt de l'État ; cependant ils resteraient tous sur le Capitole, comme un petit sénat, en attendant que l'on convoquât le sénat véritable. Comment se partagèrent les avis ? Nous ne le savons pas ; mais il semble que Brutus et Cassius inclinèrent pour la première proposition ; et il n'est point douteux que le conseil de Cicéron ne fut pas suivi. Tous ces hommes d'épée eurent moins d'audace que l'écrivain ; ils craignirent que le peuple, trop attaché à César ou trop apathique, ne voulût pas se lever à leur appel, ou même qu'il se levât contre eux ; tous se répandirent en félicitations auprès des meurtriers, mais personne ne voulut rester pour prendre part à l'exécution du coup d'État. On discuta longuement, mais le temps passait : les jours en mars ne sont pas longs, et la nuit approchait : on finit par conclure qu'ayant mené à bien l'entreprise de tuer César, il ne fallait pas gâter ce succès par une nouvelle audace, qui pouvait échouer. On résolut donc d'entamer des négociations avec Antoine : on l'inviterait à venir sur le Capitole pour discuter au sujet de la convocation du sénat et de la restauration de la république sans nouvelle effusion de sang. Quelles seraient les conditions et comment se ferait la chose, personne ne pouvait le dire clairement ; on promettait seulement de ne rien retirer à Antoine des honneurs que lui avait accordés César. On décida en outre de préparer des démonstrations populaires pour le jour suivant, de façon à bien disposer l'opinion publique ; et différents sénateurs furent chargés des négociations avec Antoine. Cicéron toutefois ne voulut pas y prendre part.

Il semble au contraire que seul Lépide, le magister equitum de César, ait osé se rendre l'après-midi auprès d'Antoine, et que, quand il arriva à la maison du consul, celui-ci n'avait pas encore de renseignements précis sur les conjurés. Les nouvelles recueillies l'après-midi par les serviteurs et les appariteurs ne pouvaient âtre que confuses et incertaines. Et pourtant il n'était pas possible à Antoine de juger la situation avant de savoir par qui César avait été tué. Il est donc assez probable que. tandis que les conjurés discutaient sur le Capitole, Antoine et Lépide se retrouvaient ensemble, seuls, en proie à des incertitudes non moins graves, épouvantés par la solitude, dont ils se sentaient environnés. Où étaient les amis de César ? Ces incertitudes durèrent jusqu'à l'heure où vinrent à eux les ambassadeurs des tyrannicides. Ceux-ci, pour donner de la force aux propositions de paix qu'ils apportaient, donnèrent d'abord les noms des conjurés ; et Antoine alors, avec épouvante, put se rendre compte de l'étendue et de la gravité de la conspiration, et comprendre pourquoi Lépide seul était venu le trouver. César était tombé sous les coups des hommes les plus éminents du parti césarien et du parti pompéien, qui s'étaient réconciliés pour former un nouveau parti. Les écrivains modernes sont d'avis que, César mort, Antoine n'eut d'autre préoccupation que de prendre sa place. Il me parait plus vraisemblable au contraire que, ce soir-là du moins, après avoir appris ce qu'avait été véritablement cette conjuration, il dut se demander, avec épouvante, s'il n'était pas destiné à suivre César à peu de distance dans sa chute. La mort de César était pour lui un malheur terrible. Les petits avantages qu'il avait tirés de sa dernière conversion non seulement étaient perdus, mais allaient se retourner contre lui. Les conservateurs et les césariens modérés, encouragés, et rendus puissants par le succès de la conjuration, avaient toutes les chances pour s'emparer de nouveau du pouvoir ; s'ils y réussissaient, qu'adviendrait-il de lui, que les conjurés devaient considérer comme un traître ? Il est vrai que les ambassadeurs apportaient des propositions amicales ; mais Antoine, qui ne savait pas que les conjurés étaient hésitants et perplexes, qui les croyait au contraire résolus et farouches, se méfiait, voyant en ces propositions de paix une embûche. Fallait-il se rendre sur le Capitole, au milieu des conjurés, qui ne devaient avoir d'envie plus grande que de le mettre à mort comme César ? Antoine ne pouvait cependant repousser absolument les propositions de paix, et précipiter une rupture définitive, alors qu'il était sans défense et n'avait que Lépide avec lui. Dans ce grand embarras, il fit comme on fait d'ordinaire quand on ne sait quel parti prendre : il demanda à réfléchir jusqu'au lendemain soir.

A sa grande joie, les ambassadeurs acceptèrent, et quand ils furent partis, Antoine et Lépide, mieux instruits de la situation, purent reprendre leur entretien. Ils savaient maintenant que les chefs du parti conservateur étaient à la tête de la conjuration ; ils s'entendirent donc bien vite pour mettre tous les conjurés, césariens ou conservateurs, sous la même étiquette, pour dénoncer au peuple le meurtre de César comme l'effet d'un complot, qui visait à annuler tout ce que le dictateur avait fait ; pour réunir par ce moyen les restes des collegia de Clodius, rechercher les hommes les plus éminents de leur parti, et qui étaient restés fidèles à César, appeler les vétérans qui étaient dans le voisinage, et former avec eux une petite troupe dont Lépide prendrait le commandement, et qui leur servirait à se défendre eux-mêmes au besoin. Ces décisions prises, Lépide alla lui-même recruter ses soldats ; et Antoine, pensant enfin à son collèque mort, quand la nuit fut tombée, se rendit, accompagné d'esclaves, au forum, dans la domus publica, où trois esclaves avaient porté sur une civière le corps de César. Il vit alors inanimé et immobile le corps de cet homme, dont depuis plus de dix ans il avait observé tous les jours la prodigieuse activité. Antoine alla voir aussi Calpurnie, et n'eut probablement pas de difficultés à se faire remettre par elle les papiers de César, une somme de cent millions de sesterces et les objets précieux que César avait chez lui. Il se peut même que Calpurnie lui ait elle-même offert tout cela, n'ayant pas le courage de garder chez elle dans un moment si critique les archives de César, et ne pouvant imaginer qu'aucun des conjurés n'eût encore songé à s'en emparer. Mais très souvent il arrive, dans ces grandes convulsions, que personne ne pense aux choses les plus simples ; Antoine, d'ailleurs, à titre de consul, avait pour ainsi dire le droit de s'emparer des papiers ; César lui-même, avant de partir, lui en avait confié un grand nombre qui contenaient des instructions à suivre pendant son absence. Quoi qu'il en soit, Antoine emporta tout chez lui, et là, avec une activité merveilleuse, il se mit à envoyer de tous les côtés des esclaves, des affranchis et des clients : il en envoya dans Rome pour donner l'alarme aux chefs des collegia et aux agents électoraux, dans Rome et dans les cités voisines pour rechercher les vétérans et les inviter à venir chez- Lépide, pour aller trouver aussi les amis les plus influents de César, ses colons et ses obligés, pour les inviter tous à courir à Rome sans retard, en leur disant que le parti conservateur voulait annuler tout ce qu'avait fait César, reprendre les biens qu'il avait vendus, les dons qu'il avait faits, les droits qu'il avait accordés... Pendant ce temps, du haut du Capitole, les conjurés, bien qu'ils eussent mal compris la réponse d'Antoine, s'occupaient à préparer les démonstrations populaires qui devaient avoir lieu le jour suivant ; ils envoyaient partout des esclaves, des affranchis, des clients pour demander leur appui à des gens de toute sorte et pour soudoyer des agents électoraux. C'est ainsi que Rome qui, comme toutes les villes de

l'antiquité, n'était pas éclairée et par suite était déserts et silencieuse après le coucher du soleil, fut cette nuit-là pleine d'agitation et de trouble. César seul, pour la première fois depuis bien longtemps, dormait en paix.

Il n'était pas facile cependant, ni pour l'un ni pour l'autre parti, d'émouvoir le public. Les quelques ennemis impitoyables de César exultaient de joie et ses quelques amis dévoués déploraient sa mort ; mais la plupart des gens ne savaient que penser. Un grand nombre étaient satisfaits de cet assassinat, à cause de leurs vieilles rancunes, à cause des souvenirs douloureux des guerres civiles, à cause aussi de l'envie qui s'attache toujours aux hommes puissants : Beaucoup d'autres, au contraire, comme il arrive souvent dans de pareilles tragédies, s'apitoyaient sur cet homme attaqué seul et égorgé par soixante forcenés : oubliant que cette fois l'homme attaqué était le chef d'un parti et d'un empire, et que, s'il avait vécu, il aurait pu en une heure exterminer ses ennemis. Cependant ces sentiments d'indulgence et de pitié étaient moins forts que la frayeur qui s'emparait des esprits. On ignorait que les conjurés et les césariens fussent alors les uns et les autres désorientés et perplexes ; tout le monde leur prêtait des plans bien arrêtés et des forces considérables ; de sorte que la plupart des gens ne savaient s'ils devaient aller vers les uns ou vers les autres. Aussi les conjurés réussirent à grand'peine pendant la nuit à soudoyer quelques manifestants ; et Lépide ne parvint qu'à recruter une petite troupe de soldats. Cependant avec cette petite troupe il put, à l'aube du 46, occuper le forum, et permettre à Antoine de se présenter, et d'exercer, comme à l'ordinaire, ses fonctions de consul, entouré de quelques magistrats qui n'avaient pas pris part à la conjuration. Ce fait avait une certaine importance, car les deux préteurs, et les autres magistrats qui étaient sur le Capitole ne s'étant pas présentés, le public put croire, ce matin-là, que le pouvoir était encore aux mains des césariens. C'était là un avantage ; en effet, à la vue de ces soldats et du consul, beaucoup de vétérans, de chefs des collegia et de partisans de César qui étaient jusque-là hésitants reprirent courage : les uns coururent chez eux pour prendre leurs armes, les Autres allèrent exhorter leurs amis et les membres de leur collegium à faire cause commune avec eux. Là-dessus la première bande de manifestants soudovés par les conservateurs fit son apparition sur le forum et v rencontra les patrouilles des vétérans... Mais à cette vue le zèle des mercenaires tomba brusquement ; personne n'osa, en présence des vétérans de César, applaudir ses meurtriers. Seul le préteur Cinna eut l'audace de jeter ses insignes, en disant qu'il voulait les tenir du peuple et non. d'un tyran. La foule effrayée osait à peine crier : paix ! paix ! Bientôt les uns se tournant d'un côté, les autres d'un autre, tous se dispersèrent, redoutant quelque violence de la part des vétérans de César. Mais ceux-ci n'osèrent rien faire ; tout le monde était perplexe ; et dans cette perplexité universelle recommencèrent, entre le Capitole et la maison d'Antoine, des allées et venues continuelles de sénateurs. Antoine avait pu dans la nuit réfléchir plus à l'aise à la situation, et il en était venu à se dire que la chose la plus dangereuse pour son parti était qu'un des conjurés les plus éminents. Decimus Brutus, devait cette année-là, d'après les dispositions prises par César, être gouverneur de la Gaule cisalpine ; c'est-à-dire demeurer à la tète d'une armée dans la vallée du Pô, à quinze journées de marche de Rome. Antoine en conclut facilement que l'armée de la Gaule allait constituer l'appui le plus solide du nouveau gouvernement, le grand épouvantail avec lequel les conjurés tiendraient le sénat docile à leurs volontés ; et il décida de tout essayer que Decimus Brutus renonçât à son commandement. Malheureusement, si le 16 au matin les vétérans et les colons de César

commençaient à arriver des environs de Rome, il semble que parmi les césariens éminents on n'ait pu retrouver que Hirtius. Les autres, Balbus, Pansa, Oppius, Calénus et Salluste, demeuraient cachés dans les villas voisines. Comment Antoine pourrait-il, à lui tout seul, arracher cette renonciation aux conjures. Il fallait pour cela une grande habileté. Et voilà que tout à coup, dans la matinée du 16, les conjurés, qui n'attendaient les communications du consul qu'au soir, virent Antoine leur faire des avances encourageantes ; leur assurer qu'il était disposé à leur venir en aide dans la mesure de ses forces pour restaurer la république ; ajouter, à ce qu'il semble, qu'ils auraient dû charger des négociations avec lui son ancien ami et camarade Decimus Brutus, l'autorisant à quitter le Capitole et à rentrer chez lui. Antoine espérait probablement l'intimider plus facilement, une fois séparé conspirateurs, et l'amener à renoncer à sa province. Ces avances étaient faites à un bon moment. Les conjurés avaient été un peu découragés par l'insuccès de leur première démonstration : des personnages considérables s'étaient, il est vrai, après cette démonstration, rendus sur le Capitole pour les trouver, mais ils étaient eux aussi troublés par la froideur du public, par les soldats de Lépide, par les colons et les vétérans de César, qui arrivaient à chaque instant. Ainsi on était de nouveau plongé dans l'incertitude sur le Capitole ; on faisait des projets divers ; on songeait à faire descendre Brutus et Cassius au forum pour haranquer le peuple ; mais l'hésitation était grande. Ne serait-ce pas s'exposer à être tous mis en pièces ? Les avances d'Antoine furent donc accueillies avec joie ; Decimus Brutus quitta aussitôt le Capitole pour entamer les négociations ; et l'on donna à l'aveuglette dans le piège que tendait le consul. Aucun des deux partis n'avait encore le courage d'aller le premier à l'attaque ; tous les deux se tenaient sur la défensive, en attendant que la situation fût devenue un peu moins obscure.

Il était du reste impossible aux conjurés de cacher pour longtemps leurs hésitations et leurs craintes. Antoine, qui s'étonnait déjà de trouver Decimus Brutus et les conjurés si conciliants, allait bientôt se rendre compte que ses ennemis avaient peur. Cependant, le matin même, un incident imprévu vint tout brouiller. Dolabella, parut au forum, à la tête d'une bande de vétérans et avec les insignes de consul ; il fit dans un discours l'éloge des meurtriers du tyran, puis il monta au Capitole pour les saluer. Le fait était significatif. Dolabella, un des favoris de César, qui l'avait nommé consul suffectus, aurait été consul à sa place, après la mort du dictateur, si Antoine n'avait empêché que l'on accomplit toutes les cérémonies liturgiques obligatoires pour qu'une élection fût valable. Dolabella, comme il n'était pas homme à renoncer au consulat pour une question de forme, s'était pendant la nuit décidé à ratifier lui-même son élection, espérant pouvoir se maintenir dans sa charge avec l'appui des conjurés qui auraient trouvé très avantageux d'avoir avec eux un consul, même peu authentique. Ce petit coup d'État ne manqua pas de causer en ville une grosse émotion et il parut rendre les conjurés plus hardis. Les manifestants, qui avaient échoué le matin, reprirent courage et tentèrent une nouvelle manifestation sur le forum, en appelant à grands cris Brutus , Cassius et leurs compagnons. Les conjurés décidèrent que Brutus, Cassius descendraient pour parler au peuple, et qu'ils arrêteraient ainsi les négociations ou qu'ils diminueraient leur importance. Mais qui les accompagnerait ? Sur ce point encore on semble s'être mis à discuter. On finit par décider que, seuls des conjurés, Brutus et Cassius descendraient au forum ; mais que les plus notables des sénateurs et des chevaliers qui se trouvaient alors sur le Capitole les accompagneraient solennellement, comme on avait fait pour Cicéron à l'époque de Catilina, pour les protéger si cela était

nécessaire contre les violences de la populace. Dès que cette décision fut connue au forum, le doute fut de nouveau dans tous les esprits ; on se souvenait que le parti conservateur avait trop souvent mis en déroute le parti populaire en faisant une de ces démonstrations théâtrales ; Antoine et Lépide, bien qu'ils dussent désirer de voir échouer la démonstration, n'osèrent pas, surtout après la trahison de Dolabella, s'interposer par la violence ; ils préférèrent attendre et voir ce qui allait se passer. Enfin, dans l'après-midi, le cortège solennel se forma sur le Capitole, descendit lentement sur le forum, et s'avança à travers la multitude qui était accourue pour l'attendre ; Marcus Brutus, quand le cortège eut atteint les rostres, monta à la tribune. Quand la foule l'eut aperçu, il se fit dans tout le forum un grand silence. Brutus commença son discours, et, sans être interrompu, il put expliquer le meurtre et les raisons qui l'avaient fait commettre. Le petit peuple avait encore au fond du cœur un respect pour les grands ; Brutus jouissait d'une grande considération ; dans la foule les césariens se laissèrent impressionner par les autres. Mais à la fin il n'y eut ni sifflets ni applaudissements ; le public resta froid ; la réunion prit fin sur une impression indécise, et les conjurés avec le cortège des conservateurs remontèrent sur le Capitole.

L'incertitude cessa alors. Antoine et tout le monde avec lui comprit que les conjurés avaient peur. Depuis toute une journée on s'attendait d'heure en heure à les voir tenter quelque coup de force : ils n'avaient pas même osé descendre tous sur le forum, et, le discours à peine terminé, ceux qui étaient venus regagnaient vite leur refuge. Au contraire, les colons et les vétérans continuaient à arriver ; le petit peuple de Clodius et de César s'enhardissait ; autour d'Antoine non seulement on oubliait la trahison de Dolabella, mais il était déjà question de venger le dictateur. Le soir cependant approchait, et avec lui le terme fixé par Antoine pour la réponse. Encouragé par la peur des conjurés et par l'empressement des vétérans et des colons, le consul prit le soir la résolution de rompre les pourparlers et de convoquer le sénat pour le lendemain matin, non pas à la Curie, qui était trop voisine du Capitole, mais dans le temple de Tellus, qui était près de chez lui ; d'inviter les conjurés à s'y rendre ; d'organiser aussi avant la séance une réunion de césariens ; d'envoyer Hirtius auprès de Decimus pour lui dire que, puisque le peuple et les vétérans étaient indignés contre eux, il ne pouvait consentir à ce que Decimus eût sa province ; il devait même, pour leur bien, conseiller à tous les conjurés de quitter Rome. Il espérait, en précipitant les choses, que les conjurés, effrayés, n'assisteraient pas à la séance du jour suivant et qu'il pourrait faire approuver par le sénat ce qui lui semblerait le plus opportun pour les affaiblir, sans se déclarer leur ennemi, sans avoir recours à la violence et en se retranchant derrière l'autorité légale de l'assemblée. La menace était lancée à un moment si opportun que Decimus fut un instant ébranlé : croyant que tout était perdu, il se déclara prêt à quitter Rome, pourvu qu'on lui accordât une légation libre.

Le soir tombait ; l'obscurité se faisait dans les rues étroites et dans les carrefours ; l'activité laborieuse de la journée aurait dû, comme à l'ordinaire, s'éteindre dans l'obscurité silencieuse et solitaire, où passait seulement de temps en temps une bande portant des torches, un passant muni d'une lanterne, ou quelqu'un d'égaré allant à tâtons dans les ténèbres. Mais sur le Capitole, où personne n'avait envie de se rendre au temple de Tellus, les conjurés avaient aussitôt compris pourquoi Antoine, au lieu de continuer les négociations avec les conjurés, avait soudain confié tout au sénat, où il ne leur était pas possible de venir discuter ; et, poussés par le danger imminent, ils avaient décidé de tout

faire pour envoyer à la séance du sénat une majorité qui leur fût favorable. De leur côté, Antoine et Lépide, anxieux aussi d'avoir la majorité au sénat, se proposaient de réunir autour du temple de Tellus tous les vétérans et tous les colons qu'ils pourraient, pour intimider les conservateurs. Il fallut donc, cette nuit-là, à Rome, poursuivre dans l'obscurité les travaux et les démarches de la journée. Le consul fit allumer de grands feux sur les places, dans les carrefours, dans les rues, pour donner un peu de lumière et pour permettre de sortir à ceux qui n'avaient pas d'esclaves pour porter leurs lampes ; et à la lumière vacillante de ces grands feux on put voir les messagers des conjurés qui passaient en toute hâte, se rendant chez les sénateurs pour les supplier de ne pas manquer de venir le jour suivant à la séance ; les groupes de vétérans arrivés à une heure tardive des contrées voisines ; les magistrats, les hauts personnages qui se cherchaient pour se consulter; les patrouilles de soldats, les bandes d'artisans, d'affranchis, de plébéiens, qui se groupaient pour les collegia. Ce fut probablement dans la maison d'Antoine et à une heure très avancée de la nuit qu'eut lieu la réunion des césariens. Il semble qu'il n'y ait pas eu à cette réunion d'autres grands personnages que Hirtius, Lépide et Antoine, et que la discussion ait été longue. Certains césariens voulaient que l'on permit aux conjurés de sortir de Rome, mais avec la promesse de ne pas susciter de troubles ; Hirtius proposa de faire la paix et d'accueillir l'invitation des conjurés de travailler d'un commun accord à la restauration du gouvernement républicain, en s'en remettant aux décisions de la majorité du sénat ; Lépide, au contraire, à qui les événements favorables de la veille avaient sans doute trop monté la tête, fit aux césariens une proposition comparable à celle que Cicéron avait faite aux conservateurs : il fallait oser un coup d'État, monter à l'assaut du Capitole, et, aux applaudissements du peuple, mettre à mort les conjurés, au nombre desquels était son beau-frère. Mais, de même que Brutus et Cassius avaient repoussé la proposition de Cicéron, Antoine n'approuva pas non plus le conseil de Lépide et il fit prévaloir la proposition de Hirtius. Il savait que dans toute l'Italie les classes aisées et riches étaient favorables aux conjurés, et il lui semblait imprudent d'en venir à la violence, alors qu'il était possible, grâce aux clameurs et aux menaces de la foule des vétérans, de tout obtenir de l'organe légal, c'est-à-dire du sénat.

On s'en remettait donc au sénat pour résoudre la difficulté, mais personne ne savait quel parti y aurait la majorité. Lépide et Antoine croyaient l'avoir entre leurs mains, et ils continuaient d'envoyer des vétérans et des colons dans le voisinage du temple de Tellus. Les conjurés, toujours dominés par la peur, craignaient que cette majorité ne leur fût pas favorable, et ils suppliaient leurs amis de se rendre à la séance. Tous les partis et tous les sénateurs se proposaient du reste d'y prendre part, mais sans intentions bien arrêtées, et sans qu'il y eût une entente bien certaine. Que résulterait-il de tant d'incertitude ? Que déciderait-on dans cette séance ? Beaucoup de sénateurs se le demandaient anxieusement, tandis qu'ils se rendaient au temple de Tellus, le matin du 47, en passant entre les rangs des soldats qu'Antoine et Lépide avaient disposés pour maintenir l'ordre et au milieu de la foule inquiète et tumultueuse des admirateurs de César. Les sénateurs passaient, et l'agitation de la foule, les cris et les sifflets allaient croissant. A l'intérieur du temple les sénateurs formaient des groupes et parlaient avec inquiétude, tout en prêtant l'oreille au mugissement de la tempête qui sévissait au dehors, et ils se demandaient si à la fin quelque malheur n'allait pas arriver. Tout à coup on entendit un tumulte plus violent. Quelqu'un était sans doute mis en pièces. C'était Cinna qui passait, le préteur qui la veille avait insulté César sur le forum et que l'on accueillait ainsi.

Toutefois la foule n'avait pas osé lui faire violence, et, comme tous les sénateurs, il arriva sain et sauf. Dolabella vint à son tour et il alla occuper le siège du consul. Enfin, au milieu des applaudissements du peuple, Lépide et Antoine arrivèrent; mais aucun conjuré ne parut.

Cependant, dès le début, Antoine dut reconnaître qu'il s'était trompé : malgré les vétérans et les soldats, malgré l'absence des conjurés, la majorité du sénat était si ouvertement favorable aux meurtriers de César, qu'il jugea impossible de faire approuver des mesures qui leur fussent contraires, et qui auraient surtout causé du préjudice à Decimus. En effet la proposition d'inviter les conjurés à prendre part à la séance, c'est-à-dire à siéger parmi leurs juges, fut aussitôt approuvée sans difficulté. Il s'était amoncelé trop de haines contre César ; les traditions républicaines étaient encore trop vives, même dans ce sénat que César avait luimême manié et remanié; les tyrannicides, déjà si nombreux, avaient là trop de parents et trop d'amis. Si Antoine et Lépide avaient pu entourer le sénat d'une foule d'amis de César, dans le sénat il n'y avait presque que ses ennemis : les amis s'étaient abstenus de venir, ou n'osaient prendre la parole. Mais quand on en vint à parler du meurtre, la discussion s'égara bientôt dans une grande confusion d'avis contraires. Certains sénateurs, et parmi eux Tiberius Claudius Néron, prétendirent qu'il fallait considérer ce meurtre comme un tyrannicide et par suite, suivant le vieil usage, décréter des récompenses à ses auteurs, comme on avait fait autrefois pour les meurtriers des Gracques. D'autres, plus prudents, voulurent bien convenir que les conjurés avaient certainement accompli une belle œuvre, mais que c'était aller trop loin que de leur décréter des récompenses : des éloges ne suffiraient-ils pas ? Il y avait enfin des sénateurs qui cherchaient à concilier l'horreur qu'ils ressentaient pour l'assassinat et le respect que leur inspirait l'opinion de la majorité, en déclarant que des éloges même étaient inopportuns et que l'impunité suffisait. Mais les premiers répliquèrent en proposant un dilemme inévitable : ou César avait été un tyran ou ses meurtriers méritaient un châtiment. On resta longtemps à ergoter sur ce thème, signe évident que si les propositions extrêmes étaient applaudies bruyamment, elles ne donnaient pas pleine satisfaction à l'assemblée ; et peu à peu la discussion amena les contradicteurs à la question essentielle, d'où tout dépendait. Oui ou non, César avait-il été un tyran ? L'assemblée finit par comprendre qu'il était nécessaire de fixer d'abord ce point douteux : elle décida donc de discuter la question, dune facon impartiale, en considérant comme nuls tous les serments que César avait exigés des sénateurs. Une nouvelle discussion s'engagea ; de nombreux orateurs prirent la parole ; du dehors les rumeurs de la foule tumultueuse arrivaient de plus en plus fortes, et c'étaient des imprécations contre les assassins de César ; l'assemblée, très partagée, ne semblait pouvoir s'arrêter à aucune opinion. Mais Antoine qui, assez embarrassé, avait jusque-là gardé le silence et laissé les orateurs divaquer à leur aise, intervint alors dans la controverse et ramena très habilement la discussion sur le point essentiel ; si le sénat déclarait que César avait été un tyran, il fallait mesurer les conséquences de cette déclaration : nécessairement alors la loi exigerait que son corps fût jeté dans le Tibre et que tous les actes qu'il avait accomplis fussent annulés. En d'autres termes, toutes les terres vendues ou données par César seraient reprises ; tous les magistrats nommés par lui, et même ceux d'entre eux qui avaient été ses meurtriers perdraient leurs charges ; enfin tous les sénateurs, si nombreux, qui avaient été choisis par César cesseraient de faire partie du sénat. Cet argument ne pouvait manquer de produire un grand effet : les ennemis aussi bien que les amis de César lui avaient presque tous, ces années-là, arraché

quelque chose, si bien que les uns n'étaient pas moins empressés que les autres à conserver son œuvre, à commencer par Brutus lui-même, qui était préteur et dont la mère avait obtenu de César une immense propriété en Campanie. Et cependant, comme pour donner plus de force à l'argument, la rumeur de la foule arrivait du dehors toujours plus forte. N'allait-elle pas essayer de prendre le sénat d'assaut ? Antoine et Lépide durent sortir pour la calmer, et Antoine commença à la haranguer ; mais on entendait difficilement ; on se mit donc à crier: Au forum! au forum! Antoine dut se rendre au forum avec Lépide, et là recommencer son discours et promettre au peuple que ses désirs seraient exaucés. Cependant la discussion au sénat continuait sous la présidence de Dolabella; mais l'habile intervention d'Antoine avait eu pour effet d'encourager les opportunistes à mettre en avant des propositions, absurdes peut-être, mais aptes à concilier l'intérêt avec la passion, et seules capables, à l'inverse des propositions extrêmes, de satisfaire l'assemblée. Allait-on jeter dans le Tibre le cadavre de cet homme dont la foule réclamait à grands cris la vengeance ? L'aristocratie romaine avait eu la force de jeter au Tibre les cadavres des Gracques; mais à quatre-vingts ans de distance on voyait maintenant hésiter et trembler ce faible club d'hommes d'affaires, de politiciens, de dilettanti, dont chacun avait ses intérêts et son ambition, et où Dolabella, craignant de perdre encore son consulat, menaçait de devenir de nouveau l'admirateur de César, si on ne ratifiait pas les actes du dictateur. Il était si nécessaire de respecter les droits acquis, qu'à la même heure les conjurés, impatientés par la durée de la séance, faisaient répandre dans le peuple des billets où ils promettaient que toutes les mesures prises par César seraient respectées. Ce fut en vain qu'un intransigeant proposa d'annuler les charges qui avaient été données par le tyran, pour les faire restituer par le peuple ; la première honte passée, les hommes conciliants s'encourageaient les uns les autres, et le parti des mesures violentes perdait du terrain. Cependant Antoine et Lépide étaient revenus, mais la discussion se prolongea encore, bien que désormais tout le monde fût d'accord sur l'opportunité de ne pas annuler les actes de César, sans cependant déclarer que l'assassinat était un crime. Il fallait trouver une formule pour résoudre cette absurde contradiction, et la chose n'était pas facile. A la fin, Cicéron, dont l'ardeur révolutionnaire s'était un peu calmée depuis le 15, se souvint à propos que les Athéniens, pour mettre une trêve à leurs guerres civiles, avaient de temps en temps recours à l'amnistie, c'est-à-dire à l'oubli et au pardon réciproque de toutes les actions contraires à la loi. Il proposa donc de ratifier, en vue du bien public, tous les actes du dictateur, non seulement ceux qui étaient déjà devenus publics, niais aussi les décisions que l'on trouverait dans les papiers de César, rédigées sous une forme officielle et prises en vertu d'un pouvoir qui lui avait été conféré par le sénat ou par les comices ; il proposa aussi de confier le soin de faire un choix dans ses papiers à Antoine ; et enfin de proclamer une amnistie, d'interdire de porter une accusation contre qui que ce fût, au sujet de la mort de César. La proposition fut adoptée avec une disposition spéciale, concernant les colonies projetées par César. Il semble que pour tranquilliser les vétérans, le sénatus-consulte ait déclaré qu'elles seraient toutes fondées. Le sénat se sépara ensuite ; les décisions prises furent communiquées aux conjurés, qui les approuvèrent ; et vers le soir, quand Antoine et Lépide eurent envoyé en otages leurs fils sur le Capitole, Brutus, Cassius et les autres en descendirent. César n'était plus ; mais les conjurés, après avoir tué l'homme et réalisé ce qu'ils considéraient comme le plus difficile dans leur entreprise, avaient vu soudain se lever devant eux, barrant leur chemin, son œuvre, la coalition des intérêts qui s'étaient constitués pendant la guerre civile et pendant la dictature. Ne pouvant renverser l'obstacle, ils avaient dû le tourner ; mais par quels moyens ! La restauration de la république légale sur les ruines de la dictature révolutionnaire commençait à son tour par une mesure révolutionnaire telle que l'amnistie, institution grecque, étrangère aux lois et aux traditions juridiques de Rome, et que la majorité du sénat avait introduite ainsi tout d'un coup, un beau matin, pour résoudre une difficulté politique.

CHAPITRE II. — LES FUNÉRAILLES DE CÉSAR.

Tous les historiens modernes s'accordent à admettre que les vieilles institutions républicaines de Rome étaient à l'époque de César épuisées et mortes ; que les contemporains devaient s'en rendre compte ; que par suite, tout acte destiné à rétablir la république ou même simplement à montrer du respect pour ses institutions et ses traditions séculaires doit être considéré comme sottise et folie. C'est à mon avis une très grave erreur, qui rend presque impossible à comprendre la dernière révolution de la république romaine. Je crois (et j'espère le démontrer dans la suite de ce récit) que la république était plus vivante que l'on ne croit ; mais, même si l'on admet qu'elle était morte, il faut considérer que les hommes s'aperçoivent très souvent des transformations sociales et politiques seulement beaucoup de temps après qu'elles ont eu lieu ; qu'il sont toujours portés à considérer toute chose existante, surtout dans la politique, comme indispensable. Il est donc beaucoup plus probable que les institutions fondamentales de l'ancienne république, qui avait eu un succès si prodigieux, étaient considérées par les contemporains comme immortelles, le sénat surtout, qui avait conquis et gouverné un immense empire ; qui symbolisait aux yeux des vaincus la force dominatrice de Rome ; qui avait enfin tué Jules César, parce que, même après tant de victoires, il lui avait, dans les derniers temps, manqué de respect. Comment un homme intelligent pouvait-il ne pas sentir qu'il fallait compter avec cette institution formidable, et comment pouvait-il, si téméraire qu'il fût, lui faire la guerre à la légère, sans y être contraint par la nécessité?

Il n'y a donc pas à s'étonner si, après la séance du 17 mars et la décision à laquelle avaient abouti les incertitudes et les fluctuations du 15 et du 16, Antoine demeurait très soucieux. La situation n'était pas bonne pour lui. Contre son attente et malgré l'absence des conjurés, la majorité des sénateurs avait résisté aux menaces des vétérans et ratifié le meurtre de César ; les conjurés, maintenant qu'ils pouvaient venir siéger librement au sénat, allaient s'unir à ce qui restait des pompéiens pour ne former qu'un seul parti ; et ce parti deviendrait le maitre dans la république, ayant avec lui les hautes classes, un consul, différents préteurs, de nombreux gouverneurs et le sénat. De fait, parmi les partisans éminents de César qui n'avaient pas pris part au complot, Dolabella avait déjà trahi, et les autres, à l'exception de Hirtius, avaient disparu. Le petit peuple de Rome était inquiet et irrité contre les conjurés ; mais Antoine, comme tout le monde, ne comptait pas beaucoup sur cette agitation ; il croyait qu'elle passerait, ainsi qu'à l'ordinaire, comme un feu de paille. En somme, le 17 mars, Antoine considérait l'ancien parti pompéien comme maitre de la situation ; et puisqu'il avait réussi à gagner par les discours conciliants prononcés à la séance du matin la bienveillance de ses chefs les plus remarquables1, il se demandait s'il ne pourrait trouver quelque moyen de se réconcilier avec ce parti, qu'il avait lâché au moment où il allait reconquérir tout son prestige. Antoine était certainement un des plus remarquables parmi les politiciens de la vieille noblesse ruinée qui se jetaient alors dans la politique comme dans une glorieuse piraterie. De corps robuste, d'esprit actif, audacieux et généreux, mais sensuel, imprévoyant, orgueilleux et violent, intelligent mais peu rusé, capable de se laisser entraîner aux plus grosses erreurs par ses passions et par sa témérité, il

⁻

¹ PLUTARQUE, *Antoine*, 14. — Voy. PLUTARQUE, *Brutus*, 19.

avait jusque-là mené une vie vagabonde, pleine d'aventures téméraires et illégales, de dangers effrayants, de chances et de malchances extraordinaires, depuis l'expédition clandestine de Gabinius en Égypte jusqu'au siège d'Alésia, depuis le tribunat révolutionnaire de 49 jusqu'au passage de l'Adriatique en 48, depuis Pharsale jusqu'à la dictature de 47. Mais même les hommes les plus téméraires, s'ils ne sont point fous, savent quelquefois se modérer et devenir prudents, quand ils se voient sur le bord de l'abîme. Tel était justement le cas d'Antoine, qui pouvait constater alors, d'une manière bien décourageante, que tous ses efforts, comme ceux d'un Sisyphe, avaient jusqu'alors échoué auprès du but. Il avait amassé une grosse fortune, mais il l'avait toute dissipée, si bien qu'aux Ides de mars son patrimoine était en grande partie composé de dettes ; il avait à diverses reprises risqué sa vie pour le parti populaire, mais il avait aussi plusieurs fois perdu son prestige auprès des siens, en se laissant aller brusquement à des extravagances ou à des violences, comme il était arrivé en 47, alors qu'après la grande victoire du parti populaire, il avait réprimé les désordres de Dolabella avec l'énergie d'un consul du temps des Gracques. C'est ainsi qu'il se trouvait à trente-neuf ans1 avec une fortune précaire, avec peu d'amis et beaucoup d'ennemis, avec une faible popularité et dans une condition de choses incertaine, obscure et très périlleuse. Déjà rendu plus sage depuis quelque temps — sa dernière réconciliation avec César le prouve par les années et par les mésaventures, la catastrophe subite des Ides de mars et la situation périlleuse où il se trouva tout à coup l'avertirent définitivement d'être plus prudent qu'il n'avait été jusque-là Il se décida donc à temporiser, lui, l'homme des décisions brusques, pour voir quelle tournure prendraient les événements ; à ne pas entrer en guerre avec le nouveau parti conservateur, à le bien traiter, au contraire, pour ne pas rendre impossible une entente, dans le cas où le parti populaire semblerait destiné à succomber ; mais prudemment, sans rompre avec le parti populaire, qui pouvait un jour ou l'autre revenir au pouvoir. On avait vu, ces dernières années, tant de choses étranges et inattendues!

Le 18, Antoine et Lépide invitèrent à un grand dîner Brutus et Cassius ; et le 19, le sénat se réunit de nouveau2 pour régler des questions particulières qui s'étaient déjà présentées ces deux jours-là, comme conséquences nécessaires de l'amnistie générale du 17. Il fallait avant tout, après les avoir approuvées toutes dans leur ensemble, ratifier une à une les dispositions prises par César pour les provinces et les magistratures, dont un certain nombre avaient déjà été publiées, et dont les autres étaient contenues dans les papiers remis par César à Antoine. En outre, les parents de César, et surtout Pison son beau-père, qui le 17 avaient gardé le silence, reprenaient courage maintenant et demandaient que l'on ouvrit le testament et que l'on fit à César des funérailles publiques3. La demande était habile, parce qu'elle mettait en échec le projet des pompéiens de faire confisquer le patrimoine du dictateur, presque entièrement formé des dépouilles des

¹ Antoine dut naitre en 671/83. Voy. GARDTHAUSEN, *Augustus und seine Zeit*, Leipzig, 1891, II, p. 5, n. 22.

² PLUTARQUE, *Brutus*, 19-20, nous a conservé de nombreux et précieux renseignements sur cette séance que IHNE, *Röm. Gesch.*, Leipzig, 1898, VII, 265, suppose avec vraisemblance s'être tenue le 19, et où furent ratifiées les décisions de César concernant les provinces et les magistratures, et où on délibéra au sujet des funérailles. APPIEN, *B. C.*, II, 135, 136, place la délibération sur les funérailles dans la séance du 17, mais d'une façon peu claire : la date donnée par Plutarque me parait plus vraisemblable, parce que la question des funérailles dut paraître secondaire, tant que l'accord ne fut pas fait.

³ SUÉTONE, César, 83.

querres civiles. D'ailleurs, cette demande, une fois proposée, pouvait bien difficilement être repoussée. Puisque César n'avait pas été considéré comme un tyran, pourquoi ses funérailles seraient-elles celles d'un simple particulier ? Si l'on ratifiait toutes ses décisions, pouvait-on annuler son testament ? On commença donc par reconnaître les proconsuls et les propréteurs, qui étaient déjà dans les provinces ou qui s'y rendaient : Lucius Munatius Plancus dans la Gaule chevelue, Asinius Pollion dans l'Espagne ultérieure, Manlius Acilius Glabrion en Achaïe. Quintus Hortensius en Macédoine, Publius Vatinius en Illyrie et peutêtre Lucius Statius Murcus en Syrie. Il en fut de même pour les charges à exercer dans le courant de l'année par des gouverneurs, qui étaient encore à Rome, et dont certains étaient au nombre des conjurés. Decimus Brutus reçut le gouvernement de la Gaule cisalpine, Quintus Cornificius celui de l'Afrique, Tullius Cimber celui de la Bithynie, Trébonius celui de l'Asie, Lépide ceux de la Gaule narbonnaise et de l'Espagne ultérieure. On ratifia aussi les décisions prises par César touchant des charges et des commandements à venir. Hirtius et Pansa seraient consuls en 43, Decimus Brutus et Munatius Plancus en 42, différents autres personnages, parmi lesquels le conjuré Publius Servilius Casca, seraient tribuns en 43 ou en 42. Antoine aurait pour province la Macédoine et Dolabella la Syrie. César n'avait malheureusement encore choisi aucune province pour Brutus ni pour Cassius, quand il mourut. On aborda enfin la question du testament et celle des funérailles. Personne n'osa proposer que le testament fût annulé; mais Cassius et beaucoup d'autres sénateurs s'opposèrent au projet de funérailles publiques. Ils se souvenaient trop vivement des violences qui s'étaient produites à celles de Clodius. Si la plèbe de Rome s'était alors abandonnée à de tels désordres, que ne ferait-elle pas pour César ?1 Mais les parents de César protestèrent et Antoine fit habilement observer que, si l'on refusait de faire des funérailles publiques, on risquait d'irriter encore davantage le petit peuple. Brutus, plus faible que Cassius, finit par être de cet avis ; on décida qu'Antoine ouvrirait le testament que César avait remis à la grande vestale, et qu'on lui ferait des funérailles publiques2. Et le jour même, probablement, en présence des amis et des parents de César, Antoine ouvrit chez lui, devant les assistants stupéfaits, le testament le plus extraordinaire qui eût encore été écrit à Rome. César instituait comme héritiers de toute sa fortune trois neveux, fils de ses deux sœurs, Caïus Octavius pour les trois quarts, Lucius Pinarius et Quintus Pedius pour l'autre quart ; plusieurs des conjurés étaient nommés tuteurs de son fils, s'il en naissait un ; Decimus Brutus, Marc Antoine et quelques autres figuraient comme seconds héritiers pour le cas où l'un des neveux ne pourrait pas recueillir l'héritage ; enfin il y avait un grand legs fait au peuple : 300 (d'après une autre source 120) sesterces par personne, et les jardins immenses situés au-delà du Tibre, avec les collections artistiques qui y étaient réunies. Enfin, dans un codicille, César adoptait pour fils Caïus Octavius3.

¹ Voy. dans CICÉRON, A., XIV, XIV, 3, l'opinion d'Atticus, qui était aussi certainement celle de beaucoup d'autres conservateurs.

² PLUTARQUE, Brutus, 20.

³ SUÉTONE, *César*, 83; VELLEIUS, II, 59; TITE-LIVE, *Per.*, 146; DION, XLIV, 35; PLUTARQUE, *César*, 68; *Brutus*, 20; APPIEN, *B. C.*, II, 143; CICÉRON, *Phil.*, II, XLII, 109. — Selon DION, XLIV, 35, Auguste, peut-être dans ses Mémoires, aurait dit que le legs était de 120 sesterces. Dans le *Monument d'Ancyre*, 3, 7, Auguste dit au contraire qu'il en paya 300. IHNE, *Röm. Gesch.*, VII, 263 n, cherche à mettre les deux affirmations d'accord en supposant qu'Auguste paya 300 sesterces, pour indemniser le peuple en raison du retard.

Ce testament émut d'une façon incroyable le petit peuple de Rome1, qui le 17, le 18 et le 19 semblait s'être calmé. Le fait n'est point étrange. Cette foule d'artisans, d'affranchis, de petits marchands qui vivaient à Rome au jour le jour, la plupart d'entre eux sans avoir une famille, sans être sûrs de leur pain ni de leur gîte, sans pouvoir compter sur l'appui d'institutions publiques qui leur vinssent en aide dans les difficultés de la vie, avait des raisons toutes spéciales et bien profondes pour être touchée d'un pareil testament. Assurer à cette plèbe le moyen de vivre et l'égayer par quelque amusement, c'était désormais chose nécessaire pour la paix du monde. Les chefs du parti populaire, surtout César et Clodius, l'avaient si bien compris que, pour organiser ces secours, en partie à leurs frais, en partie aux frais de l'État, ils en étaient arrivés à ruiner le trésor public, à entraîner Rome dans des guerres téméraires, à dénaturer les institutions républicaines. Mais la crainte de ces dangers et la haine du parti populaire avaient amené le parti conservateur à s'opposer même aux secours les plus nécessaires, comme l'organisation des collegia et les distributions de blé. C'est ainsi que, pendant les vingt dernières années, cette misérable chiourme de la grande nef romaine avait recu des secours intermittents, distribués tantôt avec une trop grande prodigalité, tantôt avec avarice; et elle s'était habituée à se considérer comme toujours menacée par le mauvais vouloir des grands, et protégée au contraire par les chefs populaires : par Clodius, par Crassus, par Pompée, par César. Et César qui, avec les distributions d'argent, les fêtes, les grandes promesses, avait réussi à gagner toute la confiance de la foule, avait pu, lui tout seul, pendant les dernières années, contenir l'impatience et le mécontentement de cette plèbe pleine de haine contre les riches, besogneuse et irritée par la longue misère, et que la guerre civile avait exaspérée. Mais maintenant que son grand protecteur était disparu, cette multitude se trouvait abandonnée à elle-même, sans chefs, sans autre appui que les faibles débris des associations de Clodius, qui n'avaient plus maintenant ni union ni vigueur. On s'imagine donc facilement quelle impression le testament dut faire sur le petit peuple, qui avait déjà été remué le 16 par les menées d'Antoine et de Lépide et excité les jours suivants par les colons et les vétérans, qui étaient accourus à Rome pour défendre leurs droits. Non : on n'avait jamais vu à Rome un noble répandre ainsi ses richesses dans le peuple, laisser à tant de milliers de personnes, non seulement des jardins magnifiques, niais 300 sesterces par personne : un petit trésor, dans la disette générale d'argent, que la Fortune offrait à tant de plébéiens comme un secours et juste à temps. César terminait sa vie en faisant encore une fois honte à cette oligarchie que le peuple accusait d'être si avare et si féroce ; qui l'avait fait mourir, lui, comme elle avait déjà fait mourir Clodius et les Gracques, comme elle avait proscrit Marius et persécuté tous les défenseurs des pauvres. L'agitation qu'Antoine et Lépide avaient fomentée le 16 s'accentua vite, grâce surtout aux vétérans ; on pleura César poignardé si lâchement par des hommes qu'il aimait tant, comme le prouvait son testament; on maudit ses meurtriers; on commença à dire qu'il fallait venir tous en foule aux funérailles du grand bienfaiteur des pauvres et l'ensevelir comme Clodius2.

¹ PLUTARQUE, Brutus, 20; DION, XLIV, 35; APPIEN, B. C., II, 143.

² PLUTARQUE, *Brutus*, 20, fait observer que la raison principale des désordres aux funérailles de César fut le souvenir des funérailles de Clodius, et la chose me parait vraisemblable.

Les conservateurs furent bientôt inquiets, et Antoine se vit très embarrassé. Si les esprits s'enflammaient, s'il survenait des émeutes, comment ferait-il pour continuer à louvoyer entre les hommes du parti populaire et ceux du parti conservateur? Il chercha donc à rassurer les conservateurs par des discours et en prodiquant au sénat les témoignages du plus respectueux empressement ; il consulta en toutes circonstances les sénateurs les plus éminents ; il ne fit rien sans avoir demandé d'abord au sénat son approbation ; il arriva même à rassurer les sénateurs qui l'interrogeaient au sujet des papiers de César. Ils n'avaient pas à s'inquiéter : il n'y avait dans ces papiers aucune disposition grave, et aucune immunité n'était accordée ; des nombreux exilés que le parti conservateur avait fait condamner après les funérailles de Clodius, un seul était rappelé1. Mais en même temps Antoine se gardait bien de froisser les parents et les amis de Cicéron, dont le ressentiment augmentait à mesure que la crainte diminuait ; et il leur laissait préparer les funérailles de façon à en faire une grande démonstration de sympathie pour la victime et de haine pour les meurtriers. Le cadavre serait placé sur un lit d'ivoire, recouvert d'une pourpre brodée d'or ; on placerait en tète, sur un trophée, la toge ensanglantée dans laquelle il avait été tué, de vieux magistrats porteraient le corps de la domus publica jusqu'aux rostres, où l'éloge serait prononcé; un cortège immense, composé des amis, des vétérans, des affranchis et de tout le peuple viendrait prendre le corps et l'emporter au champ de Mars, où il serait brûlé; on enverrait d'abord, les uns après les autres, au champ de Mars, pour abréger le cortège, les hommes portant les trophées de ses campagnes ; on les rangerait autour du bûcher, et le corps du grand capitaine disparaîtrait au milieu des trophées de ses victoires2. Mais qui prononcerait le discours? Le fils adoptif de César, Octave, était en Macédoine ; les autres héritiers étaient des hommes trop peu connus, parmi les héritiers qui venaient en seconde ligne plusieurs avaient pris part à la conjuration. D'ailleurs, ce n'était pas chose facile que de parler de César devant ses meurtriers et devant ses vétérans, après l'amnistie. On fut d'avis à la fin qu'Antoine, à titre de consul, d'ami et de second héritier pourrait se charger de ce pieux devoir ; et, bien qu'à contre-cœur, Antoine dut y consentir, pour ne pas trop mécontenter le parti populaire. Mais le petit peuple et les vétérans devenaient de plus en plus hardis ; l'exaltation populaire augmentait ; beaucoup de riches et de citoyens paisibles prenaient le parti d'abandonner Rome à la canaille, le jour des funérailles. Bientôt les funérailles de César devinrent la préoccupation de tous les esprits à Rome, et pour cette journée-là (on ne peut en fixer la date qu'entre le 20 et 23 mars)3, tout le monde s'attendait à quelque chose de beau ou de terrible. Antoine savait que ce serait pour lui une journée fatigante, car il avait à prononcer cet éloge si difficile et à empêcher des troubles trop violents, sans toutefois sévir contre la foule ; les conjurés les plus connus prévoyaient des scènes de violence et fortifiaient leurs maisons4 ; les conservateurs redoutaient la révolution ; le petit peuple s'attendait à des désordres magnifiques et à un incendie grandiose, comme celui qui avait été allumé pour Clodius.

-

¹ CICÉRON, Phil., I, I, 2-3.

² SUÉTONE, César, 84.

³ Les funérailles de César ne peuvent pas avoir eu lieu avant le 20, parce que le 19 était un jour de *feriæ publicæ* où les cérémonies funèbres ne pouvaient avoir lieu. Après le 20, n'importe quel jour est possible, mais il est évident que César étant mort le 15, on ne peut pas aller plus loin que le 22 ou le 23.

⁴ PLUTARQUE, Brutus, 20.

Le jour redouté et désiré à la fois finit par poindre. Bientôt le forum, les marches des temples, les monuments, les rues voisines furent envahis par la foule du peuple et des vétérans ; une foule agitée, prête à la violence, venue sans intention précise, pour brûler César comme Clodius, dans un édifice public. Les uns pensaient pour cela au temple de Jupiter Capitolin, les autres à la Curie de Pompée. Cependant les amis emplissaient peu à peu la domus publica, et au dehors de la domus publica jusqu'aux rostres, se rangeaient, du mieux qu'ils pouvaient dans cet espace étroit, ceux qui devaient former le cortège. Il semble qu'Antoine ait posté dans le voisinage, on ne sait au juste en quel endroit, une petite troupe. Enfin, la couche d'ivoire que des amis portaient sur leurs épaules, parut sur le forum ; et le cortège s'avança lentement dans une grande confusion, accompagné par les nénies des chanteurs qui répétaient surtout un vers d'Attius, choisi habilement par les organisateurs des funérailles : J'ai sauvé ceux qui m'ont donné la mort. Le cadavre fut ainsi porté jusqu'aux rostres, dont l'archéologue romain Boni croit avoir dernièrement découvert les restes1. Le moment était venu pour Antoine de monter à la tribune et de parler... Mais le consul se tira habilement d'embarras ; il fit lire par le crieur public le décret rendu par le sénat au commencement de l'année, qui accordait à César de si nombreux et si grands honneurs, et la formule du serment que les sénateurs s'étaient engagés à lui prêter ; il ajouta quelques mots et descendit2. En se servant ainsi des termes mêmes du sénat pour faire l'éloge du défunt, il contentait les hommes du parti populaire sans que les conservateurs, qui avaient approuvé ces décrets quelques mois auparavant, pussent se plaindre. Le discours fini, le cortège devait se reformer et se diriger vers le champ de Mars, et déjà les magistrats se disposaient à reprendre le corps. Mais à ce moment quelques-uns des spectateurs se mirent à crier : Au temple de Jupiter Capitolin, à la Curie de Pompée! D'autres voix répondirent ; les cris se partagèrent et bientôt de toute part on cria confusément ; quelqu'un ayant fini par s'avancer, beaucoup en firent autant, et bientôt la foule tout entière s'avança comme une grande vague vers le lit funèbre. Ceux qui étaient autour essayèrent de résister ; il se fit bientôt un grand tumulte ; quelqu'un eut l'idée de faire le bûcher sur le forum même ; on fit

¹ Mais il y a à faire de fortes objections. Voy. VAGLIERI, *Gli scavi retenti nel Foro romano*, Rome, 1903, p. 152 et suiv.

² SUÉTONE, César, 84. Laudationis loco consul Antonius per præconem pronunciavit Senatus consultum, quo omnia ei divina simul atque humana decreverat : item jusjurandum, quo se cuncti pro salute unius adstrinxerant : quibus perpauca a se verba addidit. — Suétone nous donne donc une version bien différente de celle des autres historiens qui font prononcer à Antoine un grand discours contre les meurtriers, dont les émeutes populaires n'auraient été que la conséquence directe. Mais il est certain que Suétone seul nous dit la vérité. En effet Cicéron ne fait aucune allusion au grand discours subversif d'Antoine dans les lettres de cette époque ; il en parle seulement dans les Philippiques, c'est-à-dire après que la rupture d'Antoine avec le parti des conjurés fut complète. D'ailleurs il est très peu probable qu'Antoine ait prononcé un grand discours dans un moment où comme consul il avait des préoccupations bien plus graves ; et il est impossible qu'il ait provoqué si ouvertement les conservateurs, à un moment où il cherchait encore ana se compromettre avec aucun parti. Le discours que lui prête Suétone correspond au contraire parfaitement à toute la politique qu'il faisait en ce moment. En somme, les troubles qui suivirent les funérailles de César furent l'effet d'une situation tendue depuis longtemps; mais le parti des conjurés, quand il se fut brouillé avec Antoine, accusa celui-ci de les avoir provoqués par son discours et ses intriques. Voilà l'origine de la légende, que les historiens postérieurs, surtout Dion Cassius, ont beaucoup amplifiée.

un peu écarter les gens, et dans l'espace libre on commença à jeter des morceaux de bois. En un instant tout le monde eut compris ; on courut à travers le forum pour chercher du bois, on prit les sièges, les bancs, les tables ; on dévalisa tout, pour trouver ce qu'il fallait pour brûler un cadavre. En peu de temps le bûcher s'éleva à cet endroit du forum qui est encore marqué par les restes du temple du Divus Julius. Un grand nombre de ceux qui étaient autour du corps de César, voyant le désordre augmenter de violence, se retirèrent ; et le corps finit par tomber au pouvoir de la foule, qui le porta sur le bûcher : le feu fut allumé ; les flammes s'élevèrent, et alors le peuple, dans une frénésie sauvage, se mit à tout jeter dans le feu. Les vétérans jetaient leurs armes ; les musiciens jetaient leurs instruments ; le peuple jetait ses vêtements1. Bientôt le corps du conquérant de la Gaule disparut dans un immense tourbillon de flamme et de fumée, au milieu des cris de la foule amoncelée sur les degrés des temples, s'agrippant aux colonnes et aux monuments pour voir cette grande flamme... Mais la victoire, le feu, l'agitation, les cris augmentèrent encore l'exaltation de la foule ; le bûcher ne suffisait pas ; des bandes abandonnèrent le forum et se dirigèrent vers les maisons des conjurés pour y mettre le feu ; ceux qui restèrent sur le forum, en proie à une excitation grandissante, continuèrent à jeter du bois dans le bûcher, pour faire un immense incendie. Inquiets de la tournure que prenaient les choses, les magistrats et les personnages se retiraient à la hâte ; le consul restait seul à la tête de quelques soldats et aux prises avec une émeute qui, commencée sur le forum, semblait devoir gagner la ville tout entière. Antoine ne voulait point répéter l'erreur de l'an 47, en faisant une répression cruelle ; mais voulant au moins empêcher qu'on mit le feu à quelque grand édifice du forum, comme il était arrivé aux funérailles de Clodius, il finit par faire saisir par ses soldats, porter sur la roche Tarpéienne et précipiter quelques mutins2. Cet acte de sévérité calma un peu l'ardeur des incendiaires ; mais au même moment des bandes furieuses se précipitaient sur les maisons de Brutus et de Cassius pour y mettre le feu, et tentaient de les prendre d'assaut, tandis que les habitants des maisons voisines sortaient de chez eux, et, se mêlant à la foule, la suppliaient de ne pas mettre le feu, pour que leurs maisons à eux ne fussent pas brûlées3. On n'arriva qu'à grand'peine à apaiser ces forcenés et à les faire partir. Mais une de ces bandes rencontra en route un tribun du peuple qui, pour son malheur, s'appelait Cinna, comme le préteur qui avait prononcé le 16 un discours sur le forum contre César. On le prit pour celui-ci ; on se jeta sur lui ; on le mit en pièces, et on hissa sa tête au bout d'une pique4. Ainsi toute la nuit le bûcher brûla, alimenté par une foule qui ne quitta pas le forum5; et la ville fut troublée dans chaque quartier par des désordres et des actes de violence.

Le lendemain, les affranchis de César cherchèrent au milieu des tisons et des cendres du bûcher les restes à demi consumés du corps6; ils les recueillirent pieusement et les portèrent au sépulcre de famille7, lui était situé à un endroit que nous ne connaissons pas. C'est ainsi que César, après tant de dangers, tant

¹ C'est dans Suétone, *César*, 84, que l'on trouve le meilleur récit des funérailles. DION, XLIV, 50, donne certains détails importants. — APPIEN, *B. C.*, II, 113-148, est plein de choses inexactes.

² DION, XLIV, 50.

³ APPIEN, *B. C.*, II, 147.

⁴ Au sujet de ce Cinna, voyez GRŒBE, App. à DRUMANN, I2, p. 420.

⁵ APPIEN, *B. C.*, II, 143.

⁶ CICÉRON, Phil., II, XXXVI, 91; semustulatus ille.

⁷ DION, XLIV, 51.

de fatiques, tant d'erreurs et tant de triomphes, après des funérailles si troublées, arriva enfin au dernier repos. Mais le petit peuple ne s'apaisa pas. Sa fureur, au contraire, augmenta, excitée par les désordres des funérailles et de la nuit, par l'impunité et surtout par l'appui des vétérans, dont la colère grandissait tous les jours, attisée par la crainte de perdre les récompenses promises. Le lendemain des funérailles, l'agitation continua partout dans la ville, agitation désordonnée, sans chefs, sans entente, sans but déterminé. On tenta de nouveau de prendre d'assaut les maisons des conjurés1; une foule énorme se pressa pour voir les restes du bûcher ; il y eut de tous les côtés de tels désordres, que les conjurés jugèrent prudent de rester encore chez eux ce jourlà Antoine, toujours décidé à rassurer les classes conservatrices sans irriter le parti populaire, rendit un édit très sévère, interdisant à tout le monde, excepté aux soldats, de porter des armes2; mais il ne prit aucune mesure sérieuse pour l'appliquer. Aussi l'émeute continua et prit des proportions de plus en plus grandes le troisième et le quatrième jour ; après les citoyens les étrangers s'y mêlèrent, se portant aussi en folle à l'endroit où on avait brûlé le corps de César pour lui rendre hommage à leur manière ; les Juifs surtout y vinrent en grand nombre rendre hommage à la mémoire de l'homme qui avait vaincu Pompée, le conquérant de la Palestine et leur avait accordé de nombreux privilèges3. Les conjurés attendaient en vain chez eux l'heure où ils pourraient sortir en sécurité, ce qui semblait une précaution provisoire devenait un confine ment forcé; Brutus, Cassius et les autres conjurés qui occupaient des magistratures durent renoncer à descendre au forum et à remplir leurs fonctions ; beaucoup de services publics furent entravés et suspendus. Peu à peu, au milieu de ces désordres imprévus, tout le monde commença à se sentir dans un grand embarras. Les césariens les plus éminents, qui tous avaient fait fortune4 et qui par suite désiraient simplement conserver ce qu'ils avaient acquis, craignaient tous les jours davantage de voir les conservateurs reprendre force à la suite de ces désordres, comme il était arrivé aux temps de Saturninus et de Catilina ; mais ils n'avaient le courage de rien faire pour s'y opposer, ayant honte et peur du parti de César, qui se confondait maintenant avec les bandes révoltées de Rome. Presque tous continuaient à se tenir loin de Rome ; les membres du collège formé par César pour célébrer tous les ans les jeux de la Victoire n'osaient pas commencer leurs préparatifs5; Oppius demandait à Cicéron son appui6; Metius lui-même semble être reparti très vite7; même Lépide ne savait quel parti prendre. Un jour il craignait d'être assassiné comme César, le jour suivant, sollicité par sa femme Junia, la sœur de Brutus, il écrivait des lettres amicales aux chefs de la conjuration8; si bien qu'Antoine, pour ne pas perdre son appui, lui promit de le faire élire grand pontife en remplacement de César9. Abandonné de tous, Antoine, qui ne voulait pas sévir contre le petit peuple, et

¹ APPIEN, *B. C.*, III, 15.

² DION, XLIV, 51.

³ SUÉTONE, César, 84.

⁴ Les richesses de Salluste sont proverbiales : au sujet de celles de Cornélius Balbus, voy. DION, XLVIII, 32.

⁵ DION, XLV, 6; SUÉTONE, Auguste, 10.

⁶ CICÉRON, F., XI, XXIX, 2.

⁷ Après ce que dit de lui NIC. DAMAS, 27, on ne sait plus rien sur Hirtius jusqu'à la lettre de Cicéron à Atticus, XIV, XI, 2 (du 12 avril) où Hirtius semble être à Pouzzoles.

⁸ Voy. CICÉRON, A., XIV, VIII, 1.

⁹ DION, XLIV, 53.

qui ne voulait pas non plus, comme Marius en l'an 400, être écrasé par une levée de conservateurs exaspérés, abandonnait Rome aux révoltés et aux vétérans furieux ; et il s'ingéniait en même temps à gagner les faveurs des grands, en donnant des fleurs à ceux qui auraient eu besoin d'épées. Il soutint au sénat la proposition faite par Servius Sulpicius d'annuler tous les privilèges et toutes les immunités accordées par César qui n'avaient pas encore été mis à exécution avant le 15 mars1; il fit encore plus : il proposa lui-même un sénatus-consulte qui déclarait la dictature abolie pour toujours, à la grande joie des conservateurs, qui s'imaginaient tuer ainsi une seconde fois César2. Mais les conservateurs, que les césariens redoutaient tant, n'en étaient pas moins troublés par ces désordres. Les conjurés perdaient courage dans ce confinement forcé et dans cette longue inertie, Brutus surtout qui, faible et nerveux par nature, était probablement déjà tombé de l'exaltation des Ides dans cette prostration où nous le verrons bientôt; les désordres effrayaient beaucoup de monde, rendaient les entrevues et les ententes difficiles ; les séances du sénat étaient rares ; on attendait partout que l'émeute eût pris fin pour prendre plus tranquillement sur tous les points les décisions nécessaires, et cependant les journées passaient et personne ne faisait rien. Dolabella redoutait, sans doute à cause de sa trahison3, le sort de Cinna et il se cachait. Quant à Cicéron, après la grande joie que lui avaient apportée les Ides de mars et les émotions des journées qui avaient suivi, il commençait à s'impatienter à cause de la lenteur que l'on mettait à agir, bien qu'il fût courtisé par tous les partis. De nombreux césariens allaient jusqu'à refaire leurs testaments pour lui laisser quelque chose en héritage ; et ils s'empressaient de le lui faire savoir4. En somme, les hommes éminents des deux partis éprouvaient la même lassitude, et s'abandonnaient aux mêmes prévisions fâcheuses, au même souci égoïste de leur fortune, dissimulant leurs craintes sous un dégoût pour toute chose. Si César, qui avait un si grand génie, n'avait pas su trouver une issue à la situation, quel autre homme en serait capable ?5 disait un ami fidèle du dictateur. C'était du reste l'opinion générale qu'un cataclysme était prochain. On disait qu'à l'annonce de la mort de César, les Gaulois allaient s'insurger6, que les Gètes se préparaient à envahir la Macédoine7 et que les

¹ CICÉRON, *Phil.*, I, I, 3 ; II, XXXVI, 91 ; DION, XLIV, 53. Toutefois, le texte du sénatus-consulte n'est pas le marie dans les deux passages de Cicéron ; et Dion ne nous aide guère a connaitre le texte exact et le but de cette délibération, qui reste peu claire.

² CICÉRON, *Phil.*, I, I, 3 : II, XXXVI, 91 ; TITE-LIVE, *Per.*, 116. Les historiens ont voulu expliquer cette façon d'agir d'Antoine comme une feinte très habile pour tromper et tranquilliser le parti conservateur : mais il me parait plus simple et plus vraisemblable de voir là l'effet des troubles de Rome qui contraignirent Antoine, peu sûr de pouvoir les dominer, à se rapprocher encore plus des conservateurs, pour n'être pas soupçonné de favoriser la révolte. D'un passage de CICÉRON, *Phil.*, II, XXXVI, 91, il résulte que ces décrets furent rendus après les funérailles de César.

³ Supposition qui dérive de ce fait qu'on n'entend plus parler de Dolabella jusqu'à la fin d'avril.

⁴ CICÉRON, A., XIV, III, 2. Un autre passage de Cicéron, A., XIV, XIV, 5, montre que ces gens-là étaient surtout des césariens.

⁵ CICÉRON. A., XIV, I, 1. *Ille*, c'est Matius, comme le prouve le passage de CICÉRON, A., XIV, III, I. — Il faut remarquer qu'aux premiers jours d'avril un ami dévoué et un fervent admirateur de César avouait que César lui-même *exitum non reperiebat*.

⁶ CICÉRON, A., XIV, IV, 1. Voy. XIV, IX, 3.

⁷ APPIEN, B. C., III, 25, où les faits ne sont pas donnés à leur place, puisqu'il résulte du récit lui-même que le bruit d'une invasion des Gètes se répandit à peu prés au moment

légions allaient se révolter dans les provinces1. Tout le monde était irrité et mécontent ; chacun, redoutant un grand désastre, ne songeait qu'à sauver le plus qu'il pouvait sa fortune ; on allait voir, on courtisait, on sollicitait ce même Antoine2 à qui personne ne venait en aide pour gouverner la république. La mort de César et la validation de ses actes avaient fait venir en foule à Rome tous ceux qui avaient subi des dommages parce qu'ils avaient suivi Pompée et qui maintenant, pour être indemnisés, intriguaient auprès du parti conservateur redevenu puissant et auprès du consul qui semblait bienveillant ; et ceux, d'autre part, — et ils étaient même plus nombreux — à qui César avait fait une promesse ; dont Antoine devait leur trouver la preuve dans les papiers de César. Ainsi Atticus cherchait dans ces papiers l'annulation de la colonie de Buthrote. Les agents du roi des Galates Déjotarus et ceux des Marseillais demandaient la restitution des territoires qui leur avaient été enlevés par César, parce qu'ils s'étaient montrés favorables à Pompée. Des ambassadeurs siciliens, qui avaient déjà obtenu de César le droit latin, demandaient maintenant que les habitants de l'île fussent déclarés citoyens romains3. Le fatras des réclamations, des demandes, des revendications grossissait tous les jours ; et dans l'universel désordre la plupart des gens, renvoyés de l'un à l'autre, finissaient par avoir recours à Antoine. Tout le monde réclamait, mais personne n'était disposé à prendre de la peine ni à s'exposer au plus petit danger pour le bien de la république ; la machine de l'État, qui semblait bien remontée le matin du 17, était de nouveau démolie cinq ou six jours plus tard ; Antoine seul travaillait infatigablement du matin au soir4, mais il ne pouvait suffire à toute la besogne, alors qu'aucun homme éminent ne voulait prendre la moindre initiative au sénat et que l'on négligeait les mesures les plus urgentes. Il semble qu'on n'ait même pas pensé à annoncer officiellement à tous les gouverneurs la mort de César et le changement de gouvernements. Seul le bruit de l'invasion des Gètes en Macédoine parut un instant inquiéter le sénat. Ne pouvant, dans de telles difficultés, laisser les légions sous le commandement d'un propréteur, le sénat décida d'envoyer une commission en Macédoine pour étudier la situation, et il mit, en attendant, l'armée destinée par César à la campagne de Perse, sous le commandement du consul Antoine, qui devait, l'année suivante, être proconsul en Macédoine6. De cette façon si l'invasion des Gètes se produisait, le consul aurait pu immédiatement pourvoir à la défense.

où Antoine proposa le sen. cons. sur la dictature, c'est-à-dire au moment où couraient les autres bruits inquiétants rapportés par Cicéron.

- 1 CICÉRON, A., XIV, V, 1.
- 2 CICÉRON, F., XI, XXVIII, 7.
- 3 Il me parait vraisemblable que les décrets qu'Antoine rendit à ce sujet dans la seconde moitié d'avril aient été précédés de pourparlers qui durent être faits à ce moment-là.
- **4** CICÉRON, A., XIV, XIII A., 1 ; lettre d'Antoine où celui-ci fait allusion aux nombreuses occupations qui l'empêchent de voir Cicéron.
- 5 Voy. CICÉRON, F., X, XXXI, 4.
- **6** APPIEN, *B. C*, III, 25, que confirme en partie une affirmation contenue dans le pseudo-discours de Calénus dans DION, XLVI, 24. J'accepte la version d'Appien, d'après qui ce sénatus-consulte fut fait à ce moment-là (c'est-à-dire peu après le sénatus-consulte sur la dictature) : il me parait impossible, en effet, qu'il y ait un rapport, comme l'ont voulu beaucoup d'historiens, entre les bruits que l'on faisait courir sur les Gètes et la loi qui donnait la Gaule à Antoine. Antoine aurait alors travaillé contre lui-même, car la peur d'une invasion des Gètes en Macédoine aurait été un argument excellent pour les adversaires de la loi sur les Gaules. Comment pourrait-on retirer les légions de la

On ne tarda quère cependant à se fatiquer de cette pénible incertitude ; et vers la fin de mars Antoine commença à voir les deux partis se dissoudre autour de lui. Un grand nombre de conjurés s'enfuirent de Rome les uns après les autres. Decimus Brutus et Tullius Cimber partirent pour leurs provinces1, heureux d'avoir un bon prétexte pour quitter Rome. Dès les premiers jours d'avril, beaucoup de sénateurs se rendirent dans leurs villas du Latium et sur le golfe de Naples ; le 6 ou le 7 le personnage le plus considérable du sénat. Cicéron, partit lui aussi pour Pouzzoles. Il ne devait y avoir cette fois, comme tout le monde s'y attendait, aucune réaction conservatrice contre les désordres. Depuis la guerre civile dans laquelle il avait perdu tant d'hommes, tant de richesses et, ce qui est le plus précieux des biens, la confiance en soi, le parti conservateur n'avait plus de force. Mais le parti césarien lui-même n'était pas moins atteint, car il était réduit maintenant à une bande de révoltés et de vétérans forcenés qui, sans chefs et sans trop savoir ce qu'ils voulaient, mettaient le trouble dans Rome. Tant-il est vrai que César n'avait rien pu fonder de vraiment durable, et qu'en disparaissant il laissait l'État comme une grande ruine suspendue au-dessus d'un abîme. Pour comble de malheur, au milieu de ces désordres, le 8 ou le 9, le petit peuple en révolte finit par trouver un chef. Ce fut Érophile, le faux neveu de Marius que César avait banni. César tué, il était aussitôt revenu à Rome ; il avait élevé un autel à l'endroit où César avait été brûlé, et ayant réuni autour de lui une poignée d'aventuriers, il allait d'un quartier à l'autre dans Rome, en réclamant la vengeance du dictateur et en poussant le petit peuple à tuer Brutus et Cassius2. L'agitation se propagea avec une telle violence, que Brutus et Cassius, après avoir fortifié leur maison, se fatiguèrent à la fin de vivre toujours comme dans une prison, avec l'appréhension constante d'être assaillis, et se décidèrent à quitter Rome, si du moins Antoine promettait à Brutus de lui faire obtenir le congé nécessaire. En qualité de préteur urbain il ne pouvait quitter la ville pour plus de dix jours sans y être autorisé par le sénat. Ils firent donc appeler Antoine, qui se montra bien disposé à l'égard des chefs de la conjuration et promit de leur donner satisfaction3; mais avant de guitter Rome ils voulurent faire encore une tentative pour ramener à eux les plus violents des révoltés, les vétérans, et dans un édit ils promirent aux colons de César de les libérer de l'obligation où ils étaient de ne pas vendre avant vingt ans les terres qui leur avaient été accordées4. C'était là jeter un peu d'eau sur un torrent de lave. L'admiration populaire pour César s'exaltait et dégénérait en un véritable fanatisme religieux. Il y avait dans le petit peuple de Rome de nombreux Orientaux habitués à adorer les rois comme des dieux ; mais à ce moment de folie leur singulière superstition gagna mêmes les Romains, si bien que tous les jours on venait en foule à l'autel apporter des vœux, faire des sacrifices, régler

Macédoine, si les Gètes étaient sur le point de l'envahir ? Ceci se fit donc à un moment où Antoine ne pensait pas encore aux Gaules.

¹ APPIEN, B. C., III, 2 qu'il faut cependant rectifier par CICÉRON, A., XIV, x, 1, qui montre que Trébonius partit un peu plus tard, en même temps que Brutus et Cassius. La nouvelle que Decimus Brutus était arrivé auprès de ses légions était déjà connue à Rome le 19 avril. — Voy. CICÉRON, A., XIV, XIII, 2.

² CICÉRON, A., XIV, VI, 1; TITE-LIVE, Per., 116; APPIEN, B. C., III, 2.

³ CICÉRON, A., XIV, VI, 1: Antonii conloquium cum heroibus nostris pro re nata non incommodum. Fut-il question dans cet entretien de l'autorisation à demander au sénat ? C'est une supposition rendue vraisemblable par ce fait qu'Antoine, comme nous le verrons, fit à peu de temps de là accorder cette autorisation.

⁴ APPIEN, *B. G.*, III, 2.

des litiges en jurant par César1, et César devenait ainsi un dieu protecteur pour les pauvres et pour les misérables. Le désordre s'accrut à un tel point, la situation devint si dangereuse, qu'au bout de quatre ou cinq jours, le 11 ou le 12 avril probablement2, Antoine, redoutant de voir les choses prendre une tournure encore plus fâcheuse, fit saisir et mettre à mort Érophile.

¹ SUÉTONE, César, 85.

² TITE-LIVE, *Per.*, 116; APPIEN, *B. C.*, III, 3; CICÉRON, *Phil.*, I, II, 5. — Voici comment s'établit la date du 12. D'après CICÉRON, *A.*, XIV, VIII, 4, Cicéron reçut à Sinuessa, le 15, une lettre d'Atticus où celui-ci lui apprenait la mort du faux Marius, sans cependant lui parler encore du départ de Rome de Brutus et de Cassius, dont Atticus n'informa Cicéron que dans une des lettres suivantes. Voy. CICÉRON, *A.*, XIV, x, 1. Brutus et Cassius quittèrent donc Rome après que le faux Marius eut été mis à mort, c'est-à-dire au moins un jour après, puisque Atticus eut le temps d'écrire, entre la lettre à laquelle Cicéron répond dans sa huitième et celle à laquelle il répond dans sa dixième, une autre lettre à laquelle il répond dans sa neuvième. On voit d'autre part (CICÉRON, *A.*, XIV, VII, 1), que par d'autres voies, le 15 au matin, Cicéron avait appris que Brutus et Cassius avaient déjà été vus à Lanuvium, ce qui signifie qu'ils devaient être partis de Rome, le 12 ou le 13. Voyez RUETE, *Die Correspondenz Ciceros in den Iahren 44 und 43*, Marburg, 1883, p. 18. Érophile fut donc mis à mort le 11 ou le 12. La date du 14 avril, supposée par LANGE, *Römische Alterthümer*, Berlin, 1871, III, 483, est trop tardive.

CHAPITRE III. — DISSOLUTION UNIVERSELLE.

Les conservateurs louèrent fort la sévérité d'Antoine1, qui fut félicité par Brutus2. Mais ce fut un répit de peu de durée. Le petit peuple s'agita encore davantage et fit des démonstrations contre le meurtrier d'Érophile ; il incendia jusqu'à la boutique d'un statuaire, où l'on changeait la tête des statues de César. Antoine dut en venir à de nouvelles riqueurs : il fit crucifier les esclaves et précipiter de la roche Tarpéienne les affranchis qu'il surprit dans ces violences3. Mais ce fut inutile : le jour suivant, le 13 avril, Brutus et Cassius, fatigués de vivre dans une crainte continuelle, et énervés par l'inertie et la solitude à laquelle ils étaient condamnés, sortirent de Rome pour se rendre à Lanuvium. Antoine, en voyant croître les troubles dans Rome, se rapprocha encore davantage des conservateurs : il proposa d'accorder à Brutus la permission de rester plus de dix jours en dehors de Rome4 ; il proposa aussi que l'on chargeât Lépide de négocier la paix avec Sextus Pompée, qui était encore puissant en Espagne avec ses sept légions, et de lui offrir de rentrer à Romes; il donna une autre satisfaction au parti conservateur, en faisant suspendre par un sénatus-consulte l'élection populaire du pontifex maximus6. Et là-dessus le collège des pontifes reconnut Lépide comme grand pontife. Malgré cela, quand Brutus et Cassius furent partis, l'exode des grands se changea en fuite précipitée : l'un après l'autre les conjurés qui restaient encore se mirent à l'abri ; Trébonius se décida à partir pour sa province, mais sans rien dire, en homme privé, redoutant quelque acte de violence de la part du petit peuple7. Cléopâtre s'enfuit aussi de Rome ; et Lépide, quand il eut été élu *pontifex maximus*, prit la route de la Narbonnaise. Antoine restait presque seul à Rome, dans cette sorte de cratère, qui fumait, grondait, tressaillait, et semblait prêt à une épouvantable éruption.

Combien les choses avaient changé, et de quelle façon imprévue, pendant ce mois, depuis les Ides de mars ! On avait pensé réconcilier les partis et reconstituer un gouvernement républicain raisonnable : au lieu de cela, ce n'était partout que défiance et désorganisation. Pour un instant cependant, après les

¹ APPIEN, *B. C.*, III, 3.

² CICÉRON, A., XIV, VIII, 1.

³ APPIEN, *B. C.*, III, 3.

⁴ CICÉRON, *Phil.*, II, XIII, 31 : il semble résulter de ce passage que cette autorisation fut donnée avant les jeux apollinaires, c'est-à-dire avant juillet, puisque t'énumération des faveurs accordées par Antoine à Brutus suit évidemment l'ordre chronologique. Il me parait vraisemblable qu'elle ait été donnée à ce moment-là parce qu'on ne reprocha jamais à Brutus de s'être absenté illégalement.

⁵ APPIEN, *B. C.*, III, 4 ; la décision au sujet de la flotte fut cependant, comme nous le verrons, prise plus tard qu'il ne le dit.

⁶ DION, XLIV, 53, nous fait vaguement conjecturer que l'élection eut lieu à ce moment-là, mais il ne nous renseigne en rien sur la façon dont elle fut faite. Je ne crois pas, comme le suppose Lange, qu'Antoine ait proposé au peuple une *lex*. Évidemment il ne voulait pas faire élire par les comices le *pontifex maximum*, car il n'avait pas confiance dans les dispositions du peuple : pouvait-il se fier à lui pour faire approuver une loi aussi réactionnaire que celle-là ? En outre, si la suspension de l'élection populaire avait été approuvée par une loi, on n'aurait pas pu dans la suite prétendre que ce pontificat de Lépide était illégitime. Voy. *Mon. Anc*. (Gr.) 6, 1-2. C'est pour ces raisons que je suppose qu'il y eut un sénatus-consulte.

⁷ CICÉRON, XIV, X, 1; APPIEN, B. C., III, 6.

troubles et les émeutes qui duraient depuis un mois, cette désorganisation put donner à tout le monde l'illusion d'un apaisement, et faire croire que le calme allait revenir. Les conservateurs qui s'enfuyaient avaient certainement éprouvé, à peine sortis de Rome, le bien-être que l'on ressent quand, après avoir été dans une chaleur accablante, on arrive au sommet d'un pic où l'on respire un air frais et limpide. Bans les petites villes italiennes, comme Lanuvium, la plèbe des artisans était peu nombreuse, et n'avait ni collegia, ni chefs, ni cette audace turbulente que donnaient à celle de Rome le nombre et la puissance ; les propriétaires aisés et les marchands riches, il étaient au contraire presque tous, à ce moment surtout où l'on redoutait une révolution à Rome, favorables au parti de l'ordre, c'est-à-dire aux conservateurs et aux conjurés1. Ces derniers, après la haine violente à laquelle ils avaient été en butte à Rome, retrouvaient donc dans ces villes le respect et l'admiration qu'ils ambitionnaient ; et ils se laissaient facilement aller à l'illusion que le danger était passé. Brutus et Cassius euxmêmes ne déployaient pas une grande activité ; ils s'étaient arrêtés à Lanuvium et de là ils se bornaient à lancer un appel, dans tous les municipes du Latium, aux jeunes gens der familles qui avaient avec eux des liens de parenté, d'amitié ou de clientèle, en les invitant à former ensemble une sorte de garde avec laquelle ils pourraient rentrer dans Rome2. Trébonius, Decimus Brutus, Tullius Cimber étaient en voyage ; les autres conjurés et conservateurs éminents, dispersés dans les villas et les petites villes, ne faisaient plus rien, ils n'écrivaient même pas. A Rome aussi le peuple, peu à peu, se calmait, n'ayant plus personne à persécuter ou à menacer. Le seul qui s'agitait et se remuait encore était le vieux Cicéron, qui, recevant partout des hommages, était arrivé, après un voyage agréable de huit jours, dans ses domaines de Cumes et de Pouzzoles, où il avait trouvé de nombreux membres de la haute société de Rome, et presque tous les chefs du parti de César, Balbus, Hirtius et Pansa3. Mais il ne pouvait cependant pas bien goûter le beau soleil, le ciel pur, les premières fleurs du golfe, car il était en proie à une agitation extraordinaire qui, à son âge — il avait alors soixante-deux ans, — lui donnait tout l'enthousiasme et toute l'exagération d'un jeune homme sans expérience. Toujours actif, il recevait et expédiait un grand nombre de lettres, faisait des visites, accueillait ses amis et ses admirateurs, écrivait à la hâte un livre sur la Divination et un autre sur la Gloire; il lisait des livres grecs et en commandait à Rome ; il prenait des notes, s'occupait de ses affaires privées, méditait un grand traité sur le Devoir, qui, dans un cadre de doctrines grecques, présenterait une théorie sur le relèvement moral et politique de la République ; il discutait avec tout le monde, dans les conversations privées, dans les lettres, sur la situation politique. Maintenant qu'il était loin des vétérans, il devenait un conservateur furieux, intransigeant, fanatique, qui, tout en usant encore de prudence en public, disait toute sa pensée dans ses lettres et dans ses discours. Il regrettait de n'avoir pas été invité à ce qu'il appelait d'une façon sauvage le magnifique banquet des Ides de mars ; il qualifiait toujours Brutus et Cassius, à la manière grecque, de héros4 ; il

¹ Voy. CICÉRON, A., XIV, VI, 2. JULLIAN, Les transformations politiques de l'Italie, p. 11-13, a démontré, en citant de nombreux faits, que les classes aisées en Italie se sont montrées, pendant cette crise, favorables aux conjurés.

² Un passage de Cicéron, A., XIV, XVIII, 4, fait voir que dans la première moitié de mai les amis des conjurés espéraient encore que Brutus et Cassius seraient de retour à Rome pour le 1er juin.

³ CICÉRON, A., XIV, XI, 2; F., IX, XIV, 1.

⁴ CICÉRON, A., XIV, IV, 2; XIV, VI, 1.

aurait voulu pouvoir exterminer tout le petit peuple turbulent de Rome ; il voyait partout des césariens en embuscade pour de nouveaux carnages et de nouvelles rapines1; il soupçonnait Antoine de jouer un double jeu et le qualifiait de joueur échevelé2 ; il se plaignait que le meurtre de César n'eût servi à rien. Ne continuait-on pas à obéir aux volontés du dictateur ? Enfin il ne cessait de répéter qu'il fallait avoir des armes et de l'argent ; il disait que la république allait à sa perte avec des magistrats aussi indolents, avec tous ces vétérans insurgés, avec tant de césariens dans les charges de l'État3; il enrageait de voir les nouveaux propriétaires qui avaient acheté les biens de ses amis ou les centurions de César qui s'étaient enrichis4 ; il s'indignait du demi-exil de Brutus et de Cassius5; et, chose incroyable, il allait jusqu'à s'irriter des héritages que lui laissaient des césariens6. De temps en temps, dégoûté et découragé, il songeait à chercher un refuge en Grèce7. Mais il suffisait d'un rien, de la moindre nouvelle, du moindre incident pour changer son humeur, et pour lui faire voir l'avenir plus riant ; alors tout allait pour le mieux ; les légions ne s'insurgeaient plus ; la Gaule ne se révoltait pas8 ; Antoine était un ivrogne inoffensif9. Mais au fond Cicéron ne faisait que parler et écrire ; et ses boutades, ses invectives, ses ; exagérations ne sortaient pas du petit cercle de ses intimes, ne contribuaient point à rallumer le feu des haines civiles. Un observateur superficiel aurait pu croire que la situation s'améliorait. Au contraire, ce calme apparent ne faisait que préparer un changement décisif dans la politique d'Antoine. Il n'est pas téméraire de supposer que déjà, pendant les continuelles oscillations qui s'étaient produites depuis la mort de César, Antoine ne se soit avisé que ni l'un ni l'autre parti n'étaient plus en état de gouverner la République : mais quand il se trouva à la tète d'un gouvernement mutilé, auquel manquaient tant de magistrats et iusqu'au préteur urbain, avec les hommes de son parti aux bains de mer et un collègue qui n'osait plus paraître en public, avec un sénat incertain, hésitant, et dont le printemps et la peur éclaircissaient les rangs tous les jours ; quand il se vit en somme le maître de la république abandonnée par tous, il se décida enfin à faire brusquement une nouvelle volte-face, plus audacieuse que les nombreuses manœuvres par lesquelles, le mois précédent, il s'était arrangé pour se trouver toujours du côté des plus forts. Deux personnes restées jusque-là dans l'ombre, semblent s'être appliquées cette fois à vaincre ses dernières hésitations : sa femme Fulvie et son frère Lucius. Il est arrivé fréquemment à des personnages historiques plus grands même qu'Antoine de demeurer hésitants au moment de tenter le coup suprême dont dépendait leur fortune future et de ne s'y être résolus que parce qu'ils y ont été poussés par des personnes plus obscures, moins intelligentes, qui, étant moins connues, se rendant moins bien compte des dangers, avaient au moment critique conservé du sang-froid et du courage. C'est ce qui arriva alors à Antoine. Lucius semble avoir été un jeune homme d'un caractère très analogue à celui de son frère, plein d'audace et d'ambition, mais que son manque d'expérience rendait moins

¹ CICÉRON, A., XIV, IV, 1; XIV, XIII, 2.

² CICÉRON, A., XIV, v, 1 : ab aleatore φυρμός πολύς.

³ CICÉRON, A., XIV, IV, 2; XIV, V, 2; XIV, X, 1; XIV, XII, 1.

⁴ CICÉRON, A., XIV, VI, 1; XIV, X, 2.

⁵ CICÉRON, *A.*, XIV, x, 1.

⁶ CICÉRON, A., XIV, III, 2; XIV, XIV, 5.

⁷ CICÉRON, A., XIV, XIII, 4.

⁸ CICÉRON, *A*., XIV, IX, 3.

⁹ CICÉRON, *A*., XIV, III, 2.

réfléchi. Fulvie, au contraire, était une de ces femmes ambitieuses chez qui la passion virile du pouvoir semble abolir toutes les vertus de leur sexe et en accroître tous les défauts. Opiniâtre, intrigante, avide, cruelle, autoritaire et téméraire, elle avait d'abord été la femme de Clodius, puis celle de Curion, devenant, avec son caractère et à cette école, une sorte de muse de la révolution : puis elle avait épousé Antoine, comme si sa destinée eût été d'avoir tour à tour pour maris tous les grands agitateurs de Rome ; et elle avait bientôt pris sur Antoine le pouvoir que les femmes de son espèce exercent toujours sur les hommes violents, inégaux et sensuels. Il n'est donc pas surprenant qu'au milieu de ces troubles un peu de l'âme de Clodius se soit réveillée en elle et que, d'accord avec Lucius, elle se soit mise à exciter Antoine, ne voulant pas qu'il laissât échapper cette occasion de conquérir dans l'État une place à part et très élevée, comme l'avait fait César en 59. Érophile, simplement parce qu'il avait flatté cet ardent désir de venger César qui agitait les vétérans et le peuple, avait bien pu accomplir ce que tout le monde considérait comme impossible un mois auparavant, chasser de Rome en peu de jours le parti conservateur au moment où tout le monde le croyait de nouveau maître assuré de la République après les Ides de mars. Un homme comme Antoine ne pourrait-il pas réussir dans l'entreprise plus facile de réintroduire dans la république ceux qui l'occupaient auparavant ? N'avait-il pas encore la chance qu'un de ses frères, Caïus, fût préteur ; et l'autre, Lucius, tribun ? Il n'était certes plus possible, comme l'avait fait César, de se servir pour dominer la république des sociétés d'artisans : elles étaient maintenant trop déchues ; mais les vétérans pouvaient lui prêter un appui beaucoup plus sérieux. Ils étaient nombreux, résolus, exaspérés contre les meurtriers de leur général ; ils craignaient de perdre leurs récompenses ; c'est à eux qu'étaient dus en grande partie les troubles du mois précédent et en conséquence la déroute du parti conservateur. En prenant l'attitude d'un continuateur de César et au besoin d'un vengeur, Antoine serait sûr de les avoir tous avec lui. Il est vrai que Rome n'était pas tout l'empire, et qu'il ne suffisait pas d'être maître de la métropole pour avoir les provinces en son pouvoir. Mais des bruits commençaient à courir, bien faits pour effrayer les conservateurs et pour encourager Antoine et ses conseillers. On disait que les armées des provinces, furieuses de la mort de César, étaient toutes sur le point de se révolter. Bientôt, poussé par Fulvie, par Lucius, par ses propres ambitions et par les événements, Antoine se résolut, vers le milieu d'avril, sinon à changer ouvertement et entièrement de politique, à commencer une suite de manœuvres, confuses et contradictoires en apparence, mais qui s'expliquent au contraire très clairement, si l'on suppose qu'il se proposait, non pas de succéder à César dans la dictature presque monarchique des derniers temps, mais d'imiter dans la mesure du possible son premier consulat, et d'acquérir un pouvoir plus large et plus durable que le pouvoir ordinaire d'un consul. Il mit cependant à tout cela une certaine circonspection, qui prouve qu'il n'était pas aussi sûr du succès que ses conseillers et ne considérait pas les conservateurs comme définitivement perdus.

Entre le 15 et le 20 avril, les premiers signes du changement apparurent soudain aux conservateurs. Ce fut d'abord un discours adressé au peuple par le consul et où César était traité de très grand citoyen1; puis deux documents singuliers trouvés, disait-on, vers le 48, dans les papiers de César. L'un de ces documents

¹ CICÉRON, A., XIV, XI, 1; XV, XX, 2. Au sujet de ce discours, voyez GROEBE, App. à Drumann, I2, p. 417 et suiv.

accordait le droit de cité aux Siciliens, et l'autre restituait à Déjotarus les royaumes qui lui avaient été enlevés par César. Il n'était pas nécessaire d'avoir beaucoup de finesse pour penser que ces deux documents étaient faux. A qui Antoine prétendait-il faire croire que César eût voulu restituer à Déjotarus, fidèle ami de Pompée, ce qu'il lui avait enlevé ? Mais pour refaire ce que César avait fait pendant son premier consulat, il fallait beaucoup d'argent ; et pour s'en procurer Antoine avait fini par céder aux sollicitations de Fulvie et il avait fait falsifier les deux documents par Fabérius, le secrétaire de César, recevant en échange une grosse somme d'argent des Siciliens et des représentants du roi de Galatie. Ces derniers, à ce qu'il semble, lui donnèrent une syngraphæ, une traite, comme nous dirions aujourd'hui, de dix millions de sesterces1, sur le trésor du roi. Mais la fraude était si hardie, que Cicéron en fut hors de lui quand la nouvelle lui parvint à Pouzzoles2, et qu'à Rome les sénateurs décidèrent aussitôt que les papiers de César ne seraient plus interprétés par Antoine tout seul, mais par les deux consuls assistés d'une commission, et seulement à partir du 1er juin, quand le sénat reprendrait ses séances et pourrait ainsi surveiller journellement la commission3. On ne toucherait plus aux papiers de César pendant la période fériée. Cependant, sur le golfe de Naples où l'on était en villégiature, l'impression produite par ces nouvelles avait été un peu effacée par l'arrivée de Caïus Octavius, le fils adoptif de César, ce jeune homme qui n'avait pas encore dixneuf ans. Dès qu'il avait appris à Apollonie les événements des Ides de mars, il avait eu un instant l'idée de pousser à la révolte les légions de Macédoine ; puis, n'ayant pas osé le faire, il était parti pour l'Italie. Il avait débarqué à Lupiæ, où il avait appris ce qu'était le testament de César et qu'il était déclaré son fils adoptif ; il s'était aussitôt rendu à Brindes, d'où il se dirigeait vers Rome, accompagné de quelques jeunes amis que César avait envoyés avec lui à Apollonie, entre autres un certain Marcus Vipsanius Agrippa et un certain Quintus Salvidiénus, tous les deux d'origine obscure4. Tout le monde, naturellement, était curieux de voir l'héritier de César et de savoir quelles étaient ses intentions. En devenant le fils de César, il était par la tradition obligé à poursuivre en justice les meurtriers de son père : au contraire l'amnistie du 17 mars lui interdisait de le faire. Le jeune homme était-il disposé à accepter l'hérédité et le nom du dictateur ? Avaitil conscience des graves obligations que lui imposait l'amnistie ? Octave, arrivé à Naples le 18 avril, avait eu un entretien avec Balbus et lui avait déclaré qu'il acceptait l'héritage5; il était allé à Pouzzoles voir son beau-père Lucius Marcius

¹ CICÉRON, A., XIV, XII, 1; CICÉRON, Phil., II, XXXVII, 93, et suiv.

² CICÉRON, A., XIV, XII, 1.

³ CICÉRON, A., XVI, XVI, 11; CICÉRON, Phil., II, XXXIX, 100; DION, XLIV, 53. Je ne puis me résoudre à admettre avec GROERE, App. à Drumann, I2, p. 423, que ce sénatus-consulte eût déjà été rendu en mars. On n'en verrait pas le motif et on ne s'expliquerait pas que la commission dût commencer à fonctionner le 1er juin. On ne peut expliquer la chose qu'en admettant que la loi fut approuvée par le sénat dans les derniers jours qui précédèrent la période fériée, et qu'on essaya ainsi d'empêcher des abus très faciles pendant les vacances du sénat. Il me parait donc vraisemblable de placer le sénatus-consulte à cette époque et de le considérer comme une réaction contre les premiers abus d'Antoine.

⁴ NICOLAS DE DAMAS, 17-18 ; APPIEN, *B. C.*, III, IX, 11 ; DION, XLV, 3 ; VELLEIUS, II, 59. Ce que l'on dit des offres que lui auraient faites des légions de Macédoine pour le mettre à leur tète me paraît un récit exagéré à dessein pour montrer sa modération. Je trouve plus vraisemblable la version de SUÉTONE, *Auguste*, 8, selon laquelle Octave n'osa pas exciter les légions à la révolte : *consilium ut prœceps immaturumque omisit*.

⁵ CICÉRON, *A.*, XIV, x, 3.

Philippus et Cicéron, qu'il avait déjà vu quelquefois à Rome, et avec lequel il se montra très aimable1. Il évita de parler de l'amnistie ou il le fit de façon à n'offenser personne. Mais si le jeune homme n'avait pas produit une mauvaise impression à Cicéron, l'entourage qu'il s'était fait pendant son voyage lui en produisit une déplorable : c'était une bande de vétérans, de colons, d'affranchis de César, véritables ou improvisés, qui se montraient mécontents d'Antoine, parce qu'il ne vengeait pas le dictateur, qui l'engageaient à aller de l'avant et qui ne manquaient pas de lui donner en toute occasion le nom de César, comme si ce nom était déjà un objet d'adoration. En revanche, Cicéron et son beau-père se bornèrent à l'appeler Octave2; son beau-père lui conseilla même de ne pas accepter un héritage trop dangereux3. Cependant Octave ne s'était pas attardé sur le golfe de Naples et il avait poursuivi sa route vers Rome, laissant Cicéron à ses livres, à ses alternatives de bonne et de mauvaise humeur, et aux surprises qui lui venaient de Rome. Le 19 avril, Atticus lui avait envoyé une bonne nouvelle qui l'avait fort réjoui : Decimus Brutus, arrivé dans la Cisalpine, avait été reconnu sans difficulté général par les légions. Le bruit que les soldats allaient se révolter contre les conjurés était donc faux. Si Sextus Pompée ne faisait pas la paix, comme il l'espérait, les conservateurs pourraient disposer de deux armées puissantes4. Mais une autre surprise, bien différente, lui arriva en même temps: Antoine lui écrivait d'une façon très aimable pour lui demander de vouloir bien l'autoriser à mettre à exécution une mesure décidée par César, le rappel de l'exil de Sextus Clodius, le client de Clodius qui avait été condamné après les funérailles de celui-cis. En réalité, cette fois encore, Antoine avait cédé à Fulvie, qui désirait le pardon de l'ami de son premier mari ; mais il avait jugé bon d'écrire cette lettre pour ne pas offenser, pour une si petite affaire, le vieil et puissant ennemi de Clodius. Cicéron fut fort étonné d'être ainsi pris pour arbitre au sujet d'une mesure de César qui, si elle était réelle, n'avait plus qu'à être exécutée ; mais bien qu'il eût été facile de savoir par Hirtius, Balbus et Pansa que César n'avait jamais pensé à ce rappel6, il répondit gracieuse ment que la chose ne lui était pas désagréable. Cicéron non plus ne voulait pas se brouiller à la légère avec Antoine. En ce moment, Atticus se trouvait dans un grand embarras, car Cnéus Plancus, chargé par César de fonder une colonie à Buthrote, se mettait déjà en route ; il demandait à Cicéron d'intervenir auprès d'Antoine ; Cicéron ne pouvait manquer une aussi belle occasion d'obliger un homme qui lui avait rendu de si nombreux et si grands services. Il devait donc ménager le consul. Mais, vers le 27 avril, Atticus lui envoya des nouvelles plus graves : non seulement Antoine prenait de grosses sommes sur le trésor public déposé dans le temple d'Ops, en exhibant toujours de prétendus papiers du dictateur ; mais le bruit courait que le 1er juin, jour de la réouverture du sénat, il demanderait la

¹ CICÉRON, A., XIV, XI, 2; XIV, III, 2.

² CICÉRON, A., XIV, XII, 2; APPIEN, B. C., III, 12.

³ NICOLAS DE DAMAS, 18 ; SUÉTONE, *Auguste*, 8 ; APPIEN, *B. C.*, III, 13. Les lettres de Cicéron prouvent que Philippe était alors à Pouzzoles, et on peut en conclure que ces conseils furent donnés à Octave à Pouzzoles et non à Rome, comme le disent les écrivains. A Rome, Octave trouva sa mère.

⁴ CICÉRON, A., XIV, XIII, 2.

⁵ CICÉRON, *A*., XIV, 13.

⁶ CICÉRON, A., XIV, XIV, 2.

⁷ CICÉRON, *A*., XIV, 13 B.

Gaule cisalpine et la Gaule chevelue en échange de la Macédoine et la prolongation de son proconsulat et de celui de Dolabella1.

Cicéron déplora encore une fois que le meurtre de César restât ainsi sans résultat ; il se confirma dans son idée que sans armée et avec la seule force des fictions légales on ne pouvait arriver à rien ; il abandonna son projet d'aller en Grèce et il écrivit à Atticus qu'il serait à Rome le 1er juin, si Antoine toutefois n'y mettait pas d'empêchement2. Il pensait que celui-ci porterait sa demande au sénat. Antoine et Fulvie tramaient au contraire des projets bien différents. Si du vivant de César, la Macédoine pour deux ans aurait pu suffire comme province à Antoine, il ambitionnait maintenant, comme César dans son premier consulat, le commandement plus long d'une province plus vaste, et il avait jeté son dévolu sur ces provinces de la Gaule qui étaient autrefois échues à César et qu'il connaissait pour y avoir fait la guerre pendant tant d'années. Il voulait en d'autres termes, faire approuver, par le peuple une nouvelle lex Vatinia de provincia Caesaris. Mais il était nécessaire d'organiser auparavant d'une façon quelconque les vétérans, comme César avait organisé le peuple en 59, pour pouvoir se servir d'eux sûrement pour les élections et pour des coups de force ; il était aussi nécessaire d'en augmenter le nombre, parce que les vétérans venus d'eux-mêmes à Rome ne suffiraient pas ; il fallait soudoyer ces vétérans que César voulait emmener dans les colonies de l'Italie méridionale, surtout en Campanie, et qui attendaient les terres qu'on leur avait promises ; il fallait les faire venir à Rome, et leur donner, ainsi qu'à ceux qui étaient déjà à Rome, une sorte d'organisation militaire. Il se résolut donc à aller lui-même dans l'Italie méridionale ; et il partit en effet, probablement le 24 ou le 25 avril, dès la clôture de la session du sénat3.

Ce voyage étonna d'abord tout le monde et même Cicéron. Personne n'en devinait le but. Que pouvait bien machiner Antoine ? Ce ne pouvait être assurément rien de bon ni d'utile pour la république4. Atticus écrivait que désormais la sagesse ne comptait plus pour rien et que tout dépendait de la fortune5, bien que pour ses affaires il ne se fiât pas seulement à la fortune et cherchât à profiter du voyage d'Antoine, en écrivant à Cicéron d'aller au-devant du consul pour lui parler de cette fameuse affaire de Buthrote. Cependant, à peu de temps de là, tout le monde oublia Antoine et son voyage, quand Dolabella, profitant de l'absence de son collèque, sortit de sa retraite et se montra de nouveau, avec grand fracas. Le 26 probablement ou le 27 avril, il se rendit sur le forum avec une poignée d'hommes armés, il fit détruire le fameux autel construit par Érophile, il tua un grand nombre de séditieux, et donna l'endroit à repaver. Les conservateurs furent contents de la chose ; et Cicéron écrivit aussitôt une lettre emphatique de félicitations au merveilleux Dolabella, oubliant un instant que ce terrible homme avait, peu de temps auparavant, avec un faux document de César, volé une somme considérable dans le trésor de l'État6, et qu'il lui

¹ CICÉRON, A., XIV, XIV, 4-5.

² CICÉRON, A., XIV, XIV, 4-6.

³ Voy. GROEBE, App. à Drumann, G. R., I2, p. 427.

⁴ CICÉRON, A., XIV, XVII, 2.

⁵ CICÉRON, A., XIV, XVII, 1.

⁶ CICÉRON, A., XIV, xv, 2-3 (cette lettre commence par le § 2 et les mots o mirificum Dolabellam: le § 1er est évidemment un post-scriptum de la lettre précédente). — CICÉRON, A., XIV, xVII, A. C'est le 26 ou le 27 que Dolabella dut faire son coup de main, puisque Cicéron (A., XIV, xv, 4) en était déjà averti le 1er mai.

devait encore la portion de la dot de Tullie échue en janvier. Il écrivit aussi une lettre à Cassius, en disant, sans toutefois nommer ni attaquer Antoine, que les affaires publiques allaient mieux ; qu'il leur fallait reprendre courage et ne pas laisser à moitié l'entreprise que les Ides de mars n'avaient fait qu'ébaucher1. Mais tandis que Cicéron se réjouissait de ce petit succès, Antoine, avant de commencer le recrutement de ses vétérans, écrivait à Brutus et à Cassius pour les prier poliment mais résolument de cesser de recruter des amis, comme ils avaient commencé à le faire, pour revenir avec eux à Rome2. Antoine n'avait rien fait pour chasser de Rome Brutus et Cassius, et même, avant qu'il n'eût encore changé de politique, leur départ, le 13 avril, lui avait certainement causé de l'ennui, parce que sa responsabilité en était augmentée ; mais maintenant que leur absence favorisait ses nouveaux projets, il ne voulait pas qu'ils revinssent à Rome. Puis il se mit à envoyer des messages aux vétérans de Campanie, à les réunir, à les effrayer en leur disant que, s'ils n'y prenaient garde, les décisions de César seraient annulées3; il se déclarait, quant à lui, prêt à les seconder afin que toutes les promesses de César fussent tenues et, pour bien prouver son zèle, il s'occupa de l'établissement d'une nouvelle colonie à Casilinum, où César en avait déjà fondé une. Enfin à ceux à qui il ne pouvait donner aussitôt des terres en Campanie, Antoine offrait de l'argent, à la condition qu'ils vinssent avec lui à Rome, pour le seconder dans la défense des dispositions prises par César, mais en apportant avec eux leurs armes, en s'engageant à les tenir prêtes, et en acceptant que deux inspecteurs vinssent vérifier chaque mois s'ils tenaient leurs engagements4.

Brutus et Cassius avaient au contraire cédé aux exhortations du consul, en publiant un édit par lequel ils déclaraient congédier volontairement leurs amis5. En réalité ils n'avaient pas osé résister à Antoine, et continuer des recrutements qui se faisaient difficilement, car si la bourgeoisie italienne était républicaine et conservatrice, elle était surtout très indifférente. En outre, si Cassius était intelligent, résolu et énergique, son ami était plutôt fait pour l'étude que pour les révolutions ; nerveux et faible il gênait continuellement son compagnon ; il se décourageait et abandonnait les entreprises à peine commencées ; il allait

¹ CICÉRON, F., XII, 1, lettre écrite le 3 mai, comme l'a démontré RUETE, Die Correspondenz Ciceros in den Iahren 44 und 43, Marbourg, 1883, p. 20.

² CICÉRON, *F.*, XI, 2.

³ Dans le récit de ce qu'Antoine fit en Campanie, je laisse de côté toutes les accusations lancées par Cicéron dans la seconde philippique, accusations qui sont évidemment exagérées au point de rendre impossible, en l'absence de documents pour les contrôler, de conjecturer ce qu'elles peuvent contenir de vrai.

⁴ CICÉRON, A., XIV, XXI, 2 ; pour ce passage je me range à la correction de Lambin, qui me parait très heureuse : ut arma omnes haberent. La leçon ut rata omnes n'a pas de sens. La leçon proposée par SCHMIDT, Rh. Mus., LIII, p. 223, ut rata omnia haberent, me parait également impossible. Il est vraisemblable que les vétérans aient juré de faire observer toutes les mesures prises par César, mais il me paraît absurde qu'ils aient nommé deux commissaires pour inspecter tous les mois les papiers de César. Il n'était pas nécessaire d'exercer ainsi une surveillance continuelle sur les archives de César. Au contraire, avec arma le sens est très clair : Antoine voulait qu'à tout hasard les vétérans eussent leurs armes prêtes, mais comme il ne pouvait les amener à Rome qu'à titre d'hommes privés et sans le serment militaire, il jugea bon d'avoir les duumviri pour veiller à ce qu'ils tinssent bien leur engagement de se tenir prêts, avec leurs armes, à tout appel.

⁵ CICÉRON, *F.*, XI, II, 1. L'*edictum* dont il est question ici est certainement le même que celui dont parle Cicéron, *A.*, XIV, xx, 4.

demander conseil à tout le inonde et jusqu'à sa femme et à sa mère, à celle-ci tout spécialement, ce qui irritait beaucoup Cicéron qui se fiait très peu à Servilia, la vieille amie de César1. Brutus était à ce moment déjà si découragé qu'en réponse à une lettre qu'il avait écrite le 3 mai à Cassius, Cicéron en reçut une où Brutus lui disait qu'il voulait aller en exil2. Avec un tel collèque, l'énergie de Cassius ne pouvait plus servir à rien ; et le parti conservateur restait sans chef. La consternation fut d'autant plus grande pour les conservateurs vers le 7 ou le 8 mai3, après la joie brève que leur avait causée le coup de main de Dolabella, quand ils apprirent les menées d'Antoine en Campanie. S'il réunissait un aussi grand nombre de ces vétérans qui l'accusaient de ne pas se soucier assez de venger César et qui demandaient la mort de ses meurtriers, il fallait nécessairement qu'il voulût annuler l'amnistie. On fut pris à Rome, à cette nouvelle, d'une grande panique, qui gagna tout le Latium et alla jusqu'à Naples. Servius Sulpicius quitta Rome en disant à Atticus que la situation était maintenant désespérée. Cicéron fut effrayé, perdit courage, se reprit à penser à son voyage en Grèce, devint très prudent en écrivant ses lettres, qui pou--aient être ouvertes par des étrangers, et il ne fit plus que des allusions très vaques aux menées d'Antoine; mais il ne voulut pas le voir et il écrivit à Atticus qu'il n avait jamais pu le rencontrer4. La vieillesse me rend revêche. Tout me répugne. Heureusement que ma vie est finies, écrivait-il à Atticus. Dolabella répondait encore avec violence aux affreux discours de Lucius Antonius6 qui préparait Rome à la nouvelle politique de son frère ; mais il était seul. Les autres et surtout les césariens les plus éminents qui jusque-là avaient abandonné Antoine à lui-même, maintenant se rapprochaient de lui, en jouant un double jeu habile et qui indignait Cicéron. Pansa désapprouvait bien la conduite d'Antoine dans l'affaire de Déjotarus et de Sextus Clodius, mais il désapprouvait aussi Dolabella, qui avait ordonné de détruire l'autel de César7. Balbus, dès qu'il avait eu connaissance des enrôlements d'Antoine, était allé tout inquiet trouver Cicéron pour l'en informer, pour se plaindre de la haine si injuste que les conservateurs nourrissaient contre lui ; mais il n'avait pas voulu désapprouver Antoine, du moins aussi clairement que Cicéron l'aurait souhaités. Hirtius, redevenu ardent césarien, disait que tout cela était nécessaire, parce que si les conservateurs

¹ Voir. CICÉRON, A., XV, X, 1.

² CICÉRON, A., XIV, XIX, 1.

³ Le 3 mai, quand il écrivait la lettre à Cassius, *F*., XII, 1, Cicéron ne savait encore rien des recrutements d'Antoine, puisque dans l'énumération des malheurs de la république (voy. § 1er) il n'y fait pas allusion, pas même dans des phrases un peu vagues comme celles dont il se sert plus loin : *arma ad cœdem parantur*. Au contraire, dans *A*., XIV, 19, Cicéron dit que Brutus songe à partir en exil ; que, lui, il veut mourir ; qu'Atticus s'attend à la guerre civile (§ 1er) ; que Servius était effrayé et que *perterriti omnes sumus* (§ 4) ; dans *A*., XIV, 3, il dit que Servius est parti de Rome désespéré ; dans *A*., XIV, xVIII, 4, il dit que, quant à lui, il veut aller en Grèce. Cette épouvante était causée par les recrutements des vétérans, cela est certain ; ils étaient donc connus alors. La lettre 49 fut écrite vers le 8, et la dix-huitième vers le 9 mai. Voy. RUETE, *Die Correspondenz Ciceros*, p. 8.

⁴ Cicéron écrit très souvent (A., XIV, XVII, 2; XIV, XX, 2; XV, I, 2) à Atticus qu'il n'a pas pu aller à la rencontre d'Antoine, parce qu'il est parti trop tôt. On peut supposer qu'il avait là une vraie mauvaise volonté, qu'il cherche à dissimuler à son ami.

⁵ CICÉRON, A., XIV, XXI, 3.

⁶ CICÉRON, A., XIV, XX, 2.

⁷ CICÉRON, A., XIV, XIX, 2.

⁸ CICÉRON, A., XIV, XXI, 2.

étaient redevenus puissants, ils auraient annulé toutes les décisions de César1; il admettait que les recrutements faits par Antoine étaient dangereux pour la paix publique, mais qu'ils ne l'étaient pas plus que ceux de Brutus et de Cassius2. Cicéron ne cessait de s'en prendre à tout le monde, et il déclarait que la guerre civile était imminente ; mais en même temps il prêtait l'oreille à certains bruits inquiétants : les vétérans marchaient sur Rome pour relever l'autel renversé par Dolabella ; ils avaient, lui, les conjurés et tous les conservateurs éminents, à bien se garder de se rendre au sénat le 1er juin, s'ils ne voulaient pas y risquer leur vie3. Atticus allait jusqu'à lui écrire, le 48 mars, que pour sauver la République, il fallait proclamer le senatus-consultum ultimum et l'état de siège, comme on avait fait en 49 avant la guerre civile4.

Cependant Antoine, revenait à Rome, le 19 ou le 20 mais, amenant avec lui une dernière bande de vétérans outre les milliers qu'il y avait envoyés à l'avance6. Mais à Rome il trouva Caïus Octavius déjà à l'œuvre et qui l'attendait.

¹ CICÉRON, A., XIV, XXII, 1 ; le *meus discipulus* est certainement Hirtius, comme cela résulte de CICÉRON, F., IX, XVI, 7.

² CICÉRON, A., XV, I, 3.

³ CICÉRON, A., XIV, XXII, 2.

⁴ CICÉRON, A., XV, III, 1.

⁵ Le passage de CICÉRON, A., XV, III, 1 et 2, fait voir qu'Atticus lui envoya deux lettres, l'une le 18 et l'autre le 21 mai. Dans la première il n'était pas question d'Antoine ; il en était question dans la seconde, comme on peut le voir par la réponse laconique. Atticus disait de quelle façon Antoine avait été accueilli par l'opinion publique à son retour (Antonio, quoniam male est, volo pejus esse). Le passage de CICÉRON, A., XV, IV, 1, montre qu'Atticus lui écrivit le 22 et le 23 mai, en lui racontant ce qu'Antoine faisait et machinait à Rome. On est amené ainsi à conjecturer qu'Antoine revint à Rome le 19 ou le 20.

⁶ Agmine quadrato, dit CICÉRON, Phil., II, XLII, 108, avec son exagération ordinaire.

CHAPITRE IV. — LE FILS DE CÉSAR.

Caïus Octavius n'avait pas encore dix-neuf ans. Dans quelle mesure les renseignements fragmentaires qui nous sont parvenus sur son caractère et ses mœurs à cette époque sont-ils exacts ? Il est malaisé de le dire. Mais ses faits et gestes nous portent à supposer que ce protégé de César n'était pas seulement un jeune homme d'une intelligence vive, niais aussi un de ces vἑἀτεροι, comme les appelait Cicéron qui les détestait tant, un de ces jeunes gens qui affectaient en toutes choses le mépris des vieilles traditions latines et l'admiration de toutes les choses étrangères. Choyé par l'homme le plus puissant de Rome, mis au nombre des patriciens, revêtu de charges honorifiques et même fait magister equitum à cet âge, le jeune homme devait avoir conçu de grandes ambitions et s'être habitué à considérer comme faciles et sans importance bien des choses dont le temps et l'expérience seuls devaient lui apprendre la difficulté et la valeur.

Octave était arrivé juste à temps à Rome. Les conjurés avaient fui, les sénateurs les plus en vue étaient partis, le sénat était en vacances, le parti conservateur avait pour ainsi dire disparu, les vétérans et la plèbe, satisfaits de leur victoire et un peu tranquillisés, étaient les maîtres de Rome. Survenant à ce court moment de satisfaction et de tranquillité, le fils de César avait été accueilli avec joie par tous ceux qui avaient fait des manifestations contre les conjurés, par les deux frères d'Antoine qui cherchaient à se faire bien voir par les vétérans et par la plèbe, par le peuple qui depuis quelque temps déjà attendait l'héritier du dictateur, celui qui devait payer à chacun les trois cents sesterces légués par César. On allait donc enfin avoir l'argent. Les conseils que lui avait donnés son beau-père, et que sa mère à Rome lui avait répétés, n'avaient pas ébranlé la résolution d'Octave1; sans perdre de temps, il s'était aussitôt montré partout comme étant le fils de César ; il était allé un matin avec une grande suite d'amis auprès du préteur Caïus Antonius pour déclarer qu'il acceptait l'héritage et l'adoption 2 ; et, sans attendre que les formalités de l'adoption fussent remplies, il avait pris le nom de Caïus Julius Cæsar Octavianus — nous continuerons à l'appeler Octave pour éviter toute confusion entre lui et son père adoptif — et il avait voulu parler au peuple. Il n'était pas magistrat, mais, comme il devait payer trois cents sesterces à tous les plébéiens, Lucius Antonius avait consenti volontiers, comme tribun, à le présenter au peuple. Et Octave avait fait un discours dans lequel, sans faire aucune allusion à l'amnistie, il exaltait la mémoire du dictateur et déclarait qu'il paierait sans tarder le legs de César, qu'il s'occuperait immédiatement de préparer pour le mois de juillet les jeux en l'honneur des victoires de César, comme c'était son devoir, à titre de membre du collège chargé de les célébrer3. Le silence sur l'amnistie semble avoir déplu à Atticus et à Cicéron4. Mais le discours, au contraire, avait plu beaucoup au petit peuple. Les trois cents sesterces allaient donc enfin être distribués Mais il fallait

¹ APPIEN, B. C., III, 13; SUÉTONE, Auguste, 8; DION, XLV, 3.

² APPIEN, B. C., III, 14.

³ DION, XLV, 6 ; il se trompe cependant en donnant le nom du tribun, et il fait une confusion avec des événements qui se sont passés plus tard comme nous le verrons. Le tribun qui présenta Octave fut Lucius Antonius, comme le prouve un passage de CICÉRON, A., XIV, xx, 5.

⁴ CICÉRON, A., XV, II, 3.

pour les payer de l'argent comptant. Octave avait lui-même de la fortune, — son grand-père nous l'avons vu, avait été un riche usurier de Velletri, — et le testament de César le faisait entrer en possession des trois quarts de l'immense fortune que le dictateur avait accumulée pendant les dernières années, grâce aux dépouilles des guerres civiles, et qui comprenait probablement un grand nombre de maisons à Rome, de vastes terres en Italie, et, propriété plus précieuse, de très nombreux esclaves et affranchis, car les droits que le patron avait sur eux passaient à l'héritier. Comme argent comptant, César n'avait cependant laissé que les cent millions de sesterces que Calpurnie avait remis à Antoine. Octave était donc obligé d'attendre le retour d'Antoine et de lui demander son argent.

Mais le joyeux accueil fait à Octave ne pouvait durer très longtemps. Si la lutte entre les conservateurs et le parti populaire s'était un peu calmée après la fuite des conjurés, les soupçons et les rancunes, que les récents tumultes avaient avivés encore, devaient bientôt la rallumer. L'arrivée des vétérans en grand nombre, le passage de tant de litières chargées d'armes1, les dilapidations des fonds de l'ærarium, changeaient en une aversion chaque fois plus amère et violente les bons sentiments que les conservateurs avaient d'abord eus pour Antoine, après le 17 mars2. D'autres, au contraire, surtout les nombreux parents et clients des conjurés, s'irritaient contre Octave à cause de ses premières menées, redoutaient qu'il ne voulût pas respecter l'amnistie. Ainsi, même pendant ces jours de tranquillité relative, les incidents se multipliaient à chaque instant. Un jour que Dolabella se montra au théâtre après la destruction de l'autel, il fut salué par les ovations enthousiastes de la partie la plus distinguée du public3; et un autre jour où Octave — à ce qu'il semble, aux jeux que l'édile Critonius donnait avec un retard de plus d'un mois, à cause des désordres du mois d'avril — voulut apporter le siège doré de César, il en fut empêché par quelques tribuns, aux applaudissements des sénateurs et des chevaliers4. En somme, la situation était tellement tendue, que si des relâchements passagers étaient possibles, on ne pourrait espérer un apaisement définitif. L'oligarchie qui était maîtresse de la grande république se composait de deux groupes ennemis, dont l'un était mécontent de la part qui lui était échue, dans le partage du butin, et dont l'autre était inquiet de voir les mécontents convoiter sans cesse la leur ; et tous les deux étaient soupçonneux, disposés à la violence et retenus

-

¹ CICÉRON, Phil., II, XLII, 108: Sentorum lecticas portari videmus.

² CICÉRON, A., XV, III, 2, répondant à une lettre d'Atticus du 21 mai, qui l'informait du retour d'Antoine dit : Antonio quam est (ou, comme on a corrigé, male quoniam est) volo pejus esse. Il me semble que ces mots font allusion à cette mauvaise disposition du public à son égard, dont Atticus lui avait parlé dans une lettre.

³ CICÉRON, Phil., I, XII, 30.

⁴ Du passage de CICÉRON, A., XV, III, 2 (de sella Cæsaris bene tribuni...) on peut conclure que dans la troisième décade de mai, avant qu'Antoine fût revenu, ou dès son retour et avant qu'ait commencé le litige avec Octave, il y eut un incident à propos du siège de César avec certains tribuns du peuple. C'est à cela que fait allusion APPIEN, III, 28, en parlant des jeux de Critonius en l'honneur de Cérès ? Cela ne me parait pas invraisemblable, bien que ces jeux aient dû être célébrés entre le 12 et le 19 avril (C. I. L., I2, p. 315); mais il est plus que probable qu'ils furent reportés, cette année-là à plus tard, à cause des désordres qui troublèrent Rome au mois d'avril. Il faut alors corriger le récit d'Appien avec Cicéron et admettre qu'Antoine n'y prit pas part, et que ce ne fut pas Critonius, mais, comme le dit Cicéron, certains tribuns du peuple qui firent opposition. La chose est vraisemblable, puisque Critonius était césarien. Les tribuns agirent seuls, poussés par les conservateurs. Appien a pu faire une confusion avec les incidents des Ludi Victoria Cæsaris, dont il sera question plus loin.

seulement par une peur réciproque, par une espèce de délire mutuel de la persécution qui les faisait s'accuser tour à tour et se considérer comme capables des projets les plus louches. Le premier groupe comprenait ce qui restait des tout petits propriétaires qui, en Apulie par exemple, travaillaient encore la terre de leurs propres bras, à la facon du légendaire Cincinnatus, derniers vestiges d'une époque disparue1; il comprenait les travailleurs libres de la campagne qu'on prenait à gages pour la vendange, pour la moisson ou pour les travaux malsains2, les paysans, les coloni ou petits fermiers qui cà et là cultivaient les terres d'autrui avec des baux assez semblables à ceux du métavage moderne3 : il comprenait le petit peuple misérable des capite censi, qui vivait à Rome et dans les petites villes de métiers, de petits commerces, de mendicité, et où les plus obscures victimes de la conquête romaine, les affranchis misérables de toute nationalité et de toute langue, se confondaient avec la plèbe des conquérants, celle qui avait apporté au parti de César la force des soldats et les troupes vénales des comices. L'autre groupe comprenait la véritable aristocratie des conquérants. Dans tous les pays soumis à Rome elle avait pris à bail les domaines publics ; elle avait acheté de vastes étendues de terrain dans les provinces ; elle avait prêté des capitaux considérables à des souverains, à des villes, à des hommes privés un peu partout ; elle occupait les charges de l'État et commandait dans les légions ; elle possédait la plus grande partie des terres d'Italie et les faisait cultiver par des esclaves ou par des colons. Il ne faudrait pas toutefois s'imaginer que toute cette oligarchie se composât de gens véritablement riches. Il y avait, avant tout, de nombreux degrés, dans cette oligarchie ; car de modestes propriétaires, des chevaliers et des marchands aisés qui vivaient dans les villes secondaires y coudoyaient les grands propriétaires qui faisaient partie du sénat et les très riches capitalistes qui étaient ou chevaliers comme Atticus, ou sénateurs comme Marcus Crassus, ou affranchis comme bon nombre de ces usuriers ignorés et opulents, qui savaient attendre à Rome, et dépouiller à leur tour ceux qui dépouillaient le monde. En outre, beaucoup d'entre eux, dans la hâte de gagner et de jouir, s'étaient laissés prendre dans ce filet de dettes et de créances qui enserrait toute l'Italie. Les grandes familles aristocratiques possédaient de vastes domaines ; mais, en général, elles manquaient d'argent, si bien que non seulement Octave, mais même Brutus, Cassius et leurs amis se trouvaient dans une grande pénurie de numéraire4 ; le capital était presque tout entre les mains d'un petit groupe de personnes ; on était au contraire très obéré et sur le point de succomber sous le poids des dettes dans une grande partie de l'ordre des chevaliers et des sénateurs, c'est-àdire dans cette classe de propriétaires, de marchands, d'hommes politiques et d'intellectuels qui, entre la ploutocratie et la noblesse d'une part, et le petit peuple pauvre d'une autre, aurait dû former ce qu'est aujourd'hui chez nous la bourgeoisie aisée. Le patrimoine de Cicéron est un document précieux sur les conditions économiques des classes supérieures de cette époque. Cicéron avait grossi sa fortune avec tous les moyens les moins illicites qui fussent alors ; il avait accepté les dons importants que lui faisaient les souverains, les villes étrangères, les clients qu'il avait défendus avec éloquence devant les tribunaux ; il avait contracté des mariages avec des femmes riches ; il avait fait de nombreux héritages que lui avaient laissés des amis et des admirateurs inconnus

¹ VARRON, R. R., I, XVII, 2; I, XXIX, 2.

² VARRON, *R. R.*, I, XVII, 2.

³ On trouve des allusions à ces colons dans CICÉRON, Pro. Cœc., 94 ; CÉSAR, B. C., I, 34.

⁴ CORNELIUS NEPOS, Att., 8.

; il avait aussi spéculé en achetant et en vendant des terrains et des constructions ; il avait prêté un peu d'argent, mais plutôt pour rendre service à des amis que pour faire un profit, et il s'en était fait prêter beaucoup par de véritables usuriers et par des amis, comme Atticus et Publius Sylla, qui n'exigeaient pas d'intérêts1. Il possédait donc un patrimoine considérable, composé de maisons à Rome, de domaines d'un bon rapport et de riches villas en Italie. Mais malgré cela il se trouvait pris dans un réseau de dettes et de créances où il ne savait plus se débrouiller lui-même, et où se débrouillait mal son néaligent comptable, l'esclave Érotès. Celui-ci lui avait naquère présenté un beau budget, d'après lequel le 45 avril, ses créances une fois recouvrées et ses dettes payées, il aurait dû y avoir un reliquat à son actif2; mais, soit que les créances ne fussent pas rentrées, soit que le comptable se fût trompé, Cicéron se trouvait alors tout à fait à court d'argent, avec de nombreuses dettes à payer, entre autres plusieurs échéances de la dot de Térentia, la pension de son fils qui étudiait à Athènes, une dette aux habitants d'Arpinum, qui lui redemandaient une somme qu'ils lui avaient prêtée autrefois, à une époque où la ville s'était trouvée avoir de l'argent disponible3. Dans de pareilles conditions, et contraints comme Cicéron à se creuser la tête pour trouver des expédients, mais sans les ressources que valaient à Cicéron son nom et ses amitiés, se trouvaient un grand nombre de gens en Italie, dans cette classe moyenne qui aurait dû sauver la république, en s'interposant entre les conservateurs intransigeants et la démagogie révolutionnaire, et qui au contraire était poussée par les événements vers une crise formidable ; désunie, découragée, diminuée, mécontente du présent, sans argent, sans courage, sans confiance dans l'avenir.

Le retour d'Antoine augmenta l'agitation. Dans dix jours on serait au 1er juin, et on était curieux de savoir quels étaient les vrais projets du consul pour la première séance du sénat. Les imaginations allaient leur train et l'on épiait les moindres gestes d'Antoine. Mais celui-ci, depuis son arrivée, semblait vouloir se soustraire à toute curiosité. Il ne se montrait plus en public qu'entouré de vétérans et d'une garde d'Arabes ituréens qu'il avait achetés sur le marché aux esclaves ; il faisait bien garder les portes de son palais et il n'admettait les étrangers qu'avec beaucoup de difficulté4. Quelles pouvaient être les raisons de tant de précautions ? L'incertitude était grande, mais au bout de

deux ou trois jours, un bruit très grave se répandit à Rome, et remplit d'effroi les conservateurs, les parents et les amis des conjurés : non seulement, disait-on, Antoine voulait avoir les Gaules, mais il voulait les avoir immédiatement, sans même attendre à l'année suivante ; il revenait à son projet du 16 mars d'enlever la province à Decimus Brutus, pour abattre ainsi le plus grand soutien du parti conservateurs ; malgré l'amnistie, disait-on encore, Lucius Antonius allait intenter un procès contre Decimus Brutus à cause de la mort de César, et

1 Voy. au sujet du patrimoine de Cicéron : LICHTENBERGER, *De Ciceronis re privata*, Paris, 1895 : *La fortune de Cicéron*, dans la *Revue internationale de Sociologie*, 1896, p. 90 et suiv.

² CICÉRON, *A.*, XV, XV, 3.

³ CICÉRON, A., XV, XV.

⁴ CICÉRON, A., XV, VIII, 1; aditus ad eum (Ant.) difficilior.

⁵ Un passage de Cicéron, A., XV, IV, 1, nous montre que le 23 mai Atticus lui avait écrit qu'il était bruit à Rome de cette intention : *Si quidem D. Bruto provincia eripitur*.

d'autres accuseraient Brutus et Cassius1. L'inquiétude des classes supérieures s'accentua : tout le monde oublia les menées d'Octave ; on se demanda si le danger n'était pas ailleurs, si Antoine, pour se rendre populaire, ne complotait pas contre l'amnistie du 17 mars, plus secrètement que le soi-disant fils de César. Il y avait néanmoins de l'exagération dans tous ces bruits, qui transformaient en projets bien arrêtés l'écho confus des discussions qui avaient lieu, depuis son retour, dans la maison du consul. Il est probable en effet que, enhardis par le succès du recrutement, Lucius et Fulvie incitaient alors Antoine à profiter du désordre dans lequel était le parti des grands, à déchirer l'amnistie, à faire passer en jugement les tyrannicides, à se poser ouvertement en vengeur de César, en lui démontrant que, quand il serait parvenu à disperser et à exiler tous les conjurés, il se trouverait, grâce à l'appui des vétérans, plus puissant que ne l'était César en 59 à la tête des collegia de Clodius. D'ailleurs le moment semblait excellent ; car Antoine disposait des légions de Macédoine que le sénat avait mises sous ses ordres, et il pourrait recruter autant de soldats qu'il voudrait parmi les vétérans de César, le jour où il les appellerait pour venger le général et défendre son œuvre, si les conservateurs osaient résister avec l'armée de Decimus Brutus. Mais si Fulvie et Lucius insistaient, Antoine hésitait beaucoup plus que le public ne croyait. Il redoutait encore trop les conservateurs ; il voyait un grand obstacle en Dolabella qui était son ennemi ; il savait que, parmi les tribuns du peuple, Lucius Cassius, Tiberius Cannutius et jusqu'à Carfulénus, un brave soldat de César, s'étaient déclarés contre lui2 ; que Hirtius lui-même hésitait de nouveau, effrayé par les vols faits par Antoine dans le trésor public3; que Fufius Calénus, lui aussi, qui depuis quelque temps était mal avec Cicéron, écrivait à celui-ci en lui proposant une réconciliation4. En outre le bruit courait que Brutus et Cassius voulaient quitter l'Italie pour tenter une révolution dans les provinces5. Antoine s'efforçait de gagner Dolabella et de faire courir des bruits inquiétants pour détourner les sénateurs de revenir à Rome. Mais à combien d'entre eux saurait-il inspirer une frayeur suffisante ? Cicéron viendrait-il ? Pourrait-il se risquer à détruire l'amnistie, c'est-à-dire à provoquer la guerre civile, au bout de sept ou huit jours, pour le 1er juin qui approchait ? Autrefois il n'aurait peut-être pas hésité à commettre cette folie, mais maintenant qu'il se trouvait seul à la tête du gouvernement, entre les dangers et les responsabilités d'une situation inattendue, exposé aux critiques et à la haine de tous, il se sentait intimidé ; et pour la première fois de sa vie peut-être, il agissait avec bon sens et pondération.

Au milieu de ces discussions, Antoine reçut d'Octave la demande d'un entretien. Même si le jeune homme ne dit pas quel en était le sujet, il ne fut pas difficile à Antoine de le comprendre. Rien ne porte à croire qu'il fût disposé à restituer

¹ CICÉRON, A., XV, v, 3 (écrite le 27 ou le 28 mai : RUETE, Cor. C., p. 20). Quod si, ut scribis, L. Antonius in D. Brutum, reliqui in nostros, ego quid faciam ? Cette phrase trop concise fait allusion aux accusations judiciaires contre les conjurés et non aux guerres ou aux expéditions. Pourquoi L. Antonius devait-il marcher contre D. Brutus, alors que tout le monde disait que Marcus voulait la Gaule ? Et comment pouvait-il être question de faire la guerre à Brutus et à Cassius, puisqu'ils n'avaient pas d'armée ?

² CICÉRON, A., XV, IV, 1; *Phil.*, III, IX, 23 (il n'est cependant pas certain que Cannutius et Cassius se soient tournés contre lui à ce moment).

³ CICÉRON, A., XV, II, 4 : Πεντέλοιπος désigne Hirtius (bien que le mot soit un peu ambigu), comme le prouve le passage de CICÉRON, A., XIV, XXI, 4.

⁴ CICÉRON, A., XV, IV, 1.

⁵ Bruit recueilli par Hirtius. CICÉRON, *A.*, XV, VI, 2-3.

l'argent de César à son héritier légitime, et il n'est même pas vraisemblable qu'il considérât la personne, les prétentions et les menées de ce jeune homme comme sérieuses. Ii est probable au contraire que les revendications d'Octave firent naître en lui une autre idée : puisque César l'avait nommé avec Decimus Brutus second héritier, et que Decimus Brutus ne pourrait jamais faire valoir ses droits, il chercherait à amener Octave à abandonner son héritage, et lui, il en prendrait sa part1. Il pensa donc effrayer le jeune homme en le rudoyant un peu ; et quand Octave se présenta au palais de Pompée, il commença par le faire attendre longtemps; puis l'ayant enfin admis en sa présence, il le laissa à peine prononcer quelques mots et l'interrompit brusquement, en lui disant qu'il était fou s'il pensait, jeune comme il était, pouvoir accepter la succession de César. Et il partit, sans lui donner le temps de répondre et en le laissant confus et mortifié2. Il avait à s'occuper de bien d'autres choses que des demandes de ce jeune homme. Les jours passaient, on arrivait à la fin de mai : Antoine avait bien réussi à la fin à faire passer de son côté Dolabella en lui donnant une somme considérable, prise dans le trésor public, et en lui promettant de faire prolonger pour lui aussi le pouvoir proconsulaire ; mais tandis que tout le monde pensait qu'il proposerait sa demande au sénat le 1er juin, il n'arrivait pas encore à prendre une résolution au sujet du moment où il faudrait commencer à agir. Dans les derniers jours de mai, il reçut une lettre de Brutus et de Cassius qui lui demandaient dans quel but il recrutait tant de vétérans : le prétexte d'assurer les récompenses promises par César était futile, disaient-ils, puisque personne parmi les conservateurs ne prétendait les leur enlever3. Antoine voulut alors les tranquilliser, et il leur fit savoir par l'intermédiaire de Hirtius et de Balbus que, dès la rentrée du sénat, ils leur ferait donner les provinces auxquelles ils avaient droit, sans dire lesquelles4. En somme il ne se décidait pas à entrer en querre ouverte avec les meurtriers de César, redoutant encore la puissance du parti conservateur. Cependant Cicéron écrivait à Atticus que le parti conservateur n'était malheureusement plus ce qu'il avait été cinq ans auparavant, quand il avait avec tant de hardiesse déclaré la guerre à Césars! L'orateur jugeait la situation mieux que le consul. La présence des vétérans, les bruits alarmants épouvantaient ceux qui étaient restés ; Hirtius qui était revenu à Rome en repartait et allait à Tusculum6 pour y écrire, sur le conseil de Balbus, la continuation des commentaires de César7; on disait que les consuls désignés ne

¹ FLORUS, IV, IV, 1.

² Le récit de l'entretien qui est dans APPIEN, *B. C.*, III, 14 et suiv., est tiré, suivant SOLTAU, *Suppl. au Philologus*, VII, p. 601 et suiv. des mémoires d'Auguste, et par conséquent il dit la vérité en retranchant les détails humiliants. La vérité entière il faut la chercher dans VELLEIUS, II, LX, 3, et dans NICOLAS DE DAMAS, 28, où il est fait allusion à un premier entretien d'Antoine et d'Octave dont le récit était compris dans le texte précédent qui s'est perdu et où Antoine fut grossier avec Octave. Ce premier entretien est certainement celui auquel fait allusion Velleius. PLUTARQUE, *Antoine*, 16, donne un résumé des paroles échangées entre Antoine et Octave qui parait très vraisemblable.

³ CICÉRON, *F*., II, 2.

⁴ CICÉRON, A., XV, V, 2.

⁵ CICÉRON, A., XV, III, 1: nec causa eadem est nec simile tempus. Causa, signifie ici parti politique comme dans CICÉRON, A., XV, VI, 1: causæ... amicissimus; et dans CICÉRON, A., VII, III, 5: causam solum illa causa non habet.

⁶ CICÉRON, A., XV, VI, 2 ; XV, V, 2 : j'adopte pour ce texte la correction heureuse : qui quidem se afuturum.

⁷ HIRTIUS, B. C., VIII, prœf.

seraient pas présents à la séance du 1er juin1. Tout cela ne pouvait quère encourager à revenir à Rome ceux qui en étaient déjà sortis ; et on engageait de divers côtés Cicéron à ne pas remettre le pied à Rome. Il s'en était rapproché cependant ; il était allé à Arpinum, et puis, après le 25, à Tusculum, et il écrivait à Atticus que de toute facon il voulait se rendre bien compte de ce qui allait se passer2 ; mais à Tusculum il avait trouvé Hirtius, qui l'avait conjuré de ne pas aller plus loin3. Brutus et Cassius étaient, eux aussi, ces derniers jours de mai, dans une grande indécision, et ballottés par le flux et le reflux de nouvelles contraires. On leur disait tantôt qu'Antoine allait leur faire attribuer leurs provinces, et tantôt qu'il leur tendait des embûches ; ils demandaient conseil à tous, ils faisaient venir de Rome Servilia, ils écrivaient et faisaient écrire à des amis, à Cicéron et à Atticus, pour qu'ils vinssent à Lanuvium s'entretenir avec eux4 ; ils décidaient enfin d'inviter Atticus à prendre l'initiative d'un emprunt auprès des riches chevaliers de Rome pour fournir à Brutus et à Cassius l'argent, qui est le nerf de la guerre. Un ami de Brutus, Caïus Flavius, était allé à Rome pour traiter avec le richissime financiers. Cassius, en outre, écrivait lettres sur lettres6 à Cicéron, en le priant de s'employer en leur faveur auprès de Hirtius et de Pansa, les deux consuls de l'année suivante. Cicéron, qui ne savait quels conseils donner, se disposait à se trouver à Lanuvium le 29 ou le 307, bien qu'il craignît de donner lieu à trop de bavardages par ses allées et venues8 ; Atticus consentait aussi à y venir9, mais après avoir refusé de prendre l'initiative de l'emprunt auprès des chevaliers de Rome₁₀. Il n'avait peut-être pas voulu trop se compromettre ; peut-être aussi avait-il désespéré de réussir dans l'entreprise, parce que les hommes qui possèdent de l'argent, tout en désirant le maintien de l'ordre public, n'aiment pas à dépenser de l'argent pour le maintenir. Et quand, vers le 30 mai probablement. Atticus et Cicéron se rencontrèrent à Lanuvium avec Brutus et Cassius, ils en furent réduits, après de longs discours, à reconnaître qu'Antoine était désormais le maître de la situation, et qu'il pouvait leur faire tout le mal qu'il voulait11.

¹ CICÉRON, Phil., I, II, 6.

² CICÉRON, A., XV, III, 1.

³ CICÉRON, A., XV, V, 2.

⁴ CICÉRON, A., XV, IV, 2 et 5.

⁵ CORNELIUS NEPOS, *Att.*, 8. C'est une conjecture que ces négociations aient eu lieu à ce moment-là Le fait qu'un tiers, C. Flavius, se rendit auprès d'Atticus donne à penser que Brutus et Cassius n'étaient pas à Rome. II y a peut-être en outre une allusion au refus d'Atticus dans CICÉRON, XV, IV, 5 (lettre écrite à cette époque, et qui est certainement le commencement d'une petite lettre, qui s'est trouvée par erreur réunie à la précédente) : *quam vellem Bruto studium tuum navare potuisses !* BOISSIER, *Cicéron et ses amis*, Paris 1902, p. 158, place ces négociations plus tard, quand Brutus était en Macédoine. Mais il me parait peu probable que, alors qu'il pouvait comme proconsul pressurer la province ou demander de l'argent au sénat, il ait eu recours à Atticus.

⁶ CICÉRON, A., XV, V, 1; XV, VI, 1.

⁷ Ruete, Correspondants de Cicéron, p. 23.

⁸ CICÉRON, A., XV, IV, 2: Lanuvium eundum... non sine multo sermone.

⁹ CICÉRON, XV, XX, 2 : L'entretien de Lanuvium auquel il est fait allusion est certainement celui-ci, et c'est à lui que se rapporte le commencement de la lettre de CICÉRON, A., XV, VIII, 1 : post tuum discessum.

¹⁰ CORNELIUS NEPOS, Att., 8.

¹¹ CICÉRON, A., XV, XX, 2 : Lanuvii... vidi nostros tantum spei habere ad vivendum, quantum accepissent ab Antonio.

Mais Antoine était au contraire bien loin de former les projets terribles qu'on lui prêtait, et il ne s'aperçut qu'il était le maître de la situation, comme Brutus et Cassius l'avaient dit quelques jours auparavant, que le 1er juin, quand, à son grand étonnement, il vit que ni Cicéron, ni les consuls désignés, ni les hommes les plus éminents n'étaient venus au sénat1. La journée fut bizarre. Antoine n'avait trouvé à la séance que des sénateurs obscurs, disposés à le laisser dire et faire ce qu'il voulait. Tout le monde s'attendait donc à ce qu'Antoine présentât au sénat ses prétentions sur les provinces ; et tout le monde fut étonné de voir que le consul dans cette séance ne traita que d'affaires ordinaires, sans faire aucune allusion aux projets attendus. Avait-on calomnié Antoine ? Vers le soir, les conservateurs semblaient se ressaisir. Mais après la séance, enhardi par l'absence des chefs éminents, et comme il arrive souvent quand on a longtemps hésité, Antoine résolut d'agir en toute hâte, de convoquer à l'improviste une réunion populaire pour le lendemain matin, sans qu'il y eût entre la promulgation et l'approbation l'intervalle légal du trinum nundinum2 ; d'empêcher par ce moyen ses adversaires d'envoyer des tribuns contraires interposer leur veto, et de faire proposer dans cette réunion, par quelques tribuns amis, la loi qui prolongeait de six ans, y compris celui du consulat, pour lui et pour Dolabella, le commandement proconsulaire de la Syrie et de la Macédoine. Même dans cette précipitation cependant il cherchait à être prudent, à ménager les conservateurs, à leur offrir quelque compensation pour ce vote peu légal. Il renonçait en effet pour l'instant à demander les Gaules, il fixait au 5 juin la séance où serait rendu le décret attribuant leurs provinces à Brutus et à Cassius ; il proposait de faire changer en loi, sur la proposition des mêmes tribuns et dans les mêmes comices, le sénatus-consulte qui instituait une commission pour l'examen des papiers de César. Les instructions furent donc données le soir aux vétérans et aux amis ; le matin, le consul, les magistrats qui lui étaient favorables et un certain nombre de citoyens se trouvèrent sur le forum pour représenter les tribus ; et pendant la journée un grand nombre de gens qui ne savaient même pas qu'il se fût tenu une assemblée ce jour-là apprirent que la lex de provinciis et la lex de actis Cæsaris cum consilio cognoscendis avaient été approuvées à la hâte3. Le même jour probablement, Balbus apprit, non sans quelque étonnement, qu'Antoine songeait à envoyer Brutus en Asie et Cassius en Sicile pour acheter du blé4. C'était là une manœuvre des plus habiles, car si les deux conjurés refusaient, ils pouvaient être accusés d'être cause de la demi-famine qui sévissait continuellement sur Rome ; et s'ils acceptaient, ils étaient obligés de se séparer et d'interrompre, pour aller traiter avec les marchands de blé, tout ce qu'ils pouvaient faire pour la défense du parti conservateur. Une tranquillité relative parmi les conservateurs et les conjurés avait succédé à l'inquiétude des derniers jours de mai, quand on avait vu que l'amnistie au moins était respectée. Cicéron lui-même, à peine arrivé à Tusculum, avait demandé à Dolabella de le choisir comme légat pour son proconsulat, mais avec la faculté de rentrer à Rome quand il voudraits. Il lui semblait, après son inutile entretien avec les héros, que le meilleur parti à prendre était de voyager aux frais de la république. Mais quand on eut connaissance des intentions d'Antoine sur les provinces de Cassius et de

¹ CICÉRON, Phil., I, II, 6.

² CICÉRON, Phil., V, III, 7 et suiv.

³ CICÉRON, Phil., V, III, 7.

⁴ CICÉRON, A., XV, IX, 1 : il reçut la lettre de Balbus avec la nouvelle le soir du 3, probablement à Tusculum.

⁵ CICÉRON, *A.*, XV, 8.

Brutus, tout le monde se fâcha1; pouvait-on donner une mission aussi humble aux deux libérateurs de la patrie ! C'était là un exil déguisé et non une mission ; Antoine voulait les éloigner de l'Italie et enlever à Decimus sa province2. Brutus fit appeler de nouveau sa mère, Cicéron, Atticus, ses amis de partout, et les invita à se réunir à Antium pour une nouvelle conférence. Cependant de nouveaux dissentiments éclataient à Rome, mais cette fois entre Antoine et Octave. Irrité de l'affront qu'il avait subi, celui-ci se mettait à agiter les masses, à dénoncer le consul comme un ennemi du peuple, en rappelant les cruelles répressions de l'année 473, en l'accusant de trahir la mémoire et le parti de César, de l'empêcher de payer le legs fait par lui. Il accompagnait ses discours d'un beau geste en annonçant qu'il vendrait tous les biens de César, ses biens et ceux de sa famille, dans le but de payer promptement les trois cents sesterces4. Antoine, par représailles, mettait sournoisement obstacle à ce que la lex curiate qui ratifiait l'adoption fût approuvées, et il était en cela favorisé par les parents des conjurés, qui désiraient qu'il n'y eût à Rome aucun fils de César. Octave n'en mit que plus d'ardeur à agiter le peuple ; il réunit une bande de partisans et, nouvel Érophile, il parcourut les rues de Rome en prononçant partout des discours contre Antoine, en cherchant à émouvoir les vétérans eux-mêmes, en réclamant de nouveau la vengeance de César, en accusant Antoine de ne pas vouloir venger le dictateur et de trahir son parti6. Il écrivit aussi à ses amis des légions de Macédoine pour leur faire connaître la facon infâme dont Antoine traitait le fils de César.

Cicéron cependant avait recu le 7 juin7, peut-être un peu en retard, une lettre de Dolabella qui lui disait l'avoir nommé son légat le 2 juin, c'est-à-dire aussitôt après l'approbation de la lex de provinciis, mais pour cinq ans et non pour deux, comme l'avait pensé Cicéron8. Dolabella avait immédiatement donné satisfaction à son ancien beau-père, pour l'obliger ainsi à reconnaître la légalité très douteuse de la loi. De fait, cette nomination avait amené l'inquiet Cicéron à un certain apaisement philosophique, et le jour suivant, le 8, il était allé à Antium, cédant aux sollicitations de Brutus et de Cassius. Sur la belle plage d'Antium il trouva réunis Brutus et sa femme Portia, Servilia, Tertulla, femme de Cassius et sœur de Brutus, Favonius et beaucoup d'autres amis. Atticus n'était pas là : il n'avait pas voulu quitter Rome. Cicéron eut à dire son avis devant cette réunion d'hommes et de matrones, et il conseilla d'accepter la mission. La légation de Dolabella avait pour quelque temps calmé le conservateur furieux, qui voulait exterminer tout le parti populaire. Mais Cassius, hors de lui, déclara bien haut que jamais, au grand jamais, il n'irait en Sicile et qu'il irait plutôt en exil en Achaïe. Brutus, au contraire, malgré son découragement, disait qu'il voulait retourner à Rome, où il devait, comme préteur, donner au peuple les jeux apollinaires. Cicéron chercha à l'en dissuader ; Servilia, qui voulait sauver, non pas la république, mais son fils et son gendre, conseillait d'accepter la légation, où elle s'arrangerait pour faire supprimer la charge désagréable de l'achat du blé.

¹ CICÉRON, *A*., XV, 9.

² CICÉRON, A., XV, 10 : Si vero aliquid de Decimo gravita... Dionis legatio.

³ Voy. DION, XLV, 6.

⁴ APPIEN, B. C., III, 21.

⁵ DION, XLV, 5. Dans ce que raconte APPIEN, *B. C.*, III, 2 et suiv., il me semble qu'il y a beaucoup d'exagération.

⁶ APPIEN, *B. C.*, III, 28.

⁷ CICÉRON, XV, XI, 4 : *Id mihi heri vesperi nuntiatum est* (la lettre est du 8).

⁸ CICÉRON, *A.*, XV, IX, 4.

La conversation s'égara : on se répandit en d'inutiles regrets sur tant de choses que l'on aurait dû faire et auxquelles personne n'avait pensé ; on déplora que. sur le conseil de Decimus Brutus, on n'eût pas tué Antoine, lui aussi, aux Ides de mars ; la discussion semble même avoir été si vive sur ce point que Cicéron et Servilia auraient eu une querelle. A la fin, Brutus céda et résolut de ne pas aller à Rome et de faire célébrer les jeux par son collègue Caïus Antonius, qui le remplaçait. Mais la question de la légation resta en suspens : Cassius, s'il ne protestait plus avec la même véhémence, ne disait pas encore qu'il était disposé à partir. Brutus parut au contraire à Cicéron plus porté à accepter la mission1. En somme, ce fut encore un voyage inutile. Cicéron se consola, en pensant qu'il avait du moins fait son devoir et il se décida à partir pour la Grèce2.

¹ Voyez toute la belle lettre de Cicéron, A., XV, XI, avec toutes les explications et tous les détails ajoutés dans la 12e sur la demande d'Atticus. — Les mots : amissas occasiones Decimumque Brutum graviter accusabant du § 2 indiquent, à mon sens, un regret de n'avoir pas tué Antoine aux Ides de mars, sur le conseil de Decimus et non de Marcus, comme on le croit généralement d'après Plutarque et Appien. Cela est vraisemblable parce que Decimus et Antoine avaient été compagnons d'armes, tandis que Marcus Brutus et Antoine se connaissaient à peine ; et cela est confirmé clairement par ce passage qui sans cela est inexplicable. On ne peut entendre par amissas occasiones l'inertie où se tenait Decimus en Gaule avec les légions : Antoine n'était guère plus actif à Rome, et Decimus avait encore le temps d'agir.

² CICÉRON, A., XV, XI, 8.

CHAPITRE V. — LA LOI AGRAIRE DE LUCIUS ANTONIUS.

Encouragé par le premier succès de la lex de provinciis, Antoine se décida à reconstituer le parti césarien que les Ides de mars avaient désorganisé, et à présenter, en bon élève de César, une série de lois populaires pour préparer l'approbation de la loi sur les Gaules. Ces deux tentatives étaient une conséquence nécessaire de la nouvelle politique vers laquelle Antoine s'était tourné après le 15 avril. Pour rassurer et flatter les colons et les vétérans, et pour montrer que, dans les choses importantes, les décrets du sénat ne suffisaient pas, il ferait convertir en deux lois par les comices le sénatus-consulte du 17 mars sur les actes de César et la partie qui maintenait les colonies. En même temps, pour démentir les conservateurs qui l'accusaient de vouloir être dictateur lui-même, il proposerait de convertir en loi le sénatus-consulte du mois d'avril qui abolissait la dictature. D'autre part, Lucius Antonius allait proposer, comme avaient fait tous les chefs du parti populaire depuis Tiberius Gracchus, une grande loi agraire. Malheureusement, en ce qui concerne les dispositions de la loi agraire, nous n'avons que les détails épars et les invectives de Cicéron ; il n'est donc pas possible d'en reconstituer le texte avec ces fragments ; et nous devons nous borner à dire que, pour hâter la distribution des terres aux vétérans, elle ordonnait le desséchement des marais pontins dont César avait déjà eu l'idée1, et qu'elle instituait une commission de sept membres2 chargée du partage des terres publiques et de l'achat de terres privées en Italie3.

Dans la première moitié du mois de juin, ces lois furent promulquées par Marcus et Lucius Antonius. Mais à la grande agitation que réclamait le succès de ces lois, à l'effort qu'il fallait pour dominer avec vigueur toute la république, Antoine ne pouvait suffire, n'ayant avec lui que ses deux frères et les vétérans : il lui fallait des aides plus puissants, des agents plus nombreux et de nouveaux collaborateurs. Pour les trouver, il vit que son seul recours était de reconstituer non pas tout le parti de César, mais son aile de gauche, celle qui contenait les éléments populaires et révolutionnaires. Antoine ne pouvait compter sur les césariens célèbres, rassasiés jusqu'à la satiété, tels que Hirtius, Pansa, Balbus, Pison, Salluste, Calénus, qui ne voulaient plus se compromettre ni rien risquer; il ne pouvait pas non plus espérer trouver des partisans dans les classes supérieures, d'où, vers l'année 70, après la mort de Sylla, étaient sortis tant d'illustres champions du parti populaire. Les temps étaient trop changés ; les hautes classes, usées par les grandes luttes qu'avaient endurées les générations précédentes, décimées par les guerres civiles et par la stérilité, énervées par la richesse, par le plaisir et par le pouvoir, effrayées par les malheurs qui venaient de les accabler, divisées, orqueilleuses, malveillantes, n'avaient plus la force de combattre même pour se défendre ; elles ne donnaient plus d'hommes nouveaux au parti conservateur, et elles laissaient les derniers contemporains de César livrer seuls ce combat suprême. Les fils mêmes des grands hommes qui avaient été au premier rang du parti conservateur pendant la génération précédente, tels que le fils d'Hortensius, le fils de Lucullus, le fils de Caton, se tenaient à l'écart, et tandis que l'imminente catastrophe de leur classe se préparait, étaient tout à

1 DION, XLV, 9.

² CICÉRON, Phil., VI, V, 14; VIII, IX, 26.

³ Cela est prouvé par le passage de CICÉRON, Phil., VIII, IX, 26.

leurs plaisirs, à leurs jeux ou à leurs études. Ces classes pouvaient encore moins des hommes au parti populaire, qui était devenu nettement révolutionnaire. Antoine, en somme, était obligé de se tourner vers ce qu'il y avait de moins riche et de plus mécontent dans le parti de César ; vers ces hommes obscurs et ces artisans, ces petits propriétaires et ces marchands, ces soldats et ces centurions, ces Italiens et ces étrangers parmi lesquels César, pendant les dernières années, avait cherché de préférence des officiers, des magistrats et des sénateurs. Ceux-ci étaient naturellement opposés aux conjurés, presque tous nobles, qui les considéraient comme des intrus et comme les usurpateurs des dignités qui leur étaient dues ; ils redoutaient de se voir enlever les grades ou les biens qu'ils avaient acquis, ou du moins de voir se briser leurs espérances et leurs ambitions. Il était donc plus facile de s'entendre avec eux ; et si des difficultés restaient encore, Antoine avait en main deux moyens puissants pour les vaincre : les papiers de César et le trésor de l'État où il continuait à puiser largement. Aussi, par les flatteries, les promesses, et, au moyen de fausses délibérations attribuées à César, par des distributions d'argent, de magistratures et des nominations de sénateurs, il s'efforca de réunir autour de lui les plus intelligents des césariens qui étaient encore trop peu satisfaits pour se ranger avec les conservateurs : Ventidius Bassus, l'ancien muletier entrepreneur de transports ; Décidius Sacsa, un Espagnol que César avait fait citoyen, metator castrorum — le chef des sapeurs de l'époque — et tribun du peuple cette année-là1; Tullus Hostilius et un certain Instéius, tous les deux désignés comme tribuns du peuple pour l'année suivante, et dont on disait que le second avait été baigneur dans des thermes de Pesaro2; un ancien acteur du nom de Nucula ; Césennius Lento, officier de César qui s'était signalé dans la dernière querre d'Espagne, mais d'humble origine — Cicéron prétend qu'il avait été mime3; — Cassius Barba, Marcus Barbatius Philippus4, Lucius Marcius Censorinus5, Titus Munatius Plancus Bursa. Ce dernier avait été exilé après les funérailles de Clodius, puis il était revenu au milieu des guerres civiles, et par suite il redoutait fort d'être chassé de nouveau6. A ces hommes, Antoine joignait bon nombre de ses amis et de ses compagnons de plaisirs. C'était un sybarite, et à ce moment même, entre une affaire et une autre — Cicéron le raconte et on peut le croire bien qu'il exagère un peu — il employait l'argent de César et celui du trésor public à mener la vie joyeuse, à jouer, à donner des fêtes et des banquets, à entretenir une cour de parasites, parmi lesquels il trouva aussi des collaborateurs; entre autres Séius Mustéla et Numisius Tiron, à qui il fit partager avec Cassius Barba le commandement de sa petite garde de vétérans8 ; un certain Pétusius d'Urbin, qui avait dissipé tout son bien9, Publius Volumnius Eutrapélus, le patron de cette Cithéride qui avait été la maîtresse d'Antoine jusqu'à son mariage avec Fulvie et qui était alors une des courtisanes les plus à la mode ; l'Athénien Lysias, fils de Phèdre10.

-

¹ CICÉRON, Phil., XI, V, 12; XIII, XIII, 27.

² CICÉRON, Phil., XIII, XIII, 26.

³ CICÉRON, Phil., XI, VI, 13; DION, XLIII, 40; OROSE, VI, XVI, 9.

⁴ CICÉRON, Phil., XIII, II, 3.

⁵ CICÉRON, Phil., XI, V, 11.

⁶ CICÉRON, Phil., XIII, XII, 27.

⁷ CICÉRON, Phil., XIII, II, 3.

⁸ CICÉRON, Phil., V, VI, 18.

⁹ CICÉRON, Phil., XII, VIII, 19.

¹⁰ CICÉRON, *Phil*., V, v, 13.

Cependant la promulgation des lois avait donné lieu à une nouvelle agitation populaire, qui entraîna dans son courant les restes de l'agitation d'Érophile. Le petit peuple et les vétérans, qui auparavant allaient en foule assiéger les maisons des conjurés, accouraient aux réunions où l'on discutait la loi agraire ; ces réunions, où l'on faisait naturellement de grands éloges de César et où l'on invectivait ses meurtriers, prirent bientôt un caractère très violent ; de nouveau, les classes riches, les conservateurs, les conjurés s'alarmèrent, et l'alarme augmenta à mesure qu'ils comprirent mieux la portée de la loi agraire, des autres lois proposées et de la nouvelle agitation du parti populaire. Cette nouvelle agitation ne cherchait pas seulement à porter les derniers coups à l'amnistie ; elle visait à une véritable mainmise du parti césarien sur le budget de la république. La situation était grave. Pendant trois mois, les conservateurs s'étaient flattés secrètement de mettre la main sur les sommes accumulées par César dans le trésor public pour indemniser — puisqu'on ne pouvait rendre les terres les familles qui avaient perdu des biens dans la guerre civile1.

Au contraire, le parti de César, le prétendu parti des pauvres, non seulement détenait ces biens, non seulement puisait déjà à pleines mains, par l'intermédiaire du consul, dans le trésor public ; mais bientôt, quand la loi agraire serait approuvée, il disposerait légalement du trésor, au moment où le manque d'argent mettait les conservateurs dans un embarras de plus en plus grand. Par une contradiction singulière, le parti des riches allait manquer d'argent au moment décisif de la lutte, si la caisse de l'État tombait au pouvoir des adversaires. Les ressources privées étaient presqu'épuisées, et de nombreux conservateurs se réfugiaient à la campagne, non seulement par peur, mais parce que l'amitié des conjurés menaçait de ruiner ceux qui n'avaient pas la fortune d'Atticus ; car non seulement Brutus et Cassius, mais beaucoup d'autres conjurés pressuraient leurs amis et leurs admirateurs pour la défense de la bonne cause. Les ressources publiques aussi manquaient. Decimus Brutus était poussé par ses amis, qui lui dénonçaient les menées d'Antoine, à grossir son armée et à recueillir de l'argent dans la Cisalpine2. Et au contraire il lui fallait désormais payer ses soldats avec son argent à lui, et demander du secours à tous ses amis3. Il eût été dangereux de pressurer la Gaule cisalpine, parce qu'elle n'était plus une province. Le malaise et le découragement étaient donc grands dans les classes supérieures. A Rome, dans la haute société, on disait que c'en était fait de la république4. Pansa et Hirtius, en voyant le parti césarien se reformer autour d'Antoine, recommencèrent à tergiverser ; Cicéron, fatigué et dégoûtés, se décidait définitivement à partir pour la Grèce et il pria Dolabella de lui donner une mission *pro forma6* ; Atticus désespérait de recouvrer ses terres de Bath rote. Alors que le parti populaire triomphant promettait de fonder tant de colonies, comment lui enlever ce territoire sur lequel il avait déjà mis la main?? On savait déjà que Lucius Antonius était opposé à sa demande8. Nous sommes à la veille d'un massacre, écrivait Cicérong. Là-dessus, le bruit courut que Cartéia,

¹ Voy. CICÉRON, Phil., I, VII, 17.

² APPIEN, *B. C.*, III, 27.

³ Voy. CICÉRON, *F.*, XI, x, 5.

⁴ CICÉRON, A., XV, XX, 4.

⁵ CICÉRON, XV, 22.

⁶ CICÉRON, A., XV, XIV, 2.

⁷ Voy. CICÉRON, XV, XIX, 1.

⁸ CICÉRON, A., XV, XV, 1; XV, XVII, 1.

⁹ CICÉRON, A., XV, XVIII, 2; XV, XIV, 1; XV, XX, 4.

importante ville d'Espagne sur le golfe de Gibraltar, s'était rendue à Sextus Pompée. Le fils de Pompée avait donc un port à lui ; il allait certainement embarquer aussitôt son armée pour venir en Italie et commencer la guerre. Mais cette nouvelle, au lien de remonter les esprits, fit craindre à tous qu'Antoine brusquât les choses. Cicéron se disposa à partir d'autant plus vite1; le bruit courut que Brutus lui-même était sur le point de partir pour l'Asie afin de remplir sa mission annonaire2; d'autres conjurés aussi, tels que Domitius Ænobarbus, fils de l'ancien consul mort à Pharsale, préparaient des vaisseaux auprès de Pouzzoles, pour être prêts à quitter l'Italie, comme ils avaient quitté Rome, si l'amnistie était abolie3. Cicéron demanda à Atticus s'il devait s'embarquer à Pouzzoles ou à Brindes ; et Atticus, qui semble avoir été très irrité contre Antoine à cause de ses terres de Buthrote, le supplia de ne pas aller à Brindes : le consul avait arrêté sur la voie Appienne une légion, la cinquième, celle de l'alouette, qui était en route pour la Macédoine4, et avec tant de bandes de vétérans farouches, les routes ne semblaient pas dires5. Mais les journées passaient ; le trinum nundinum allait finir; les conservateurs se lamentaient et ne faisaient rien.

Dans cette obscurité, un seul rayon d'espoir subsistait encore, mais bien faible! Quelques-uns commençaient à se demander si en excitant Octave contre Antoine on ne pourrait pas mettre la division dans le parti de César. Octave continuait sa campagne contre Antoine, en faisant partout des discours, en cherchant à démontrer au peuple qu'il ne fallait pas se fier à lui, parce que sa conduite avait été très contradictoire pendant les derniers mois ; en lui reprochant d'avoir jusque-là favorisé secrètement les conservateurs et les meurtriers de César, alors qu'il osait maintenant se mettre à la tête du parti césarien. Cependant, comme il était apparenté avec les plus nobles familles de Rome, Octave, tous les soirs, après avoir fait au dehors le démagoque toute la journée, rentrait dans son milieu aristocratique, retrouvait chez lui les amis de sa famille, qui étaient tous des amis des conjurés. Or, ceux-ci lui tenaient des propos bien singuliers : oui, Antoine était un aventurier dangereux ; tous avaient intérêt à le perdre ; si Octave voulait bien ne pas se défier des conservateurs et des conjurés, il trouverait parmi eux des aides sûrs et loyaux contre l'ennemi commun. Parmi ces conseillers, le plus zélé semble avoir été Caïus Claudius Marcellus, l'aristocrate intransigeant qui, consul de l'année 50, avait provoqué la guerre civile et qui était ou allait devenir son beau-frère, en épousant sa sœur Octavie6. Marcellus croyait voir que le jeune homme prêtait volontiers l'oreille à ses conseils7. Cependant, bien qu'Antoine Mt ennuyé par ces intrigues, le temps

¹ CICÉRON, XV, XX, 3.

² CICÉRON, XV, XX, 3. Brutus guidem subito (sous-entendu partira).

³ CICÉRON, A., XVI, IV, 4.

⁴ C'est là une supposition de DOMASZEWSKI, *Neue Heidelberger Jahrb.*, vol. IV, p. 176, qui me parait nécessaire, car on ne peut pas expliquer autrement la présence de cette légion pendant la guerre de 48.

⁵ CICÉRON, A., XV, XX, 3; A., XV, XXI, 3; F., XVI, XXIII, 2.

⁶ Je déduis cela du fait que leur fils Marcellus naquit en 43 cependant, le 20 décembre, quand Cicéron prononça la troisième philippique, le mariage avait déjà eu lieu. Voy. *Phil.*, III, VI, 17.

⁷ Voy. CICÉRON, A., XV, XII, 2. Je suis la leçon : *Si præcipit nostro et nostris* : c'est-à-dire *si præcipit deditum esse nostro Bruto, nostris heroibus*. Elle n'est cependant pas certaine. De toute façon ces allusions aux conseils que Marcellus et les autres donnaient à Octave sont importantes, parce qu'elles indiquent l'origine de l'intrigue qui lit qu'à la fin

légal pour la promulgation étant écoulé, la loi agraire et les autres lois furent approuvées, probablement en plusieurs jours, dans la seconde moitié de juin, sans opposition et par suite sans violence ; la commission fut aussi choisie, mais Marc Antoine, Lucius Antonius, Caïus Antonius et Dolabella en composaient la majorité, ayant pour collègues Nucula, Césennius Lento et un septième dont le nom est inconnu1. Ce puissant instrument de domination et de lucre était entre les mains de la famille d'Antoine.

Par l'approbation de ces lois, Antoine avait pris une grande avance sur Octave et sur le parti des conjurés, qui désormais allait à la débandade. Ainsi l'impression générale, une fois les lois approuvées, fut qu'Antoine était le maître de la situation ; qu'Octave ne pouvait plus être considéré que comme un brouillon peu sérieux ; qu'il n'y avait plus rien à faire pour personne. Cicéron, à qui Dolabella avait donné sa mission, pouvait partir. Mais des hésitations et des scrupules le prenaient2. Il aurait voulu s'en aller ; mais il était retenu par le souci de sa gloire, par la crainte de perdre l'occasion de quelque action magnifique analogue à la répression de la conjuration de Catilina, par quelque remords et quelque honte. Son départ ne serait-il pas considéré comme une fuite ? Il s'était mis à prendre les avis de différentes personnes, à examiner les choses en conscience, à se demander s'il ne pourrait partir pour revenir au 1er janvier, quand Angine ne serait plus consul et que le sénat pourrait délibérer librement3. Il était encore retenu par ses affaires privées4, toujours embrouillées. Peu auparavant, il avait envoyé son fidèle Tiron pour essayer de tirer au clair les comptes d'Érotès5; et il demandait à Atticus de l'aider à sortir de cet embarras, bien qu'il n'osât plus lui demander de nouveaux prêts d'argent. Atticus avait les épaules solides, mais tant d'autres avaient recours à lui! C'était encore lui qui avait à pourvoir pour la plus grosse part à la dépense des jeux apollinaires de Brutus6. Il est vrai que tant de dépenses et une générosité si inépuisable allaient recevoir en ce moment une récompense éclatante : la commission sénatoriale chargée d'examiner les papiers de César vers la fin de juin, au moment même où Atticus se désespérait, déclarait sa réclamation fondée et donnait l'ordre à Cnéius Plancus de respecter le territoire de Buthrote. Atticus devait cette agréable surprise à l'intervention de Marc-Antoine, qu'il avait si maltraité dans ses lettres du commencement du mois. Lucius, plus téméraire et plus violent, avait proposé de partager entre les pauvres les grands domaines que le riche chevalier avait en Épire ; mais Marc était plus prudent, et s'il continuait avec succès à réunir autour de lui les anciens césariens et à se faire partout des amis, grâce à la concussion et aux promesses, il s'appliquait à rassurer les conservateurs, à empêcher que les esprits les plus échauffés ne fissent tenter un coup de main par Décimas. On fut bien aise dans les hautes classes de la bienveillance que le consul témoignait à Atticus ; d'ailleurs, après l'approbation des lois, une détente s'était produite ; il n'était

de l'année Octave se rangea du côté du parti conservateur. Voy. NICOLAS DE DAMAS, XXVIII.

¹ LANGE, Römische Alterthümer, Berlin, 1871, III, 493; DRUMANN, G. R., I2, 82 et suiv.

² CICÉRON, A., XV, 25.

³ CICÉRON, A., XV, 25.

⁴ CICÉRON, A., XV, XX, 4.

⁵ CICÉRON, A., XV, XV, 3; XV, XVIII, 1; XV, XX, 4.

⁶ CICÉRON, A., XV, XVIII, 2.

⁷ CICÉRON, A., XVI, XVI C, 11; A., XV, 14. Cette lettre, comme l'a démontré GRUBER, Q. C., p. 31, n'est pas à sa place et elle a été écrite le 26 ou le 27 juin. Elle nous aide à déterminer la date de délibération.

survenu ni le massacre ni les autres violences que les conservateurs avaient prédites. Rome était devenue plus tranquille ; juillet approchait, mois de fêtes, où l'on devait célébrer d'abord les jeux apollinaires et puis les jeux de la victoire de César. Des souffles de paix passèrent sur le forum. Tandis qu'au milieu du mois on croyait que Sextus Pompée s'attaquerait à l'Italie, on disait vers la fin du mois qu'il voulait déposer les armes, et cela causait maintenant quelque ennui à Cicéron, qui aurait souhaité que Sextus conservât son armée pour le parti conservateur. Bien des gens se prenaient même à espérer que la loi agraire ne serait qu'un leurre pour le peuple et qu'Antoine ne la prenait pas au sérieux. En somme, un grand apaisement survint rapidement. Cassius seul continuait à s'agiter. Plus énergique et plus intelligent que Brutus, fatiqué et énervé par l'inertie et par l'attente, il ne se procurait pas seulement des navires pour aller acheter du grain en Sicile; mais il tramait patiemment de plus grands desseins et en tourmentait en secret son ami. Il fallait, sans attendre, penser à se préparer dans les provinces des refuges et des armées pour l'attaque peut-être imminente et en tout cas inévitable qu'Antoine dirigerait contre eux à la tête du parti démagogique. En Italie on ne pouvait plus rien faire ; il n'y avait pas à espérer reconquérir le pouvoir avec les consuls nominés pour l'année suivante. Ils avaient au contraire dans la Gaule cisalpine Decimus Brutus, qui, s'il était à court d'argent, était du moins un ami sûr, et qui, ayant recruté une troisième légion, se disposait à tenter une expédition dans certaines vallées des Alpes pour entraîner ses soldats et faire du butin. On pouvait aussi peut-être compter sur Plancus2. En Orient, les amis étaient encore plus nombreux et il serait facile de s'entendre avec eux. Trébonius gouvernait l'Asie et y amassait de l'argent ; Tullius Cimber commandait des légions en Bithynie et réunissait une flotte. Ouatre légions étaient cantonnées en Égypte ; les anciens soldats de Pompée v étaient nombreux et ils n'avaient pour ainsi dire pas pris part aux guerres civiles. En Syrie il avait lui-même laissé une bonne renommée, et Cæcilius Bassus disposait encore d'une légion à Apamée, où on l'assiégeait en vain. Si l'on entamait en secret des d'Orient le danger où leur parti pouvait se trouver, ils auraient un jour

une armée à opposer à la révolution populaire. Mais Brutus hésitait, en songeant à la difficulté qu'il y avait à envoyer des messagers fidèles ; il se disait aussi que si Antoine venait à connaître ou même à soupçonner ces intrigues, il pourrait précipiter les choses ; enfin il n'espérait plus que le parti conservateur pût amener une armée à défendre la cause des meurtriers de César. Tous les soldats étaient trop pleins de l'esprit césarien. C'était là une impression pessimiste, mais qui était générale dans le parti des grands3.

-

¹ CICÉRON, A., XV, XXIX, 1.

² Voy. CICÉRON, F., XI, IV, 1. CICÉRON, A., XV, XXIX, I : *de Planco et Decimo, sane velim*, fait peut-être allusion aux pourparlers secrets avec Decimus Brutus et Plancus.

³ A l'exception des vagues allusions, déjà citées, de Cicéron dans ses lettres, il n'est resté aucune trace des pourparlers et des négociations qui ont précédé le départ de Cassius pour la Syrie. Toutefois — et nous le verrons dans la suite de ce récit — il est évident que Cassius est parti pour la Syrie avec le plan bien arrêté de s'en emparer. Il est donc vraisemblable que pendant ce temps, Cassius et les hommes les plus énergiques du parti des conjurés aient cherché à nouer des relations avec les gouverneurs, qu'ils pouvaient supposer plus favorables à leur cause. C'est seulement ainsi que le départ de Cassius devient explicable autrement que comme un coup de tête soudain et extravagant.

CHAPITRE VI. — LA « LEX DE PERMUTATIONE ».

Cicéron cependant, après avoir fini son livre sur la Gloire, avait presque achevé son livre sur la Vieillesse, et il avait été informé par Atticus que pour équilibrer son budget, il serait obligé d'emprunter 200.000 sesterces pour cinq mois, c'està-dire jusqu'au novembre. Ce jour-là son frère Quintus devait lui verser une somme s'élevant à ce chiffre1. Comme Atticus voulait bien se charger de lui chercher quelqu'un qui lui prêter de l'argent, il était désormais libre de partir quand il voulait. En effet, il se rendit de nouveau à Pouzzoles dans les derniers jours de juillet, par petites étapes, s'arrêtant à Anagni2, à Arpinum3, à Formia4. Il comptait partir de Pouzzoles pour l'Orient ; mais il était en proie à la plus grande indécision. Il n'était pas encore sûr de bien faire ; il demandait à tout le monde son avis ; il ne savait même pas s'il devait s'embarquer à Pouzzoles ou aller par terre jusqu'à Brindes. Il avait un instant songé à faire le voyage avec Brutus, qui avait l'intention de partir bientôt comme Cassius, pour aller acheter du blé, et qui, s'étant rendu dans la petite île de Nisida, sur le golfe de Naples, dans la villa de Lucullus, louait aux marchands de Pouzzoles et de Naples tous !es navires qu'ils pouvaient lui fournir.

Cependant des bruits divers commençaient à circuler et parfois à troubler la tranquillité survenue après les approbations des lois d'Antoine. On confirmait que Sextus Pompée était disposé à faire la paix, et là-dessus Cicéron jugeait perdu son dernier espoir de la libertés. De temps en temps, au contraire, des bruits inquiétants au sujet des intentions d'Antoine couraient de nouveau : on allait jusqu'à prétendre qu'il voulait faire venir en Italie les légions de Macédoine, qui avaient au mois de mars été mises par le sénat sous son imperium, et qu'il les ferait débarquer à Brindes6. Cicéron considérait la chose comme peu probable7, mais il n'était pas absolument rassuré, et craignait, en se rendant à Brindes, de rencontrer ces légions. Il valait mieux prendre la mer. Mais il y avait à cela un nouveau danger : on disait que les pirates infestaient les côtes8. Cicéron se dit qu'en faisant route sur mer avec Brutus et toute une petite flotte, il serait plus en sûreté. Il se rendit donc le 8 juillet à Nisida ; il vit avec plaisir, dans les anses de la jolie petite île, les nombreux navires de Brutus, de Cassius, de Domitius Ænobarbus et des autres conservateurs et conjurés qui se tenaient prêts à partir, si l'amnistie était abolie ; il chercha à faire comprendre à Brutus son désir de partir avec lui. Mais Brutus ne comprit pas ou il feignit de ne pas comprendre. Brutus était encore plus indécis que Cicéron. Il désirait se rendre aux exhortations de Cassius, mais il désirait aussi la paix ; il désirait partir, mais avant de se résoudre à lever l'ancre, il voulut savoir ce qui se passerait à Rome à l'occasion des jeux, espérant qu'ils détermineraient un revirement de l'opinion

¹ CICÉRON, A., XV, XX, 4.

² CICÉRON, A., XV, XXVI, 1. Tabellarius... in Anagninum ad me venit in ea nocte quae proxima ante Kal. fuit. Sur les difficultés de ce passage voyez RUETE, Correspondenz Ciceros, p. 27.

³ CICÉRON, A., XV, XXVI, 5 : ex Arpinate.

⁴ CICÉRON, A., XV, XXIX, 3,

⁵ CICÉRON, A., XV, XXIX, 1; XVI, I, 4.

⁶ CICÉRON, A., XVI, XV, 4.

⁷ CICÉRON, A., XVI, IV, 4: *videtur*... *dicuntur*.

⁸ CICÉRON, A., XVI, IV, 4; XVI, II, 4.

publique et qu'il pourrait rester. Justement alors on venait de recevoir les premières nouvelles sur la représentation de la comédie grecque où ne s'était rendu qu'un public très peu nombreux ; mais Cicéron expliquait la chose en disant que ce genre de spectacle ne plaisait quère au peuple de Rome. Ce n'était qu'à la comédie latine et à la chasse aux bêtes qu'il pourrait y avoir des manifestations. Là-dessus arriva Scribonius Libon avec les premières lettres authentiques de Sextus Pompée, qu'un affranchi venait d'apporter d'Espagne : Sextus se déclarait prêt à déposer les armes, si on lui restituait les biens de son père et si les autres chefs du parti renoncaient aussi à leurs commandements. Il devenait manifeste qu'il était plutôt disposé à la paix qu'à la guerre1. Aussi Cicéron revint, sans avoir rien conclu avec Brutus, à Pouzzoles, où il resta le 9 et le 10, pensant toujours partir avec Brutus, même si Brutus ne partait pas immédiatement2; le 10, il recut une lettre d'Atticus dans laquelle il lui disait qu'à Rome tout le monde l'approuvait de partir en voyage, pourvu qu'il fût de retour le 1er janvier3; et le jour même il fit une nouvelle visite à Nisida. Il y trouva tout le monde ravi des nouvelles de Rome. Le *Térée* d'Accius avait attiré un public très nombreux et obtenu un grand succès. Cicéron s'en réjouit, lui aussi, bien qu'il fût d'avis que le peuple, pour défendre la République, ferait mieux de prendre les armes que d'applaudir des acteurs4 ; mais revenu à Pouzzoles, il fut repris par son impatience, et il voulut partir immédiatement, sans attendre Brutus, et en se rendant par terre à Brindes. En ce moment, les légions lui paraissaient moins à craindre que les pirates5. Le 11 juillet, il avait donc écrit à Atticus en le chargeant de l'administration générale de sa fortune, en le conjurant de bien lui faire tenir ses promesses auprès de tous ses créanciers, en l'autorisant à contracter des emprunts et même à vendre des propriétés, si cela était nécessaire, pour tout paver6. Atticus était un si excellent ami : il songeait même à ce moment-là à publier une collection de lettres du grand orateur et il lui avait demandé toutes celles qu'il possédait7!

Et Cicéron partit pour Pompéi. A Rome cependant, les jeux apollinaires étaient terminés. Ils avaient eu un grand succès, au dire des conservateurs ; les amis d'Antoine et les adversaires des conjurés prétendaient, au contraire, que le public avait été froids. C'était donc maintenant d'après le succès d'un acteur que

¹ CICÉRON, A., XVI, 5 et XVI, 4, (il faut lire ces lettres en entier). Dans les premières lettres du XVIe livre à Atticus, il y a un certain désordre. La 5e a été écrite avant la 4e ; en effet, dans toutes les deux, il est question de la visite faite par Cicéron à Brutus le 8 juillet, mais au commencement de la 4e (ita ut heri tibi narravi), il est fait allusion à la 5e. La 4e fut écrite le 10 juillet ; hodie ; Quintus enim (qui était parti le 8 juillet de Nisida, CICÉRON, A., XVI, 2), altero die se aiebat. Par conséquent la 5e est du 9. Les lettres 5e et 4e furent donc écrites après la 1re, mais avant la 2e et la 3e, puisque dans la 2e il est question de la seconde visite faite à Brutus le 10 juillet : voy. § 1er : VI Idus duas epistolas accepi... § 3 : Fui enim apud illum (il s'agit de Brutus) multas horas in Neside, quum paulo ante tuas litteras accepissem. Cicéron écrit la lettre A., XVI, 3 (§ 6), conscendens e Pompeiano, c'est-à-dire plusieurs jours après. L'ordre des lettres est donc

^{: 1}re, 5e, 4e, 2e, 3e.

² CICÉRON, A., XVI, IV, 4.

³ CICÉRON, A., XVI, II, 4; XVI, VI, 2.

⁴ CICÉRON, A., XVI, II, 3.

⁵ CICÉRON, A., XVI, II, 4.

⁶ CICÉRON, A., XVI, II, 2.

⁷ CICÉRON, *A.*, XVI, v, 5.

⁸ La première version est donnée par Plutarque, *Brutus*, 21, par CICÉRON, *Phil.*, I, XV, 36; la seconde par APPIEN, *B. C.*, III, 24.

l'on jugeait des destinées de la République! Mais cette fois les amis de Brutus avaient certainement raison, parce qu'au théâtre et au cirque, le peuple romain ne connaissait plus les partis et applaudissait tous les spectacles qui lui plaisaient. Octave n'apporta que plus d'attention à bien préparer les jeux de la victoire de César, en cherchant à ce qu'il se produisit en faveur du fils de César de grandes démonstrations qui rendraient Antoine furieux. Celui-ci, cependant, ne restait pas inactif; il travaillait sans relâche à relever le vieux parti de César, avant de proposer la loi sur la Gaule ; il accordait des faveurs, il semait l'argent, il inventait toujours de nouvelles décisions de César ; il faisait entrer au sénat les sénateurs de Caronte, comme le peuple les appelait, c'est-à-dire d'obscurs individus qui étaient sous sa dépendance, des centurions de César dont il prétendait avoir trouvé la nomination dans les papiers du dictateur1. Et ainsi non seulement il avait réuni autour de lui tous les hommes capables du parti césarien qui étaient d'origine obscure, mais il avait aussi gagné à lui certains césariens de plus haute origine et même quelques conservateurs, tel que Lucius Trémellius, qui en 47, comme tribun du peuple, avait combattu avec tant de vigueur la révolution de Dolabella. Les temps étaient durs ; Trémellius, comme tant d'autres, avait des soucis d'argent ; il s'était donc décidé à se ranger du côté d'Antoine, comme l'ancien édile Lucius Varius Cotila2. Antoine essayait, en outre, de corrompre le neveu de Cicéron3, et aussi, à ce qu'il semble, Pison lui-même, le beau-père de César4 ; il s'était peut-être mis alors en relations avec Lépide pour un projet de fiançailles entre un des fils de Lépide et une de ses filles à luis, encore en bas âge tous les deux ; et enfin il ne négligeait point, là où il pouvait, de maintenir de bonnes relations avec les conservateurs. En rendant son décret sur l'affaire de Buthrote, il avait si bien gagné les bonnes grâces d'Atticus que le riche financier était allé exprès à Tivoli pour le remercier6. Pendant ce temps, Lucius Antonius s'occupait de faire exécuter la loi agraire ; il faisait arpenter les terres publiques ; il cherchait à acheter des terrains privés, à des prix plus ou moins élevés, selon qu'ils appartenaient à des amis ou à des ennemis. Il eut bientôt tant d'adulateurs autour de lui, que quelqu'un finit par proposer de lui faire ériger par les trente-cing tribus un monument équestre sur le forum7. Appuyée sur tant d'intérêts, la puissance d'Antoine semblait inébranlable, comme un rocher ; et tous les efforts d'Octave paraissaient destinés à échouer. Cependant Octave avait de grandes sympathies parmi les vétérans, la plèbe, les amis mêmes du consul et tout le parti populaire reconstitué par Antoine. Le fanatisme césarien était devenu si violent, que le nom seul de César aurait suffi à le faire aimer, s'il n'avait d'ailleurs été assez habile pour s'insinuer dans les bonnes grâces des gens. On regrettait donc généralement, parmi les césariens, les différends qui s'étaient élevés entre le consul et lui ; on allait jusqu'à trouver qu'Antoine s'était montré trop dur. Pouvait-on dans le parti césarien refuser un

¹ PLUTARQUE, Antoine, 15.

² CICÉRON, Phil., VI, IV, 11.

³ Voy. CICÉRON, A., XV, XXI, 1 (mais le passage n'est pas bien clair).

⁴ Voy. CICÉRON, A., XV, XXVI, 4.

⁵ DION, XLIV, 53, qui cependant confond les dates en mettant ensemble l'offre du pontificat et ce mariage. Cicéron, F., XII, II, 2 (la lettre est écrite dans la dernière décade de septembre), dit, en faisant évidemment allusion à Lépide que *affinitate nova delectatur*. Comme Lépide était dans la Narbonnaise, les pourparlers au sujet de ce mariage doivent avoir été engagés à peu près à cette époque.

⁶ CICÉRON, A., XVI, III, 1.

⁷ Voy. CICÉRON, Phil., VI, v, 12.

poste au fils de César, dont la présence serait vraiment une force pour ce parti1

Cependant la politique sommeillait, et quand, le 17 juillet2, Cicéron quitta sa villa de Pompéi pour se mettre définitivement en route, il put calmer les scrupules de sa conscience et se persuader qu'il ne fuyait pas. Il partait quand tout était tranquille ; il reviendrait pour le 1er janvier, époque où probablement les troubles recommenceraient3. Il avait cependant en route changé encore une fois d'idée : il n'irait pas par terre, mais par mer, avec trois petits vaisseaux à dix rames qu'il avait loués à Pompéi4 ; une fois à Rhégium, il verrait s'il devait s'embarquer sur un gros vaisseau marchand et faire voile directement sur Patras, ou suivre les côtes avec ses petits vaisseaux. jusqu'à Leucopetra des Tarentins5, et de là aller tout droit sur Corcyre6. Il n'était cependant pas pleinement satisfait de sa résolution : au fond même il était mécontent, ne sachant trop s'il faisait bien ou mal, et emportant avec lui ses grands soucis d'argent. Dettes et créances se balançaient dans les comptes refaits avant son départ avec l'aide d'Atticus, mais il y avait à l'actif des créances très peu sûres de Dolabella, que celui-ci avait cédées à Cicéron au lieu d'argent comptant pour le paiement de la dot de Tullie. Il craignait tellement que, lui parti, l'équilibre établi d'une façon si subtile ne vint à se rompre, qu'il avait voulu confier tout le soin de ses affaires à Atticus ; il avait aussi chargé le richissime Balbus de veiller à son bon renom d'homme honorable7. Mais en somme, à la fin, bon gré mal gré, il était parti, et peu de temps après son départ, dans la troisième décade de juillet, on célébra à Rome les jeux de la Victoire de César, après toutefois une vive querelle entre Antoine et Octave. Celui-ci avait voulu faire porter au théâtre le siège doré de César; certains tribuns, subornés par Antoine, l'en avaient empêché; Octave avait eu recours au consul, qui non seulement avait approuvé les tribuns, mais avait même menacé Octave de le mettre en prison. s'il ne demeurait pas tranquille8. Malgré cela, le peuple et les vétérans, qui regrettaient ces scandales, firent au jeune homme de grandes démonstrations pendant les jeux qui durèrent trois ou quatre jours9. Il arriva même qu'une grande comète apparut le soir du dernier jour; et Octave, pour rendre encore plus ardente cette adoration religieuse que le peuple de Rome avait déjà pour César, affirma que c'était l'âme de César qui, montée au ciel, avait pris sa place parmi les dieux. Dans le temple de Vénus il mit une statue de César qui avait sur la tête une comète d'or10.

Mais les jeux terminés, la paix dans laquelle Rome semblait s'endormir fut avant la fin du mois brusquement rompue. Tout à coup Antoine et Dolabella

¹ NICOLAS DE DAMAS, 29.

² CICÉRON, A., XVI, VI, 4, dit que le 24 juillet, le huitième jour après son départ, il était à Vibona : il partit donc le 17.

³ CICÉRON, A., XVI, III, 4; XVI, VI, 2.

⁴ CICÉRON, A., XVI, III, 6.

⁵ CICÉRON, A., XVI, VI, 1, la nomme ainsi, mais il désigne certainement *Leuca*, et non *Leucopetra*, près de Rhégium, dont il parle dans la lettre suivante.

⁶ CICÉRON, A., XVI, VI, 1.

⁷ CICÉRON, A., XVI, II, 2; XVI, III, 5.

⁸ DION, XLV, 6; APPIEN, B. C., III, 28; NICOLAS DE DAMAS, 28; PLUTARQUE, Antoine, 16.

⁹ NICOLAS DE DAMAS, XXVIII. — Voy. SCHMIDT dans *Neue Jahrbücher fur Philologie und Pædagogik*, 1883, I, p. 864.

¹⁰ DION, XLV, 7; SUÉTONE, *César*, 88.

promulguèrent une lex de permutatione provinciarum1, qui enlevait à Decimus Brutus, le meurtrier de César, la Gaule cisalpine, et la donnait immédiatement à Antoine, avec les légions qui étaient en Macédoine, et la Gaule chevelue2 à partir de l'année suivante. Decimus recevait en échange la Macédoine pour le reste de l'année. Cicéron étant parti et Decimus se dirigeant avec son armée vers les Alpes, Antoine avait choisi ce moment pour obtenir les Gaules jusqu'à l'année 39 et pour répondre en même temps aux accusations d'Octave, en donnant satisfaction aux vétérans qui s'indignaient de l'amnistie du 17 mars. Antoine, cependant, ne voulait pas provoquer une nouvelle querre civile, et tout en cédant au courant césarien et révolutionnaire, il cherchait encore à ménager le plus qu'il pouvait les adversaires. Il ne proposait pas en effet d'abolir l'amnistie, mais seulement d'enlever la Gaule à Decimus pour les quelques mois qui restaient ; et s'il comptait présenter cela aux vétérans comme une grande humiliation pour le parti des conjurés, il espérait aussi que les conservateurs accepteraient la chose, puisque Decimus recevait en compensation la Macédoine ; il espérait peut-être enfin, il le semble du moins, s'entendre secrètement avec son vieil ami de la querre des Gaules et amener Decimus à accepter cette permutation3. Au fond, ce changement de province, bien que peu favorable aux intérêts du parti conservateur, était beaucoup moins grave que l'abolition de l'amnistie. Mais il ne tarda pas à perdre ces illusions, car, dès que la loi fut connue, une vive panique, à la fois politique et financière, éclata à Rome. De nouveau on s'alarma pour l'amnistie, on prêta à Antoine les intentions les plus sombres ; on considéra la guerre civile comme inévitable, et il ne fut plus possible de trouver à emprunter de l'argent4 ; les quelques hommes de marque du parti conservateur qui étaient encore à Rome secouèrent leur longue paresse et cherchèrent à s'entendre entre eux, ainsi qu'avec Brutus et Cassius. Il v eut même des césariens éminents qui se rangèrent du côté des conservateurs et, parmi eux, Pison, le beau-père de César, qui se déclara prêt à prendre la parole au sénat pour une proposition qui semblait pouvoir résoudre pour toujours la question de la Gaule cisalpine : puisque le droit de cité avait été accordé aux Cisalpins, il était temps d'assimiler complètement cette région à l'Italie et par conséquent de ne plus y envoyer ni proconsul ni propréteur. On s'entendit pour que le 1er août le plus grand nombre des sénateurs vinssent à la séance, pour refuser l'auctoritas à la proposition si Antoine la demandait ; et s'il ne la demandait pas, pour prier les deux ou trois tribuns du peuple opposés à Antoine d'interposer leur vetos. Au milieu de ces préparatifs, l'opinion publique, qui comprenait combien le départ de Cicéron avait contribué à augmenter l'audace du consul, se fâcha contre lui. Comment donc avait-il pu s'en aller voir les jeux olympiques dans un moment si grave ? Car on disait partout à Rome que c'était là le but de son voyage. On se demandait si l'ancien consul était devenu fou ou imbécile. Atticus effrayé lui écrivit en le suppliant de revenir et lui expédia sa lettre en toute hâte à Leucopetra, espérant qu'elle lui parviendrait à temps6.

¹ TITE-LIVE, Per., CXVII.

² Il ne s'agissait pas seulement de la Cisalpine, comme le croit Krause ; voy. SCHMIDT, *N. I. P. P.* Suppl. vol. XIII, p. 714.

³ C'est du moins ce que semble indiquer un passage de DION, XLV, 14 : Kai αὐτού (de Decimus) δ'Αντώνιος ἐλπίδα πολλήν εΐχεν...

⁴ CICÉRON, A., XVI, VII, 6 : mirifica enim δυσχρηστία est propter metum armorum.

⁵ APPIEN, *B. C.*, III, 30.

⁶ CICÉRON, A., XVI, VII, 2.

Cependant Cicéron, qui ne savait rien de tout cela, longeait les côtes de l'Italie méridionale ; continuait à bord à écrire ses livres, et reprenait sans cesse sa difficile querelle avec lui-même. Avait-il agi sagement en partant? Il était plein de repentir et plein d'hésitation ; il avait honte de rebrousser chemin, mais il avait peur de mal faire en continuant sa route. Ainsi, le 1er août, il arriva à Syracuse, et le 6 à Leucopetra ; mais à peine reparti de Leucopetra un vent contraire fort violent l'obligea à débarquer presque aussitôt à la villa de Publius Valerius, un de ses amis, et à attendre que le vent changeât. On sut bientôt dans tout le voisinage et jusqu'à Rhégium que Cicéron était dans cette villa, et de nombreux citoyens appartenant à cette bourgeoisie aisée qui, même quand elle n'agissait pas, se montrait favorable au parti des conjurés, vinrent le trouver. Ils arrivaient de Rome, qu'ils avaient quittée le 29 ou le 30 juillet, et ils lui racontèrent ce qui s'était passé depuis son départ : la promulgation de la loi, la panique, ce que l'on disait de lui et aussi une amélioration de la situation qui s'était produite depuis. Antoine semble avoir été un instant alarmé par l'agitation des conservateurs, qu'il ne prévoyait pas aussi grande, et par l'intervention de Pison. Il avait en effet prononcé un discours plus conciliant et laissé comprendre qu'il ferait donner à Brutus et à Cassius des provinces plus importantes à la place de la mission annonaire, et qu'il était disposé à chercher une entente dans la question des Gaules. Brutus et Cassius avaient alors publié un édit où ils se déclaraient prêts à abandonner leurs charges et à aller en exil, si cela était nécessaire pour la paix de la République, et pour démentir les césariens qui soutenaient la loi en les accusant de fomenter une nouvelle guerre civile1. On s'était mis là-dessus à espérer, et les habitants de Rhégium qui revenaient de Rome entretenaient Cicéron de cet espoir. Antoine était mal conseillé, mais il était prudent ; on pensait donc que la paix se ferait, et que Brutus et Cassius reviendraient à Rome2. Cicéron, cependant, avait reçu les lettres d'Atticus3, et il se décida aussitôt à revenir.

Mais tandis que Cicéron était en voyage, les événements prenaient à Rome une tournure bien différente de celle qu'il avait espérée. Les hésitations d'Antoine avaient peu duré, car il avait été poussé à agir non seulement par les objurgations habituelles de Fulvie et de Lucius4, mais par l'enthousiasme de ses vétérans. Ceux-ci avaient interprété la *lex de permutatione* selon leurs désirs et leurs intérêts, bien plus que selon les intentions d'Antoine. Ils se disaient que le proconsulat de la Gaule, dont dépendait la domination de l'Italie, était la meilleure garantie pour le parti césarien ; que quand cette province serait enlevée aux conjurés et donnée à un césarien, ils seraient tranquilles pour leurs intérêts, et la vengeance de César deviendrait facile ; qu'Antoine, le fidèle ami du dictateur, accomplirait cette vengeance et rétablirait la puissance des vainqueurs de Pharsale et de Munda. Un tel élan d'enthousiasme devait forcément entraîner le consul, le sénat et tout le monde. Le lu août, Pison prononça au sénat un

¹ L'édit de Brutus et de Cassius dont parle CICÉRON, *Phil.*, I, III, 8 et *A.*, XVI, VII, 1, est probablement celui dont VELLEIUS, II, LXII, 3, donne une partie et dont on peut deviner la teneur en comparant ce passage avec CICÉRON, *F.*, XI, 3. GROEBE, App., à Drumann G. R., I2, p. 430 suppose que dans l'édit ils demandaient aussi les provinces qu'ils devaient avoir comme préteurs pendant l'année suivante. mais cela me parait peu probable, car le Lut de l'édit était d'obliger Antoine à renoncer à la Gaule.

² CICÉRON, Phil., I, III, 8; A., XVI, VII, 1.

³ CICÉRON, A., XVI, VII, 2 : lectis vero tuis litteris.

⁴ CICÉRON, *Phil.*, I, III, 8 : *malis suasoribus* : ce qui est une allusion évidente à Fulvie et à Lucius.

vigoureux discours contre Antoine, et il fit sa proposition au sujet de la Cisalpine ; mais le sénat, impressionné par les vétérans, l'écouta froidement1, et se contenta de donner de nouvelles provinces à Brutus et à Cassius, qui ne valaient pas mieux que les précédentes. L'une était la Crète ; l'autre, à ce qu'il semble, Cyrène2. Antoine, de son côté, ne pouvait plus tergiverser ; il dut, pour contenter les vétérans, entrer en guerre ouverte avec les conjurés, et répondre aux propositions généreuses de Brutus et de Cassius par une lettre et un édit violent, en leur reprochant de vouloir abandonner leurs charges, et de préparer une querre civile. Brutus et Cassius répondirent le 4 août par des plaintes aussi violentes : non, ils ne fomentaient pas une guerre civile, mais ce n'était pas qu'ils eussent peur d'Antoine ; c'était par amolli pour la république3. Mais au milieu de ces querelles, l'enthousiasme césarien des vétérans de César s'exalta tellement, qu'il créa à Antoine de nouveaux embarras. Comme on devait élire un tribun du peuple à la place de ce Cinna qui avait été tué le jour des funérailles de César, Octave, encouragé par le succès des jeux, avait eu l'idée de se faire proposer par le peuple, bien qu'il fût patricien. Antoine s'y opposa et finit par reporter les élections à une date ultérieure4. Mais les vétérans continuaient à déplorer ces différends entre Antoine et. Octave, et quelques-uns d'entre eux, grisés par les espérances qu'apportait la lex de permutatione, dirent bien haut qu'il était temps de mettre fin à ces discordes funestes, que les vétérans avaient à s'interposer comme pacificateurs. Un jour donc, dans la première quinzaine d'août, on vint annoncer à Octave qu'une bande de soldats se dirigeait vers sa maison. Ses serviteurs et ses amis furent effrayés ; on ferma précipitamment les portes ; Octave monta au haut de la maison pour se rendre compte de ce qui se passait sans être vu lui-même de la foule. Mais cette foule se mit à pousser des acclamations; Octave, enhardi, se montra à tous et fut salué par de grands applaudissements. Les soldats voulaient une réconciliation définitive entre lui et Antoine ; ils étaient venus le chercher tandis que d'autres étaient allés chercher Antoine5.

Proposée de cette façon et par ces pacificateurs, le vote de la loi *de permutatione* étant imminent, ni Octave, ni Antoine n'osèrent repousser la réconciliation. La

-

¹ CICÉRON, Phil., I, IV, 10; I, VI, 14; A., XVI, VII, 7.

² C'est seulement une conjecture que ces provinces aient été attribuées à cette séance-là 3 CICÉRON, F., XI, 3.

⁴ SUÉTONE, *Auguste*, 10 ; DION, XLV, 6 ; APPIEN, *B. C.*, III, 31. La date cependant n'est qu'une conjecture.

⁵ DION, XLV, 8; NICOLAS DE DAMAS, 29; PLUTARQUE, Antoine, 16, ne parlent que d'une seule réconciliation entre Octave et Antoine : selon APPIEN, III, 30 et 39, il y eut, au contraire, deux réconciliations. Mais même si Appien ne s'est pas trompé, cette seconde réconciliation, comme cela résulte du récit même d'Appien, fut chose de peu d'importance. La réconciliation importante fut la première ; et on peut en déterminer la date, car les historiens se trouvent d'accord, si on admet que la lex de permutatione fut approuvée au mois d'août. Dion en effet la place après les Ludi V. C.; APPIEN, III, 30, peu après le vote de la lex de perm. ; Nicolas de Damas également, contrairement à ce que pense Schiller, Geschichte der Römischen Kaiserzeit, Gotha, 1883, R. K., I, 29, n. 5 : Nicolas ne place pas cette réconciliation avant le voyage d'Antoine à Brindes, mais avant l'échange des provinces (chap. XXX) ; et il n'en dit que quelques mots, parce que dans sa biographie d'Auguste il ne donne qu'un résumé des faits qui n'ont pas trait à son héros. Plutarque, Antoine, 46 se trompe évidemment quand il place cette réconciliation à l'époque où un accord fut conclu entre Octave et Cicéron. On ne voit plus alors où la placer. Les textes s'accordent à merveille si on place la lex de permutatione au mois d'août ; ce qui est un nouvel argument en faveur de cette hypothèse...

paix se fit donc ainsi. Antoine et Octave se rendirent visite et échangèrent des propos aimables : Octave se déclara même tout prêt à favoriser la loi, qui fut approuvée à peu de temps de là dans la seconde moitié du mois d'août. Une partie des tribuns qui y étaient opposés se laissa probablement corrompre1, et on sut se défendre des tribuns incorruptibles en bloquant toutes les entrées du forum, de façon à ne laisser passer que des amis2. Cicéron eut connaissance de tous ces événements à Velia, où il rencontra Brutus, qui descendait lentement avec sa flotte le long des côtes d'Italie, résolu désormais à partir. La conversation fut bien triste, car Brutus était profondément découragé. La lex de permutatione une fois approuvée, les amis de César disposaient de la république et de l'amnistie ; et les conjurés et les conservateurs ne pouvaient plus avoir recours qu'à l'expédient suprême d'une nouvelle guerre civile. Mais où pouvaient-ils trouver une armée ? Brutus, ne partageait pas les espérances de Cassius, qui, confiant et audacieux, avait, peu de temps auparavant, en juillet, et d'accord, semble-t-il, avec Servilia, envoyé secrètement des émissaires à Trébonius, aux officiers des légions d'Égypte, et à Cæcilius Bassus, pour leur proposer de préparer en Orient une grande armée pour la défense de la cause conservatrice et pour leur faire savoir qu'il était prêt, quant à lui, à se rendre en Syrie. Brutus avait consenti à ce que Marcus Scaptius, cet intrigant dont il s'était servi pour ses emprunts à Chypre et qui avait tant d'amitiés et de relations en Orient, fût chargé de prendre part à ce complot; mais quant à lui il renonçait à la lutte, et ayant recu d'Atticus 100.000 sesterces3 pour son voyage, il s'en allait en Grèce comme exilé volontaire, et se sacrifiait à la cause de la paix. Cependant voyant Cicéron disposé à se jeter de nouveau au milieu de la mêlée, il ne voulut pas l'en détourner ; il se réjouit au contraire avec lui de son intention, et lui dit la mauvaise impression qu'on avait eue en le vovant partir ; il l'engagea à se rendre aussitôt à Rome pour se mettre à la tête de l'opposition contre Antoine4. Mais Cicéron commençait à avoir moins d'ardeur et il était de nouveau en proie au doute. Dans quel but se rendre à Rome ? Pouvait-il, étant donné ce qu'était le sénat, tenir tête à Antoines ? Après la loi sur la Gaule viendrait la question de l'amnistie, et ce ne serait pas chose facile que de faire de l'opposition à Antoine et aux vétérans sur ce terrain. Sur ces entrefaites, Hirtius, dont la santé était depuis longtemps chancelante, tomba si gravement malade6, conservateurs eurent là un nouveau sujet d'inquiétude. Si Hirtius mourait, Antoine ferait certainement élire à sa place, pour le consulat de l'année 43, un césarien déclaré. Cependant les éloges que Pison avait reçus, le désir de faire oublier son récent voyage, les belles exhortations de tous ceux qui disaient qu'il n'y avait que lui qui pût sauver la république, n'étaient pas sans agir sur lui ; les soucis que lui causaient ses affaires privées lui faisaient aussi désirer d'être à Rome. La panique causée par la lex de permutatione avait bouleversé tout le budget établi avec tant de soin par Atticus ; celui-ci lui avait écrit peu de temps auparavant que, pour payer ses dettes, il lui serait nécessaire de faire rentrer des créances, parce qu'il n'était plus possible de trouver de l'argent à emprunter7. Mais par des temps aussi difficiles Cicéron n'aurait quère pu exiger

-

¹ APPIEN, B. C., III, 30.

² TITE-LIVE, Per., 117, quum... legem... per rim tulisset. Voy. CICÉRON, Phil., V, IV, 9.

³ CORNELIUS NEPOS, Att., VIII, 6.

⁴ CICÉRON, A., XVI, VII, 5 et suiv.

⁵ CICÉRON, A., XVI, VII, 7.

⁶ CICÉRON, Phil., I, XV, 37.

⁷ CICÉRON, *A*., XVI, VII, 6.

le remboursement des créances, s'il n'allait en personne trouver ses créanciers. Ayant donc triomphé de ses dernières hésitations, Cicéron arriva à Rome le 31 août et y fut chaleureusement accueilli par ses amis et ses admirateurs1. Par bonheur, à son arrivée, Hirtius était hors de danger.

¹ CICÉRON, Phil., V, VII, 19, dit que le 1er septembre eut lieu la séance à laquelle Cicéron n'assista pas, et Antoine lui fit à ce sujet des menaces. PLUTARQUE, Cicéron, 43, dit que cette séance se tint le lendemain de son arrivée. C'est donc bien le 31 août que Cicéron arriva à Rome. CICÉRON, Phil., V, VII, 19, dit que le 1er septembre eut lieu la séance à laquelle Cicéron n'assista pas, et Antoine lui fit à ce sujet des menaces. PLUTARQUE, Cicéron, 43, dit que cette séance se tint le lendemain de son arrivée. C'est donc bien le 31 août que Cicéron arriva à Rome.

CHAPITRE VII. — LES VÉTÉRANS À L'ENCAN.

Quand Cicéron arriva à Rome, Antoine avait déjà promulgué deux autres lois : une lex de tertia decuria et une lex de vi et majestate ; et il avait donné l'ordre à quatre des légions de Macédoine — la seconde, la quatrième, la trente-cinquième et la légion de Mars —de passer l'Adriatique. De cette façon, en y joignant la légion de l'alouette, il aurait sous la main en Italie une force considérable, si Decimus ne se résignait pas à reconnaître la loi à son retour des Alpes. Il n'avait au contraire fait aucune proposition au sujet de l'amnistie, c'est-à-dire qu'il cherchait toujours à flatter le peuple et le parti césarien, sans toutefois aborder cette question qui lui paraissait trop périlleuse. Si les conservateurs avaient une si grande peur de le voir toucher à l'amnistie, il n'avait pas moins peur lui-même d'y toucher. Ainsi par la première de ces lois il flattait les soldats, en détruisant la réforme aristocratique des tribunaux, que César avait faite en 46 : ce ne seraient plus seulement les sénateurs et les chevaliers. c'est-à-dire les citoyens des hautes classes, mais aussi les centurions, les officiers inférieurs de l'armée, qui seraient inscrits, sans considération censitaire, sur la liste des citoyens parmi lesquels on tirait au sort les juges des quæstiones (ceux que nous appelons maintenant les jurés). La seconde de ces lois décidait que tout citoyen condamné pour majestas ou pour vis (tous les délits ayant trait à l'ordre public étaient compris sous ces deux noms) aurait le droit, aboli par Sylla et par César, de la provocation ou appel aux comices1. Par cette loi, Antoine condamnait le supplice d'Érophile et les massacres de 47, en rendant presque impossible de réprimer rapidement les séditions. Enfin pour donner une autre satisfaction au peuple sans danger —bien que ce fût à un certain point de vue une audace très grande — Antoine voulait proposer au sénat le jour suivant, le ler septembre, que l'on ajoutât aux honneurs funèbres qui seraient rendus tous les ans à César par sa famille, des supplications publiques, comme celles que l'on adressait aux dieux ; en d'autres termes, que César lût déifié et mis au nombre des dieux2. Cette superstition orientale, si odieuse aux Romains, avait fait des progrès en deux mois. Des premières et naïves offrandes faites par le petit peuple ignorant sur l'autel d'Érophile, on en était venu en un mois aux déclamations d'Octave sur la comète et l'âme du dictateur ; et maintenant, au bout d'un autre mois, on voulait inaugurer officiellement le culte de César.

Le parti populaire semblait de nouveau victorieux ; sa victoire semblait même plus éclatante qu'en 59. Et cependant Antoine ne savait pas imiter César dans l'énergie avec laquelle son maitre avait su, sans laisser un moment de trêve à l'ennemi, profiter jusqu'au bout de la victoire. Il avait agi jusque-là avec beaucoup de circonspection, hésitant, tergiversant, revenant sur ses pas : il prenait des précautions infinies pour défendre sa vie3 ; la moindre opposition lui causait de l'inquiétude ; les fatigues, les émotions et la débauche l'avaient rendu encore plus irascible que d'habitude4. C'est que si les deux hommes étaient différents, la situation aussi avait changé depuis le premier consulat de César et changé au détriment de son imitateur. A l'époque du premier consulat de César,

¹ CICÉRON, Phil., I, VIII, 19; I, IX, 21.

² CICÉRON, Phil., I, VI, 13.

³ CICÉRON, A., XV, XX, 4; iste qui umbras timet (Antoine).

⁴ CICÉRON, Phil., I, XI, 27; eum (Ant.) iracundum audio esse factum.

les souvenirs de la guerre civile de Sylla et de Marius étaient déjà lointains ; la conjuration de Catilina, dont on avait du reste exagéré beaucoup le danger, avait été vaincue ; les victoires de Lucullus et de Pompée en Orient étaient récentes ; la richesse de la nation augmentait rapidement ; la vie intellectuelle très active. Bien qu'on eût coutume de toujours se plaindre, on avait confiance dans l'avenir, on ne croyait guère à la possibilité d'une grande catastrophe ; ou acceptait sans trop se tourmenter toutes les difficultés présentes, les dettes, le désordre administratif, la corruption et l'instabilité politique. C'est ainsi que la révolution accomplie par César avait été ou acceptée passivement ou même admirée par cette bourgeoisie qui transformait si activement la vie sociale de l'Italie. Maintenant, au contraire, quelle différence! Toutes les classes et tous les partis avaient eu tant d'amères déceptions et étaient passés par tant d'épreuves, que riches et pauvres, conservateurs et hommes du parti populaires étaient également fatiqués, rebutés et défiants ; que la vie sociale et politique de l'Italie était entièrement désorganisée. Bien que toute l'Italie fût plus que jamais imbue de l'esprit conservateur, de la crainte des révolutions, de la haine de la démagogie, de l'amour de l'ordre, il n'y avait plus en réalité de parti conservateur, et les classes supérieures s'affaissaient dans un égoïsme brutal qu'Atticus exprimait, dans une lettre écrite à cette époque à Cicéron : Si la république est perdue, sauvons au moins notre patrimoine1. Mais avec un tel égoïsme ne risquait-on pas de perdre à la fois son patrimoine et la république? Personne, parmi les jeunes hommes, n'osait plus s'aventurer dans la lutte contre la révolution; on ne voyait pas d'hommes nouveaux venir aider les anciens, qui, décimés et dispersés, ne suffisaient plus à défendre les intérêts des classes riches; c'est à peine si quelques citoyens plus hardis et plus énergiques avisaient à se défendre eux-mêmes. Mais, comme par une sorte de compensation paradoxale, les projets imaginés par ces hommes isolés, dans la désorganisation générale de leur parti étaient souvent d'une témérité presque insensée. Si Cassius voulait partir seul, avec quelques barques, à la conquête de l'Orient, un autre, au même moment — nous ne savons pas qui c'était — complotait quelque chose de plus audacieux et de plus difficile, d'accord avec quelques conservateurs moins indolents : c'était de soulever les légions de Macédoine contre leur général, et cela par tous . les moyens, même en accusant Antoine d'être un partisan de César trop tiède et peu fidèle, même en ayant recours non seulement aux amis que beaucoup de conservateurs avaient parmi les officiers de ces légions, mais à Octave lui-même, et par son entremise à ses amis à lui, qui étaient beaucoup plus nombreux. Les premières tentatives pour brouiller Octave et Antoine avaient échoué, parce que les vétérans s'étaient interposés ; mais ni Marcellus ni les autres nobles amis de la famille n'avaient cessé pour cela de mettre Octave en défiance ; de le persuader que, malgré la réconciliation, il ne devait pas se fier à Antoine, qu'il devait au contraire les aider à semer la révolte parmi les soldats du trop audacieux consul. Mais si l'action du parti conservateur se réduisait à ces intrigues isolées, le parti populaire n'était ni plus uni ni plus fort. Sans doute il avait toutes les sympathies du peuple, dans lequel l'admiration pour César et la haine pour ses meurtriers ne cessaient d'augmenter ; il était appuyé aussi par une forte coalition d'intérêts, par les vétérans et les colons de César, qui voulaient ou conserver ce qu'ils avaient reçu du dictateur, ou recevoir ce que celui-ci leur avait promis. Les vétérans réclamaient à grands cris de nouvelles batailles ; ils offraient en échange à leurs chefs ce qu'ils voudraient et même l'empire du monde. Mais qui oserait accepter cette épée

¹ CICÉRON, A., XVI, III, 1.

sans trembler ? Qui pourrait oublier la lâcheté des Ides de mars, César, le conquérant de la Gaule, le fondateur de tant de colonies, le dictateur à vie, égorgé par ses amis et par ses obligés, au sénat, en plein jour, sous les yeux d'autres amis et d'autres obligés, sans que personne eût osé s'élancer à son secours ? Oui pouvait oublier l'épouvantable désarroi du parti populaire à la mort de son chef, la désorganisation précipitée qui, en peu de mois, l'avait réduit, lui, le parti maître de l'empire, à un ramassis de misérables, de bandits et d'aventuriers? Qui pouvait se soustraire au découragement universel, qui envahissait tous les esprits ? Personne ne crovait plus, comme jadis, que toutes les conquêtes réussiraient ; que les dettes se paieraient sans difficulté ; que la crise politique et économique. dont l'Italie était déchirée, pourrait prendre fin un jour. L'Italie avait récemment cherché un remède à ses maux par un effort désespéré: mais à quoi avait servi la guerre civile, sinon à envenimer tous les maux ? La grande propriété avait été atteinte et beaucoup d'immenses patrimoines, comme ceux de Pompée et de Labienus, avaient été confisqués et partagés ; bon nombre de tribuns, de centurions et de soldats de César étaient parvenus à l'aisance et à la richesse1; mais la multitude, si elle n'était pas devenue plus pauvre, était certainement encore moins satisfaite qu'auparavant; et la classe moyenne n'était pas moins obérée. Pendant quelque temps, sur l'ancienne mêlée des factions une vigoureuse dictature révolutionnaire s'était dressée; mais un matin quelques coups de poignard l'avaient brusquement renversée et l'état du monde romain avait encore empiré. L'État n'était plus gouverné, pas même par les anciennes factions ; mais il était tantôt aux mains d'Érophile, tantôt aux mains de Fulvie. Dans une situation si incertaine, Antoine ne pouvait se bercer dans de trop douces illusions, même si non-seulement les tribus, mais encore les chevaliers et les usuriers unissaient tous leurs efforts pour élever des monuments à son frère Lucius ; même si sa femme Fulvie pouvait, par ces temps de crise, acheter facilement d'immenses domaines que des gens complaisants2 lui vendaient à crédit ; même si le sénat obéissait docilement à ses ordres. Après avoir vu César tué par ses amis les plus chers, et tant de gens pendant ces quelques mois faire si souvent volte-face, changer d'avis et trahir du jour au lendemain, Antoine, bien qu'il eût été obligé par les événements à prendre la direction de ce ramassis d'aventuriers qui composaient le parti de César, se méfiait trop d'eux pour s'engager à la légère, à la tête de cette bande, dans une action décisive. Obligé de gravir une pente rapide et glissante, s'appuyant sur des décombres qui roulaient sous ses pieds, il devait nécessairement se défier de tout et de tous.

Aussi le retour de Cicéron et le joyeux accueil qu'on lui fit irritèrent vivement le consul. L'opposition allait-elle retrouver un chef, et un chef qui avait tant d'autorité ? Brutus et Cassius s'en allaient ; mais Antoine n'y gagnait pas beaucoup, puisque Cicéron revenait, et justement pour la séance qui devait avoir lieu le jour suivant au temple de la Concorde. Cependant Cicéron ne vint pas au sénat le 1er septembre ; il envoya un ami prévenir Antoine que les fatigues du voyage le retenaient chez lui3. Il est beaucoup plus probable que Cicéron n'osait

¹ Cf. CICÉRON, A., XIV, x, 10, 2.

² CORNELIUS NEPOS, Att., IX, 5.

³ CICÉRON, *Phil.*, I, v, 12; PLUTARQUE, *Cicéron*, 43. Plutarque prétend qu'il ne vint pas, parce qu'on lui tendait des embûches, mais la chose ne peut être vraie. Ni Antoine ni un autre n'aurait eu l'idée d'un tel méfait. Ce fut là l'explication donnée par les ennemis d'Antoine qui, a cause de cela, χαλεπώς μέν εΐχεν ἐπὶ τἡ διαβολἡ: il s'en indigna, comme

pas s'élever contre la déification de César, parce qu'il avait peur des vétérans ; et que ne pouvant d'autre part venir au sénat et se taire, il avait imaginé cette excuse. De toute façon, Antoine aurait dû s'en réjouir. Que se passa-t-il alors en lui ? Cet homme violent par nature, et qui était alors plus irritable encore que de coutume, céda-t-il à un mouvement soudain de rage ? Feignit-il de se mettre en colère pour faire peur à Cicéron et le faire fuir de Rome ? Les deux suppositions sont vraisemblables. Ce qui est certain, c'est que quand le message lui fut communiqué, Antoine entra dans une fureur terrible ; il se mit à crier en plein sénat que Cicéron voulait faire croire à tous qu'on lui tendait des embûches et qu'il était en danger ; que Cicéron le calomniait et lui faisait un affront ; qu'il userait, lui Antoine, de tous ses droits de consul en le faisant venir de force au sénat ; que, s'il résistait, il enverrait des soldats et des forgerons pour briser les portes de sa maison1. L'étonnement et le trouble furent extrêmes ; les sénateurs se levèrent aussitôt pour le supplier de se calmer ; et soit qu'Antoine s'aperçût qu'il était allé trop loin, soit que sa rage ne fût qu'une feinte, il finit par annuler l'ordre d'amener Cicéron de force au sénat2. On approuva ensuite la loi sur les honneurs à rendre à César3. Mais si Antoine par ces menaces avait assurément fait peur à Cicéron, il avait aussi outragé le plus illustre personnage du sénat, et d'une façon telle que celui-ci, malgré son grand âge et sa faiblesse, ne pouvait manquer de relever l'injure. Et en effet le vieillard la releva, malgré la frayeur que lui causaient Antoine et ses vétérans, dans un discours mesuré et plein de dignité qu'il écrivit ce jour même, le premier des discours contre Antoine, auxquels, en souvenir de Démosthène, il donna plus tard, moitié par plaisanterie et moitié sérieusement4, le nom de philippiques qu'ils ont conservé. Dans ce discours il commençait par expliquer son voyage et son absence du jour précédent : il se plaignait des invectives d'Antoine, mais brièvement et avec une certaine gravité, comme s'il eût été peiné d'avoir à s'entretenir de choses qui convenaient si peu à sa dignité ; il en venait ensuite à considérer l'état de la république : il blâmait la politique d'Antoine, mais avec modération et d'une façon singulière, car il l'accusait de ne pas avoir respecté les décisions et les lois de César ; et il semblait dire aux vétérans qu'il désirait plus sincèrement qu'Antoine le respect des volontés du dictateur. Enfin il blâmait les lois d'Antoine non pas pour ce qu'elles contenaient, mais parce que la procédure avait été irrégulière, et il finissait par conseiller à Antoine et à Dolabella de se raviser, de ne pas nourrir des ambitions parricides, de mettre en pratique la classique théorie constitutionnelle d'Aristote, dont il s'était fait le vulgarisateur : libertate esse parem ceteris, principem dignitate : être le premier citoyen dans une république de citoyens égaux5. Il semblait en somme par ce discours se déclarer prêt à recevoir des excuses, si on voulait lui en faire. Mais le 2 septembre Antoine ne parut pas au sénat6. Peut-être eut-il peur de l'éloquence de Cicéron, comme celui-ci avait peur de ses vétérans, et craignait-il de se trouver à court pour lui répondre. Cette absence en tout cas était pour Cicéron un nouvel affront.

d'une calomnie. C'est pour cela que j'ai supposé qu'Antoine dans son emportement protesta contre la calomnie.

¹ CICÉRON, *Phil.*, I, V, 12; PLUTARQUE, *Cicéron*, 43. On devait employer les forgerons pour briser les portes et non pour détruire la maison, comme veulent plusieurs historiens.

² PLUTARQUE, Cicéron, 43.

³ CICÉRON, Phil., I, VI, 13: quod vos inviti secuti estis.

⁴ Voy. CICÉRON, ad Brutus, II, v, 4.

⁵ CICÉRON, Phil., I, XIV, 34.

⁶ CICÉRON, *Phil.*, I, VII, 16; I, XIII, 31.

Il sortit en effet du sénat l'ennemi déclaré d'Antoine ; il ne le salua plus en le rencontrant dans la rue1 ; il se mit à le traiter, non pas en public, niais dans ses lettres, de fou, de gladiateur et d'homme perdu2 ; à l'accuser de préparer un massacre des sénateurs et des grands qui devait commencer par lui3 ; à soupçonner d'être corrompus tous ceux qui ne se déclaraient pas franchement les ennemis d'Antoine4.

La tendance à s'attribuer naturellement des intentions mauvaises, cette espèce de délire réciproque de la persécution entre les hommes, les partis et les classes, qui se propage dans les grandes crises sociales, est une maladie très dangereuse, parce que celui qui exagère le nombre et la fureur de ses ennemis arrive souvent à changer en ennemis véritables ceux qui n'étaient encore que ses ennemis imaginaires. C'est ce qui se passa alors. Personne parmi les conjurés ne se rendait compte de la perplexité et des hésitations d'Antoine ; tous se figuraient que dès l'arrivée des légions macédoniennes en Italie, il déchirerait l'amnistie ; et devant le danger imminent qui menaçait tous ceux qui avaient pris part à la conjuration, on se mit à intriguer encore plus activement auprès des légions de Macédoine et d'Octave. Celui-ci se laissa-t-il persuader ? Il est probable que non, bien que la chose soit très incertaine : mais il semble bien au contraire que vers cette époque Antoine s'aperçut du grand travail d'intriques qui se faisait autour des légions de Macédoine. On ne pourrait expliquer autrement pourquoi Antoine à ce moment-là sortit brusquement et sans raison apparente de sa prudente hésitation, et se lança avec fureur sur les conjurés, sur les conservateurs et sur Octave. Tout à coup, après dix-sept jours de silence, quand tout le monde croyait qu'il ne répondrait plus à Cicéron, il convoqua le sénat pour le 19 et y prononça un discours très violent contre le grand orateur, qu'il accusa d'avoir été l'organisateur de la conjuration contre César5. A son tour, Cicéron, partagé entre la colère et la peur que lui causaient Antoine, ses machinations et ses vétérans, resta ce jour-là chez lui6. Sur ces entrefaites, pendant la seconde moitié de septembre, arriva la nouvelle que Decimus Brutus revenait de son expédition dans les Alpes et qu'il avait été acclamé imperator par ses soldats7. Les conservateurs ayant repris courage, Antoine s'efforça de réveiller parmi les siens l'enthousiasme césarien ; il fit écrire au piédestal d'une statue de César sur les Rostres : Parenti optime meritos ; le 2 octobre, il prononça dans une réunion populaire un discours si violent contre les conjurés que les conservateurs crurent que l'amnistie du 17 mars était déjà abolie9 ; enfin, quelques jours plus tard, le 4 ou le 5, il tendit un piège à Octave10. Le bruit courut soudain, ces jours-là qu'Antoine avait découvert chez lui des sicaires qui avaient été envoyés pour le

¹ PLUTARQUE, Cicéron, 43.

² CICÉRON, F., XII, II, 1: homo amens et perditus; F., XII, III, 1.

³ CICÉRON, *F*., XII, II, 1.

⁴ CICÉRON, F., XII, II, 2-3.

⁵ CICÉRON, Phil., II, XII, 30; F., XII, II, 1.

⁶ CICÉRON, Phil., V, VII, 20.

⁷ STERNKOPP, *in Philologus*, 60, p. 303-304, suppose, en donnant de bonnes raisons, que la lettre de CICÉRON, *F.*, XI, 4 fut écrite en septembre, et que la lettre *F.*, XI, VI, 1 est la réponse, placée par erreur au commencement d'une autre lettre qui comprend les § 2 et 3.

⁸ CICÉRON, F., XII, III, 1.

⁹ CICÉRON, *F.*, XII, III, 2; XXIII, 3.

¹⁰ D'après NICOLAS DE DAMAS, 30, l'attentat eut lieu quatre ou cinq jours avant le départ d'Antoine, qui eut lieu le 9 octobre. CICÉRON, F., XII, XXIII, 2.

tuer ; que les sicaires avaient avoué avoir été subornés par Octave. L'émotion fut très vive dans Rome et les impressions très différentes. Peu de monde d'ailleurs y voulut ajouter foi ; Cicéron et les plus violents ennemis d'Antoine félicitèrent même l'auteur présumé et regrettèrent que le coup eût manqué; mais la mère d'Octave eut peur : elle courut chez son fils, le supplia de s'éloigner de Rome pendant quelque temps pour attendre que la tempête fût passée. Octave fit preuve alors d'une grande fermeté : non seulement il ne voulut pas sortir de Rome, mais il ordonna que les portes de sa maison fussent ouvertes à tout le monde, comme à l'ordinaire, aux heures des visites, et comme à l'ordinaire aussi il reçut des clients, des solliciteurs et des vétérans. Antoine cependant avait réuni un groupe d'amis pour leur raconter l'aveu des sicaires et leur demander conseil. Mais une scène curieuse se déroula alors en présence du consul. Quand celui-ci eut fini de parler, tout le monde comprit qu'Antoine leur demandait, sous couleur de conseil, de partager la responsabilité d'une fausse accusation et d'un procès dirigé contre le fils de César. Mais la responsabilité était grave, et il se fit un silence pénible, personne n'osant donner aucun avis. Quelqu'un cependant finit par rompre le silence, et demanda que l'on fit venir les sicaires et qu'on les interrogeât en présence de tous. Antoine alors, après avoir répondu que cela n'était pas nécessaire, mit la conversation sur d'autres sujets ; ses amis, fort embarrassés, le laissèrent parler sans rien dire, et bientôt il les congédia tous1. Personne n'entendit plus parler des sicaires.

Le coup, bien que monté avec habileté, étant manqué, on n'en fut que plus inquiet pour les légions de Macédoine, dans l'entourage du consul. L'inquiétude devint même si vive qu'Antoine et Fulvie2 décidèrent d'aller au devant d'elles jusqu'à Brindes, et partirent en effet le 9 octobre3, on devine facilement dans quelle disposition d'esprit : elles s'attendaient à trouver partout des suborneurs et des révoltés. Mais cette fois, au bout de quelques jours, Octave les suivit. Le piège qu'Antoine lui avait tendu n'avait pas seulement prouvé à Octave et à ses amis que les conservateurs avaient raison et qu'Antoine voulait accaparer à lui seul tout l'héritage de César ; il avait aussi disposé à une grande bienveillance vis -à- vis d'Octave les conservateurs ennemis d'Antoine4, à qui la haine faisait croire qu'Octave voulait être pour Antoine un nouveau Brutus. Il avait été en effet accablé d'éloges et de félicitations par tous ces aristocrates, comme un digne émule des conjurés, et pour un projet auquel il n'avait jamais songé ; il avait entendu tout le monde souhaiter autour de lui qu'Antoine n'échappât plus

¹ C'est là un des points les plus obscurs de l'histoire d'Octave. Bien que l'histoire écrite par lui sente un peu le courtisan, j'ai suivi le récit de NICOLAS DE DAMAS, parce qu'il est tout à fait vraisemblable. Il n'est pas possible, comme le fait observer APPIEN, B. C., III, 39, qu'Octave ait alors pensé à tuer Antoine : c'eût été une entreprise difficile, dangereuse, très audacieuse et par conséquent en contradiction avec la prudence et les hésitations habituelles d'Octave. Si Antoine, qui était beaucoup plus fort et plus audacieux, ne se risquait pas à faire tuer Octave, il n'est pas possible que le faible Octave ait voulu faire tuer Antoine. Tout cela fut machiné par Antoine. D'ailleurs CICÉRON, F., XII, XXIII, 2, dit que personne à Rome ne croyait au sérieux de l'accusation. Les affirmations de Suétone, Auguste, 10, et de Sénèque, de Clem., I, IX, 1, ne peuvent prévaloir contre les autres sources et la vraisemblance.

² Le récit des supplices des centurions à Brindes prouve que Fulvie y alla avec Antoine. Voy. CICÉRON, *Phil.*, III, II, 4 ; V, VIII, 22.

³ CICÉRON, F., XII, XXIII, 2.

⁴ CICÉRON, F., XII, XXIII, 2: prudentes et boni viri et credunt factum et probant... magna spes est in eo (Octave). Nihil est quod non existimetur laudis et gloriæ causa facturus.

cette fois à la mort, que ses soldats se révoltassent, que quelqu'un eût le courage d'avoir recours à un hardi coup d'État pour lui arracher le pouvoir. Octave, qui était un homme d'un naturel prudent et presque timide, et qui était aux premiers débuts de sa carrière politique, en serait très difficilement venu à tenter l'entreprise très audacieuse que nous raconterons bientôt, s'il ne se fût senti aidé ou tout au moins approuvé par des personnages puissants. Il est donc permis de supposer que non seulement il accepta ces éloges comme lui étant dus, et qu'il se donna véritablement pour l'homme qui avait tenté de faire périr Antoine, mais encore que les violents discours des conservateurs, et surtout ceux de son beau-frère Caïus Marcellus, lui suggérèrent l'idée de recruter en Campanie une garde parmi les vétérans de César, comme l'avait fait Antoine au mois d'avril, et qu'ayant fait part de cette idée à ses amis conservateurs, il fut vivement approuvé par eux. Tous pensaient que, dans une situation aussi désespérée, il serait avantageux d'avoir à Rome deux corps de vétérans dont les forces, s'ils étaient ennemis, se feraient équilibre. C'étaient là des conseils dictés par la haine pour Antoine et donnés avec cette légèreté dont les hommes font preuve quand ils conseillent sans que leur responsabilité soit engagée. Mais le danger était déjà si grand que bien qu'on n'eût encore rien vu à Rome d'aussi téméraire, Octave et ses amis se décidèrent à la fin. Ils réunirent leurs serviteurs et leurs clients, chargèrent sur des mulets tout l'argent qu'ils purent, et, formant une grosse troupe, ils partirent pour Capoue, sous le prétexte d'aile vendre des domaines qui appartenaient à la mère d'Octave1. Vers ce moment-là Cicéron lui aussi sortit de Rome2. Il avait commencé à écrire pour répondre au discours d'Antoine cette seconde philippique, qui est une merveilleuse caricature et que beaucoup d'historiens ont eu le tort de prendre pour un portrait ; et il y déversait la rage causée par l'affront qui lui avait été fait. Mais il ne comptait pas publier cette philippique : à force d'attribuer à son ennemi des projets de massacre, il avait fini par avoir vraiment peur de l'arrivée imminente des légions. Il se dirigeait donc sur Pouzzoles, pour revenir à ses études et commencer son De officiis.

Ainsi dans la seconde quinzaine d'octobre, tandis que Cicéron travaillait à décrire les mœurs parfaites d'une république idéale, les agents d'Octave et ceux d'Antoine, dans l'Italie du sud, se disputaient les vétérans de César et les nouvelles recrues. Antoine était allé à Brindes, où entre les nones et les ides d'octobre, les quatre légions et une nombreuse cavalerie gauloise et thrace débarquèrent en deux fois3. Mais leur état d'esprit n'était point rassurant. Les lettres qu'Octave avait écrites pendant les mois précédents à ses amis de Macédoine, en dénonçant Antoine comme traître au parti de César, n'avaient pas été sans effet, surtout parmi les vieux soldats du dictateur, qui étaient nombreux dans la quatrième légion et dans la légion de Mars ; les intrigues des officiers amis d'Octave et ceux des officiers amis des conservateurs avaient avivé l'irritation ; enfin les soldats étaient peut-être mécontents de ce qu'on les empêchait de prendre part à la guerre des Parthes, que tout le monde considérait comme imminente et comme devant être très lucrative, pour les envoyer en Gaule, où ils resteraient inactifs et pauvres. Ils espéraient donc avoir au moins comme compensation un assez beau donativum. Pour toutes ces

¹ NICOLAS DE DAMAS, XXXI.

² La lettre *F.*, XII, XXIII, 2, nous montre que le 9 octobre il était encore à Rome ; et la lettre *A.*, XV, VIII, 1, que le 25 il était arrivé à Pouzzoles.

³ Voy. SCHMIDT, Neue Jahrbücher für Philologie und Pædagogik, Suppl. 13, p. 720-721.

raisons, l'accueil fait par les soldats au général fut si peu cordial que quand Antoine, les ayant réunis pour les haranguer, monta sur le tribunal, il n'y eut aucun applaudissement. Mécontent de cette froideur, Antoine fit une première faute en s'en plaignant dans l'exorde de son discours ; puis il fit une faute plus grave en disant ses soupcons, en les exagérant peut-être, en déplorant que ses soldats eussent toléré parmi eux, au lieu de les dénoncer, les émissaires d'Octave venus pour fomenter la révolte. Puis, après l'amertume des reproches, il leur donna le miel d'une belle promesse : il leur distribuerait 400 sesterces. Mais les soldats s'attendaient à beaucoup plus ; le discours terminé, il y eut des éclats de rire, des cris et des invectives. L'irritable Antoine sentit alors se réveiller en lui ses instincts autoritaires ; il fit faire une enquête ; certains centurions qui dans les notes particulières (le mot est moderne, mais la chose est ancienne)1 étaient désignés comme séditieux furent saisis et amenés dans la maison où il recevait l'hospitalité, et, si le fait n'a pas été exagéré par ses ennemis, furent mis à mort en présence de Fulvie. La terrible femme aurait, d'après ce que dit Cicéron, voulu assister au sanglant spectacle et ses vêtements auraient été baignés par le sang qui sortait de la gorge d'un centurion2. Les légions furent effrayées et se turent, mais Antoine leur avait, par ses soupçons mêmes, suggéré l'idée de la révolte ; et, comme pour rendre cette idée plus consistante, il changea tous les officiers et ordonna de sévères enquêtes pour découvrir les suborneurs envoyés par Octave. On ne put les trouver, puisqu'ils n'existaient pas3. Malheureusement, ce n'était pas seulement aux soldais qu'Antoine avait suggéré l'idée de la révolte, mais, ce qui était pire, à Octave luimême, qui eut connaissance de ces faits en Campanie, tandis qu'il parvenait à réunir environ trois mille vétérans4 autour de Casilinum et de Calatia, en faisant dans des discours l'apologie de César, qu'il disait vouloir venger, et encore plus en se servant de l'or qu'avaient apporté ses mulets, car il offrait deux mille sesterces à chacun. Il semblait donc possible, puisqu'Antoine le redoutait si fort, d'entrainer à la révolte les légions de Macédoine : et elles avaient maintenant autre chose que des sujets vagues de mécontentement. Le supplice des centurions les avait exaspérées. L'entreprise était assurément très audacieuse et très dangereuse, niais Octave y était poussé par les imprudences d'Antoine, par la facilité du recrutement et par les encouragements qui lui venaient de Rome. Il se décida donc, et comme Antoine avait dirigé trois légions le long de la côte de l'Adriatique pour gagner la Gaule cisalpine5, tandis que lui il irait à Rome avec l'autre légion et la légion de l'Alouette, Octave envoya des émissaires à ces trois

¹ APPIEN, *B. C.*, III, 43.

² APPIEN, *B. C.*, III, 43-44. Voy. CICÉRON, *A.*, XVI, VIII, 2. Le récit de ces événements qui se trouve dans Appien est assez vraisemblable; il a tort cependant de supposer que les émissaires d'Octave étaient déjà à l'œuvre. Il est difficile de dire ce que furent exactement les supplices de Brindes; les détails que donne Appien sont trop succincts, ceux que donne Cicéron trop fragmentaires et trop suspects. Est-il possible qu'Antoine ait fait mettre à mort 300 personnes? CICÉRON, *Phil.*, III, IV, 10. Les centurions appartenaient-ils à toutes les légions ou simplement à celle de Mars, comme semblerait le dire CICÉRON, *Phil.*, XII, VI, 12; XIII, VII, 18? En outre, d'après Cicéron, Antoine aurait fait deux exécutions: l'une à Brindes, l'autre à Suessa Aurunca; on ne sait à quelle date ni pour quelles raisons aurait eu lieu cette dernière.

³ APPIEN, B. C., III, 44.

⁴ SUÉTONE, *Auguste*, 10 ; DION, XLV, 12 ; APPIEN, *B. C.*, III, 40 ; CICÉRON, *A.*, XVI, VII, 1. Le témoignage de Cicéron qui dit qu'Octave réunit 3.000 vétérans est plus sûr que celui d'Appien qui prétend qu'ils étaient 10.000.

⁵ CICÉRON, A., XVI, VIII, 2.

légions, leur promettant aussi deux mille sesterces par soldat, si elles voulaient se déclarer pour lui. Loin d'Antoine, elles auraient plus facilement le courage de se révolter1. Cependant l'entreprise, bien qu'elle fût favorisée par les événements, était trop au-dessus des forces de quelques jeunes gens inexpérimentés et sans autorité, pour qu'Octave et ses amis ne fussent ces jours-là agités, incertains, irrésolus. Ils ne savaient ce qu'il fallait faire de leurs trois mille hommes, s'ils devaient les laisser à Capoue ou les emmener à Rome ; ils se demandaient si Octave devait se rendre dans les autres colonies de César ou auprès des Légions de Macédoine qui se dirigeaient sur Rimini2 ; ils désiraient être conseillés et aidés par de puissants personnages, qui en prenant une part de leur responsabilité, allégeraient un peu le fardeau qui pesait sur leurs épaules. Ayant appris que Cicéron était à Pouzzoles, Octave voulut tenter de l'attirer à lui ; et il lui écrivit une lettre dans laquelle il lui demandait un entretien secret, à Capoue ou dans un autre endroit3.

-

¹ CICÉRON, A., XVI, VIII, 1-2 : quas sperat suas esse.

² CICÉRON, A., XVI, VIII, 1-2.

³ CICÉRON, A., XVI, VIII, 1-2.

CHAPITRE VIII. — LE « DE OFFICIIS ».

Cicéron, qui recut cette lettre à Pouzzoles le 1er novembre1, avait, quelques jours auparavant, été secrètement informé, par Servilia, à ce qu'il semble, d'autres choses importantes. Marcus Scaptius et un serviteur de Cæcilius Bassus étaient arrivés d'Orient, apportant la nouvelle que les légions d'Égypte donnaient bon espoir et qu'on attendait Cassius en Syrie2 ; encouragé par ces renseignements, Cassius était parti aussitôt avec une petite flotte3, décidé à enlever la Syrie à Dolabella4. Mais si ces nouvelles avaient causé quelque plaisir au vieil écrivains, elles n'avaient pu cependant le guérir du découragement profond qui l'accablait depuis quelque temps. Antoine lui paraissait désormais invincible ; il n'avait plus d'espoir qu'on pût l'arrêter. Fatiqué et dégoûté, Cicéron se résignait donc à son destin ; il ne voulait plus s'occuper d'aucune affaire publique ; il ne voulait même pas publier la seconde philippique qu'il avait terminée et envoyée à Atticus6 ; et tandis qu'au dehors tout semblait s'écrouler dans un abîme de cupidité, de luxe et de dettes, lui, dans sa villa solitaire au bord du golfe, par les journées froides, nuageuses et venteuses de novembre, il travaillait avec ferveur à construire sur le papier la république idéale. Il avait terminé les deux premiers livres et avancé le troisième livre de son traité sur le devoir, qu'après quelque hésitation il avait intitulée en latin De officiis7. En tant que traité doctrinal du bien et du mal, le livre n'est quère remarquable ; car ce n'est qu'une compilation faite à la hâte de Panætius et de Posidonius, et entrecoupée de réminiscences aristotéliciennes et platoniciennes, de réflexions et de souvenirs personnels sur l'histoire de la Rome ancienne et contemporaine. Mais le livre mérite au contraire d'être lu avec beaucoup d'attention par les historiens, parce que ceux-ci peuvent y trouver, au milieu des discussions philosophiques, une importante théorie sur la régénération sociale et morale de Rome. Celui qui ne se souvient pas à chaque page que ce livre fut écrit pendant l'automne de 44, dans une sorte d'énervement causé par les amertumes de la querre civile, par l'émouvante tragédie des Ides de mars, par l'anxiété des catastrophes imminentes ; celui qui ne connaît pas l'histoire de cette année terrible, et jour par jour la vie de Cicéron pendant ces mois-là celui-là jettera de côté, sans le comprendre, parmi les médiocres mélanges de philosophie, ce document capital de l'histoire politique et sociale de Bonne. Comme tous les

1 CICÉRON, A., XVI, VIII, 1.

² CICÉRON, A., XV, XIII, 4. Il est désormais admis par tous que cette lettre fut placée par erreur parmi les lettres du mois de juin, et que la date qui est au début doit se lire *VIII*, *Kal. Nov*.

³ Les lettres de CICÉRON, *F.*, XII, 2 et 3, font voir que Cassius était encore en Italie dans la première quinzaine d'octobre ; c'est donc en octobre qu'il dut partir, comme le suppose SCHMIDT, *Rhein. Mus.*, 1898, 235. La vague expression de *paucis post diebus* que Cicéron emploie dans *Phil.*, X, IV, 8, ne peut donner lieu à une objection. Il est assez vraisemblable que Cassius partit après avoir reçu les lettres dont parle Cicéron, *A.*, XV, XIII. 4.

⁴ CICÉRON, Phil., XI, XII, 28.

⁵ CICÉRON, A., XV, XIII, 4 et 7.

⁶ CICÉRON, A., XV, VII, 1 et 2.

⁷ CICÉRON, A., XV, XIII, 6 ; XVI, XI, 4. L'exacte interprétation de CICÉRON, t. XVI, XI, 4, me parait être celle de REMIGIO SALBADINI, dans l'Introduction à son édition annotée du *De officiis*, Turin, 1889, p. VIII et XI.

grands esprits de Rome après la seconde querre punique, Cicéron était vivement préoccupé de voir, par une contradiction tragique, l'Italie s'instruire et se corrompre, s'enrichir et devenir insatiable, avoir besoin d'hommes et en devenir stérile, provoquer des guerres et perdre les qualités militaires, étendre sa domination sur les autres peuples et aliéner sa liberté. Lui aussi, il voulait donc chercher encore une fois, comme tous ses devanciers, l'introuvable moyen de concilier l'impérialisme avec la liberté, les progrès du bien-être, du luxe, de la richesse avec la discipline familiale et politique, la culture intellectuelle avec la morale : et il reprenait la question déià examinée dans le *De republica*, mais en l'envisageant sous l'aspect moral et social et non plus seulement sous l'aspect politique. Il voulait en somme rechercher quelles étaient les vertus nécessaires à la classe dominante dans cette république idéale dont il avait déjà décrit les institutions. Et il en était arrivé à cette conviction que, pour pacifier le monde, il fallait renverser le principe moral de la vie, considérer la richesse et le pouvoir qui corrompent si facilement les hommes, non pas comme les biens suprêmes de la vie1, qui doivent être recherchés et désirés pour eux-mêmes, mais comme de lourds fardeaux, qu'il faut porter pour le bien de tous et surtout pour le bien du peuple. Quelle révolution bienfaisante pouvait apporter ce nouveau principe dans les mœurs et dans l'État! Les nobles finiraient par comprendre tous leurs devoirs privés et politiques, que Cicéron énumère et analyse au cours de toute son œuvre : vivre avec dignité, mais sans extravagance2, en faisant de l'agriculture ou du grand commerce3; prendre leur part des fonctions publiques, non pour en tirer des richesses et corrompre le peuple, mais pour servir avec zèle les intérêts des pauvres et de la classe moyenne4; entreprendre des travaux publics qui fussent utiles, comme des murs, des ports, des aqueducs, des routes, et non des monuments de luxe, des théâtres, des portiques et des temples5 ; secourir le peuple pendant les famines sans ruiner le trésor public6, et les débiteurs innocents sans abolir les dettes par des révolutions7; donner des terres aux pauvres sans les enlever à leurs propriétaires légitimes8. Ainsi le bien de tous deviendrait le but du gouvernement9 ; et on l'atteindrait par le respect scrupuleux des lois, par la libéralité intelligente des grands, par l'exercice des vertus austères, comme la foi, la franchise et l'économie. Malheur, écrivait l'ami d'Atticus, pendant qu'il continuait à se débattre dans les dettes, en oubliant sa condition, malheur aux républiques où les hommes qui gouvernent sont accablés de dettes et ont du désordre dans leurs affaires privées10! La république idéale qu'il imaginait n'était pas non plus déliée de toute obligation à l'égard des peuples qu'elle dominait. Elle devait exercer sur eux son empire avec justice, et rechercher plutôt leur bien que le sien propre11 ; s'abstenir des guerres agressives, comme celles que César, Crassus et les chefs populaires avaient faites pendant les dernières années12 ; ne pas commettre d'actes d'inutile

¹ De off., I, 8; I, XIX, 65.
2 I, 39.
3 I, 42.
4 II, 22; II, 15 et 16; II, XVIII, 63.
5 II, XVII, 60.
6 II, XXI, 72.
7 II, XXII, 78; II, 24.
8 II, XXII, 78.
9 I, 25.
10 II, XV, 16.
11 III, XXII, 87, 88.
12 I, XI, 36; I, XII, 38; II, VIII, 27.

férocité comme la destruction de Corinthe ; détester la perfidie et la déloyauté même à l'égard des ennemis1; être en somme, comme nous le dirions aujourd'hui, pacifiste autant que les conditions sociales du monde ancien le permettaient. Elle ne se servirait de la guerre que comme d'un moyen pour obtenir la paix, qui est le bien et le but suprême de la vie2 ; elle préférerait les grands orateurs, les juristes, les citoyens généreux et sages, les savants, les philosophes aux grands guerriers3, à la condition cependant que l'amour de l'étude ne détournât pas le citoyen de ses devoirs civiques, qui devaient être l'objet constant et suprême de tous ses efforts. Cette division du travail, qui faisait qu'à son époque beaucoup de citoyens ne savaient plus être, comme jadis, à la fois orateurs, juristes, généraux, administrateurs ; cette variété croissante des aptitudes et des inclinations individuelles, qui causait la ruine des vieilles institutions de la république, semblait à Cicéron une décadence. Il fallait, selon lui, revenir à l'ancienne unité encyclopédique4. S'imaginant ainsi pouvoir mêler ce qu'il y avait d'austère et de vigoureux dans l'antiquité avec ce qu'il y avait de raffiné et de magnifique dans les temps nouveaux, pouvoir enlever à celle-là ce qu'elle avait de trop grossier, à ceux-ci ce qu'ils avaient de trop corrompu, Cicéron eût voulu fonder une république aristocratique, dans laquelle il n'y aurait ni démagoques ambitieux ni conservateurs violents, ni nouveaux Syllas, ni nouveaux Césars, ni nouveaux Gracques, car il les jugeait tous avec la même sévérités.

Grisé par ces grands rêves et dégoûté des affaires publiques, Cicéron répondit à Octave en refusant l'entrevue secrète. Mais à peine avait-il expédié sa lettre qu'un messager d'Octave lui arriva, probablement le 2 novembre. C'était un de ses clients, un certain Cécina de Volterre ; il venait raconter qu'Antoine marchait sur Rome avec une légion, et qu'Octave se demandait s'il devait aller à Rome avec ses trois mille vétérans, ou chercher à arrêter Antoine à Capoue, ou se rendre auprès des légions macédoniennes. Le vieillard inconstant à qui les nouvelles recues avaient déjà rendu un peu de courage sentit renaître quelques illusions, en s'exagérant, comme tous les amis, la puissance qu'avait sur le peuple le nom de César. Tandis que Cassius marchait à la conquête de l'Orient, Octave ne pourrait-il pas, en faisant une lovale opposition à Antoine, entraîner avec lui le peuple et les hautes classes? ? Peut-être alors réussirait-on encore à renverser Antoine et à sauver l'amnistie. Cicéron conseilla donc à Octave de se rendre à Rome. Mais le 3, il recut deux autres lettres d'Octave, qui l'invitait à venir à Rome et se déclarait tout prêt à se mettre à la disposition du sénat avec ses soldats, promettant de se laisser en toute occasion guider docilement par lui. Cicéron se reprit donc à espérer et en même temps à s'intéresser davantage aux affaires publiques. Le 4 et le 5, d'autres lettres arrivèrent, contenant les mêmes propositions et les mêmes exhortations, mais plus pressantes encore. Octave

¹ I, XI, 35.

² I, XI, 35; I, XXIII, 80.

³ I. 22.

⁴ I, VI, 9; I, IX, 28-29; I, 20; I, XXI, 71.

⁵ I, XIV, 43; I, XXII, 76; II, VII, 23; II, VIII, 27; II, XII, 43; II, XXI, 72; II, 24; III, XXI, 82

⁶ CICÉRON, A., XVI, VIII, 1.

⁷ CICÉRON, A., XVI, VIII, 1 ; comme la lettre a été écrite au plus tard le 2, c'est ce jour-là qu'il dut avoir la visite de Cæcina.

allait jusqu'à dire qu'il fallait convoquer immédiatement le sénat1. En somme, l'adhésion du fils de César au parti des conjurés s'accentuait tout à coup, et le plan, en apparence si chimérique, de Marcellus semblait sur le point de réussir. C'était le signe que les événements allaient se précipiter. En effet, Antoine, qui surveillait ses adversaires, n'ignorait pas que Cassius était parti pour l'Orient avec l'intention de conquérir la Syrie2 ; il savait que les conservateurs envoyaient à Decimus des lettres et des messages pour l'engager à ne pas reconnaître la lex de permutatione, et que certains césariens tels que Pansa, par exemple, étaient portés vers cette politique3 ; il savait qu'Octave travaillait véritablement cette fois à suborner les légions et qu'il complotait avec les conservateurs, spécialement avec Cicéron. Il avait donc, dès les premiers jours de novembre, engagé Dolabella à partir sans retard pour la Syrie et à s'emparer d'abord de l'Asie, qui était si riche ; et il précipitait son retour à Rome avec deux légions — une des légions de Macédoine et celle de l'Alouette, — résolu à foncer sur le réseau d'intriques ourdies par ses ennemis, et à en finir avec Octave. L'occasion semblait bonne, puisque l'imprudent jeune homme avait commis, en armant des soldats contre le consul, un délit très grave. Antoine demanderait au sénat de le déclarer hostis reipublicæ ; le sénat n'oserait pas ne pas le condamner, et Octave ne pourrait se soustraire à ce jugement qu'en se donnant la mort. Mais cette marche subite sur Rome avait jeté dans la plus vive alarme Octave et ses amis, qui avaient deviné facilement les intentions d'Antoine ; ils s'étaient alors décidés à aller à Rome, eux aussi, avec les trois mille vétérans, et avaient redoublé leurs efforts pour obtenir l'appui des conservateurs, qui, après les avoir encouragés le mois précédent, pouvaient maintenant les défendre ouvertement.

Mais quand, vers le 10 novembre4, Octave arriva à Rome avant Antoine, avec ses trois mille vétérans, et les fit camper auprès du temple de Mars, là où devaient s'élever plus tard les thermes de Caracalla5, il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il aurait moins de secours véritables qu'il n'avait eu de félicitations et d'encouragements. Rome n'était nullement pour lui. Les conservateurs enragés approuvaient bien Octave dans leurs entretiens privés, et ils attaquaient Antoine, qu'ils accusaient de vouloir mettre Rome à feu et à sang ; mais beaucoup d'autres conservateurs, plus avisés et plus prudents, tels que Varron, Atticus6, les parents et les amis des conjurés, se défiaient d'Octave, et estimaient qu'on ne pouvait pas laisser la défense de l'amnistie au fils même de la victime. En outre, au sénat, parmi les magistrats et dans la haute société, la plupart des gens avaient peur d'Antoine. On se disait que, disposant de tant de légions, il ne pouvait guère être intimidé par un jeune homme qui n'était revêtu d'aucune magistrature et ne commandait qu'à trois mille vétérans ; et par suite

¹ CICÉRON, A., XVI, IX, 1 : binæ uno die mihi litteræ ab Octaviano (la lettre a peut-être été écrite le 3) : A., XVI, XI, 6 ; ab Octaviano quotidie litteræ (lettre écrite le 5 novembre comme cela résulte du § 1).

² Nous savons qu'Antoine soupçonnait les intentions de Cassius par une lettre qu'il écrivit au mois de mars 43, sous les murs de Modène, à Hirtius et à Octave, avant que les lettres de Cassius ne fussent arrivées. Voy. CICÉRON, *Phil.*, XIII, IV, 30 : *in Syriam Cassium misistis*.

³ Voy. CICÉRON, *F.*, XI, v, 1.

⁴ Voy. RUETTE, Correspondenz Ciceros, 36.

⁵ GARDTHAUSEN, Augustus und seine Zeit, Leipzig, 1891, I, 76.

⁶ Voy. CICÉRON, A., XVI, 9; A., XVI, XIV, 1; A., XVI, XV, 3.

on trouvait que les armements d'Octave étaient insensés et criminels1. Enfin la plupart des césariens, et non plus seulement ceux qui jusque-là avaient suivi Antoine, étaient furieux contre Octave, qu'ils accusaient, et non sans raisons, de trahir leur parti au profit de leurs ennemis communs. En somme, tout le inonde était indigné de son audace ; et même ceux qui l'avaient poussé secrètement à enrôler des soldats, n'osaient pas le soutenir en public. Octave songea à faire un discours pour expliquer ses actes et dissiper les préventions du public ; et après de nombreux entretiens et de nombreuses promesses, il amena le tribun Canutius à convoquer une réunion sur le forum. Mais l'entreprise était très difficile, parce que chez les uns et chez les autres les préventions étaient trop nombreuses et trop difficiles. Octave se trouvait pris dans une contradiction insoluble ; il avait dénoncé Antoine comme traître à la cause césarienne et invité les vétérans à venir défendre la mémoire de son père ; et il proposait maintenant ces soldats au parti conservateur pour défendre les meurtriers de César et annuler les décisions prises par lui. Pour ne mécontenter ni les hommes du parti populaire ni les conservateurs, le jeune homme parla d'une façon ambiguë : il fit avec emphase l'éloge de César, mais il n'osa pas affirmer qu'il avait recruté ces soldats pour accomplir cette vengeance de son père dont Antoine n'avait pas su prendre soin ; il n'osa même pas avouer qu'il avait engagé des pourparlers avec Cicéron. Il se contenta de dire qu'il mettait ses soldats à la disposition de la patrie ; si bien que le discours laissa les soldats et le peuple indécis et froids, et qu'il déplut beaucoup à ces conservateurs dont il implorait l'aide, à Cicéron en particulier2. Et cependant l'orage grondait déjà sur sa tête : Antoine approchait et il lançait en route des édits très violents contre Octave, où il lui reprochait une origine sordide, insinuait que César l'avait adopté parce qu'il s'était prostitué à lui encore jeune garcon, et le traitait de nouveau Spartacus3; il lancait aussi un édit où il convoquait le sénat pour le 24 novembre, pour traiter de summa republica, et où il avertissait les sénateurs que ceux qui ne viendraient pas à la séance seraient considérés comme complices d'Octave4. La famille et les amis d'Octave se vovaient abandonnés par tout le monde, bien que son beau-frère Marcellus et son beau-père Philippe cherchassent à lui venir en aide de leur mieux. Tous les deux5 et Oppius, qu'Octave avait réussi à amener à lui6, demandaient à Cicéron d'intervenir. Mais, après avoir trop espéré d'Octave, Cicéron, épouvanté par les menaces d'Antoine, en était venu encore une fois à se défier de tout le monde et même d'Octave7; et tout en s'approchant de Rome il donnait des excuses pour ne rien faire, alléguant qu'on ne pourrait rien tenter avant l'année suivante où Antoine ne serait plus consul ; il réclamait à Octave des gages de sincérité, et déclarait qu'il se serait intéressé à lui quand il aurait prouvé qu'il était véritablement l'ami des meurtriers de César, ce qu'il aurait pu faire le 10 décembre, le jour où les nouveaux tribuns entreraient en charge. Parmi eux était Casca, le conjuré qui avait donné à César le premier coup de poignard. Oppius avait beau jeu d'assurer Cicéron qu'Octave était vraiment l'ami de Casca et de

¹ CICÉRON, A., XVI, XI, 6 : Quis veniet ? (in senatum). Si vene rit, quis, incertis rebus, offendet Antonium ?

² APPIEN, B. C., III, 41-42 : DION, XLV, 42 ; voy. CICÉRON, A., XVI, XV, 3.

³ CICÉRON, *Phil.*, III, VI, 15 ; III, VIII, 21. Les grossières accusations d'Antoine auxquelles fait allusion SUÉTONE, *Auguste*, 68, sont peut-être celles qu'il émit à cette occasion.

⁴ CICÉRON, Phil., III, VIII, 19.

⁵ PLUTARQUE, Cicéron, 44; voy. CICÉRON, A., XVI, XIV, 2.

⁶ CICÉRON, *A.*, XVI, xv, 3.

⁷ CICÉRON, A., XVI, XIV, 2.

tous les meurtriers de César1, mais Cicéron ne voulait pour le moment s'occuper que de sa fortune et du *De officiis*. Cependant les tentatives faites par Octave et par ses amis pour exciter le peuple contre Antoine avaient peu de résultat ; les vétérans enrôlés en Campanie eux-mêmes étaient indécis ; ils savaient qu'ils risquaient d'être déclarés ennemis publics, et cela les intimidait ; ils sentaient en outre que dans le parti de César beaucoup de gens étaient devenus hostiles à Octave2. Pouvaient-ils, n'étant que trois mille et ayant un tout jeune homme à leur tête, se révolter contre le consul ? Les défections se succédaient et la troupe se fondait comme la glace au soleil.

Antoine arriva enfin à Rome, après avoir envoyé ses deux légions à Tibur, et sans plus y trouver Dolabella, qui était déjà parti pour l'Orient. Les journées du 21 et du 22 se passèrent dans des alternatives d'espérances et de craintes. Le 23 on apprit tout à coup que la séance avait été renvoyée au 283, parce qu'Antoine était allé voir sa légion à Tibur ; nous ne savons pour quelles raisons4. Il semble qu'Antoine était depuis quelque temps très inquiet pour le travail sourd que les agents d'Octave, aidés par les conservateurs, faisaient dans ses légions, et qu'il ait appris que les soldats, déjà mécontents et mal informés au sujet des véritables intentions du jeune homme, blâmaient la nouvelle persécution dirigée contre Octave. Était-il possible qu'un des généraux les plus chers à César menaçât le fils du dictateur, parce qu'il avait recruté une poignée de vétérans, afin de hâter la vengeance de son père ? Était-ce donc dans le but d'anéantir Octave, qu'Antoine avait mis tant de précipitation à venir à Rome ? Au dernier moment sans doute Antoine avait été effrayé par quelque nouvelle plus mauvaise, et il était accouru pour les ramener à lui par de nouvelles promesses, avant de lancer le coup mortel contre le fils de César. Quoi qu'il en soit, ce renvoi était une chance pour Octave, car tant d'événements pouvaient se passer pendant ces quatre jours! Et en effet, avant qu'Antoine ne fût revenu, Octave fut informé que les nouvelles persécutions dirigées contre lui, jointes à la colère causée par les supplices et à l'attrait des 2.000 sesterces qu'il avait promis, avaient enfin eu raison de la légion de Mars, qui s'était déclarée en sa faveur et qui, abandonnant les deux autres, allait s'enfermer à Albes. Il trouverait du moins parmi ces soldats un refuge dans le danger, maintenant que les trois mille vétérans l'avaient presque tous abandonné. En outre, Cicéron, qui ne pouvait rester inactif, avait fini par se rendre aux exhortations d'Oppius, de Marcellus et de Philippe, et il s'était décidé à venir à Rome, où il arriva le 27 novembre6. Mais

¹ CICÉRON, A., XVI, XV, 3.

² APPIEN, B. C., III, 42.

³ CICÉRON, Phil., III, VIII, 19-20.

⁴ Vino atque epulis retentus, dit CICÉRON, Phil., III, VIII, 20; mais c'est évidemment une invention. On peut voir par CICÉRON, Phil., XIII, IX, 19: rediit ad milites; ibi pestifera illa Tiburi contio, que le motif du retard était un voyage à Tibur, qui, sans que cela soit prouvé, peut avoir été entrepris pour rassurer les soldats inquiets et hésitants. APPIEN, B. C., III, 45 ne parle que de la séance du 28 et du voyage à Tibur qui eut lieu après cette séance, et non du voyage qui eut lieu entre le 24 et le 28.

⁵ Le passage de CICÉRON, *Phil.*, XIII, 19: *nam Martiam legionem Albæ consedisse sciebat* montre qu'APPIEN, *B. C.*, III, 45, se trompe en faisant arriver, d'une façon un peu mélodramatique, l'annonce de la révolte des deux légions, l'une après l'autre, à quelques minutes d'intervalle. Antoine apprit la révolte de la légion de Mars entre le 24 et le 28, quand il était en voyage à Tibur.

⁶ La date donnée par CICÉRON, F., XI, v, 1: a. d. v. Idus decem. doit être corrigée, ainsi que le propose RUETTE, Correspondenz Ciceros, 37 et suiv. en a. d. v. Kal. decem. Il est vrai que STEHNHOPF, Phil., X, 60, p. 299 a détruit divers arguments ingénieux de Ruette,

ce jour-là Antoine aussi arriva ; il avait appris la révolte à Tibur et était aussitôt accouru à Albe ; là il avait essayé de se faire ouvrir les portes de la ville pour ramener à lui les soldats, mais il n'avait pu y réussir1; il revenait donc encore plus furieux contre Octave, et résolu à se venger sur lui le jour suivant. La fortune sauva Octave une seconde fois, parce que, à ce qu'il semble, à l'aube du 28, la nouvelle arriva à Antoine que la quatrième légion, travaillée surtout par le questeur Lucius Egnatuléius, qui, nous ne savons pour quelles raisons, se tournait ainsi avec ardeur du côté d'Octave2, avait suivi l'exemple de la légion de Mars. Dans cette confusion bizarre, tandis qu'Octave déclarait aux conservateurs qu'il était l'ami des meurtriers de son père, les deux anciennes légions de César abandonnaient Antoine pour Octave, en l'accusant, lui qui pourtant se disposait à chasser Decimus, de s'occuper trop mollement de la vengeance de la grande victime.

Cette seconde révolte effraya tellement Antoine, qu'il renonça à son dessein d'en finir immédiatement avec Octave. Il craignait, s'il s'obstinait à le poursuivre, de voir les autres légions se révolter aussi. Ne se trouverait-il pas alors à la merci du parti conservateur ? Ainsi, en quelques heures, la situation fut toute nouvelle. Changeant brusquement d'idée, Antoine se rendit au sénat, il ne parla ni d'Octave ni de ses armements ; il fit savoir au contraire que Lépide avait enfin réussi à conclure la paix avec Sextus Pompée, à la condition de lui donner une indemnité pour les biens confisqués à son père, et il proposa une supplication en l'honneur de Lépide3. Celle-ci fut approuvée, ainsi que l'indemnité à donner à Pompée ; Antoine congédia alors les sénateurs et réunit ses amis pour discuter au sujet de la situation. Il n'est pas invraisemblable qu'il fût alors disposé à faire des avances pour une conciliation ; mais sa femme et son frère l'attendaient chez lui, exaspérés par la déception et résolus à l'entraîner à des mesures désespérées. Il fallait qu'il s'emparât aussitôt de la Gaule cisalpine, qui était si riche et si peuplée, sans donner au parti conservateur le temps de comprendre la situation et de profiter des avantages qu'il avait pour le moment! Et cette fois encore Antoine céda. Mais le sénat n'avait pas encore tiré au sort les provinces pour l'année 43 qui n'avaient pas été pourvues par César. C'est été une sottise pour Antoine que de laisser ses adversaires maîtres de les distribuer à leurs amis. Les sénateurs furent donc le jour même convoqués d'urgence pour une séance du soir à une heure inaccoutumée ; et dans cette séance, sans formalités et à la hâte, la répartition des provinces fut faite de telle façon que les amis d'Antoine furent très favorisés par un sort trop judicieux. C'est ainsi par exemple

en démontrant que le § 1, de la lettre de CICÉRON, F., XI, VI, est une petite lettre séparée, écrite probablement en septembre ; mais ce qui demeure pour moi un argument décisif, c'est que la lettre 5, écrite après l'arrivée de Cicéron à Rome, fut écrite avant que l'on eût connaissance de la révolte des légions, sans quoi Cicéron n'aurait pas manqué, pour persuader à Decimus qu'il fallait résister, de lui parler de cette révolte, comme le prouve la comparaison avec la lettre 7. Cicéron est donc rentré à Rome avant la révolte des légions. Le fait que Cicéron déclare souvent qu'il ne veut pas venir à Rome tant qu'Antoine y sera a peu d'importance, car Cicéron à ce moment-là se contredit constamment.

¹ Le voyage à Albe qu'APPIEN, III, 45, met après le 28, pour les raisons que nous avons déjà données, dut avoir lieu avant le 28.

² CICÉRON, Phil., III, III, 7; XIII, IX, 19; APPIEN, B. C., III, 45.

³ CICÉRON, Phil., III, IX, 23.

que Caïus Antonius eut la Macédoine et Calvisius Sabinus l'Afrique antique1. Pendant la nuit, Antoine, emmenant avec lui la plupart des vétérans qu'il avait pu recruter, partit pour Tibur pour y prendre le commandement de la légion2.

¹ CICÉRON, *Phil.*, III, XX, 24 et suiv. Au sujet des noms des gouverneurs qui furent alors choisis et que cite Cicéron, voy. GROEBE, App. à Drumann, *G. R.*, I2, 439.

² CICÉRON, *Phil.*, V, II, 24; APPIEN, *B. C.*, III, 45.

CHAPITRE IX. — « LES PHILIPPIQUES ».

Le lendemain, quand on apprit la nouvelle du départ d'Antoine, la première impression parmi les sénateurs, les chevaliers et les riches plébéiens de Rome fut une impression d'épouvante. On avait eu depuis 49, en cinq années, cinq guerres civiles : la sixième allait-elle commencer ? On annonçait déjà en effet, que Decimus Brutus avait recruté quatre nouvelles légions et qu'il se trouvait ainsi avoir une armée de sept légions1. Voyant que les événements se précipitaient, il avait probablement mené très vite le recrutement qu'il avait commencé. Ainsi beaucoup de citoyens influents se rendirent à Tibur, pour essayer une conciliation2. Et tout d'abord il sembla qu'Antoine, que la guerre civile épouvantait autant que les conservateurs, se déciderait à revenir à Rome. Malheureusement Lucius intervint, cette fois aussi, et employant, dit-on, les menaces3, réussit à l'en détourner. Dans les premiers jours de décembre, Antoine se dirigea vers la Gaule cisalpine ; avec deux légions, la cohorte prétorienne, la cavalerie, les vétérans qui quittèrent presque tous Rome pour le suivre. Il emportait aussi ce qu'il avait trouvé encore dans le trésor public.

En même temps que les vétérans, un grand nombre de césariens venaient rejoindre Antoine qui, depuis la trahison maintenant manifeste d'Octave, était le seul chef du parti. Il y avait parmi eux Décidius Sacsa, T. Munatius Plancus, Censorinus, Trémellius et Volumnius, qu'Antoine voulait faire le chef du génie. Plusieurs d'entre eux voyageaient avec de l'argent emprunté à Atticus4, qui prêtait aux deux partis et, tout en venant en aide aux conservateurs, ne négligeait pas de payer cette prime d'assurance contre la révolution. Aussi le parti césarien qui, au mois d'avril, avait chassé les conservateurs de Rome était maintenant contraint par un retour inattendu de la fortune à évoquer en toute hâte la métropole, ce qui signifiait abandonner la direction du gouvernement légal, tandis que les conservateurs pouvaient rentrer librement et s'emparer du pouvoir. Les parents de Pompée et des conjurés, ce qui restait de conservateurs intransigeants, comprirent aussitôt que c'était là une occasion unique pour détruire le parti césarien, et délivrer la république de leurs plus dangereux ennemis. Par malheur, Brutus, Cassius et les conjurés les plus influents étaient partis trop tôt ; et l'inepte majorité du sénat, abandonnée à elle-même, était plutôt portée à l'indulgence et disposée à pardonner toutes les illégalités commises par Antoine. Le commandement de Decimus serait à son terme dans quelques jours; Antoine, pensaient-ils, pourrait bien gouverner la Gaule pendant cinq ans sans que le monde s'écroulât pour cela. Ne valait-il pas mieux céder5? D'ailleurs, même parmi les ennemis d'Antoine, personne n'osait prendre au sénat l'initiative de la guerre. C'est ainsi gu'au commencement de décembre la république se trouvait abandonnée par tous et dans un désordre indescriptible. Il n'y avait plus de consuls, il manquait plusieurs préteurs, et bientôt tous les magistrats seraient au terme de leurs fonctions ; c'était un bon prétexte pour

¹ Voy. CICÉRON, *Phil.*, V, XIII, 36; *F.*, XI, VII, 3.

² APPIEN, B. C., III, 46.

³ CICÉRON, *Phil.*, VI, IV, 10 : nuper quidem dicitur ad Tibur, ut opinor, cum ei (L. Ant.) labare M. Antonius videretur, mortem fratri esse minitatus.

⁴ Voy. CORNELIUS NEPOS, Att., IX, 3.

⁵ Voy. CICÉRON, Phil., V, II, 5.

tout différer et attendre au 10 décembre, le jour où les nouveaux tribuns devaient entrer en charge ; attendre devenait le mot de ralliement de tous les timides, qui étaient la majorité. En attendant on aurait l'avantage de voir à quoi Decimus Brutus se décidait, s'il voulait céder ou résister. Le fait était important, car beaucoup de choses dépendaient de Decimus. Dans la correspondance privée on l'engageait beaucoup à résister, on partait même pour aller le retrouver ; mais personne n'osait proposer de convoquer le sénat et de l'autoriser légalement à faire la guerre à Antoine ; bien des gens au contraire espéraient encore qu'il allait céder. Un seul homme s'employait activement pour les conservateurs et pour les meurtriers de César, et c'était le fils de César, Octave, qui, très content d'avoir échappé miraculeusement au danger, était allé bien vite se mettre à l'abri à Albe, auprès des deux légions rebelles. Si Octave avait été abandonné par presque tout le parti de César, le petit groupe des conservateurs intransigeants continuait au contraire à l'encourager, à le flatter, à le traiter de héros ; et cette sympathie du parti aristocratique avait fait concevoir à l'ambitieux jeune homme le projet de profiter de ce désordre pour acquérir une autorité officielle, en faisant à tout prix éclater la guerre. Il envoyait des messages à Decimus pour lui offrir son aide et son alliance s'il voulait résister au consul1; il flattait les soldats et se faisait offrir par les légions les insignes de propréteur qu'il refusait avec une feinte modestie2 ; il engageait des pourparlers par l'intermédiaire de ses amis et de ses parents avec les nobles les plus hostiles à Antoine et avec les parents des conjurés ; il leur offrait de préparer une armée pour venir au secours de Decimus, de former une légion de nouvelles recrues, d'aller avec les deux légions à Arezzo, auprès des vétérans de son père, et de reformer là la septième et la huitième légion de César si on lui conférait l'autorité légale nécessaire. A tant de zèle cependant ceux des conservateurs que la haine d'Antoine n'aveuglait pas ne répondaient qu'avec froideur. La révolte des deux légions avait accru en eux, au lieu de l'éteindre, la défiance et l'aversion pour le fils de César. Il y avait en outre une difficulté d'ordre plus général ; pour engager la lutte à fond contre Antoine, qu'Octave désirait, il manquait un chef d'une valeur reconnue, qui pût en prendre la direction. On fit des démarches auprès de Cicéron, mais il hésitait et en revenait toujours à son idée de ne pas se présenter au sénat avant le premier janvier3. Cependant le départ des vétérans faisait qu'on respirait plus à l'aise ; beaucoup de conservateurs reprenaient courage et commençaient à s'entendre, à se concerter ; Cicéron, qui n'avait pas oublié l'affront que lui avait fait Antoine le premier septembre, éprouvait, de nouveau, après ses longues contemplations philosophiques, un certain besoin d'agir. Sur ces entrefaites il arriva à Rome un certain Lupus, envoyé par Decimus pour interroger les hommes les plus compétents sur ce qu'ils conseillaient de faire. Un conciliabule auquel prirent aussi part Servius Sulpicius et Scribonius Libon, le beau-père de Pompée, se tint dans la maison même de Cicéron, qui était certainement déjà au courant des propositions d'Octave. On décida de conseiller à Decimus d'agir de lui-même, sans attendre les ordres du sénat4. Un certain M. Séius partit aussitôt pour porter cette réponse. Malgré cela, dans les premiers

¹ DION, XLV, 15.

² APPIEN, B. C., III, 48.

³ CICÉRON, *F*., XI, VI, 2.

⁴ CICÉRON, *F.*, XI, VII, 1. — Au sujet de la date de cette lettre et de cette entrevue, qui a donné lieu à de nombreuses discussions, voyez STERNKOFF, *in Phil.*, vol. LX, p. 297, qui place l'entrevue le 12 décembre. En admettant que Cicéron revint à Rome le 27 novembre, on peut la placer aussi dans la première décade.

jours de décembre, la situation continuait à être incertaine ; Cicéron doutait encore bien fort que Decimus osât assumer cette responsabilité à laquelle tout le monde à Rome cherchait à se soustraire, si bien qu'il ne tarda pas à lui écrire qu'il ne fallait pas considérer comme une folie les recrutements d'Octave et la révolte des deux légions, qui était approuvée par tous les bons citoyens1.

Enfin, le 10 décembre, les nouveaux tribuns du peuple entrèrent en fonctions ; et vers le même moment Caïus Antonius partit avec la bruyante cohorte de ses amis pour la Macédoine, décidé à accomplir rapidement son voyage. Mais les nouveaux tribuns, à leur tour, laissèrent passer plusieurs jours sans rien faire ; ils finirent par se décider à convoguer le sénat pour le 20 décembre, pour s'occuper non pas d'Antoine ou de Decimus, mais des mesures à prendre pour que les nouveaux consuls pussent entrer en charge sans danger2, comme si les vétérans encombraient encore Rome. On avait beaucoup de peine à se persuader qu'ils étaient partis véritablement. Mais ce même jour — le 14 ou 15 probablement, - on apprit à Rome que Decimus avait publié un édit pour déclarer qu'il ne reconnaissait pas Antoine comme gouverneur de la Gaule et qu'il maintiendrait la province au pouvoir du sénat3. Decimus voulait donc la guerre. Cette nouvelle causa à Rome une grosse émotion. Cicéron surtout en fut extraordinairement agité. Allait-il persister dans son intention de ne pas remettre les pieds au sénat avant le 1er janvier, ou irait-il à la séance du 20 ? Les amis et les parents d'Octave insistaient auprès de lui vivement ; la discussion ne pouvait manquer de dépasser le mesquin ordre du jour des tribuns et de s'étendre à l'édit de Decimus. Et alors Cicéron laisserait-il échapper l'occasion d'accomplir un grand exploit, plus glorieux encore que la répression de Catilina, en détruisant le parti de César et en restaurant définitivement la république ? Ce qu'il y avait de plus noble dans son ambition, le sentiment de ses devoirs envers la patrie, l'amour idéal pour la liberté républicaine, sa haine pour Antoine, son affection pour tant d'amis qui avaient péri dans la guerre civile ou qui étaient en danger, le poussaient à agir. Mais les difficultés étaient innombrables, les dangers très grands... Comme s'il eût eu le pressentiment que la résolution qu'il allait prendre était pour lui une question de vie ou de mort, Cicéron retombait dans sa timidité naturelle. Il est probable aussi que les sollicitations des agents, des amis, des parents d'Octave augmentaient son indécision. Si les propositions d'alliance faites par le jeune homme à Decimus avaient mieux disposé envers lui les plus méfiants4, s'il paraissait imprudent de rejeter à la légère, quand la guerre était si probable, l'appui de cinq légions, c'était aussi un grave parti à prendre que de donner l'autorité d'un magistrat à un jeune homme de vingt ans, qui portait le nom de César. Tiraillé par des inquiétudes diverses, Cicéron ne put arriver à prendre une résolution avant le 19. Il fallait pourtant ce jour-là se décider pour une chose ou pour une autre. Et cependant, le soir du 19, il était encore hésitant ; le matin du 20, quand il se leva, il ne savait pas encore s'il irait ou non à la séance5. C'était l'heure décisive de sa vie, l'heure de l'audace suprême, du

¹ CICÉRON, *F*., XI, VII, 2.

² CICÉRON, *F*., XI, VI, 2.

³ CICÉRON, *Phil.*, III, IV, 8. APPIEN, *B. C.*, III, 49, qui dit que Decimus fit cela à la suite d'un ordre du sénat, est contredit absolument par la troisième philippique de Cicéron.

⁴ DION, XLV, 15.

⁵ C'est ce que nous indique le passage de Cicéron, *F.*, XI, VI, 3. Cicéron nous dit que ce ne fut qu'au matin du 20, quand on le vit aller à la séance du sénat, que beaucoup de sénateurs s'y rendirent. Cela signifie que le soir précédent les intentions de Cicéron n'étaient pas encore arrêtées.

dernier sacrifice, de la gloire définitive. Et ce matin-là il prit enfin la résolution décisive : à soixante-deux ans, bien que plus habile à manier la plume que l'épée, le premier dans ce monde politique qui depuis huit mois tergiversait, il se lanca dans le gouffre obscur et immense qui barrait le chemin de sa génération, avec une audace que sa nature timide rend encore plus belle et que l'Ln peut qualifier d'héroïque, si l'on considère combien les circonstances étaient incertaines et terribles. Il se rendit au sénat1, où cependant Hirtius et Pansa ne se montrèrent pas2, et il y prononça la troisième philippique, discours modéré, dont le but était de tâter le terrain peu sûr du sénat, en proposant que l'on décrétât des éloges à Decimus Brutus pour son édit, à Octave pour ses enrôlements, aux deux légions révoltées pour leur rébellion. Il proposait également que Pansa et Hirtius fussent chargés de désigner, le janvier, les prix à accorder à ceux qui avaient bien mérité de la république, depuis les chefs jusqu'aux soldats, avant toute autre affaire; et enfin il proposait que l'on annulât la répartition des provinces qui avait été faite le 20 novembre par Antoine, et que tous les gouverneurs restassent en charge jusqu'à ce que le sénat en eût envoyé de nouveaux3. Le discours était habile, car il n'envisageait pas directement l'alternative de la paix ou de la guerre : Varius Cotila y répondit seul, mais faiblement, et la majorité, ne craignant plus de trop se compromettre, approuva toutes les propositions4. Le même jour Cicéron répéta au peuple les mêmes choses et prononça la quatrième philippique.

Cependant les premières nouvelles de la guerre arrivaient, s'il n'est pas trop tôt pour donner le nom de guerre à une lutte où les deux adversaires cherchaient mutuellement à s'éviter. Antoine et Brutus avaient commencé à échanger des lettres dans lesquelles ils s'engageaient très poliment, l'un et l'autre et pour leur bien, à céder. Brutus avait été invité par Antoine, en vertu de la lex de permutatione provinciarum, à sortir de la Cisalpine ; Antoine avait été prié par Brutus, au nom du sénat, de respecter la province. Ensuite, Antoine avait établi son quartier général et la plus grande partie de son armée à Bologne ; et il avait laissé Decimus Brutus conduire son armée à Modène et tout y disposer comme pour un long siège5. Ni l'un ni l'autre n'avaient hâte d'engager les hostilités. Decimus ne se sentait pas de force pour affronter les légions aguerries d'Antoine avec son armée recrutée tant bien que mal ; son intention était donc de tirer les choses en longueur, pour donner le temps à ses amis de Rome de lui envoyer du renfort. De son côté, Antoine, qui aurait peut-être pu surprendre et écraser Decimus6, voulait d'abord réparer les pertes que lui causait la révolte des légions, en se faisant une armée nombreuse qui lui serait utile, soit que la guerre civile éclatât, soit que l'on arrivât à un arrangement. Il envoya encore, dans la dernière décade de décembre, quelques troupes pour cerner Modène et y faire

¹ CICÉRON, *Phil.*, III, I, 1; V, XI, 30, dit qu'il demandait tous les jours la convocation du sénat ; mais il se contredit lui-même dans l'aveu confidentiel et par conséquent plus sincère qu'il fait dans F., XI, VI, 2.

² CICÉRON, Phil., V, XI, 30.

³ CICÉRON, Phil., III, XV, 37 et suiv.

⁴ Contrairement à ce qu'en pensent Nake et Bardt, qui prétendent qu'elles ne furent pas approuvées. Voy. CICÉRON, *Phil.*, IV, II, 6 ; IV, IV, 8 ; V, XI, 28 ; X, XI, 23 ; *F.*, XII, XXII, 3. Voyez aussi Sternkoff, dans *Philol.*, vol. LX, p. 285 et suiv. — DION, XLVI, 29, fait une erreur au sujet de la date de l'annulation de la loi sur les provinces.

⁵ APPIEN, *B. C.*, III, 49.

⁶ APPIEN, B. C., III, 49.

un semblant de siège1; puis, tandis qu'il restait lui-même à Bologne pour y attendre le printemps, il envoya Lucius Pison en Macédoine pour y prendre la légion qui y était restée, et Ventidius Bassus avec beaucoup d'argent dans l'Italie méridionale, pour recruter les vétérans de la septième et de la huitième légions de César, qui avaient abandonné Octave, et ceux de la neuvième. Ceci fait, au lieu de chercher à prendre immédiatement Modène, il s'appliqua à ne pas laisser Rome entièrement au pouvoir de ses ennemis. Tout espoir d'atteindre son but, non pas par une guerre, mais par des intrigues politiques, n'était pas perdu. Les choses étaient allées de telle facon qu'Antoine seul représentait désormais les traditions et les intérêts du parti césarien, auquel une restauration aristocratique pouvait être fatale, s'il était vaincu. Le parti qu'il avait réorganisé en juin et en juillet était donc intéressé à empêcher sa chute. Fufius Calénus lui-même, bien que dans les mois précédents, à diverses reprises, il eût penché du côté des ennemis d'Antoine, se rangeait maintenant de son côté, s'étant peut-être laissé gagner aussi par des arguments plus solides. Il avait donné l'hospitalité chez lui à Fulvie2, et il se préparait à se mettre au sénat à la tête des anciens césariens et de tous ceux qu'Antoine avait nommés sénateurs ou favorisés d'une autre façon pour traîner les choses en longueur, pour empêcher l'envoi des renforts, pour donner à Antoine le temps d'intriquer auprès de Lépide, de Plancus et de Pollion, et d'attendre les événements. Antoine avait tout à gagner à cette adresse... Mais ses ennemis, au contraire, avaient intérêt à l'écraser sans retard. C'est pourquoi, à Rome, les premières nouvelles de la guerre furent grossies par les conservateurs intransigeants, par les parents des conjurés, par les amis d'Octave, déjà encouragés par la séance du 20 décembre. On prétendit que Decimus était déjà enfermé dans un cercle de fer ; on épouvanta par ces exagérations le public ; un grand revirement en faveur d'Octave se fit dans l'opinion du plus grand nombre. On assura que Rome aurait été pillée par Antoine, si Octave n'avait pas détourné les légions ; l'on commença à exalter Octave comme le sauveur de Rome ; si quelques jours auparavant Cicéron demandait modestement que l'on ne considérât pas ce qu'avait fait ce jeune homme comme une folie, tout le monde maintenant disait qu'il avait été d'une audace sublime3; et l'alliance entre Octave et les conservateurs contre Antoine fut enfin conclue sous cette impression des premières nouvelles, très exagérées, de la guerre. Octave se chargerait de l'armée, les conservateurs de leur côté lui feraient donner par le sénat l'argent nécessaire et conférer la dignité de sénateur et de propréteur avec le privilège de pouvoir demander le consulat dix-huit ans avant le temps légal. Marcellus, Philippe, les ennemis les plus acharnés d'Antoine, amenèrent deux personnages âgés et considérés, Servius Sulpicius et Publius Servilius, à proposer que ces honneurs fussent décernés à Octave4, et ils amenèrent également Cicéron à prononcer un grand discours pour soutenir cette proposition.

Le 1er janvier de l'année 43, à la première séance du sénat, quand furent terminés les discours des nouveaux consuls Hirtius et Pansa, Fufius Calénus se

-

¹ Voy. DION, XLVI, 36 ; il dit que Brutus παντελώς ἀπετειχίσθη c'est-à-dire ne fut entièrement bloqué que quand Antoine désespéra de pouvoir débaucher ses soldats. En outre, CICÉRON, F., XII, V, 2, dit que jusqu'à la seconde moitié de février, les forces d'Antoine étaient toutes à Bologne et à Parme ; il ne devait donc guère lui en rester pour cerner Modène.

² CICÉRON, Phil., XIII, 1.

³ Voy. CICÉRON, *ad Br.*, I, xv, 7; I, III, 1.

⁴ CICÉRON, *ad Br.*, I, XV, 7.

leva le premier pour parler ; il chercha avec beaucoup de modération à diminuer la gravité des événements, il assura qu'Antoine ne voulait pas la guerre, et il proposa enfin de lui envoyer des ambassadeurs pour traiter de la paix1. Servius Sulpicius et Publius Servilius parlèrent ensuite ; ils proposèrent que l'on donnât à Octave la dignité de propréteur et le commandement de l'armée avec laquelle il avait empêché les massacres que méditait Antoine, qu'il fût considéré comme sénateur du grade de préteur, qu'il pût briguer les magistratures comme s'il avait déjà exercé la questure. Puis Cicéron se leva. Il arrive parfois dans les révolutions que des hommes de plume timides, hésitants, indolents même, deviennent pendant quelque temps enflammés par la passion, habiles, impétueux, infatigables comme des héros. Ce changement s'était produit chez Cicéron, pendant les onze jours qui avaient suivi la dernière séance du sénat. Oubliant ses mauvais présages, rejetant toute crainte et toute hésitation, l'auteur du De republica, le philosophe doctrinaire, avait compris que pour défendre la cause conservatrice, il fallait en venir à des moyens révolutionnaires ; et, en prononçant la cinquième philippique, il attaqua furieusement Antoine, il exagéra démesurément toutes ses fautes, déclara qu'il ne s'agissait pas de faire la guerre au parti de César, mais à une bande de brigands ; il reprit lui-même les propositions de Servius et de Servilius et il en ajouta de nouvelles. Il demanda que l'on ordonnât des levées, que l'on proclamât le tumultus et l'état de siège, que l'on décrétât d'élever une statue d'or à Lépide pour le récompenser de ses sentiments républicains ; qu'Egnatuléius pût briquer les magistratures trois ans avant le temps légal2, que l'on payât aux soldats les sommes promises par Octave et qu'on leur promît d'autres récompenses en terres, en argent et en privilèges. Après ce discours, la lutte commença entre les deux partis. Les amis déclarés d'Antoine n'étaient certainement pas nombreux au sénat, mais il v avait beaucoup d'hommes éminents, comme Pison et les deux consuls3, qui étaient opposés à la guerre ; la proposition de Calénus était donc faite pour plaire à bien des gens. C'est pourquoi ce premier jour les amis d'Antoine parvinrent à prolonger la discussion et à faire remettre la décision au lendemain4. La discussion fut reprise le jour suivant ; mais pendant la nuit les conservateurs les plus avancés ayant manœuvré pour revenir en majorité à la nouvelle séance, les amis d'Antoine craignirent d'avoir le dessous, si on en venait au vote ; et par l'entremise d'un tribun ils firent reporter le vote à plus tard5. Cette obstruction indigna la majorité, et elle se vengea en approuvant immédiatement, avec quelques modifications toutefois, les honneurs demandés pour Octave. Celui-ci allait être admis au sénat parmi les sénateurs de rang consulaire, et non d'ordre prétorien ; il pourrait demander le consulat non pas dix-huit ans, ce qui sembla exagéré, mais dix ans avant le temps légal6. Les partisans d'Antoine n'osèrent pas mettre le veto à cette proposition, mais pendant la nuit ils travaillèrent pour leur ami, et allèrent jusqu'à envoyer de maison en maison la vieille mère

¹ CICÉRON, Phil., V, IX, 25.

² CICÉRON, Phil., V, XVII-XIX, 46-53; CICÉRON, Phil., VI, I, 2.

³ DION, XLVI, 35.

⁴ DION, XLVI, 29; APPIEN, B. C., III, 50.

⁵ APPIEN, *B. C.*, III, 50.

⁶ Mon. Anc., I, 3-5 (lat.); I, 6-7 (gr.); APPIEN, B. C., III, 51; TITE-LIVE, Per., CXVIII. L'affirmation de DION, XLVI, 29-41, est donc erronée. C'est ainsi également que, selon Appien, ces honneurs furent approuvés le 2 janvier, et le 3, selon Dion. Voy. GROEBE, APP. à Drumann, G. R., I2, p. 443,

d'Antoine et Fulvie, pour faire des démarches auprès des sénateurs hésitants1. Le 3 janvier, la discussion fut reprise avec une vivacité croissante. Cicéron parla de nouveau et fut applaudi bruyamment par ses amis, qui cherchaient à entraîner ainsi les gens incertains2; d'autres parlèrent aussi; mais ce jour-là non plus, nous ne savons pour quelles raisons, on ne put aboutir à une conclusion3. Il fut nécessaire de se réunir encore une fois le 4, et alors, après un discours de Pison, on finit par prendre un parti intermédiaire : on décida d'envoyer une ambassade composée de Servius Sulpicius, de Pison et de Lucius Marcius Philippus, non pour traiter de la paix, mais pour enjoindre à Antoine de sortir de la Cisalpine et de rentrer en Italie; s'il n'obéissait pas, on proclamerait le *tumultus*. En attendant, on continuerait les armements et un des consuls prendrait le commandement suprême de l'armée qu'Octave préparait déjà à Arezzo, et la conduirait du côté de la Gaule4. On révoqua également, sur la proposition de Lucius César, la loi agraire de Lucius Antonius5.

Le même jour, au forum, devant une foule immense, Cicéron prononça sa sixième philippique, et raconta ce qui s'était passé ; il prévint les citoyens que la querre était inévitable ; et à l'imitation de ce qu'Aristote avait écrit au sujet des Grecs à Alexandre, il dit que les autres peuples pouvaient vivre dans l'esclavage, mais que les Romains ne pouvaient se passer de la liberté. Ainsi se terminait, après cinq jours, le premier engagement de la lutte parlementaire, qui à ce moment se déroule à Rome, comme proloque à la guerre civile qui va bientôt s'allumer dans la plaine du Pô. Comme il arrive toujours, après cet engagement, il y eut une trêve pendant laquelle Hirtius, désigné par le sort, quitta Rome, bien qu'il fût à peine convalescent, pour rejoindre Octave; Pansa resta à Rome pour y recruter quatre nouvelles légions et pour chercher à s'y procurer de l'argent ; et Cicéron devint, en fait sinon légalement, le chef de la république. Après les grands discours du 20 décembre et du lu janvier, le vieil orateur avec son audace se dressait, au milieu de l'universelle incertitude, comme dans la plaine un énorme bloc erratique. On s'adressait à lui de toute part pour dévoiler les dangers, indiquer des précautions, demander des conseils ; et il était obligé d'intervenir lui-même dans toutes les affaires publiques, pour veiller à l'exécution de ses décrets, qui autrement auraient été lettre morte. Ainsi, bien que le sénat eût, sur sa proposition, annulé la répartition des provinces faite le 27 novembre, Caïus Antonius était déjà parti pour la Macédoine, Calvisius Sabinus était sorti de Rome et envoyait des légats dans sa province. Cicéron, qui était sur ses gardes, protesta à diverses reprises au sénat contre cette usurpation de Calvisius, mais en vain et sans pouvoir faire voter une mesure rigoureuse7. En outre, il échangeait avec Octave une grosse correspondance. Il comprenait que la responsabilité des honneurs extraordinaires accordés au jeune homme retombait sur lui, bien plutôt que sur Servilius et sur Sulpicius, après le grand discours du premier janvier où il avait fait un si grand éloge d'Octave, se portant garant de ce qu'il ferait. Il cherchait donc à le diriger de loin, en lui adressant une infinité de lettres pleines de sages conseils, et arrivant ainsi à assumer indirectement une partie de la direction et de la responsabilité de la guerre. Il avait en somme,

¹ APPIEN, *B. C.*, III. 51.

² APPIEN, *B. C.*, III, 54.

³ CICÉRON, Phil., VI, I, 3.

⁴ CICÉRON, VI, III, 9; VII, IV, 11-14; VII, IX, 26.

⁵ CICÉRON, Phil., VI, v, 14.

⁶ CICÉRON, Phil., VI, VII, 19.

⁷ CICÉRON, F., XII, XXV, 1; XII, XXX, 7. Voy. CICÉRON, Phil., III, X, 26.

dans cette confusion universelle, à suppléer aux innombrables manquements de tous les organes de l'État. Ce travail, du reste, le passionnait ; et l'enthousiasme redoublait ses forces ; il n'avait jamais eu à recevoir tant de visites. à écrire tant de lettres, à faire tant de discours1; mais il se sentait comme rajeuni, infatigable et plein d'une ardeur qui s'exaltait chaque jour davantage et qui tournait presque à l'idée fixe. Aussi, quand Pansa, dans la seconde moitié de janvier, convoqua le sénat pour traiter certaines questions administratives au sujet de la voie Appienne, de la frappe des monnaies, de la fête des Lupercales, le vieil orateur en profita pour inviter les sénateurs, dans un discours véhément, la septième philippique, à s'occuper non de la frappe des monnaies, mais de la guerre inévitable. A aucune condition, disait-il, je ne veux faire la paix avec Antoine2... Si nous ne pouvons vivre libres, il faut mourir3. Malheureusement tout le monde ne partageait pas son ardeur. Les deux consuls n'en écrivaient pas moins des lettres amicales à Antoine, où ils se déclaraient disposés à la paix4 ; parmi les sénateurs qui louaient tout haut le courage de Cicéron, beaucoup en secret en faisaient autant ; les ambassadeurs, qui n'avaient accepté leur mission que pour terminer d'une façon quelconque le long débat qui fatiguait le sénat, se disposaient à changer en route l'ultimatum en une occasion d'entamer des négociations pour la paix. Le plus âgé des trois, Servus Sulpicius Rufus, qui était déjà malade, succomba en voyage5; et seuls Pison et Philippe se présentèrent au camp d'Antoine, où ils purent voir de leurs yeux que :'homme que Cicéron leur avait décrit comme une bête altérée de sang romain dirigeait le siège d'une façon fort singulière. Il avait échelonné son armée depuis Claterne jusqu'à Parme, et, comme si c'était à dessein, il cernait la ville si mollement et avec si peu de soldats que les vivres continuaient à y entrer6. Antoine attendait le printemps et des renforts pour faire sérieusement la guerre, si cela était nécessaire ; en attendant, il tâchait d'augmenter ses forces, en se donnant partout pour le vengeur de César et pour le défenseur de la cause de ses soldats. Il avait envoyé des émissaires aux légions d'Asinius7, et peut-être à celle de Plancus, pour les amener, avec la promesse de deux milles sesterces, à passer de son côté. Il tâchait également par des lettres et des messages de décider Lépide et Plancus à s'unir à lui ; il faisait recruter une légion de nouveaux soldats dans la Cisalpine et il arrivait à faire pénétrer dans Modène des émissaires pour dire aux soldats de Decimus qu'il ne voulait pas combattre contre eux, mais seulement punir Decimus Brutus, qui avait pris part à l'assassinat du dictateur. S'ils voulaient l'abandonner et faire cause commune avec tous les vétérans de César, ils en seraient récompensés8. Mais toutes ces manœuvres étaient secrètes, tandis que les ambassadeurs purent voir la mollesse avec laquelle Antoine menait la querre. Philippe et Pison, naturellement, ne voulurent pas irriter un adversaire si complaisant ; ils se présentèrent à lui avec tout le respect

¹ CICÉRON, F., X, XXVIII, 3 : eram maximis occupationibus impeditus.

² CICÉRON, Phil., VII, III, 8.

³ CICÉRON, Phil., VII, V, 14.

⁴ DION, XLVI, 35.

⁵ CICÉRON, Phil., IX, I, 4.

⁶ DION, XLVI, 36.

⁷ Voy. CICÉRON, F., X, XXXII, 4.

⁸ C'est ce que l'on peut voir en comparant DION, LVI, 36 et ce que dit Antoine dans la lettre à Hirtius et à Octave. CICÉRON, *Phil.*, XIII, XVII, 35 : *Nihil moror eos* (les soldats de Modène), *salvos esse et ire quo lubet, si tantum modo patiuntur perire eum qui meruit* (Decimus Brutus). Voy. aussi DION, XLVI, 35.

dû à un aussi grand personnage, et au lieu de lui communiquer l'ultimatum du sénat, ils engagèrent avec lui une discussion amicale sur la situation. De son côté, Antoine fut très aimable, et s'il ne les autorisa pas à transmettre à Decimus Brutus les décisions du sénat, il leur fit cependant de raisonnables propositions de paix1. Il céderait la Gaule cisalpine, mais on lui laisserait la Transalpine pendant cinq ans, avec les trois légions qu'il avait et les trois légions que recrutait Ventidius : on ne reviendrait pas sur ce que Dolabella et lui avaient fait ; la lex judiciaria ne serait pas abrogée, on ne ferait pas d'enquête au sujet des sommes prises dans le trésor par les membres de la commission chargée d'appliquer la loi agraire de Lucius ; ses six légions. sa cavalerie et sa cohorte prétorienne recevraient des terres2. Tant il est qu'Antoine ne visait qu'à obtenir une riche province! Pison et Philippe s'en allèrent, heureux de ces propositions, avec Lucius Varius Cotila, qui devait représenter Antoine dans la suite des pourparlers. Cependant Hirtius et Octave partaient d'Arezzo et, franchissant l'Apennin, arrivaient à Rimini ; ils remontaient la via Æmilia jusqu'à Forum Corneli, dans le voisinage d'Imola, où ils campèrent pour attendre le printemps3. Hirtius chassa même de Claterne, au bout de guelques jours, les avant-postes d'Antoine4.

Les ambassadeurs arrivèrent à Rome dans les premiers jours de février5, et aussitôt Pansa convoqua le sénat. La séance allait-elle être décisive ? Cicéron, qui, dans ses lettres privées, avait traité les deux ambassadeurs de misérables6, l'espérait. En effet, dans cette séance, estimant qu'un discours n'était plus nécessaire, il dit brièvement son avis : Antoine n'avait pas obéi, il fallait le déclarer hostis7. Mais son ardeur le trompait sur les intentions des autres. Le plus grand nombre des consulaires ne désespéraient pas après cette ambassade de s'entendre avec Antoine8 ; Fufius Calénus proposa d'envoyer de nouveaux ambassadeurs ; Lucius César, le vieil oncle d'Antoine, conservateur farouche,

1 Cicéron lui-même le reconnaît, *Phil.*, XII, v, 11 : *videbatur... aliquo modo posse concedi*

² CICÉRON, Phil., VIII, VIII-IX.

³ DION, XLVI, 35.

⁴ CICÉRON, *Phil.*, VIII, II, 6: à l'ancienne Claterne correspond aujourd'hui Quaderna, à 19 kilomètres de Bologne, où le professeur Brizio a fait en 1890 des fouilles intéressantes. Voy. E. ROSETTI, *La Romagna*, Milan, 1894, p. 6.25.

⁵ Il me semble que la date de la dixième philippique est placée d'une façon assez juste par SCHMIDT, *De epistotis et a Cassio et ad Cassium datis*, p. 27, aux ides de février ; pourvu qu'on accepte cette date comme approximative sans trop vouloir préciser. Les considérations de GANTER, *Neue Jarhrbücher fur Philologie und Pædagogik*, 1894, p. 613 et suiv., sont très ingénieuses et en grande partie acceptables, mais il me semble mettre trop peu d'espace entre les événements en voulant préciser, et il arrive ainsi que sa théorie ne se tient plus, si on n'admet pas que de gros événements, comme la révolution de Brutus en Macédoine, soient arrivés avec une précision mathématique. Il vaut mieux, à mon avis, laisser un peu plus de champ à l'imprévu et espacer un peu les dates ; d'autant plus que rien ne s'oppose à ce que la dixième philippique ait été prononcée vers le milieu de février et non le 4 février.

⁶ CICÉRON, F., XII, IV, 1.

⁷ Nous n'avons en effet aucun discours prononcé par Cicéron dans cette séance, où cependant : dixit sententiam : CICÉRON, Phil., VIII, I, 1 : vida est... propter verbi asperitatem... nostra sententia.

⁸ CICÉRON, F., X, XXVIII, 3: habemus fortem senatum, consulares partim timidos, partim male sentientes; F., XII, v, 3: partim inertes, partim improbos; CICÉRON, Phil., VIII, VII, 20.

vaincu peut-être par les prières de ses amis, demanda une atténuation à la proposition de Cicéron : on déclarerait non pas la guerre, mais le tumultus ; ce serait reconnaître que l'ordre public était troublé, mais non qu'une véritable guerre civile avait éclaté. Pansa, qui cherchait toujours à faire la cour aux césariens, et qui voulait même proposer une loi aux comices des centuries pour confirmer les décisions prises par César1, se rangea à la proposition de Lucius César et dirigea si bien les débats que cette proposition fut approuvée2. Cicéron, exaspéré, se prépara à un nouvel assaut plus vigoureux pour la séance du lendemain, où Pansa devait communiquer la lettre de Hirtius relatant l'escarmouche de Claterne, et proposer de restituer enfin aux Marseillais tout ce que César leur avait enlevé en 493, et qu'ils avaient tant de fois réclamé pendant les derniers mois. Sans se borner exclusivement à ce sujet, Cicéron prononça la huitième philippique ; il y blâma les délibérations du jour précédent, démontra qu'il s'agissait bien d'une guerre et non d'un tumultus, attaqua violemment Calénus, les consulaires, les ambassadeurs et prédit des confiscations et des carnages, si Antoine l'emportait. Il se plaignit aussi qu'on laissât, par une inaction coupable, refroidir le zèle des villes italiennes et gauloises, qui étaient toutes bien disposées à l'égard du sénat. Il proposait en terminant que l'on accordât jusqu'au 15 mars aux soldats d'Antoine pour l'abandonner : après cela ils seraient considérés comme rebelles. Son vigoureux discours produisit de l'effet, et la proposition fut approuvée. Mais Pansa, qui voulait peut-être donner une compensation aux conservateurs qu'il avait trahis le jour précédent, mettait en avant une autre proposition : il demandait que l'on élevât à Servius Sulpicius un petit monument funèbre aux frais de l'État et une statue équestre sur le forum, comme c'était la coutume pour les ambassadeurs qui avaient été tués pendant leur mission. Mais Servilius, qui dans les petites choses était un observateur méticuleux de la légalité, objecta que Servius n'avait pas été tué, mais avait succombé à une maladie. Alors l'infatigable vieillard prononça la neuvième philippique, pour soutenir la proposition de Pansa, en disant d'une façon fort sophistique qu'il fallait considérer les causes qui avaient amené la mort et non le genre de mort. Au sujet de Marseille on ne décida rien4.

En réalité, Cicéron était le seul à vouloir véritablement la guerre. Tous les autres parlaient en faisant d'hypocrites réserves, ou agissaient avec l'intention secrète de ne pas pousser les choses jusqu'au bout. Tel était le cas non seulement de Hirtius, mais d'Octave lui-même, qui pourtant aurait vu très volontiers Antoine anéanti, et bien que son arrivée sur le théâtre de la guerre eût rendu très défavorable pour Antoine la situation militaire. Avec trois légions et une cohorte, Antoine assiégeait deux légions de vétérans et cinq légions de nouvelles recrues, et il avait à tenir tête à une armée de quatre légions de vétérans et d'une légion de nouvelles recrues : si Hirtius et Octave l'attaquaient, il se trouverait pris entre eux et Decimus, et il serait ou écrasé ou obligé de s'enfuir vers le nord5. Au lieu

¹ CICÉRON, Phil., X, VIII, 17; voy. XII, XV, 31.

² CICÉRON, Phil., VIII, I, 1.

³ CICÉRON, Phil., VIII, VI, 18.

⁴ C'est ce que montre la lettre écrite en mars par Antoine à Hirtius et à Octave : CICÉRON, Phil., XIII, XV, 32 : Massiliensibus jure belli adempta reddituros vos pollicemini. Il est vraisemblable de supposer, comme le fait GANTER, Neue Jahrbücher für Philologie und Pædagogik, 1894, p. 616, que la huitième et la neuvième philippique furent prononcées le même jour.

⁵ CICÉRON, *F.*, XII, v, 2 remarque avec raison qu'en février Antoine était à la merci de Decimus Brutus, de Hirtius et d'Octave.

de cela, après l'escarmouche de Claterne, Hirtius et Octave avaient ramené leurs soldats dans leur camp, et n'avaient plus rien fait, parce qu'Antoine avait paralysé Octave, Decimus et Hirtius, en leur montrant ce qui était comme la tête de Méduse pour tous les hommes politiques d'alors : la vengeance de César. L'opinion des vétérans était de nouveau dans toute l'Italie tellement favorable à Antoine, que Ventidius avait réussi sans difficulté à rappeler sous les armes presque tous les soldats congédiés des septième, huitième et neuvième légions, de sorte qu'il y avait alors deux légions qui s'appelaient la septième et deux qui s'appelaient la huitième légion de César : celles de Ventidius et celles d'Octave. Et la faveur des vétérans valait pour Antoine, en ce moment, autant qu'une grande armée. Decimus, que les intrigues secrètes d'Antoine inquiétaient, était si occupé à surveiller ses soldats pour les empêcher de se révolter1, qu'il n'osait plus sortir pour attaquer; Hirtius, affaibli par la maladie, n'osait pas se mesurer avec son ancien ami, qui assiégeait Decimus pour venger leur commun bienfaiteur ; Octave, épouvanté lui aussi par le vague danger d'une révolte militaire, gêné par l'inertie de Hirtius, ne savait que faire ; et pour passer le temps, il reprenait ses exercices littéraires favoris; il déclamait et écrivait toute la journée2. Cependant, à quelques jours de là un véritable coup de théâtre inattendu détourna pour quelque temps à Rome l'attention publique des affaires de Modène. Un jour, vers la mi-février, les sénateurs, qui ne s'y attendaient pas, sont avisés que Pansa convoque le sénat pour le jour suivant : on a recu de Brutus des lettres si importantes, qu'on ne peut plus différer la réunion de l'assemblée3. Le jour suivant le sénat était bondé ; et à la stupéfaction générale on lut des lettres qui racontaient cette histoire presque invraisemblable. Arrivé en automne à Athènes, Brutus était descendu chez un ami et s'était mis, comme un homme privé quelconque, à suivre les cours de deux philosophes, Théomneste et Cratippe, avec beaucoup d'autres jeunes étudiants romains4, parmi lesquels Cnéus Domitius Ænobarbus, le fils de Cicéron, et un jeune homme de vingt ans, originaire de Venouse, qui s'appelait Quintus Horatius Flaccus. Le père de ce dernier était un affranchi honnête et intelligent ; sa profession de collecteur d'impôts lui avait permis de faire quelques économies ; il avait acheté un petit bien, et comme il aimait beaucoup son fils, il lui avait fair faire ses études. Ces jeunes gens, qui appartenaient presque tous à de grandes familles, avaient fait un accueil très chaud au tyrannicide ; il avait aussi été bien accueilli par Athènes, la république déchue qui prodiquait avec une si grande facilité des honneurs à tous ses hôtes de marque. Les esprits s'étaient bientôt échauffés, et au milieu des lamentations, des fêtes, des conversations, on s'était mis à ourdir une conspiration révolutionnaire. On ne saurait dire qui en eut le premier l'idée; et il n'est pas vraisemblable que Brutus en ait été l'auteur5; bien qu'il ait dû à la fin en prendre la direction, comme chef. Son autorité personnelle, le rôle joué par lui dans la conjuration, ses amis, et enfin un incident survenu peu après son arrivée, l'obligèrent, bon gré mal gré, à se mettre à la tête du mouvement. Les jeunes gens de l'entourage de Brutus ayant appris que Trébonius envoyait à Rome de l'Asie 16.000 talents6, et que la personne chargée de porter le tribut devait aborder en Grèce, ils démontrèrent à Brutus qu'il était nécessaire d'arrêter

¹ DION, XLVI, 36.

² SUÉTONE, Auguste, 94.

³ CICÉRON, Phil., X, I, 1.

⁴ PLUTARQUE, Brutus, 24.

⁵ Voy. Boissier, Cicéron et ses amis, Paris, 1902, 370.

⁶ Environ huit millions de francs.

cette somme en route, sans quoi, une fois en Italie, elle tomberait au pouvoir de leurs ennemis, et que lui seul avait l'autorité nécessaire pour persuader à l'envoyé de Trébonius de lui confier ce trésor. Brutus se laissa persuader ; il alla à la rencontre de l'envoyé en Eubée, et le décida à lui remettre l'argent1; mais une fois en possession de cette somme énorme, il se sentit alors obligé de l'employer au profit de la cause conservatrice. C'était le moment où, au mois de novembre de l'année 44, Dolabella passait comme un tourbillon à travers la Macédoine, ordonnant à une partie de la cavalerie de le devancer, emmenant avec lui une légion, et donnant l'ordre à la cavalerie qui restait de former deux corps et de le suivre en Asie2. Aussitôt que Dolabella fut parti, les jeunes amis de Brutus se mirent à suborner les soldats avec l'argent de Trébonius ; Domitius détourna de sa route un corps de cavalerie ; un autre, un certain Cinna, à ce qu'il semble, réussit à gagner l'autre corps à la cause de Brutus ; le fils de Cicéron amena encore à se révolter en faveur de Brutus la dernière légion de Macédoine, que le légat de Marc Antoine était venu prendre3. Brutus s'était donc trouvé en décembre à la tête d'une petite armée et entouré d'une cohorte de jeunes admirateurs, au nombre desquels était Horace ; il s'était rendu avec eux tous à Thessalonique, où le gouverneur de la Macédoine, Hortensius, qui n'avait plus un soldat, l'avait reconnu pour son successeur ; il avait alors sans retard envoyé des troupes pour s'emparer du dépôt d'armes établi par César à Démétriade, et avec l'aide d'Hortensius il s'était mis à recruter une nouvelle légion parmi les nombreux vétérans de Pompée, qui étaient restés en Macédoine et en Thessalie après Pharsale4. Mais au milieu de ces préparatifs, dans les premiers jours de janvier, il avait appris que Caïus Antonius, nommé gouverneur de la Macédoine, était débarqué à Dyrrachium5. Craignant que Caïus Antonius rie s'entendit, pour lui faire la guerre, avec le gouverneur de l'Illyrie, Vatinius, qui était un césarien, Brutus aussitôt avait bravé avec sa petite armée les riqueurs de l'hiver, et parcouru à marches forcées les 270 milles qui séparent Thessalonique de Dyrrachium, arrivant sur les bords de l'Adriatique vers le 20 janvier6. Par bonheur pour lui, Vatinius malade, inhabile, détesté des soldats, n'avait pas su empêcher après la mort de César la révolte générale des populations illyriennes, qui ne payaient plus leur tribut ; il avait même perdu cinq cohortes dans une embuscade ; l'armée, qui ne recevait plus un sou, était donc mécontente et irritée7. L'arrivée de Brutus, qui était si bien pourvu d'argent, avait produit une scission : deux des trois légions de Vatinius avaient passé du côté du meurtrier de César; une autre avait suivi Caïus Antonius, qui cherchait à se retirer du côté de l'Épire. Mais en route il avait perdu trois cohortes, et il avait fini par se jeter avec les sept dernières dans Apollonie, où Brutus le tenait assiégé. Brutus concluait ses lettres en demandant que tout ce qu'il avait fait fût approuvé par le sénat8.

On peut imaginer quelle émotion ces nouvelles produisirent à Rome. Leur importance était vraiment immense, car elles valaient mieux qu'une victoire,

¹ PLUTARQUE, Brutus, 24.

² DION, XLVII, 26 et 29; CICÉRON, Phil., X, VI, 13; PLUTARQUE, Brutus, 25.

³ CICÉRON, Phil., X, VI, 13.

⁴ DION, XLVII, 21; PLUTARQUE, Brutus, 25.

⁵ PLUTARQUE, Brutus, 25; DION, XLVII, 21.

⁶ GANTER, dans Neue Jahrbücher fur Philologie und Pædagogik, 1895, p. 620 et suiv.

⁷ APPIEN, III, 43.

⁸ CICÉRON, *Phil.*, X, VI, 43; TITE-LIVE, *Per.*, 118; DION, XLVII, 21; PLUTARQUE, *Brutus*, 26; APPIEN, *B. C.*, III, 79; IV, 75.

pour remonter le courage du parti conservateur. Cette révolution dans l'ordre légal des commandements militaires et des gouvernements, accomplie par un homme qui était parti d'Italie comme un fuyard avec quelques navires, quelques amis et 100.000 sesterces empruntés à Atticus, prouvait que les conservateurs avaient eu tort de croire toutes les armées tellement imbues de l'esprit césarien qu'ils ne pourraient jamais espérer en avoir une à leur service. A la fin on avait une armée, une bonne armée, une armée sûre! Pour la même raison, ces nouvelles causèrent une grande déception aux amis d'Antoine. A la hâte, pendant la nuit, ceux-ci décidèrent de faire une tentative désespérée pour empêcher que le sénat approuvât les actes de Brutus. Et, en effet, le matin suivant, après qu'on eut donné lecture des lettres de Macédoine, Calénus demanda la parole ; il commença par faire un grand éloge du style dans lequel elles étaient écrites1, mais il s'appliqua à démontrer qu'on ne pouvait pas approuver les actes de Brutus, parce qu'ils étaient illégaux, et il essaya de dresser encore une fois l'épouvantail des vétérans. Les vétérans, selon lui, n'avaient pas confiance en Marcus Brutus ; si le sénat se rendait à ses demandes, il risquait de les détourner tous de lui2. Mais cette fois Cicéron, en faisant dans la dixième philippique un éloge emphatique de la révolution accomplie par Brutus, fit approuver sans difficulté une proposition d'après laquelle Brutus serait investi d'un haut commandement proconsulaire sur la Macédoine, l'Illyrie et la Grèce, avec la recommandation de se tenir dans le voisinage de l'Italie3. Chose plus grave, encouragé par le succès de Brutus, le sénat annula dans cette même séance probablement, toutes les lois d'Antoine4. Mais si les nouvelles avaient donné du courage aux conservateurs, elles redoublèrent aussi l'activité d'Antoine et de ses amis. Les probabilités d'un accord étaient maintenant diminuées ; il fallait donc se préparer à une lutte éventuelle. Antoine, qui commençait à perdre l'espoir d'amener à la révolte les légions de Decimus, quitta Bologne vers la fin de février et porta toutes ces forces autour de Modène, qu'il voulait véritablement bloquer ; il donna à Ventidius Bassus, qui se dirigeait sur Ancône, l'ordre d'arriver vite avec ses trois légions ; il se résolut enfin à faire sérieusement la guerre et à prendre Modènes. En même temps, les amis d'Antoine redoublaient leurs efforts pour retenir à Rome Pansa, qui se préparait, mais avec une grande lenteur. à se porter au secours de Modène. Là-dessus, dans les premiers jours de mars (le 1er ou le 2 probablement) arriva la nouvelle que Dolabella, qui était entré en Asie avec sa légion et son corps de cavalerie, s'était emparé traîtreusement à Smyrne de Trébonius et l'avait fait mourir, après l'avoir torturé pendant deux jours pour savoir où était l'argent6. C'était du moins ce que racontaient les lettres, qui exagéraient peut-être à dessein la scélératesse de Dolabella. La perte de la province d'Asie, la grande mine d'or de Rome, était un malheur pour le parti conservateur ; mais ce malheur était compensé par l'atrocité du meurtre, qui souleva une indignation très vive dans l'opinion publique, et fit par contre-coup du tort à Antoine, que tout le monde savait être d'accord avec Dolabella, et que

¹ CICÉRON, Phil., X, II, 5.

² CICÉRON, Phil., X, VII, 15.

³ CICÉRON, *Phil*., X, XI, 25-26.

⁴ Voy. CICÉRON, *Phil.*, XII, v, 2. Au sujet de la date, voyez LANGE, *Römische Alterthüme*, Berlin, 1871, III, 515.

⁵ DION, XLVI, 36.

⁶ DION, XLVII, 29; TITE-LIVE, *Per.*, 119; APPIEN, *B. C.*, III, 26; OROSE, VI, XVIII, 6; CICÉRON, *Phil.*, XI, II, 4; III, 9.

bien des gens accusaient même de l'avoir poussé à ce meurtre. L'habile Calénus tâcha toutefois d'exploiter même cet événement ; et quand le sénat se réunit, il fit un discours sévère contre Dolabella, en disant qu'il était prêt à le déclarer ennemi public1, mais en même temps il proposa de confier la guerre contre lui aux deux consuls, quand ils auraient délivré Modène2. Par ce discours le parti d'Antoine désavouait le compromettant Dolabella et tâchait de faire perdre du temps aux consuls, en les obligeant à préparer une nouvelle guerre. La proposition souleva une vive opposition: d'autres sénateurs demandèrent, au contraire, que t'on envoyât contre Dolabella un général avec un commandement extraordinaire3; et Cicéron fit une proposition plus audacieuse, qui fut le sujet de sa onzième philippique : il demanda que la guerre contre Dolabella fût confiée à Cassius, avec le proconsulat de la Syrie et des pouvoirs très étendus sur l'Asie, sur la Bithynie et sur le Pont. E ne savait encore rien de précis sur Cassius ; mais, exalté par les bonnes nouvelles qu'on avait reçues de Brutus, il ne doutait pas que Cassius aussi n'eût réussi dans le dessein qu'il avait formé en quittant l'Italie; et, pour soutenir sa proposition, il affirma avec assurance que Cassius était déjà maître de la Syrie, qu'il avait déjà repris l'Asie, et qu'on en serait bientôt informé officiellement4. Cette fois cependant Pansa, qui servait les conservateurs mais qui ne voulait pas les voir trop puissants, fit une vigoureuse opposition et empêcha le vote. Cicéron alors chercha à violenter les hésitations du sénat en suscitant une agitation populaire ; il fit convoguer une réunion du peuple par un tribun et il exposa de nouveau sa proposition au milieu de grands applaudissements. Mais Pansa intervint et fit une nouvelle opposition, en disant que la proposition déplaisait à la mère de Cassius, à ses sœurs et à Servilia5. Au bout de plusieurs jours et de longues discussions, ce fut la proposition de Calénus qui finit par être adoptée6. Cicéron, très irrité contre Pansa, l'accusa de nouveau de trahir la cause conservatrice : et l'accusation qui n'était pas encore entièrement injustifiée, car l'adroit consul qui, en réalité, ne voulait pas voir les conservateurs devenir maîtres de la situation, refusait depuis quelque temps d'envoyer à Brutus une partie des soldats nouvellement recrutés en Italie, et cherchait même à empêcher bien des gens, et surtout les jeunes hommes des classes aisées, d'aller servir sous les ordres du chef de la conjuration. Beaucoup partaient cependant, et entre autres Marcus Valerius Messala Corvinus, le fils de Lucullus, le fils de Caton, le fils d'Hortensius, le fils de Bibulus.

Cet insuccès découragea un peu le vieil orateur, et stimula au contraire les amis d'Antoine, qui tentèrent aussitôt une nouvelle manœuvre. Le 7 ou le 8 mars on vit soudain les partisans les plus connus d'Antoine sortir tristes et mornes, former des conciliabules, recevoir et expédier à la hâte des messages, demander en particulier aux sénateurs ce qu'ils feraient si Antoine levait le siège de Modène. Tout le monde crut qu'Antoine revenait à résipiscence ; Pansa voulut immédiatement s'entremettre pour négocier la paix ; la fatigue fit un instant

¹ CICÉRON, Phil., XI, VI, 15.

² CICÉRON, Phil., XI, IX, 21 et suiv.

³ CICÉRON, Phil., XI, VII, 16 et suiv.

⁴ CICÉRON, Phil., XI, XI, 26 et suiv.

⁵ CICÉRON, F., XII, VII, 1.

⁶ CICÉRON, F., XII, XIV, 4 : Consulibus decreta est Asia : DION, XLVII, 29.

⁷ CICÉRON, *ad Brutus*, II, VI, 1. Je fais remarquer ici une fois pour toutes que les deux lettres *ad Brutus*, II, 3 et 5 sont les deux parties d'une même lettre écrite par Brutus à Cicéron, le 1er avril ; que les deux lettres *ad Brutus*, II, 4 et 6 sont les deux parties de la même réponse, écrite le 12 avril.

perdre à Cicéron lui-même sa lucidité habituelle. Il y eut un moment de faiblesse générale, dans lequel le sénat décida d'envoyer à Antoine une nouvelle ambassade composée de cinq personnages de tous les partis, parmi lesquels Cicéron lui-même1. Cependant Octave, redoutant que Modène ne tombât véritablement, avait décidé Hirtius, toujours incertain, à sortir de ses quartiers d'hiver, à s'emparer de Bologne et à s'avancer jusqu'au Panaro, en vue de Modène, pour informer Decimus qu'ils étaient là et lui donner du courage2, sans toutefois attaquer Antoine. Ni l'un ni l'autre ne l'osait. Leur embarras augmentait, car les événements de Macédoine, l'annulation des lois d'Antoine, les décisions du sénat au sujet de Marcus Brutus donnaient une confirmation éclatante aux accusations d'Antoine, qui prétendait que Hirtius et Octave défendaient la cause des meurtriers de César contre celle des vétérans. Octave se décida à apaiser les scrupules césariens de ses soldats en leur promettant, au lieu de deux mille, vingt mille sesterces3; mais malgré ce beau présent il n'osa pas les conduire au combat, et au lieu d'attaquer Antoine il se mit, avec Hirtius, presque à le courtiser. Ainsi Hirtius, qui de Bologne pouvait couper les communications entre Antoine et ses amis de Rome, envoyait avec une extrême amabilité à Rome, à leur adresse, toutes les lettres d'Antoine qu'il interceptait4 ; et quand lui et Octave apprirent, le 12, que l'on envoyait de Rome une nouvelle ambassade à Antoine, ils se hâtèrent de lui écrire une lettre sur un ton très humble. Dans cette lettre, ils lui racontaient la mort de Trébonius et l'horreur qu'elle avait soulevée ; ils l'informaient que le sénat avait décidé d'envoyer cette nouvelle ambassade ; ils s'excusaient presque de lutter contre lui, disant que leur but n'était pas de lui nuire ou de secourir Decimus, mais seulement de sauver les soldats de César enfermés à Modène ; ils lui demandaient de ne pas les mettre dans l'obligation de l'attaquer ; car ils n'étaient pas ses ennemis, et ils le laisseraient en paix s'il cessait d'assiéger Decimus, ou même seulement s'il faisait entrer du blé dans Modènes. Pouvaient-ils être plus conciliants ? Ils auraient pu l'anéantir, et ils le priaient de se montrer raisonnable, et d'être assez bon pour laisser pénétrer des vivres à Modène en attendant l'arrivée des ambassadeurs. Mais Antoine, qui devinait les raisons de cette modération, saisit l'occasion de se donner encore une fois aux soldats de Hirtius et d'Octave pour le vrai et le seul vengeur de César ; et il leur répondit par une lettre pleine de violence et d'outrages, qui nous est parvenue, et qui, si elle fut réellement écrite par lui, nous prouve qu'Antoine avait un talent littéraire remarquable. Il approuvait dans cette lettre, comme un superbe exploit, l'assassinat de Trébonius ; il déclarait que, voulant poursuivre tous les meurtriers de César, il resterait jusqu'au bout fidèle à Dolabella ; il reprochait à Hirtius et à Octave de trahir la cause césarienne, et de lutter pour la défense des meurtriers et du parti qui voulait dépouiller les vétérans de leurs récompenses ; il se déclarait prêt à laisser sortir de Modène les soldats, s'ils voulaient lui livrer Decimus ; il affirmait que Lépide et Plancus étaient d'accord avec lui ; il se disait tout prêt à recevoir

¹ CICÉRON, Phil., XII, I, 1 et suiv.

² DION, XLVI, 36.

³ DION, XLVI, 35.

⁴ APPIEN, B. C., III, 48 : il se trompe cependant sur la date de cette augmentation, en la plaçant avant le vote du sénat du 2 janvier. C'est une erreur évidente, car alors il ne se serait pas élevé dans la suite entre Octave et le sénat le différend au sujet de la somme due aux soldats dont nous parlerons au chapitre suivant.

⁵ Le contenu de cette lettre peut se déduire de la réponse d'Antoine, dont la treizième philippique nous donne des fragments.

les ambassadeurs, s'ils venaient, car il était toujours disposé à faire la paix, mais il ajoutait qu'il ne pensait pas qu'ils viendraient. Hirtius et Octave acceptèrent sans rien dire ni rien faire cette réponse insolente ; et ils se contentèrent d'envoyer la lettre à Rome, où elle arriva le 18 ou le 19, quand une partie des prévisions d'Antoine s'était déjà vérifiée. L'ambassade, entre le 10 et le 14 probablement, avait été annulée. Les amis d'Antoine s'étaient trop pressés de montrer leur grande joie ; Cicéron et les autres avaient compris aussitôt qu'ils avaient été dupes d'une feinte1; on parlait déjà à Rome d'une trahison; et dans la première séance qui fut tenue, Cicéron avait prononcé la douzième philippique, où il avouait qu'il s'était trompé. Le sénat avait annulé sa décision précédente. Cependant, avec la belle saison, les lettres des provinces commençaient à arriver plus nombreuses, et Pansa, n'ayant plus de prétexte pour différer, dut fixer son départ au 19 mars. Ce jour même cependant, avant de partir, il présida une séance au sénat où on lut des lettres de Cornificius qui se plaignait des difficultés que lui causaient les légats envoyés par Calvisius. Le sénat ordonna que le gouverneur de la Numidie, T. Sextius, fournît à Cornificius une légion pour rétablir l'ordre et qu'il en envoyât deux autres en Italie pour la guerre de Modène ; mais quelqu'un ayant proposé de punir les faux légats de Calvisius, Pansa s'y opposa2. Puis il partit à la tête de quatre légions nouvelles et prit, pour éviter Ventidius, la via Cassia, qui, par Fiesole et l'Apennin, débouchait dans la via Æmilia au dessous de Bologne. Avec les trois légions d'Octave et les quatre légions de Decimus, cela faisait déjà quatorze légions ou nouvellement recrutées ou rappelées sous les drapeaux en quelques mois ; les trente-six légions laissées par César étaient devenues cinquante dans cette Italie, qui depuis si longtemps ne fournissait plus de soldats. Les aptitudes guerrières si effacées des populations d'Italie allaient-elles renaître ? L'exemple des soldats de César qui s'étaient enrichis, une folie contagieuse d'espérances chimériques, et la misère aussi poussaient vers le métier de soldat beaucoup d'artisans qui ne trouvaient plus de travail à Rome ou dans les autres villes, beaucoup de fils de colons lassés de la pénible pauvreté de leurs pères, et beaucoup de travailleurs endettés et désespérés. Les rivalités politiques de l'oligarchie romaine leur permettaient seules de trouver à vivre à ce moment de crise. Cependant personne ne se demandait comment on ferait face aux dépenses militaires si rapidement augmentées : et on avait même de la peine à trouver des armes pour tant de soldats. C'est ainsi que dans le camp d'Antoine les nouvelles recrues de la Cisalpine restaient les mains vides ; Antoine avait même pensé un instant à faire venir des armes de Démétriade3 ; et Pansa avait dû à Rome recruter des armuriers de tous les côtés4.

Mais la situation restait toujours incertaine. Le 20 mars le préteur Aulus Cornutus lut en l'absence des consuls des lettres de Lépide et de Plancus qui exprimaient au sénat leur grand désir de voir la paix se rétablir. Plancus spécialement avait écrit avec beaucoup de prudence, en chargeant C. Furnius, qui portait les lettres, d'ajouter de vive voix des déclarations plus explicites de dévotion à la constitution5. Tout le monde savait que Lépide étaient favorable à Antoine; mais l'un et l'autre cherchaient à tromper les deux partis de façon à ne se

¹ CICÉRON, Phil., XII, VII, 18.

² CICÉRON, F., XII, XXV, 1.

³ PLUTARQUE, Brutus, 25.

⁴ CICÉRON, Phil., VII, IV, 13.

⁵ CICÉRON, *F*., X, VI, 1.

compromettre ni avec l'un, ni avec l'autre ; Lépide avait même fait mieux : il rappelait sous les armes la dixième et la sixième légions que César avait établies à Narbonne et à Arles, et il en formait une troisième, nous ne savons de quels soldats1; il avait même envoyé à Modène des renforts, en donnant à l'officier Marcus Junius Silanus, fils de Servilia, et par suite son beau-frère, des ordres très équivoques, de façon à pouvoir prétendre qu'il l'avait envoyé contre Antoine2. Irrité de ces lettres, qui trahissaient à chaque ligne le souci de ne pas se compromettre, pensant qu'elles décourageraient le sénat déjà si indécis, Cicéron, pour exciter les sénateurs à la guerre, et pour demander que l'on décrétât des honneurs pour Sextus Pompée, prononça la treizième philippique, ce chef-d'œuvre d'éloquence furieuse et rugissante. Puis il écrivit deux lettres très sèches et très violentes à Plancus et à Lépide3. Chercherait-on encore à mettre de nouveaux empêchements ? Mais les derniers jours de mars et les premiers jours d'avril furent pour tout le monde pleins d'inquiétude et de malaise. On se demandait ce qui se passait autour de Modène, ce que machinaient en Orient Dolabella et Cassius. A Rome, à certains moments, on croyait tout perdu : on disait que Modène était à toute extrémité, que les consuls trahissaient la cause du sénat4. Cicéron était obligé de se montrer en public le visage serein, de rassurer tout le monde et de montrer une confiance qu'il n'avait peut-être pas lui-même. Le 7 avril5 on lut au sénat de nouvelles lettres de Plancus₆, qui, ayant appris sur ces entrefaites que les secours de Pansa partaient véritablement, s'était empressé d'écrire qu'il avait jusque-là dissimulé sa dévotion républicaine pour s'assurer de la fidélité des légions qu'Antoine cherchait à entraîner à la révolte. Mais Cicéron ayant proposé certains honneurs pour lui, le sénat discuta avec violence pendant deux jours, parce que Servilius, tenace dans ses haines, ne voulait pas donner des honneurs à un ancien partisan de César7. Par bonheur, le 9 avril ou reçut enfin de divers côtés de bonnes nouvelles de Cassius. Débarqué dans la province d'Asie avant Dolabella, il avait reçu de l'argent de Trébonius ; et de Lentulus, qui l'avait détourné en route, le corps de cavalerie envoyé en avant par Dolabella ; puis, ayant recruté de nouveaux soldats en Asie et recueilli de l'argent, il avait envahi la Syrie, où les cinq légions des gouverneurs de la Syrie et de la Bithynie qui assiégeaient Cæcilius Bassus à Apamée étaient passées de son côté, suivies bientôt de la légion de Cæcilius Bassus. Le parti conservateur avait donc maintenant une nouvelle armée en Orient, et Dolabella était perdu. Mais d'autre part, deux jours après ces heureuses nouvelles, Cicéron recevait de Brutus une lettre bien étrange, datée du 1er avril. Dans cette lettre, le célèbre conjuré sr montrait effrayé et demandait conseil : ayant perdu l'Asie et ses subsides, il se trouvait sans argent (les seize mille talents étaient déjà épuisés); il ajoutait qu'à son avis il était opportun de bien réfléchir avant de divulquer les nouvelles que l'on recevait de Cassius ; il avouait enfin qu'il ne savait comment traiter Caïus Antonius, le frère de Marcus, qui s'était rendu à lui peu de temps auparavant à Apollonie. Ses prières l'avaient trop touchés. En réalité, Brutus, comme tous les hommes

¹ KROMAYER, dans Hermes, vol. XXXI, p. 1 et suiv.

² DION, XLVI, 38.

³ CICÉRON, F., X, VI; F., X, XXVII.

⁴ CICÉRON, ad Br., II, I, 1.

⁵ CICÉRON, F., X, XII, 2-3.

⁶ CICÉRON, F., X, 8.

⁷ CICÉRON, *F*., X, XII, 3-4.

⁸ CICÉRON, ad Br., II, v, 2.

d'études égarés dans la vie active, était un homme simple, et tandis qu'il s'amusait à frapper des pièces de monnaie ornées du béret phrygien, des poignards et de l'inscription EID-MAR (Idus Martiæ), le rusé Caïus Antonius s'était mis à le berner par mille flatteries, et cherchait à le brouiller avec Cicéron, en lui disant que celui-ci mettait au désespoir les césariens, avec qui il était cependant possible de s'entendre ; qu'il était absurde de se fier à Octave au lieu de chercher à s'accorder avec son frère. Il avait en somme réveillé les anciennes défiances du conjuré à l'égard du fils de César. C'est ainsi que le faible Brutus avait fini par devenir son ami et par rêver d'une alliance avec Antoine contre Octave ; qu'il avait même fait une chose qu'il n'osait pas raconter à Cicéron : il l'avait pris sous ses ordres, comme gouverneur de l'Illyrie, à la place de Vatinius. Cicéron lui répondit sèchement le lendemain que l'on n'avait pas d'argent à lui envoyer, que l'on ne pouvait plus enrôler de soldats ; qu'il fallait garder Caïus Antonius en otage jusqu'à ce que Decimus fût délivré1 et que, en ce qui concernait les nouvelles de Cassius, il convenait de les publier bien haut de tous les côtés, au lieu de les tenir secrètes. Mais le lendemain matin, le 13 avril, Cicéron eut au sénat une autre surprise, plus grande encore : deux messages, l'un de Caïus Antonius, l'autre de Brutus, étaient arrivés le matin et avaient été portés directement au sénat ; sans qu'on les eût, comme de coutume, donnés d'abord à lire à Cicéron ou à quelque autre personnage. Dans ces lettres, Caïus Antonius demanda la paix pour lui et pour son frère ; et Brutus non seulement recommandait que l'on fit bon accueil à cette demande, mais il avait même laissé César mettre en tête de sa lettre le titre de proconsul. Cicéron, absolument stupéfait, sut pourtant se contenir ; mais quand la séance fut levée, il courut en conférer avec d'autres sénateurs, et on décida d'avoir recours à un expédient extrême. Le lendemain le sénateur Labéon déclara qu'il avait examiné avec soin les cachets de la lettre de Brutus et qu'il était persuadé qu'elle était fausse. Le même jour Cicéron écrivait à Brutus une longue lettre sur un ton poli mais résolu ; il lui racontait tout et lui faisait comprendre, sans le lui dire clairement, qu'il ne fallait pas qu'il donnât un démenti à Labéon ; il lui déclarait enfin que dans une querre où il n'y avait qu'à mourir, si l'on n'était pas vainqueur, il fallait montrer une énergie implacable et non une molle clémence2. C'était là un avertissement dont Brutus put bientôt vérifier la justesse ; car Caïus Antonius le récompensa bientôt de ses bons traitements en tramant contre lui une révolte de soldats, qui fut heureusement connue et arrêtée à temps3.

Mais ce même jour du 14 avril, ou le jour suivant car la date est incertaine4, les deux armées en venaient enfin aux mains à Castelfranco, qui s'appelait alors *Forum Gallorum*. Antoine disposait de forces peu considérables ; mais, sûr de l'appui de Lépide après que Silanus lui eut apporté ses soldats, et confiant dans son prestige de vengeur de César, il osa prendre l'offensive. Depuis quelque temps déjà ayant laissé une partie de ses troupes pour continuer le siège de Modène, il était venu mettre son camp auprès de celui d'Hirtius et d'Octave, et il les harcelait de petites attaques ; mais comme Ventidius approchait, quand il sut que Pansa allait quitter Bologne pour rejoindre Hirtius et Octave, il eut l'idée de

-

¹ Les lettres de CICÉRON, *ad Br.*, II, 4 et II, 6 sont la réponse unique de Cicéron, dont on a fait deux lettres.

² C'est la lettre de CICÉRON, *ad Br.*, II, 7. Je crois avec Gurlitt qu'elle a été écrite non pas le 19 avril, comme le disent les manuscrits, ou le 16, comme le pensent Schmidt et Meyer, mais le 14. Voy. Supp. *Phil.*, IV, 564.

³ APPIEN, *B. C.*, IV, 79; DION, XLVII, 23.

⁴ Voy. CICÉRON, F., X, XXX, 1; OVIDE, Fastes, IV, 625.

l'attaquer en route, tandis que son frère Lucius aurait détourné l'attention de Hirtius et d'Octave en simulant une attaque contre leur campement. Mais Hirtius, qui avait envoyé un certain Galba au devant de Pansa pour lui dire de se hâter, se doutait de l'intention d'Antoine et, pendant la nuit du 13 au 14, il envoya à sa rencontre la légion de Mars et deux cohortes prétoriennes sous les ordres de Carfulénus. Carfulénus traversa pendant la nuit Forum Gallorum et continua son chemin, en marchant toujours à la rencontre de Pansa ; et quelques heures après Antoine, qui ignorait tout cela, arrivait et cachait deux légions et deux cohortes prétoriennes à Forum Gallorum ; puis il envoyait à la rencontre de Pansa, sur la via Æmilia, de la cavalerie et de l'infanterie légère, pour attirer par des escarmouches les soldats jusque sous les murs de Castelfranco. Son plan réussit; mais ce qu'il attira au combat, ce ne furent pas, comme il pensait, une ou deux légions de recrues, mais les douze cohortes des vétérans de Carfulénus, qui marchaient à la tête de l'armée, à une certaine distance des légions nouvelles. Pendant un certain temps, la via Æmilia se déroulant entre des bois et des marais, il ne fut pas possible d'en venir aux mains ; mais quand, dans le voisinage de Forum Gallorum, se trouvant dans un terrain plat et libre, les douze cohortes se déployèrent en ordre de bataille, alors les vingt-deux cohortes d'Antoine sortirent du village et attaquèrent la légion de Mars. L'engagement fut violent. Pansa ordonna à deux des quatre légions nouvelles de préparer à la hâte le campement ; il envoya les deux autres au secours ; il lança des messagers pour demander du renfort à Hirtius, et il se rendit lui aussi sur le front de la bataille. Mais les légions nouvelles ne servirent à rien ; la cohorte prétorienne de César fut détruite et Pansa fut blessé ; la légion de Mars elle-même finit par se replier vers le camp, poursuivie par l'ennemi, qui fit un grand massacre de vétérans et de recrues. Les soldats d'Antoine se crovaient déjà victorieux ; mais l'après-midi, après avoir contraint toute l'armée ennemie à se réfugier dans son camp, comme ils se retiraient fatiqués sur Modène, soudain Hirtius apparut avec deux légions de vétérans. Il n'était pas possible d'engager une nouvelle bataille avec des troupes fraîches, et les deux légions se dispersèrent en désordre dans les forêts et les marais du voisinage. Par bonheur, la nuit qui tombait et l'absence de cavalerie ayant empêché Hirtius de poursuivre les fuyards, Antoine, pendant la nuit, les fit recueillir par la cavalerie et ramener dans leurs campements de Modène. Octave cependant avait défendu le camp contre les attaques simulées de Lucius. Ce fut là son premier fait d'armes, facile du reste, mais qui pourtant lui valut, comme aux deux consuls, une ovation de l'armée1. Ni l'un ni l'autre des deux adversaires ne pouvait se dire absolument vainqueur ou vaincu.

A Rome l'inquiétude était grande. Vers le 17 ou le 18 le bruit courait que l'armée du sénat avait été détruite2. A la fin, les lettres d'Hirtius arrivèrent. Les partisans d'Antoine s'enfermèrent chez eux désespérés ; une grande démonstration populaire fut faite devant la maison de Cicéron ; on le conduisit au Capitole et on l'obligea à parler au milieu des applaudissements3; bien des gens ordinairement prudents ou indifférents, cédant à l'entraînement, manifestèrent leur haine pour Antoine. Cicéron, dans la séance du 21 avril, prononça la quatorzième et dernière philippique, où il demandait que l'on décrétât une supplication de quarante jours, aux soldats tombés dans la bataille l'érection d'un monument, aux parents

-

¹ CICÉRON, F., X, 30; DION, 46, 37; APPIEN, B. C., III, 67, 70.

² CICÉRON, ad Br., I, III, 2.

³ CICÉRON, *ad Br.*, I, III, 2.

l'abandon des sommes et des privilèges promis aux soldats de l'armée du sénat. Tout le monde croyait que le parti conservateur avait remporté une grande victoire. Mais la bataille n'avait pas été décisive. Antoine, redevenu prudent après son échec, avait ramené son armée dans son camp pour continuer le siège ; Ventidius approchait sur la via Æmilia derrière Hirtius et Octave. Ainsi ceux-ci, qui étaient devenus plus hardis en voyant que les vétérans combattaient, se décidèrent le 21 avril à essayer de rompre la ligne d'investissement, pour envoyer en ville un convoi de vivres. Antoine envoya pour les repousser sa cavalerie d'abord, puis, comme elle ne suffisait pas, deux légions. Hirtius profita du moment pour se jeter avec la quatrième légion sur le camp que défendait la cinquième légion ; et Decimus Brutus osa enfin faire sortir quelques cohortes de Modène, sous le commandement de Pontius Aquila. Il y eut alors deux mêlées terribles dans le camp et sur les tranchées. Hirtius et Pontius Aquila furent tués ; la quatrième légion reculait déjà quand Octave accourut à son secours ; la bataille recommença si violente qu'Octave lui-même se trouva au milieu de la mêlée et dut combattre comme un soldat. Il sauva le corps d'Hirtius, mais il ne put ou ne sut pas conserver le camp, et il donna l'ordre de la retraite. Les soldats de Decimus revinrent aussi à Modène ; et le soir la ligne d'investissement ne semblait pas avoir été rompue. L'armée d'Antoine cependant avait beaucoup souffert. Antoine réunit pendant la nuit un conseil de guerre, où presque tous furent d'avis qu'il fallait continuer le siège. Si Antoine avait su qu'Hirtius était mort, il aurait certainement attaqué le lendemain l'armée, qui n'était plus commandée que par Octave, et peut-être, avec l'aide de Ventidius, qui était arrivé à Fænza, eût-il anéanti pour toujours l'héritier de César. Mais pendant les révolutions le sort d'un homme tient souvent à des fils bien ténus. Antoine, ignorant ce qui s'était passé, craignit de plier le lendemain, avant que Ventidius n'arrivât, sous une nouvelle attaque ; il se souvint de ce que César avait fait sous les murs de Gergovie, et il prit le parti de se retirer dans la Gaule narbonnaise auprès de Lépide. Il envoya pendant la nuit des messagers à Ventidius Bassus pour lui ordonner de franchir l'Apennin et de le rejoindre dans la Narbonnaise ; il donna des ordres pour lever le siège et il partit pendant la nuit1.

¹ La meilleure reconstitution et la meilleure chronologie de la seconde bataille de Modène me semblent avoir été données par SCHMIDT, *Neue Jahrbücher fur Philologie und Pædagogik*, 1892, p. 323 et suiv.

CHAPITRE X. — TRIUMVIRI REIPUBLICÆ CONSTITUENDÆ.

Les nouvelles des événements de Modène arrivèrent à Rome, à ce qu'il semble, le 25 avril, mais très exagérées ; et le 26 le sénat se réunit. Sous l'impression de ces nouvelles, l'exil d'Antoine et de ses partisans fut décrété sans opposition1; et les propositions les plus diverses furent faites par différents sénateurs. En l'honneur de Decimus Brutus, qui semblait alors avoir contribué plus que tous les autres à la victoire avec sa résistance opiniâtre, on proposa les décrets les plus extravagants : une supplication de cinquante jours, le triomphe et jusqu'à l'inscription de son nom dans le calendrier, le jour où la nouvelle était arrivée, et qui se trouvait justement être le jour anniversaire de la naissance de Brutus2. Tel était l'égarement général3. On décida de rendre aussi des honneurs à ceux qui étaient tombés sur le champ de bataille ; quelqu'un demanda que l'on accordât aussi aux soldats de Modène les récompenses promises aux soldats d'Octave4 ; Cicéron, qui estimait qu'il ne fallait pas perdre de temps, proposa de confier à Decimus, puisque Hirtius était mort et que Pansa demeurait blessé à Bologne, le commandement suprême de l'armée5. Naturellement ces propositions ne furent

¹ La comparaison des passages des lettres ad Br. I, 5 et I, 3, me semble bien indiquer que la proscription d'Antoine fut décrétée le 26, comme le dit LANGE, R. A., III, 524. La lettre I, 3 se compose, comme le démontre SCHMIDT, I. P. P., 1892, p. 331, de deux lettres : l'une composée des paragraphes 1, 2 et 3, et qui fut écrite après la bataille de Forum Gallorum et dont la date est peut-être celle placée au bas de toute la lettre ; l'autre composée du paragraphe 4 et écrite après l'arrivée de la nouvelle de la mort de Pansa. Il est question dans cette lettre d'une séance où Antoine et les siens furent déclarés ennemis de la république. Dans la lettre I, 5, du 5 mai Cicéron parle à Brutus d'une séance du 27 avril où il fut question des moyens de poursuivre Antoine et qui Semble différente de celle où Antoine fut proscrit. C'est pourquoi je suppose qu'il y eut une séance le 26 et une autre le 27. La nouvelle de la mort de Pansa, qui parvint entre le 26 et le 27, rendit nécessaire la séance du 27 ; APPIEN, III, 74, dit en effet que dans la première séance on ne voulut pas donner à Decimus le commandement suprême. La lettre de CICÉRON, ad Br., I, 3 § 4, fut donc écrite après la séance du 26, et avant la séance du 27, et à un moment où la nouvelle de la mort de Pansa, que l'on ignorait le matin, venait d'arriver, par conséquent dans la journée du 26. Cela démontre enfin quo la nouvelle de la mort de Pansa arriva à Rome le soir du 26.

² DION, XLVI, 39-40; APPIEN, B. C., III, 74; CICÉRON, ad Br., I, XV, 8.

³ En racontant ces événements, les historiens modernes se sont laissés tromper par les récits tendancieux qu'en ont fait dans l'antiquité les amis d'Auguste et dont on trouve de nombreuses traces dans TITE-LIVE, *Per.*, CXIX; VELLEIUS, II, 62; *DION*, XLVI, 39-40 et APPIEN, *B. C.*, III, 74. Ces récits cherchent à justifier l'abominable conduite d'Octave envers le parti conservateur, en la considérant comme une conséquence de la mauvaise foi et de l'opposition du sénat. Nous verrons que cela n'est vrai qu'en partie. Nous y trouvons aussi une tendance à représenter les honneurs attribués à D. Brutus après sa délivrance, comme une offense voulue à l'égard d'Octave. Mais cela est absurde, et c'est en vain que les historiens de l'antiquité remarquent que Decimus Brutus n'avait rien fait, alors qu'il avait résisté avec courage au lieu de capituler. Dans toutes les guerres où on envoie une armée pour délivrer une autre armée assiégée les premiers honneurs sont pour ceux qui sont délivrés : on veut les récompenser de leur ténacité et consoler leurs souffrances. En rendant des honneurs à Decimus Brutus on n'avait donc pas l'intention de faire un affront à Octave.

⁴ DION, XLVI, 40.

⁵ C'est ce que dit APPIEN, *B. C.*, III, 74 et la chose me parait vraisemblable. En effet Decimus Brutus (*F.*, XI, x, 1) dans une lettre datée de Tortone et du 5 mai, se plaint que

pas approuvées toutes ; l'inscription du nom de Brutus dans le calendrier fut combattue1, et la proposition de Cicéron au sujet de Pansa fut certainement repoussée. Mais, dans la journée, on apprit que Pansa était mort pendant la nuit du 22 au 232. Il fallut convoquer le sénat le 27, pour s'occuper des légions et de la guerre contre Dolabella, qui avait été confiée aux consuls. Dans cette séance, Servilius reprit et fit approuver l'ancienne proposition de Cicéron, d'après laquelle on confiait à Cassius la guerre contre Dolabella, avec le proconsulat de la Syrie et le haut commandement sur tous les gouvernements des provinces asiatiques3; on décida de délier Marcus Brutus de l'obligation où il était de se tenir non loin de l'Italie, en le laissant libre de venir en aide à Cassius, s'il jugeait la chose opportune, on proscrivit aussi Ventidius, qui, le jour précédent, dans la hâte et dans la joie où l'on était, avait été oublié4. L'Italie était en sécurité — tout le monde le croyait du moins — maintenant qu'Antoine s'enfuyait avec quelques troupes épuisées et en déroutes. Il semble aussi que, pour la direction de la guerre contre Antoine, on ait eu recours à une demi-mesure, et qu'on ait mis les quatre légions de Pansa sous le commandement de Decimus, propréteur plus ancien qu'Octave, mais qu'on ait toutefois laissé à celui-ci le commandement de ses cinq légions6. Tout le monde à Rome pensait du reste que Decimus Brutus et Octave s'étaient déjà élancés à la poursuite d'Antoine, et l'on était persuadé que celui-ci, au bout de quelques jours, finirait comme Catilina. Le parti conservateur semblait de nouveau à tout le monde, comme dans les premiers jours qui avaient suivi la mort de César, maitre de la république ; les amis, les parents, la femme du vaincu se virent accablés d'injures, de menaces, de procès ; Fulvie, qui avait à ce moment à payer une propriété achetée à crédit, n'aurait pas pu trouver à emprunter un sesterce sans le secours de l'aimable Atticus, qui restait fidèle à son habitude de donner de l'argent à tout le mondes.

Personne ne se doutait à Rome que toutes ces prévisions optimistes ne correspondaient nullement à la réalité. Contrairement à ce que tout le monde croyait à Rome, Decimus Brutus et Octave ne s'étaient pas mis à la poursuite d'Antoine le jour même de la libération et ensemble. Pendant la journée du 22 avril, Decimus Brutus s'était rendu dans le campement de l'armée libératrice pour saluer Hirtius ; là apprenant la mort du consul et mis par Octave au courant

certains citoyens s'opposent à ce que des honneurs lui soient rendus et cherchent même, dit-il, *quo minus respublica a me commode administrari possit*, ce qui est probablement une allusion à la proposition de Cicéron qui ne fut pas approuvée.

- 1 Voy. CICÉRON, ad Br., I, XV, 8.
- 2 CICÉRON, F., XI, XIII, 2.
- 3 CICÉRON, ad Br., I, v, 1; DION, XLVI, 40.
- 4 CICÉRON, ad Br., I, V, 1.
- **5** Voy. CICÉRON, *F.*, XI, XII, 1; XI, XIV, 3.
- **6** TITE-LIVE, *Per.*, 420. DION, XLVI, 40, dit que le commandement de ses légions ne fut pas retiré à Octave, et ceci est confirmé par les lettres de CICÉRON, *F.*, XI, XIV, 2; XI, XIX, 1, qui montrent que la proposition de Drusus et de Paulus ne fut pas approuvée. Au contraire, il résulte des lettres de CICÉRON, *F.*, XI, XX, 4, que trois des quatre légions de Pansa furent envoyées par Octave à Decimus Brutus qui se plaint que la quatrième ne lui ait pas été remise ; cela signifie que son droit de commander les quatre légions était reconnu même par Octave, et que le sénat les avait mises sous le commandement de Decimus Brutus. C'est du reste ce que disent DION, XLVI, 40 et APPIEN, *B. C.*, III, 76. Cette décision ne pouvait non plus être un affront pour Octave.
- 7 CICÉRON, ad Br., III, 4.
- 8 CORNELIUS NEPOS, Att., 9.

de la situation militaire1, il avait aussitôt compris que Ventidius Bassus essaierait de rejoindre Antoine sans donner dans leurs armées, en franchissant l'Apennin à la hâte et en descendant en Ligurie. Il avait donc tâché de décider Octave à passer la montagne avec ses légions pour fermer la route de Ligurie, tandis qu'il poursuivrait lui-même Antoine et tâcherait de le pousser dans les régions désolées de l'Apennin2. Mais Octave ne s'était servi que timidement des légions, alors qu'il était, en partie au moins, soutenu par l'autorité d'un césarien aussi illustre qu'Hirtius; comment donc eût-il osé maintenant les conduire, en même temps qu'un des meurtriers de César, à l'anéantissement définitif d'Antoine et de ses vétérans3 ? Aussi Decimus n'avait point réussi à le convaincre4 ce jour-là ; et il songeait peut-être déjà à partir seul le lendemain, quand il avait reçu dans la nuit un message de Pansa qui l'appelait à Bologne. Il s'était donc dirigé le matin du 23 vers Bologne. Mais ayant appris en route que Pansa était mort, il était revenu sur ses pas ; il avait pris ses dernières dispositions ; et le 24 il avait marché avec ses légions à la poursuite d'Antoine. Ainsi, Antoine avait eu une avance de deux jours5, et n'était poursuivi que par un seul général ; c'était là une première déception ; mais plus grave était l'autre déception qu'Antoine luimême préparait à ses ennemis de Rome, en leur prouvant par les faits qu'il n'était ni abattu ni résigné à périr comme Catilina, bien qu'il fût abandonné de tous et n'eût plus avec lui que de faibles troupes. La rage de la défaite et l'imminence du danger avaient soudain surexcité dans cet homme, qui avait été si incertain pendant les derniers mois, l'imagination et la volonté, et lui avaient fait concevoir et mettre aussitôt à exécution un projet vraiment césarien : il prendrait décidément, pour se rendre dans la Narbonnaise, la route de la Ligurie ; il irait immédiatement escalader cet Apennin escarpé, sauvage et désert depuis Tortone jusqu'à Vado, où Decimus Brutus voulait le pousser à la mort comme un cerf blessé. C'était une entreprise audacieuse d'aventurer dans des montagnes désolées, où elle pouvait mourir de faim, une armée qui, si elle' n'était pas défaite, comme on le disait à Rome, avait certainement souffert dans les dernières rencontres. Mais l'homme qui avait lutté avec César contre Vercingétorix n'hésita pas à choisir cette route, qui, si elle était plus difficile, était aussi plus courte que celle du petit Saint-Bernard et qui lui rendait beaucoup plus facile et ,plus rapide sa jonction avec Ventidius, à qui il avait ordonné de franchir l'Apennin. En prenant la route de la Ligurie, il allait justement au-devant de Ventidius ; il pouvait se retrouver avec lui à Vado, il raccourcissait le chemin que son général aurait eu à faire seul, c'est-à-dire le plus dangereux et celui où les soldats et le chef, se sentant loin de lui, se seraient le plus facilement découragés. Avec les quatre légions la cavalerie qui était encore en bon ordre, avec les troupes de soldats qu'il avait recrutés, mais qui n'étaient encore ni formés en légions ni armés, il avait donc franchi, le 22 et le 23, les trente milles qui séparent Modène de Parme. Le soir du 23 il avait fondu sur Parme comme un

-

¹ CICÉRON, F., XI, XIII, 1. Tout ce que raconte au sujet de cet entretien APPIEN, B. C., III, 73 est une invention ou, à tout le moins, une exagération venant d'un homme favorable à Auguste. On peut s'en rendre compte en lisant la lettre de CICÉRON, F., XI, 13, qui en montre très nettement la fausseté.

² CICÉRON, F., XI, x, 4.

³ Decimus Brutus le dit clairement : CICÉRON, F., XI, x, 4 : sed neque Cæsari imperari potest, nec Cæsar exercitui suo.

⁴ CICÉRON, *F*., XI, XIII, 1.

⁵ CICÉRON, F., XI, XIII, 2.

tourbillon, et abandonné la ville aux soldats, qui y avaient fait quelques dégâts1; le 24 et le 25 il avait parcouru les quarante milles qu'il y a de Parme à Plaisance; le 26 il s'était dirigé sur la via Milvia, vers Dertona (Tortone), distante d'environ cent kilomètres, et où il arriva probablement le 28, pour faire reposer ses soldats un jour et entreprendre le 30 l'ascension des montagnes qui le séparaient de Vada Sabatia (Vado). Au contraire, Decimus avait trop présumé des forces de son armée, qui était en partie composée de recrues, qui était épuisée par les privations du siège et dépourvue de tout, même de mulets et de chevaux2, car on les avait mangés pendant le siège3; il ne put donc, pendant les premiers jours, avancer que lentement. Pendant ce temps, Octave se rendait avec son armée à Bologne, pour préparer le retour solennel des dépouilles d'Hirtius et de Pansa.

Tout ceci fut connu à Rome dans les premiers jours du mois de mai, au moment où l'idée fausse que tout le monde se faisait sur la défaite d'Antoine créait une nouvelle confusion. La victoire de Modène — et c'est là une contradiction curieuse qui montre à quel point de dissolution politique les hautes classes de Rome étaient arrivées — avait justement nui à l'autorité de l'homme à qui en revenait le mérite principal. Cicéron comprenait qu'il était nécessaire de profiter sans perdre un instant du grand désordre où se trouvait le parti césarien, pour le frapper à mort, en commençant par anéantir Antoine. Il était donc plein d'impatience et il rabrouait le sénat et les sénateurs, pour les empêcher de s'assoupir dans l'illusion béate d'une victoire qui était précaire ; mais, les consuls étant morts, le gouvernement de la république était confié à un obscur propréteur, Aulus Cornutus, c'est-à-dire qu'il n'y avait personne à la tête des affaires. Pendant le siège de Modène, le danger avait rendu quelque vigueur à l'assemblée fatiquée, mais, maintenant, le plus grand nombre des sénateurs, qui n'avaient consenti à la guerre qu'à contre-cœur, et qui désiraient seulement se faire l'illusion qu'il n'y avait plus de motifs d'inquiétude, d'effort ni de lutte, ne prêtaient plus la même attention à l'orateur des Philippiques et considéraient ses discours comme les folles haranques d'un vieillard exalté. On voyait en outre se ranimer dans l'ombre des querelles d'intérêt, de sourdes rivalités personnelles, de mesquines susceptibilités. On ne pouvait donc plus prendre aucune mesure sérieuse, car l'assemblée savait toujours faire traîner les discussions en longueur et les remettre à plus tard ; elle n'approuvait que des expédients dilatoires. Cicéron ne se sentait plus le sénat dans la main, comme le mois précédent ; et il s'apercevait que la mort de Pansa avait été pour lui-même un malheur, car, malgré ses tergiversations, l'illustre consulaire était du moins un homme d'énergie et de bon sens4. Mais dès qu'on apprit à Rome que Decimus marchait seul à la poursuite d'Antoine, de nouvelles difficultés surgirent. L'ancienne discorde entre les partisans d'Octave et ses ennemis, qui s'était apaisée pendant la guerre, se ralluma. De nombreux membres du sénat s'indignèrent contre

¹ CICÉRON, F., XI, XIII, 3. Voy. CICÉRON, F., X, XXXIII, 4 : Parmam direptam. Les ennemis d'Antoine ont dû exagérer les choses pour faire de lui un brigand et un suborneur d'esclaves. Antoine n'avait pas assez de temps à perdre pour s'occuper à saccager les villes ou à vider les *ergastula*.

² CICÉRON, F., XI, XIII, 2.

³ APPIEN, *B. C.*, III, 49.

⁴ CICÉRON, F., XI, XIV, 1; CICÉRON, ad Br., I, X, 1.

Octave, qui demeurait inactif à Bologne1; les parents des conjurés, toujours inquiets, les ennemis, les jaloux du jeune homme — et ils étaient si nombreux ! — profitèrent de ce mécontentement pour lui nuire ; et deux sénateurs, Lucius Æmilius Paulus, frère de Lépide, et Livius Drusus, proposèrent de donner à Decimus le commandement des légions de vétérans recrutés par Octave2. C'était une politique de lutte qui, menée avec énergie et esprit de suite, aurait pu ôter à Octave toute possibilité de nuire. D'autres, au contraire, parmi lesquels Cicéron, qui comprenaient que la victoire n'était pas encore définitive, recommandaient la prudence, et conseillaient de continuer à flatter Octave et de se servir de lui pour défendre l'Italie3. Cassius lui-même, le plus intelligent des conjurés, semble n'avoir pas été éloigné à ce moment-là d'engager des pourparlers pour conclure un accord avec lui4. Cette politique aussi, bien qu'opposée à l'autre, aurait pu amener à un résultat favorable, si on avait eu le courage de la suivre jusqu'au fond. Dans l'énervement universel, au contraire, le sénat ne sut se décider ni pour l'une ni pour l'autre politique ; et il adopta une solution moyenne, qui avait les dangers des deux propositions, sans aucun avantage. La proposition d'Æmilius et de Livius fut jugée trop hardie : et le sénat ne l'approuva pas, craignant que les soldats ne voulussent pas obéir5; mais on n'engagea pas non plus de pourparlers pour se faire d'Octave un allié et on l'abandonna à lui-même, en le laissant sans ordres à la tête de ses légions. Mais le sénat se faisait illusion en croyant se débarrasser par cette politique de tous les soucis que pouvaient donner Octave et son armée. Au bout de quelque jours, on recut à Rome des lettres d'Octave où il priait le sénat de donner à ses soldats les récompenses qui leur avaient été promises6 ; c'est-à-dire non seulement les deux mille sesterces que le sénat avait décidé, le 4 janvier, de donner aux légions qui s'étaient révoltées, mais vingt mille sesterces promis par Octave si on était vainqueur à chaque soldat, non seulement des deux légions révoltées, mais des cinq légions

¹ Les historiens de l'antiquité trop attachés aux traditions favorables à Auguste n'ont pas compris que le refus d'Octave de prendre part à la poursuite d'Antoine fut la première cause de la discorde entre le sénat et Octave.

² Voy. dans CICÉRON la lettre *F.*, XI, XIX, 1, qui fut écrite le 21 mai. Les propositions furent donc faites dans la première décade de mai, et non aussitôt après la nouvelle de la victoire de Modène. Cela montre que la proposition ne fut pas une provocation gratuite, comme le voudrait DION, XLVI, 40, mais qu'elle fut faite, quand on sut, dans les premiers jours de mai, qu'Octave ne partait pas à la poursuite d'Antoine.

³ CICÉRON, XI, XIV, 1: mirabiliter, mi Brute, lætor mea consilia measque sententias probari de decemviris, de ernando adulescente. La lettre fut écrite à la fin de mai, en réponse à une lettre de Cicéron expédiée vers le commencement de mai. Ceci prouve : 1° que la proposition des decemviri fut faite par Cicéron : 2° qu'au commencement de mai Cicéron était d'avis qu'il fallait ornare adulescentem et (puisqu'il se réjouit de ce que Decimus Brutus est d'accord avec lui) qu'il y avait des opposants.

⁴ Cela semble résulter de DION, XLVII, 28, selon lequel Cassius τώ τε Καίσαρι περί τών συναλλαγών ἐπἐστειλε.

⁵ DION, XLVI, 40, le dit, et CICÉRON, *F.*, XI, XIX, 1; XI, XIV, 2, le confirme.

⁶ APPIEN, *B. C.*, III, 86 et 88, parle de deux ambassades de soldats d'Octave à Rome, dont la première aurait eu lieu à ce moment-là Mais j'ai peine à croire qu'il ait eu recours deux fois à un procédé aussi révolutionnaire, et pour la première fois à un moment où la situation n'était pas encore désespérée. Toutefois, comme il n'est pas vraisemblable que le sénat, si inactif après la délivrance de Modène, ait pris l'initiative d'envoyer cette espèce de message aux soldats, je suppose que le message fut décidé à la suite de démarches faites par Octave.

tout entières1. Chef inactif d'une armée inutile, confiné dans une petite ville de la Gaule, n'osant se révolter contre le sénat, qui de son côté n'osait pas lui donner des ordres, Octave se trouvait alors à Bologne dans un grand embarras, et ne savait véritablement que faire de son armée. Il préparait les quatre légions de Pansa, pour les envoyer à Decimus2; il laissait en même temps à Ventidius le passage libre dans l'Apennin. Il voulait seulement montrer aux soldats par cette démarche auprès du sénat qu'il s'intéressait vivement à leur sort. C'est pour cela qu'il était aussi difficile au sénat de répondre oui que de répondre non. Des tiraillements aussi longs qu'inutiles recommencèrent. A la fin, ceux qui ne voulaient rien accorder aux soldats et ceux qui voulaient au contraire se montrer généreux, s'arrêtèrent encore une fois à des dispositions intermédiaires et contradictoires : on décida que seules les deux légions révoltées, comme le portait le sénatus-consulte, recevraient une récompense, et non pas vingt mille, mais dix mille sesterces; on décida aussi que cette réponse serait communiquée aux légions directement par une ambassade du sénat, comme pour leur faire voir qu'elles dépendaient effectivement du sénat et non d'Octave3; on décida enfin comme compensation et sur la proposition de Cicéron, qui ne voulait pas irriter les soldats, de nommer une commission de dix membres, parmi lesquels serait Cicéron, pour payer aussitôt le donativum et chercher des terres à distribuer à quatre légions. Deux de ces légions étaient certainement les légions révoltées ; les deux autres, que nous ne connaissons pas, pouvaient être celles des vétérans de Decimus Brutus4. C'était aussi peut-être pour montrer quel intérêt il portait aux vétérans que le sénat, à cette séance, chargea Lépide et Plancus de fonder au confluent du Rhône et de la Saône cette colonie qui plus tard devint Lyon. En somme le sénat répondait aux soldats par des décisions équivoques qui devaient inspirer des soupcons au général, et par de nouvelles promesses qu'il n'était pas en état de tenir, car les terres que l'on pouvait distribuer en Italie étaient peu nombreuses, à moins qu'on ne voulût les acheter à un prix très élevé, et le trésor public était vide, les tributs des riches provinces de l'Orient ayant été séquestrés en route par Brutus, par Cassius et par Dolabella. Cicéron pensait avec effroi que pour tenir les promesses faites aux soldats il faudrait imposer à l'Italie le tributum ou emprunt de guerre forcé, et qu'il faudrait contraindre les gens à cet impôt au moment où l'or et l'argent se faisaient rares en Italie et où le crédit devenait très difficile, car, même dans la classe aisée, beaucoup de gens, pour se procurer de l'argent comptant, étaient obligés de vendre au rabais leurs maisons, leurs fermes, leurs champs, leurs objets d'art, leurs créances.

¹ DION, XLVI, 40 ; et APPIEN, B. C., III, 86, disent en substance la même chose en se complétant l'un l'autre. Dion dit que l'on décida de donner 10.000 sesterces à une partie des soldats et rien aux autres ; Appien dit qu'on envoya aux deux légions révoltées la moitié du donativum qu'on leur avait promis. Il faut donc admettre qu'il y eut désaccord sur l'interprétation du sénatus-consulte du 3 janvier ; que le sénat l'appliqua à la lettre pour ce qui concerne le nombre de ceux qui avaient droit au donativum, mais qu'il y eut pour la somme une transaction et que l'on décida de n'en donner que la moitié.

² CICÉRON, *F*., XI, XX, 4.

³ DION, XLVI, 40; APPIEN, B. C., III, 86.

⁴ Decimus Brutus, dans la lettre F., XI, 20, écrite le 25 mai d'Ivrea, parle, en même temps que des décemvirs, des distributions de terres et du paiement des sommes en argent, ainsi que des plaintes des soldats à ce sujet. Cela semble indiquer que toutes ces décisions furent prises en même temps, dans la première décade de mai : c'est pourquoi je les rattache aux démarches d'Octave. APPIEN, B. C., III, 86, dit d'ailleurs que les décemvirs devaient s'occuper de payer les sommes d'argent.

Tandis que le sénat prenait ces décisions à Rome, l'infatigable Antoine avait gravi, le 30 avril, les montagnes de la Ligurie ; il avait pendant six jours avancé sur la route d'Acquæ Statiellæ à Vado, dans les montagnes sauvages et désolées, en se demandant si Ventidius ne s'arrêterait pas, s'il ne serait pas défait, ou s'il ne le trahirait pas en route. Son sort dépendait en partie de Ventidius et du succès de sa mission. Le 5 mai, Antoine arriva enfin à Vada Sabatia (Vado). Il n'y trouva pas Ventidius, qui, ayant cinquante milles de plus que lui à parcourir, ne pouvait pas encore être arrivé ; mais il y trouva probablement des nouvelles de lui qui avaient été expédiées à l'avance, et qui le décidèrent à envoyer en avant-garde Lucius avec un corps de cavalerie1 et quelques cohortes, et à l'attendre à Vado, pour empêcher que l'armée de Decimus pût s'interposer entre eux, si elle arrivait à Vado avant Ventidius. C'était là maintenant la grosse question : Ventidius arriverait-il avant Decimus ? Celui-ci avait réorganisé du mieux qu'il avait pu son armée, tout en avançant, et il en avait accéléré la marche. Le 5 mai, un peu avant l'arrivée d'Antoine à Vado, il était à Tortone, où il apprenait la fausse nouvelle, répandue par hasard ou avec intention, que Ventidius avait rejoint Antoine à Vado2. Decimus y ajouta foi un instant ; il écrivit une lettre désolée à Cicéron, en le priant aussi de lui faire envoyer de l'argent, parce qu'il se trouvait à court3. Mais pendant la nuit, il put sans doute se convaincre que la nouvelle n'était pas vraie, car le lendemain matin il fit avancer son armée dans la direction d'Acqui, et le 6, le 7 et le 8 mai il marcha sans s'arrêter et arriva dans la journée du 9 à trente milles de Vado4. Il eut enfin là des renseignements plus exacts sur Antoine. Ventidius était arrivé, probablement le 7, et Antoine avait pu un instant se croire en sécurité. Mais au bout de quelques heures il avait eu une amère déception : les trois légions étaient très fatiquées, et quand, le 8, Antoine leur avait parlé, en déclarant que son intention était de rejoindre Lépide, l'idée qu'il faudrait faire encore plus de cent milles dans ces régions sauvages les avait tellement effrayées, qu'elles s'y étaient refusées, en disant bien fort qu'elles voulaient rentrer en Italie, même au risque d'y mourir. Antoine avait dû leur promettre de les diriger dès le lendemain sur Pollenzo, tandis qu'il se rendrait lui-même avec ses troupes dans la Gaule narbonnaise5. Decimus Brutus, informé de tout cela, changea son itinéraire, et marcha en toute hâte sur Pollenzo, où il arriva en effet une heure avant l'avantgarde de Ventidius, en rendant ainsi un grand service à Antoine6. En effet, se voyant repoussées de Pollenzo, les trois légions se résignèrent à reprendre le chemin de la Gaule, et elles suivirent Antoine à deux jours de distance7.

Quand ces choses furent connues à Rome, dans la troisième décade de mai, Cicéron fut de plus en plus d'avis qu'il fallait ménager Octave ; mais les ennemis d'Antoine et les envieux qui jalousaient Decimus accusèrent celui-ci d'avoir maladroitement laissé échapper le fugitifs. Leur irritation fut d'autant plus vive qu'au bout de quelques jours d'autres lettres de lui arrivèrent, où il conseillait, comme Cicéron, de se montrer prévenant pour Octave et d'appeler en Italie

¹ CICÉRON, F., X, XXXIV, 1; F., X, XV, 3: L., Antonium, præmissum cum equitibus.

² CICÉRON, *F*., XI, x, 3.

³ CICÉRON, *F*., XI, x, 5.

⁴ CICÉRON, F., XI, XIII, 3.

⁵ CICÉRON, F., XI, XIII, 3.

⁶ CICÉRON, F., XI, XIII, 4.

⁷ CICÉRON, F., XI, XIII, 4 : voy. CICÉRON, F., X, XVII, 1 : Ventidius bidui spatio abest ab eo.

⁸ CICÉRON, *F*., XI, XIV, 3.

Marcus Brutus1. Cette proposition avait été mise en avant à Rome aussi ces jours-là pour calmer l'inquiétude qu'avaient apportée les nouvelles d'Antoine, et il était également question de faire venir en Italie la légion qui était en Sardaigne et de hâter le voyage des légions d'Afrique2. On apprit sur ces entrefaites que Lucius Antonius était arrivé le 8 mai à Forum Julii3. Et l'irritation grandit encore, quand, sur la fin de mai, revinrent les ambassadeurs qui s'étaient rendus au camp d'Octave pour parler aux soldats. Le fils de César leur avait ménagé un accueil fort étrange. On les avait fait entrer dans le camp et on avait réuni les soldats, mais ceux-ci s'étaient refusés à entendre les ambassadeurs, si Octave n'était pas présent ; il avait fallu y consentir ; Octave était venu et les ambassadeurs avaient exposé les décisions du sénat : mais l'esprit de corps était à cette époque-là si puissant entre les compagnons d'armes, qu'il y avait eu une protestation générale, et que ceux à qui l'on offrait une récompense s'étaient indignés avec plus de violence que ceux qui étaient privés4. Ils n'étaient pas satisfaits non plus de la loi agraire : ils se plaignaient qu'Octave n'eût pas été choisi pour en faire parties. C'était là un premier signe du danger qui menaçait du côté d'Octave. Malgré les illusions que se faisaient bien des gens à Rome, celui-ci ne pouvait rester longtemps sans agir. Si la force des choses n'y suffisait pas, il serait entraîné à l'action par son entourage, qui était tout composé d'anciens officiers et d'anciens soldats de César. Bien qu'ils eussent pris les armes contre Antoine, ils avaient tous pour les conservateurs une haine très vieille et très forte, et ils avaient très peur qu'il se fit une restauration conservatrice sur les ruines du parti césarien. Beaucoup d'entre eux cherchaient à brouiller Octave avec Cicéron ; on allait jusqu'à lui conter que Cicéron aurait dit qu'il fallait le faire tuer6, et on l'engageait à montrer de l'audace7. Les conservateurs qui l'avaient fait propréteur allaient, lui disait-on, chercher à se débarrasser de lui, comme ils cherchaient déjà à le discréditer en l'appelant l'enfant. Puisque Antoine était presque abattu par la mauvaise fortune, il fallait qu'Octave se mît bien vite à la tête du parti césarien, qui n'avait plus de chef. N'avait-il pas lui-même, en suivant l'exemple d'Érophile, donné le branle à cette agitation pour la vengeance de César, qu'Antoine avait continuée heureusement ? Lui, le fils adoptif et l'héritier de César, n'était-il pas l'homme le mieux fait pour continuer ce mouvement avec efficacité ? Les deux charges de consul étaient vacantes : des difficultés légales et les intrigues des aspirants trop nombreux avaient retardé les élections : il fallait qu'Octave se portât candidat au consulat, en se présentant au peuple comme le fils de César, et en disant qu'il était prêt à reprendre, pour le bien du peuple et des soldats, tous les projets que la conjuration avait empêché son père d'accomplir. On n'avait pas encore vu à Rome de consul de dix-neuf ans, mais les temps étaient si étranges! Il serait sûrement élu, et il deviendrait ainsi le chef du parti césarien. Octave n'était pas insensible à ces projets flatteurs ; il conservait auprès de lui une des légions de Pansa et il était occupé à en recruter deux autres ; mais il hésitait. Il se rendait

¹ CICÉRON, F., XI, XIV, 2. La lettre a dû être écrite à la fin de mai.

² CICÉRON, *F.*, XI, 26, prouve que le 3 juin Decimus Brutus savait que cette proposition était dans l'air.

³ CICÉRON, *F*., X, XV, 3.

⁴ DION, XLIV, 41; APPIEN, B. C., III, 86.

⁵ CICÉRON, F., XI, XX, 1.

⁶ CICÉRON, F., XI, XX, 1; Voy. VELLEIUS, II, LXII, 6.

⁷ CICÉRON, ad Br., I, XXX, 3, dit que ce furent les amis d'Octave qui le poussèrent à briguer le consulat, et la chose parait très vraisemblable.

compte que certains conservateurs cherchaient à lui enlever son armée, et il en était inquiet1. Mais pouvait-il à lui seul se mettre à la tête du parti de César, sans être aidé au moins par quelqu'un des plus puissants gouverneurs des provinces voisines de l'Italie ? Il se demandait parfois s'il ne pourrait pas se réconcilier avec Antoine ; il traitait bien les soldats d'Antoine qu'il avait fait prisonniers ; il remettait en liberté certains de ses officiers, après leur avoir fait entrevoir qu'il ne serait pas très éloigné d'en venir à un accord2. Mais à Rome, bien peu de gens se doutaient de tout cela ; on se plaignait au contraire que le jeune homme fût obligé de rester inactif à Bologne ; et vers la fin de mai, tout le monde perdit l'espoir de voir Decimus infliger à Antoine le sort de Catilina. Son projet d'empêcher la jonction d'Antoine et de Ventidius ayant échoué, Decimus n'avait pas osé aventurer ses légions nouvellement recrutées dans la Ligurie sauvage; il s'était dit que si les fuyards étaient bien accueillis par Lépide, il faudrait aussi faire la guerre à celui-ci ; et il avait décidé d'aller rejoindre Plancus dans les Gaules, en revenant dans la Cisalpine, et en traversant la région qui s'appelle maintenant le Piémont. Plancus devait être consul avec lui l'année suivante ; ils pouvaient donc déjà se considérer l'un et l'autre comme collèques et agir d'un commun accord. Il avait écrit aussitôt à Plancus et il avait laissé reposer quelque temps à Pollenzo son armée, qui souffrait de la dysenterie3; puis, vers le 10 mai, tournant le dos à la Ligurie, il s'était acheminé vers la vallée du Pô. Il était donc désormais certain qu'Antoine pourrait arriver sain et sauf jusqu'auprès de Lépide. Tout le monde à Rome commença alors à se demander avec anxiété ce que Lépide allait faire. Traiterait-il Antoine en ennemi comme il le disait dans ses lettres4 ? Où était-il déjà d'accord avec lui comme l'affirmaient de méchantes langues5 ? Il était vraiment difficile de deviner d'après ses actes les intentions du proconsul. Comme Lucius Antonius approchait, son officier Culléon, qui gardait la frontière de la province, s'était réuni à lui au lieu de s'opposer à son passage6 ; mais à la même époque, Lépide écrivait à Plancus, en lui disant qu'il était résolu à combattre Antoine, et en lui demandant des renforts de cavalerie. Que prétendrait-il donc faire ? Plancus, au contraire, semblait être pour les conservateurs un soutien fidèle : il avait descendu le cours de l'Isère jusqu'à Cularo (Grenoble); il avait construit un pont, et le 19 mai il avait fait passer l'armée, et envoyé à la hâte en avant 4.000 cavaliers, dès qu'il avait été informé de l'arrivée de Lucius à Forum Julii7. Mais tandis qu'à Rome tout le monde s'occupait de Lépide, Octave, comprenant qu'il était dangereux de perdre encore du temps, et ne pouvant arriver à prendre un parti décisif, cherchait de nouveau à jouer un double jeu. Il écrivait d'une part à Lépide et d'une autre à Asinius, pour savoir s'ils seraient disposés à le reconnaître pour chef du parti césarien8 ; et d'une autre à Cicéron en lui conseillant de briquer le consulat et de le prendre pour collègue : il était si jeune qu'il se laisserait quider par lui sous tous les points, et qu'il l'aiderait à sauver la république! Et cette proposition ne

-

¹ PLUTARQUE, Cicéron, 45.

² Appien, *B. C.*, III, 80.

³ APPIEN, *B. C.*, III, 81.

⁴ CICÉRON, F., X, XXXIV, 1.

⁵ CICÉRON, F., X, XXXIV, 3.

⁶ APPIEN, B. C., III, 83, confirmé par CICÉRON, F., X, XXXIV, 2.

⁷ CICÉRON, *F*., X, XV, 2-3.

⁸ APPIEN, *B. C.*, III, 81.

⁹ APPIEN, B. C., III, 82; PLUTARQUE, Cicéron, 45. Appien place ces tentatives avant la jonction d'Antoine et de Lépide; DION, XLVI, 42 les place après. Dion est confirmé par

déplaisait pas à Cicéron, mais il se sentait déjà découragé et comme paralysé par l'aversion et le mépris que les conservateurs témoignaient de plus en plus à l'égard du jeune homme ; et il n'osait pas se prononcer.

Dans cette confusion universelle personne ne savait plus ce qu'il voulait. Antoine seul courait droit à son but. Tandis que Decimus Brutus, rejoint par trois des quatre légions de Pansa, se dirigeait lentement par Verceil et Ivrea vers le Petit Saint-Bernard1, Antoine, arrivé le 15 mai à Forum Julii (Fréjus)2, se dirigeait hardiment dans la direction de l'armée de Lépide, composée de sept vieilles légions de César, et qui était à Forum Voconii, à vingt-guatre milles de distance3. Le moment critique approchait. Ces légions pouvaient-elles prendre les armes contre leur ancien général, qui à la tête de tant de vieux compagnons d'armes venait, vengeur persécuté de César, demander du secours pour lui-même et pour le parti qui réclamait le maintien des anciennes promesses et qui en ajoutait de nouvelles, à une époque où l'esprit de solidarité était devenu si puissant dans les armées du dictateur ? En réalité le proconsul de la Narbonnaise désespérait de pouvoir résister à l'inclination des légions pour Antoine ; mais, homme faible et médiocre, il voulait se faire forcer la main par ses soldats, donner aux autres et se donner à lui-même l'illusion qu'il agissait par contrainte. Antoine sut seconder habilement ce désir secret de son collègue, et il se mit à jouer une comédie fort étrange, quand les deux armées, entre le 15 et le 20 mai, se trouvèrent sur les deux rives d'un petit cours d'eau appelé l'Argenté4. Antoine ne fit même pas camper ses soldats, comme pour offrir sa poitrine à l'ennemi, s'il avait le courage de frapper ; Lépide, au contraire, se fortifia dans son camp, comme s'il avait en face de lui un nouvel Annibals. Quand Silanus et Culléon parurent au camp, Lépide les réprimanda sévèrement de ce qu'ils avaient prêté leur aide à Antoine, mais, pour les punir, il se borna à les laisser en repos, par pitié pour eux, comme il l'écrivit au sénat6. Il fit faire des démarches auprès de Plancus, qui, après avoir recu la lettre de Decimus, s'était arrêté pour l'attendre à Grenoble ; mais en même temps il laissait les deux camps communiquer l'un avec l'autre par un pont de bateaux7 ; il accueillait un grand nombre de faux déserteurs qui, sous prétexte d'abandonner Antoine, venaient au contraire intriguer en sa faveur dans le camp de Lépide, en feignant de les prendre pour de vrais déserteurs ; il écrivait même au sénat que l'armée d'Antoine diminuait à vue d'œil8; il rassurait le sénat en disant que ses légions ne failliraient pas à leur devoir9. Et cependant il laissait des officiers, et spécialement Canidius et Rufrénus10, faire auprès d'elles des appels à la révolte, et il laissait parvenir

CICÉRON dans sa lettre *ad Br.*, I, x, 3, qui fut écrite après la trahison de Lépide. Mais on peut mettre d'accord les deux récits, en supposant que les négociations furent engagées une première fois, puis suspendues, puis reprises.

- 1 Voy. CICÉRON, F., XI, 19; XI, 20; XI, 23.
- 2 CICÉRON, F., X, XVII, 1.
- 3 CICÉRON, F., X, XVII, 4; X, XXXIV, 1.
- 4 CICÉRON, F., X, XXXIV, 1.
- 5 PLUTARQUE, Antoine, 18; APPIEN, B. C., III, 83.
- **6** CICÉRON, *F.*, X, XXXIV, 2 ; DION, XLVI, 51, avec certaines inexactitudes que corrige la lettre de Lépide qui est citée.
- **7** APPIEN, *B. C.*, III, 83.
- 8 CICÉRON, F., X, XXXIV, 1.
- 9 CICÉRON, F., X, XXXIV, 2.
- **10** CICÉRON, X, XXI, 4 : corrupti etiam per eos qui presunt, per Canidios Rufrenos et ceteros...

auprès des soldats des messages d'Antoine, apportés on ne savait par qui, et qui, chuchotés dans l'ombre, exaltaient les soldats1. Antoine, croyant sans doute le moment venu, se rendit un jour, les cheveux en désordre, la barbe longue, et vêtu de noir, au bord de l'Argenté, à l'endroit où le ruisseau était le plus étroit, et il se mit à haranquer les soldats de Lépide qui étaient de l'autre côté. Ceux-ci arrivèrent en foule et il se produisit un grand tumulte dans le camp ; mais Lépide eut peur d'une trahison aussi manifeste ; il accourut et fit sonner les trompettes de façon à ce qu'il fût impossible aux soldats d'entendre un mot de ce que disait Antoine 2. Les allées et venues d'un camp à l'autre et les intrigues recommencèrent ; les soldats de la dixième légion faisaient tous leurs efforts pour gagner à eux leurs compagnons3; le seul officier qui fût sincèrement cause conservatrice, Juventius Laterensis4, continuellement Lépide du danger d'une révolte, et lui conseillait de prendre tantôt une mesure et tantôt une autres. Lépide feignait d'avoir peur ; il le remerciait, lui promettait de suivre ses conseils, mais ne faisait rien. Il écrivait au contraire à Plancus, qui était parti le 21 sans avoir détruit le pont qui devait servir à Decimus, de ne plus venir à son secours6; il permettait aussi aux soldats de faire impunément des démonstrations en faveur d'Antoine, même en sa présence. Enfin, le matin du 29 mais, Antoine passa à gué le ruisseau avec une petite troupe de soldats ; aussitôt, dans le camp de Lépide, les soldats brisèrent la palissade, vinrent au devant d'Antoine et le portèrent en l'acclamant jusqu'à la tente de Lépide : celui-ci, qui était encore au lit, vint sans prendre le temps de se vêtir embrasser Antoine9. Au milieu du tumulte, Laterensis se tua sous les yeux des soldats10. Le lendemain Lépide écrivit au sénat une lettre très brève qu'on pourrait prendre pour une moquerie : il disait que la pitié était venue à bout des soldats et de lui, et qu'il espérait qu'on ne ferait pas un crime aux légions ni à lui d'avoir été miséricordieux11.

L'événement fut connu à Rome vers le 8 juin. L'indignation et la frayeur furent immenses. Affolé, le sénat prit brusquement un grand nombre de décisions que l'on réclamait depuis longtemps. Marcus Brutus et Cassius furent appelés avec leurs soldats en Italie ; on dépêcha des courriers aux légions d'Afrique pour hâter leur marche ; Sextus Pompée fut mis à la tête de la flotte, avec le titre de præfectus classis et oræ maritimæ et avec les pouvoirs qu'avait eus son père pendant la guerre contre les pirates12 ; ou établit le tributum ou emprunt

¹ DION, XLVI, 51.

² PLUTARQUE, Antoine, 18.

³ APPIEN, *B. C.*, III, 83.

⁴ DION, XLVI, 51; APPIEN, B. C., III, 84.

⁵ APPIEN, *B. C.*, III, 84.

⁶ CICÉRON, F., X, XXI, 2.

⁷ CICÉRON, *F*., X, XXI, 4.

⁸ CICÉRON, F., X, XXIII, 2; APPIEN, B. C., III, 84.

⁹ APPIEN, B. C., III, 84; PLUTARQUE, Antoine, 18: les deux récits se complètent l'un l'autre.

¹⁰ DION, XLVI, 51.

¹¹ CICÉRON, F., X, 35.

¹² DION, XLVI, 51. Voy. APPIEN, *B. C.*, IV, 84. — Il est vrai que DION, XLVI, 40, dit qu'un décret semblable en faveur de Pompée avait été voté après la bataille de Modène, en même temps que celui qui donnait le commandement de la guerre contre Dolabella à Cassius et la Macédoine à Brutus. Mais Dion, qui confond déjà au sujet de Brutus la décision prise en février avec la faculté qui lui fut donnée alors de prendre part à la guerre contre Dolabella, se trompe aussi au sujet de Sextus. En effet la lettre de CICÉRON,

obligatoire pour la querre ; enfin on confia à Octave le commandement de la querre contre Antoine1. Mais une nouvelle difficulté se présenta, au sujet de la proscription de Lépide. Cicéron, toujours porté à prendre des décisions énergiques, l'avait aussitôt demandée ; mais Lépide avait à Rome trop de parents et trop d'amis ; et sa belle-mère, la puissante Servilia, travaillait de toutes ses forces à le sauver2. On vint à bout de faire différer la délibération, et on perdit ainsi l'effet de la rapidité, qui est le plus puissant dans les révolutions. De meilleures nouvelles arrivèrent bientôt : Plancus, ayant appris ce qui s'était passé le 29 mai sur les bords de l'Argenté, était revenu en arrière3; Decimus, par Verceil et Ivrea, avait remonté la vallée d'Aoste, où les rusés Salassiens, en menaçant de lui barrer la route, lui avaient fait payer une drachme par soldat4; après avoir passé le Petit Saint-Bernard, il avait opéré sa jonction avec Plancus à Grenoble dans la première moitié du mois de juin. Mais un scandale inattendu éclata alors. Octave commettait à ce moment suprême une erreur très grave : il tournait de nouveau sa pensée vers un accord avec les conservateurs, et pensant qu'il pourrait à ce moment de terreur obtenir du sénat l'autorisation de présenter sa candidature au consulat, il engagea de nouveau Cicéron à en faire la proposition5. Et Cicéron, séduit par l'idée de redevenir consul, y consentit. Mais cette fois, la nouvelle ambition d'Octave fut si mal jugée, non seulement par les conservateurs mais par tout le public impartial, qu'aucun magistrat n'osa prendre parti pour lui. Cicéron dut abandonner son idée, et chercher à dissuader Octave de briguer le consulat6. Les esprits, déjà montés contre le jeune homme, s'irritèrent encore plus : on alla jusqu'à affirmer qu'il avait fait assassiner Hirtius dans la bataille et qu'il avait fait empoisonner Pansa blessé, afin d'avoir plus de chances d'arriver au consulat7. Mais l'impression de ce scandale une fois évanouie, tout le monde retomba bientôt dans l'indécision ordinaire et vers la fin de juin personne ne faisait plus rien. Plancus et Decimus attendaient Octave ; celui-ci, ayant compris qu'il ne pouvait pour l'instant espérer le consulat, écrivait qu'il allait venir immédiatement, mais il ne bougeait pas8; Antoine réorganisait ses légions avec l'aide de Lépide et demeurait dans la Narbonnaise. A Rome, on s'imaginait que Brutus et Cassius arriveraient d'un jour à l'autre, mais Cassius était loin et il avait à combattre Dolabella. Quant à Brutus, il était retombé dans une grande prostration physique et morale : il souffrait de l'estomac9 ; il se laissait mener par le rusé Caïus Antonius, au lieu de lui appliquer le décret de proscription rendu le 26 avril contre les partisans de son frère et, trompé par lui,

ad Br., I, v, 1-2, montre que dans la séance du 27 avril, où l'on prit des décisions au sujet de Brutus et de Cassius, il ne fut pas question de Pompée. Cicéron n'aurait pas manqué d'en parler à Brutus, car il eût été important de lui faire savoir qu'ils pouvaient compter sur une flotte. Le titre officiel de la charge confiée à Pompée nous a été conservé par les monnaies : voy. COHEN, M. R., 1, p. 19, 20. Au sujet des légions d'Afrique, voy. APPIEN, III, 85.

- 1 APPIEN, B. C., III, 85; DION, XLVI, 42 et 51, confirmé par CICÉRON, F., X, XXIV, 4.
- 2 CICÉRON, ad Br., I, XII, 4.
- **3** CICÉRON, *F*., XX, XXIII, 3.
- 4 STRABON, IV, VI, 7 (203).
- 5 DION, XLVI, 42.
- 6 CICÉRON, ad Br., I, x, 3.
- **7** C'était là probablement l'origine des bruits que l'on faisait courir et dont parle SUÉTONE, *Auguste*, 11.
- **8** CICÉRON, *F*., X, XXIV, 4.
- 9 CICÉRON, ad Br., I, XIII, 2.

il réprouvait la bienveillance que Cicéron témoignait à Octave1. Il continuait à prétendre que le mieux était d'en venir à une entente avec Antoine. Il se préoccupait aussi beaucoup de la proscription imminente de Lépide et il écrivait à ses amis de Rome en leur recommandant sa sœur et ses neveux qui seraient ruinés par cette proscription2; enfin, au lieu de faire ses préparatifs pour passer la mer et venir en Italie, il songeait à faire une expédition contre les Besses. C'est ainsi que Cicéron avait à lutter contre ses amis les plus chers, contre Brutus lui-même. Le 30 juin, Lépide fut enfin déclaré ennemi public; mais on mit un nouveau délai entre la menace et le châtiment : on voulut laisser aux soldats le temps d'obtenir leur pardon, et on leur accorda jusqu'au 1er septembre pour abandonner le proconsul3.

Les choses cependant en étaient arrivées à un point où les événements devaient forcément se précipiter, malgré les craintes, les hésitations, les incertitudes, et tous les efforts que l'on faisait pour les arrêter. Ce n'était pas sans raison qu'Antoine et Lépide prolongeaient leur séjour dans la Narbonnaise. Les conjurés et les conservateurs, malgré la frayeur à laquelle ils étaient en proie, avaient reconquis presque tout l'empire dont Antoine, au mois de juillet et au mois d'août précédents, semblait leur avoir enlevé la domination. Ils avaient en Europe les dix légions de Decimus en qui ils pouvaient avoir pleine confiance, les cinq légions de Plancus et les trois légions d'Asinius, qui paraissaient devoir leur rester fidèles ; ils avaient en outre conquis l'Orient, où Brutus avait recruté de nouveaux soldats et élevé à sept le nombre de ses légions, et où Cassius, avec ses dix légions, devait bientôt vaincre Dolabella. En outre, Sextus Pompée, à Marseille, se procurait des navires dans tous les ports de la Méditerranée ; il achetait et enrôlait des marins en Afrique et préparait une flotte. Eux qui ne disposaient que de quatorze légions, que pouvaient-ils faire contre des ennemis si puissants ? Il était nécessaire de reconstituer une grande armée césarienne en Occident, en amenant la plupart des généraux de l'Europe à s'unir à eux, ou en leur enlevant leurs légions, s'ils refusaient. On ne pouvait donc plus s'obstiner à se montrer hostile à Octave. Heureusement, Lépide4 pouvait devenir l'honnête courtier de ce grand marché politique, et réconcilier les deux rivaux. Il était le plus âgé des trois ; il avait été le grand ami de César, et il était demeuré à l'écart de la querelle. On fit donc des démarches auprès de Plancus et d'Asinius, qui avaient été aussi les amis de César ; on envoya auprès de leurs armées des gens chargés de répandre des invitations, des soupçons, des promesses, et de chercher à entraîner les soldats au moyen des généraux et les généraux au moyen des soldats ; Lépide fit en même temps, dans les premiers jours de juillet, des démarches pour une réconciliation avec Octave. Le moment était opportun. Octave venait d'être déçu dans ses espérances au sujet du consulat, et, ayant compris qu'il ne pouvait plus compter ni sur les conservateurs, ni sur le sénat, il se souvenait de nouveau qu'il était le fils de César, s'apprêtait à se montrer l'émule d'Antoine comme défenseur actif de la cause césarienne. D'ailleurs ses soldats, peu à peu gagnés eux aussi par cette espèce de folie envahissait les armées, faisaient continuellement qui démonstrations dans lesquelles ils proclamaient qu'ils ne combattraient jamais

¹ Voy. sa lettre à Atticus, dans CICÉRON, ad Br., I, 17. Voy. aussi CICÉRON, ad Br., I, XV, 4 et suiv.

² CICÉRON, ad Br., I, 13.

³ CICÉRON, J., XII, X, 1.

⁴ TITE-LIVE, *Per.*, 119 et *Eutr.*, VII, 2, nous disent que Lépide fut l'agent de la réconciliation.

contre des soldats de César1. Si Octave a7ait eu encore quelque doute, ses soldats les auraient vite fait disparaître. Il fit donc bon accueil aux propositions de Lépide ; il tint à ses soldats des discours enflammés, où il faisait l'éloge de son père ; il leur promit qu'une fois élu consul, il leur ferait donner les récompenses promises. Il amena de cette façon les soldats à décider d'envoyer à Rome une députation composée de centurions et de soldats pour demander qu'Octave fût élu consul, et que la proscription d'Antoine fût annulée2. L'ambassade arriva à Rome vers le 15 juillet3, à un moment où les conservateurs étaient inquiets, parce qu'ils étaient sans nouvelles au sujet du retour de Brutus en Italie, à un moment aussi où les menées de plus en plus suspectes d'Octave avaient tout à fait discrédité Cicéron, et où on apprenait que partout en Italie le tributum4 avait causé dans les classes riches un grand mécontentement. La députation arriva ainsi jusqu'à Rome sans avoir rencontré aucun obstacle sur son chemin ; et les centurions purent pénétrer dans la curia, où le sénat s'était réuni pour les recevoir, plein de crainte et de méfiance. Mais leur insolence fut telle qu'elle redonna de l'énergie et du courage même à ce sénat pusillanime, qui à la fin, irrité, les congédia brusquement5. Octave eut connaissance de ce refus dans la troisième décade de juillet ; et alors, enhardi par l'accord de plus en plus probable avec Antoine et avec Lépide, il en vint à une audace suprême. Quand les soldats se rendirent auprès de lui pour lui offrir les insignes consulaires, il les accepta, en feignant d'y être contraint, et il se mit en marche avec ses huit légions.

Si les premières menées de Lépide et d'Antoine avaient poussé Octave à prendre de nouveau l'attitude d'un césarien et d'un démagoque, la nouvelle attitude, si nette et si hardie, prise par Octave poussa également Antoine et Lépide à faire tous leurs efforts pour suborner les armées de Plancus et d'Asinius, et pour révolter celle de Decimus. Ils ne voulaient pas se laisser dépasser par leur ancien rival, devenu subitement leur ami. Dans toutes les armées les intriques et le travail caché des agents du parti populaire redoublèrent d'intensité; le fanatisme césarien s'échauffa ; la fidélité des légions chancela, sapée à ses fondements... Il ne fallait plus qu'une secousse pour précipiter les événements sur la pente fatale ; et cette secousse c'était Octave qui devait la donner, par son expédition sur Rome. S'il réussissait à s'emparer de la ville et à se faire élire consul, le fanatisme césarien éclaterait dans toutes les armées avec une telle violence, qu'il emporterait tous les esprits. Ainsi il y eut à Rome, à l'approche de l'armée, une grande panique. On mit les femmes et les enfants à l'abri dans les villas du voisinage ; on ferma les maisons6 ; le sénat, pour arrêter les légions, leur envoya des délégués avec l'argent qui leur était promis ; le 25 juillet Casca, Labéon, Scaptius et Cicéron, qui était au désespoir, comprenant qu'il avait été le premier artisan de la puissance d'Octave7, se réunirent pour étudier la situation dans la maison de Servilia, la Niobé de la dernière révolution de Rome, et qui symbolise avec sa famille la tragique discorde de l'aristocratie romaine. Elle avait

¹ DION, XLVI, 42.

² DION, XLVI, 42-43; APPIEN, B. C., III, 87-88; SUÉTONE, Auguste, 26.

³ Plancus, dans les Gaules, était informé de cette tentative le 28 juillet. CICÉRON, F., X, XXIV, 6. Il y a peut-être une autre allusion dans la lettre de CICÉRON, ad Br., I, XIV, 2, qui fut écrite le 11 juillet. Voy. aussi CICÉRON, ad Br., I, XVIII, 4.

⁴ CICÉRON, ad Br., I, XVIII, 5.

⁵ DION, XLVI, 48.

⁶ APPIEN, *B. C.*, III, 89.

⁷ CICÉRON, *ad Br.*, I, XVIII, 1-3.

à ce moment son gendre à la tête et un fils dans l'armée césarienne, qui voulait la vengeance de son grand ami ; un fils et un gendre à la tête du parti de la conjuration. On décida, dans cette réunion, de faire un nouvel appel à Brutus, pour qu'il revint en Italie1. Mais Octave sut persuader aux déléqués du sénat de revenir sur leurs pas, en leur faisant croire que de nombreux sicaires étaient postés sur la route2. La majorité du sénat fut alors prise d'une telle frayeur qu'elle se tourna contre les Pompéiens, et dans un accès de lâcheté céda sur tous les points. Il fut décidé que l'on donnerait les vingt mille sesterces, non seulement à la légion de Mars et à la quatrième, mais à toutes les légions ; qu'Octave ferait partie de la commission pour la répartition des terres ; et qu'il pourrait demander le consulat, sans être à Rome. Des messagers furent envoyés en toute hâte pour avertir de tout cela le jeune général3. Mais les messagers étaient à peine partis que l'on apprit que les légions d'Afrique étaient arrivées à Ostie (la légion de Sardaigne était sans doute déjà à Rome depuis quelque temps). Tout à coup les Pompéiens, les parents des conjurés et Cicéron reprennent leur ascendant sur la majorité pusillanime ; et en l'effrayant de nouveau, ils lui font annuler les décisions prises. On ordonne une levée de soldats, on fortifie la ville ; on se met même à la recherche de la mère et de la sœur d'Octave pour les garder comme otages4. Les premiers déléqués du sénat étaient donc à peine arrivés auprès de l'armée qu'ils furent rejoints par d'autres délégués qui rétractèrent tout ce qui avait été dit, sans obtenir d'autre résultat que d'irriter encore plus vivement les soldats5. Octave envoya alors à Rome des émissaires qui se mêlèrent au peuple dans les tavernes, sur le forum, dans les petites rues des quartiers populaires, pour rassurer les masses sur les intentions d'Octave, pour faire de grandes promesses aux légions d'Afrique qui étaient d'anciennes légions de César, et les pousser à la révolte. A son arrivée sous les murs de Rome, quand les légions d'Afrique et de Sardaigne se déclarèrent pour lui6, l'entrain eurent fut général. La ville se rendit, les chefs du parti conservateur prirent la fuite ; et le jour suivant le fils de César put entrer à Rome avec une escorte. Il embrassa sur le forum sa mère et sa sœur que les Vestales avaient cachées ; il fit un sacrifice à Jupiter Capitolin : il reçut de nombreux sénateurs et Cicéron, avec qui il semble avoir eu un entretien plutôt froid ; puis il retourna auprès de son armée hors de la ville, tandis que le sénat préparait l'élection consulaire. Le 19 août, les formalités ayant été rapidement remplies, Octave et Quintus Pédius étaient élus consuls7.

Ce que les conservateurs redoutaient depuis un an se produisit alors. Après avoir fait valider son adoption par les comices curiates, après avoir versé avec les deniers publics aux soldats une partie des récompenses et au peuple une partie

¹ CICÉRON, ad Br., I, XVIII, 1-2.

² APPIEN, *B. C.*, III, 88.

³ APPIEN, III, 90 ; DION, XLVI, 44 : Dion se trompe certainement en disant que le sénat nomma Octave consul.

⁴ DION, XLVI, 44 et APPIEN, III, 90, parlent l'un et l'autre de ce revirement dans la politique du sénat, mais sans en donner la raison ; DRUMANN, *G. R.*, I2, 244, la trouve justement dans l'arrivée des légions d'Afrique dont parle APPIEN, *B. C.*, III, 91.

⁵ Appien, *B. C.*, III, 92.

⁶ APPIEN, *B. C.*, III, 92 : cette révolte dut se produire au moment même de l'arrivée d'Octave, sans quoi on ne comprendrait pas qu'il fût entré dans Rome sans coup férir.

⁷ DION, XLVI, 4546; APPIEN, B. C., III, 92-94. La date du 19 août est donnée par DION, LVI, 30, et TACITE, Ann., I, 9. Ce sera aussi la date de la mort d'Auguste. VELLEIUS, II, LXV, 2, se trompe. Voy. C. I. L., X, 3682.

du legs de César, Octave fit pleinement ce qu'Antoine n'avait osé faire qu'à moitié : il fit proposer par Quintus Pédius et approuver facilement par les comices une loi qui déférait tous les auteurs de la mort de César et tous leurs complices à un tribunal spécial, pour être condamnés à l'interdictio aqua et igni et à la confiscation1. La fortune capricieuse avait une fois de plus relevé un parti pour abaisser l'autre ; l'amnistie du 47 mars 44, le chef-d'œuvre politique de Cicéron, était annulée ; Érophile, cet obscur vétérinaire de la Grande Grèce qui, le premier, avait excité le petit peuple à la vengeance du dictateur assassiné, triomphait sur toute la ligne. En peu de jours, les amis d'Octave, alléchés par ce qui devait revenir à l'accusateur des biens du condamné, se répartirent les conjurés comme une proie, et chacun d'eux se chargea d'accuser tel ou tel. Ils furent donc bientôt tous condamnés par contumace. On ne fit d'exception ni pour Casca, qui était tribun ; ni pour Brutus, qui combattait alors contre les Besses ; ni pour Cassius, dont Agrippa fut l'accusateur; ni pour Decimus, qui, s'étant uni à Plancus, attendait les secours d'Octave pour combattre Antoine ; ni pour Sextus Pompée, qui n'était entré pour rien dans l'assassinat de César, mais qui, faute plus grande, avait recu les mêmes pouvoirs extraordinaires que son père dans la guerre des pirates2. Le parti césarien était le maître à Rome et en Italie, avec Octave à la tête d'une armée de onze légions, et dans la Gaule narbonnaise avec les quatorze légions de Lépide et d'Antoine. L'effet de ce succès ne se fit pas longtemps attendre. Asinius Pollion, dont les soldats étaient déjà hésitants, était, quant à lui, bien disposé à l'égard d'Octave par reconnaissance pour César ; d'ailleurs seul au fond de l'Espagne avec trois légions, il ne pouvait rien faire. Il finit donc par se décider, et au mois de septembre il partagea ses légions entre Antoine et Lépide, en en donnant deux au premier et une au second3. Restaient les deux armées de Brutus et de Plancus. Mais Plancus qui, dans la crainte de perdre le consulat pour l'année suivante, était demeuré jusque-là si fidèle au ne pouvait pas ne pas abandonner Decimus Brutus après sa condamnation, s'il ne voulait pas se brouiller à la fois avec Antoine, Lépide, Octave et Asinius4. Decimus et lui n'avaient que quinze légions, alors que les autres réunis en avaient vingt-huit ; pouvait-il continuer la lutte dans des conditions si graves d'infériorité ? Plancus trahit donc à son tour. De ses cinq légions, trois furent prises par Antoine et deux par Lépides. Decimus, abandonné par Plancus et proscrit, essaya d'aller par voie de terre avec son armée rejoindre Brutus en Macédoine, et il se mit en marche ; mais les promesses qui avaient déjà eu raison de tant d'armées, l'exemple et une sorte de folie césarienne qui s'emparait des troupes entraînèrent sur la pente commune ses légions, déjà effrayées du grand et pénible voyage qu'on leur demandait. Le long de la route les soldats, les uns après les autres, par petits groupes, par cohortes, se mirent à abandonner Decimus pour passer à Antoine et à Octave. L'armée finit par se débander : et les quatre légions anciennes, qui étaient les meilleures, se mirent en marche pour rejoindre Antoine et Lépide, les six autres pour rejoindre Octave. Decimus, abandonné ainsi, et errant avec une escorte de quelques hommes seulement, fut pris dans les Alpes par un chef de barbares qui le mit à mort sur l'ordre d'Antoine, à qui Decimus avait cependant sauvé la vie pendant la

-

¹ DION, XLVI, 47-48; APPIEN, B. C., III, 95; TITE-LIVE, Ép., 120; VELLEIUS, II, LXIX, 5.

² PLUTARQUE, Brutus, 27; VELLEIUS, II, LXIX, 5; DION, XLVI, 48-49.

³ APPIEN, *B. C.*, III, 97.

⁴ PLUTARQUE, Antoine, 18; DION, XLVI, 63; VELLEIUS, LXIII, 3.

⁵ Appien, *B. C.*, III, 97.

conjuration1. Ainsi le parti conservateur avait perdu la dernière armée et le dernier général qui lui restaient en Occident ; il avait perdu l'Italie et les provinces de l'Europe, et cela définitivement, s'il ne survenait pas de désaccord parmi les chefs de la nouvelle révolution césarienne.

Mais cet espoir même, si certaines gens le nourrissaient, fut bientôt perdu. Quelque chose de plus fort qu'une volonté ou des caprices personnels imposait à ces chefs l'entente : les armées de Brutus et de Cassius. Celui-ci avait au mois de juin, à Laodicée, vaincu Dolabella qui s'était tué ; il lui avait pris deux légions, ce qui portait à douze le nombre des siennes ; Brutus et lui étaient donc, avec leurs dix-neuf légions, les maîtres de l'Orient, c'est-à-dire de la partie riche de l'empire. Pendant tout le mois de septembre un grand nombre de messages durent être échangés entre Lépide, Antoine et Octave ; et peu à peu un projet d'accord se dessina dans ses lignes générales. Ils s'entendirent facilement à distance pour rétablir la dictature de César, qu'ils se partageraient entre eux, en se faisant nommer triumviri republicæ constituendæ, avec les pleins pouvoirs que César avait eus pendant les dernières aimées. Mais si l'accord pour le dessin général était facile, il leur fallait avant tout se rassurer mutuellement en se donnant des gages de paix ; il y avait en outre un grand nombre de guestions secondaires, mais graves, à résoudre, et pour cela une rencontre était nécessaire. La chose n'était pas facile, car Octave et Antoine se défiaient l'un de l'autre. Où et comment les deux rivaux pouvaient-ils se rencontrer ? On commença cependant par se rapprocher. Octave partit de Rome avec ses onze légions, en disant qu'il allait combattre Antoine et Lépide, selon les ordres du sénat2 ; Lépide et Antoine, après avoir laissé Varius Cotila avec cinq légions dans la Gaule transalpine, descendirent en Italie avec dix-sept légions et dix mille cavaliers3. Tandis qu'ils avançaient, Octave fit proposer par Q. Pédius et approuver par le sénat une loi par laquelle la proscription prononcée contre Antoine et contre Lépide était annulée4. C'était leur donner une garantie considérable. Il demeurait cependant toujours difficile d'organiser une rencontre où il n'y eût place ni pour le soupçon ni pour la peur L'endroit finit par se trouver ; et il fut convenu que la rencontre aurait lieu, non loin de la via Æmilia et de Bologne, dans une petite île au confluent du Reno et du Lavino, qui sans doute, à cette époque-là se jetait non pas dans le Samoggia, mais dans le Reno. Cette petite île était reliée aux deux rives par deux ponts5. Les trois chefs pourraient se rendre dans File en laissant leurs soldats au-delà des deux ponts, et ils discuteraient sous les yeux des légions, sans pouvoir tenter aucune violence ni aucune surprise. Vers la fin d'octobre, les deux armées arrivèrent l'une en face de l'autre, de chaque côté du fleuve ; elles campèrent à une certaine distance ; on disposa une tente sur l'île ou la presqu'île ; et un matin Octave d'un côté, Lépide et Antoine d'un autre, s'approchèrent avec une escorte des deux ponts qui conduisaient sur ce continent minuscule. Lépide y entra le premier et tout seul, il regarda s'il n'y avait rien de suspect, puis il fit signe à Octave et à Antoine

_

¹ DION, XLVI, 53; APPIEN, B. C., II, 97-98; VELLEIUS, II, 64.

² DION, XLVI, 52; APPIEN, B. C., III, 96.

³ PLUTARQUE, Antoine, 18; DION, XLVI, 54.

⁴ DION, XLVI, 52; APPIEN, B. C., III, 96.

⁵ Les textes anciens où est décrit l'endroit de la rencontre sont : SUÉTONE, *Auguste*, 96 ; PLUTARQUE, *Antoine*, 19 et *Cicéron*, 46 ; DION, XLVI, 55 ; APPIEN, *B. C.*, IV, 2 ; FLORUS, IV, 6. — On a beaucoup écrit au sujet de cet endroit. Voy. *Giornale Arcadico* de 1825 ; BORGHESI, Œuvres, Paris, 1865, vol. 4, p. 91 ; FRATI, dans les *Atti della R. Deputazione di Storia patria delle Romagne*, 1868, p. 1 et suiv.

de venir. Ils s'approchèrent, se saluèrent, se fouillèrent mutuellement avec soin pour s'assurer qu'ils n'avaient pas d'armes ; puis ils pénétrèrent avec Lépide sous la tente1.

1 APPIEN, *B. C.*, IV, 2; DION, XLVI, 55.

CHAPITRE XI. — LE MASSACRE DES RICHES ET LA BATAILLE DE PHILIPPES.

Oue se dirent sous cette tente les trois personnages pendant les deux ou trois jours1 que dura la discussion ? Les contemporains n'en ont rien su, et naturellement nous n'en savons rien non plus. Des informations exactes n'auraient pu être données que par ces personnages eux-mêmes, et chacun d'eux eut dans la suite trop de raisons pour rejeter sur les deux autres la responsabilité des décisions prises. On est donc obligé de se borner à rapporter les résultats de l'entretien, et ils ne sont que trop connus. La situation devait sembler terrible aux trois généraux, et elle l'était en réalité. Ils avaient, comme disaient les anciens, à résoudre le problème d'Archimède, ce que nous appellerions aujourd'hui la quadrature du cercle. Après la lex Pedia et la révolte de tant de légions, la guerre avec Brutus et Cassius, c'est-à-dire avec la dernière armée du parti conservateur, devenait inévitable. Ils ne pouvaient donc pas congédier une seule des quarante-trois légions à la tête desquelles ils se trouvaient ; ils étaient obligés de tenir les promesses extravagantes que, dans la fureur de la lutte, ils avaient faites à ces 200.000 hommes ; ils avaient aussi à entretenir les 30 ou 40.000 hommes de troupes auxiliaires et de cavalerie qui suivaient leur armée ; ce qui, d'après leurs calculs, comportait une dépense de plus de 800 millions de sesterces, — environ 200 millions de francs2; et les triumvirs n'avaient pas d'argent. Le trésor public qu'Octave avait dévalisé au mois d'août, pour payer les soldats et la plèbe, était vide. Les provinces les plus riches de l'Orient, et surtout l'Asie, étaient au pouvoir de l'ennemi ; les provinces pauvres de l'Europe ne pouvaient suffire à payer des soldes aussi élevées ; on ne pouvait non plus compter sur l'Italie qui, depuis plus d'un siècle, avait perdu l'habitude de payer des impôts, et qui se montrait si réfractaire au tributum par le sénat. En somme, cette grande révolution dans les commandements militaires des provinces de l'Europe n'avait réussi que grâce aux promesses dont les trois chefs avaient été si prodiques, et qu'ils ne pouvaient pas tenir en ayant recours aux moyens ordinaires. Craignant d'être abandonnés par leurs soldats, s'ils manquaient d'argent, poussés en partie par le sentiment qui fait le plus facilement accomplir des actes téméraires, la peur, en partie par cette nécessité fatale qui oblige si souvent les chefs des révolutions à se précipiter en avant parce qu'ils ne peuvent plus reculer, ils en vinrent à prendre des résolutions terribles qui, quelques mois auparavant, les auraient sans doute épouvantés tous les trois. Ils résolurent de s'emparer à eux trois du pouvoir absolu et de se le partager ; devenus maîtres souverains, ils confisqueraient les biens des classes riches, et ils les emploieraient à payer tant bien que mal les soldats ; puis ils se hâteraient d'aller porter la guerre en Orient contre Brutus et Cassius, si ceux-ci, comme il était probable, ne commettaient pas l'erreur de venir les attaquer en Italie pour sortir vite de cette situation si dangereuse. Ces décisions se tenaient étroitement : sans le pouvoir dictatorial on ne pouvait faire d'aussi grandes confiscations, et sans ces confiscations il n'était pas possible de faire la guerre. Octave déposerait donc le consulat ; ils

¹ Deux jours, selon Appien, B. C., IV, 2. — Trois jours selon Plutarque, Cicéron, 44.

² APPIEN, *B. C.*, IV, 31.

prendraient tous les trois non pas le titre de dictateurs1, mais celui de triumviri reipublicæ constituendæ, et ils s'attribueraient pour cinq ans, outre la fin de l'année déjà commencée, jusqu'au 1er janvier de l'an 372, un pouvoir semblable à celui de Sylla et de César, qui comprendrait la faculté de faire des lois3, la juridiction criminelle sans restrictions, sans appel et sans procédure4, la puissance souveraine des consuls sur tout l'États, le droit d'imposer des taxes, d'ordonner des levées, de nommer les sénateurs, les magistrats de Rome et des villes, les gouverneurs des provinces 6, le droit d'exproprier, de distribuer des terres, de fonder des colonies, de faire frapper des monnaies à leur effigies. Ils se répartiraient les provinces, mais ils gouverneraient tous les trois de concert Rome et l'Italie. Octave, qui avait l'armée la moins nombreuse et l'autorité la plus faible, à cause de son âge, aurait la moins bonne part9 : l'Afrique, la Numidie et les îles ; Antoine aurait la Gaule chevelue et la Cisalpine ; Lépide la Gaule narbonnaise et les deux Espagnes10. Lépide cependant, qui était le beaufrère de Brutus et de Cassius, ne pouvait prendre part à la guerre contre les deux conjurés : Antoine et Octave prendraient donc le commandement de quarante des quarante-trois légions dont ils disposaient, ce qui leur en ferait vingt à chacun, tandis que Lépide resterait avec trois légions pour veiller sur l'Italie. Puis on fit une liste d'une centaine de sénateurs et d'environ deux mille chevaliers, choisis parmi les plus riches ; on y ajouta un certain nombre d'adversaires politiques, pour enlever au parti conservateur les quelques hommes restés en Italie, qui avaient encore de l'énergie et de l'habileté; on condamna les uns et les autres à mort et à la confiscation de leurs biens11. Il semble qu'il y eut à ce

¹ APPIEN, B. C., IV, 2.

² Fasti Colotiani, in C. I. L., I, p. 466.

³ Mommsen, *Le Droit public romain*, IV, 451. D'autres, tels que Ganter, *Die Provinzialverwaltung der Triumvirn*, Strasbourg, 1892, p. 49, le nient.

⁴ MOMMSEN, D. P. R., IV, 461.

⁵ APPIEN, B. C., IV, 2; IV, 7; voy. Mommsen, D. P. R., IV, 449.

⁶ APPIEN, B. C., IV, 2; DION, XLVI, 55; MOMMSEN, D. P. R., IV, 456-464.

⁷ MOMMSEN, *D. P. R.*, IV, 465.

⁸ Mommsen, *D. P. R.*, IV, 454; Herzog, *Geschichte und System der römischen Staalsverfassang*, Leipzig, 1891, II, 96.

⁹ PLINE, *Histoires naturelles*, VII, XLV, 147; GARDTHAUSEN, *Augustus und seine Zeit*, I, 130. Au contraire DRUMANN, *G. R.*, I2, 264 et SCHILLER, *Geschichte der römischen Kaiserzeit*, I, 60, attribuent ce choix à la prévoyance d'Octave, qui voulait avoir une flotte, ce qui lui fut en effet très utile plus tard dans sa guerre contre Antoine. C'est là un éloge exagéré. La hâte avec laquelle Octave construisit sa flotte, et seulement plusieurs années plus tard, est une preuve certaine qu'il ne pensait nullement alors à devenir puissant sur mer et qu'il se contenta au contraire des provinces qu'Antoine lui laissa. Nous construisons trop souvent après coup, a dit très spirituellement M. Viollet, dans la *Revue hippique*, vol. 40, page 14, des prodiges, j'allais dire des monstres de perspicacité et de prévoyance, qui n'ont jamais eu d'existence réelle.

¹⁰ DION, XLVI, 55; APPIEN, *B. C.*, IV, 2.

¹¹ C'est à tort que l'on a considéré les proscriptions des années 43 et 42 comme une vengeance politique dus triumvirs. Leur but principal fut de dépouiller les plus riches propriétaires d'Italie. Il est remarquable que le nombre des sénateurs proscrits, qui varie d'ailleurs avec les historiens (300, APPIEN, B. C., IV, 5, et PLUTARQUE, Antoine, 20; 140, FLORUS, IV, VI; 132, OROSE, VI, XVIII, 10; 130, TITE-LIVE, Per., 120; environ 200, PLUTARQUE, Cicéron, 46; Brutus, 27), est beaucoup moindre que celui des chevaliers qui, selon APPIEN, B. C., IV, 5, furent 2000, et selon TITE-LIVE, Per., 120 plurimi. Dans OROSE, VI, XVIII, 12, il y a certainement une erreur. Dion dit que les ennemis des triumvirs furent en même temps que les riches les victimes des proscriptions : 47, 5 : oi ἐχθρά αὐτών ἡ

sujet de nombreuses discussions, car chacun voulait sauver des amis et des parents. Mais Antoine était trop plein de haine et de rage ; Lépide et Octave avaient trop peur. Ils finirent par composer une liste sur laquelle ils choisirent, les uns disent douze, les autres dix-sept1 victimes qui devaient passer les premières et dont la mort était absolument décidée. Parmi eux était Cicéron, qu'Octave abandonnait à Antoine. Ils donnèrent même à Quintus Pédius l'ordre de faire mettre à mort immédiatement ces proscrits, avant que la loi sur le triumvirat leur eût donné le droit de condamner à mort les citoyens. Ils décidèrent aussi de promettre solennellement qu'une fois la guerre terminée, ils donneraient aux vétérans de César, qui n'avaient rien reçu, les terres que leur avait promises le dictateur ; mais il est peu probable qu'ils aient arrêté à ce moment-là dans ses détails la distribution des terres, qui fut faite réellement dans la suite. Ils nommèrent enfin les magistrats pour l'année suivante, choisissant pour toutes des amis : Ventidius Bassus allait remplacer au consulat pour les derniers mois de l'année Octave qui donnerait sa démission2, Plancus et Lépide seraient consuls l'année d'après. Il fut également convenu, et, à ce qu'il semble, sur la demande des soldats, qu'Octave épouserait la fille de Clodius et de Fulvie3.

C'est ainsi que le despotisme militaire, qui deux années auparavant avait été exercé par un homme d'une haute intelligence, était rétabli, et partagé entre trois personnages dont Antoine seul était un homme remarquable malgré ses défauts. Octave n'était qu'un jeune homme de vingt ans, et Lépide un homme médiocre et obscur, qui devait sa situation à un coup de fortune. Pour réconcilier Antoine avec Octave et refaire l'unité du parti césarien, il avait fallu un médiateur : Lépide seul avait pu rendre ce service, et il en était payé en ayant sa part du triumvirat. Il est à remarquer, cependant, que les trois complices n'osèrent pas prendre le titre de dictateurs, qu'ils se donnèrent comme les réorganisateurs de l'État, et qu'ils prirent le pouvoir pour une durée de cinq ans, voulant indiquer par là que leur despotisme ne serait qu'une parenthèse dans la longue histoire constitutionnelle de Rome. Ils n'osèrent donc pas affronter la superstition républicaine, et cet attachement à la constitution qui était devenu encore plus vif dans les hautes classes, après la mort du dictateur ; et ils rendirent pour cela, au moment même où ils détruisaient la république, un hommage platonique aux principes républicains en respectant la récente loi d'Antoine qui abolissait la dictature. Mais le public n'eut quère le temps d'admirer ces subtilités. On plaisanta d'abord en voyant nommer consul ce Ventidius Bassus qui avait débuté comme muletier, car jamais homme venu d'aussi bas n'était arrivé au consulat, et quand, à peu de temps de là Ventidius éleva dans un temple une statue aux

καί οἱ πλούσιοι... et il ajoute, 47, 6, que ce fut par besoin d'argent que les triumvirs devinrent les ennemis des riches. KLŒVEKORNE, *De proscriptionibus*, a. 43, Kœnigsberg, 1891, a relevé 98 noms de proscrits, presque tous sénateurs et dont 54 furent ensuite épargnés; c'est là encore une preuve que les triumvirs ne les redoutaient pas tant et n'avaient pas non plus contre eux des rancunes si grandes, puisque, quand ils eurent abandonné à la révolution une partie de leurs biens, ils leur laissèrent la vie sauve. Enfin un certain nombre de sénateurs ne peuvent avoir été proscrits qu'à cause de leurs richesses, Verrès par exemple, qui depuis vingt-sept ans s'était retiré dans la vie privée, et Varron, qui était très âgé, et presque absolument inactif.

¹ APPIEN, *B. C.*, IV, 6. Ces douze ou dix-sept proscrits étaient probablement de véritables ennemis politiques.

² APPIEN, *B. C.*, IV, 2.

³ DION, XLVI, 56.

Dioscures, un bel esprit écrivit contre lui une parodie mordante de la célèbre poésie de Catulle :

Phaselus ille quem videtis, hospites1...

Mais on ne plaisanta plus, quand, vers le 15 novembre, quelques jours après avoir recu la nouvelle de l'établissement du triumvirat, Quintus Pédius, effrayé lui-même le premier d'un ordre aussi cruel, dut envoyer des sicaires pour tuer les douze condamnés, dont quatre furent trouvés immédiatement et mis à mort. Une terreur folle s'empara de Rome à ce premier éclat de la tempête que l'on redoutait. Pédius fut obligé de sortir de chez lui et de parcourir la ville toute la nuit pour tranquilliser la population, et le lendemain, ne sachant que faire, il publia, sur sa propre initiative, un édit dans lequel il assurait que douze citoyens seulement avaient été condamnés. Mais, comme pour accroître l'épouvante, le jour suivant Quintus Pédius mourut subitement2. L'orage alors se déchaîna. Le 24, le 25 et le 26 novembre, l'un après l'autre, Octave, Antoine et Lépide entrèrent à Rome, chacun avec une légion et la cohorte prétorienne : ils firent approuver le jour suivant, le 27, sur la proposition de L. Titius, et sans la promulguer, la lex Titia, qui établissait le triumvirat jusqu'au 31 décembre de l'année 383 ; ils nommèrent un ancien officier de César, Caïus Carrinas, consul à la place de Pédius ; puis ils se mirent à publier la liste des proscrits, en promettant de belles récompenses à tous ceux qui, hommes libres ou esclaves, les dénonceraient ou les mettraient à mort ; en menaçant de la mort et de la confiscation quiconque les cachait ou les aidait à fuir, fût-il un de leurs proches parents; en brisant en somme d'un coup tous les liens de fidélité, de respect et d'affection existant entre le maitre et le serviteur, le patron et le client, l'ami et l'ami, le mari et la femme, le père et les enfants. Le désordre qui en résulta fut terrible. Les habitudes invétérées par l'éducation furent écartées subitement, ainsi que l'hypocrisie inconsciente ou la simulation étudiée; chacun s'abandonna à ses instincts ; de même que, dans une nuit sombre, l'éclair qui soudain remplit le ciel d'un grand éclat fait voir avec une netteté extraordinaire le tronc et les branches des grands arbres, ainsi à ce coup de foudre on vit nettement les rameaux des nouveaux vices et des nouvelles vertus qui avaient poussé sur le tronc vigoureux de l'ancienne vie romaine, transformée par la richesse, la puissance et la culture intellectuelle4. Chez les uns l'égoïsme, la faiblesse nerveuse, et cette soif ardente de vivre que fait naître la civilisation en multipliant à la fois les plaisirs intellectuels et les plaisirs sensuels, éclatèrent soudain dans des cruautés et des lâchetés sans exemple. On vit d'orqueilleux sénateurs qui avaient porté le paludamentum consulaire et qui, avec l'autorité de rois, avaient gouverné d'immenses provinces, se déguiser en vidangeurs et en esclaves, embrasser les genoux de leurs serviteurs, en les suppliant de ne pas les trahir, se cacher sous les planchers, dans les égouts, dans les tombes

1 La pièce VIII des Catalecta attribués à Virgile.

² APPIEN, B. C., IV, 6.

³ C. I. L., I, 466.

⁴ Il serait impossible d'examiner un à un les nombreux récits qui furent faits sur la façon dont certains proscrits échappèrent ou furent mis à mort. Pendant les dix années qui suivirent, on écrivit un grand nombre de livres sur ces aventures (APPIEN, B. C., IV, 16), et dans ces récits la fable se mêla à la vérité. Mais on peut cependant, d'après l'ensemble, se faire une idée générale assez exacte sur ce qui dut se passer. Comme document authentique sur ces proscriptions nous avons l'éloge de Turin (C. I. L., VI, 4527) qui toutefois, comme l'a démontré Vaglieri, a une appellation inexacte. Voy. Notizie degli scavi, oct. 1898, p. 412 et suiv.

abandonnées. Les uns s'oublièrent dans leur trouble, se perdirent en soupirs et en lamentations et se laissèrent prendre. D'autres coururent au-devant de leurs bourreaux pour être plus tôt délivrés de l'attente de la mort, plus douloureuse que la mort elle-même. Il y eut des serviteurs qui tuèrent leur maître de leurs propres mains, des femmes qui parvinrent à faire inscrire sur la liste fatale des maris qu'elles détestaient, ou qui, leur faisant croire qu'elles voulaient les sauver, les livrèrent elles-mêmes aux bourreaux. Il y eut même des fils qui dénoncèrent l'endroit où était caché leur père. Les jeunes gens surtout firent preuve d'une abominable lâcheté dans ces moments terribles1. La génération de ceux qui étaient nés vers l'an 60, comme Octave, avait une peur plus grande de la mort et de la pauvreté, et se montra encore plus farouche et plus lâche que celle des contemporains de César. D'autres, au contraire, sentirent se réveiller en eux, devant le danger, ce qui leur restait de l'ancienne férocité romaine ; ils se barricadèrent dans leurs maisons ; ils armèrent leurs esclaves et firent du massacre avant d'être tués eux-mêmes. Un vieux Samnite qui avait pris part jadis à la guerre sociale et qui était proscrit maintenant à quatre-vingts ans, à cause de sa fortune, fit jeter par ses esclaves aux passants de la rue l'or, l'argent et tous les objets précieux qu'il possédait, afin d'en frustrer les bourreaux ; puis il mit le feu à sa maison et se jeta dans les flammes. Chez d'autres, au contraire, on vit briller la bonté, la générosité, l'abnégation, les belles vertus humaines que la civilisation rend plus fortes encore, en donnant aux esprits d'élite une conscience plus vive de leurs devoirs. C'est ainsi que l'on vit d'humbles serviteurs, de jeunes enfants sans expérience, des femmes timides lutter de ruse avec les bourreaux, cacher leur maitre, leur père, leur mari, en risquant leur tête, préparer leur fuite, obtenir leur pardon des triumvirs, et parfois s'immoler à leur place. Un serviteur fidèle alla jusqu'à prendre les vêtements de son maitre pour se faire tuer à sa place par les bourreaux pressés. Enfin la plupart des proscrits essayèrent de s'enfuir et de gagner la mer pour y trouver quelque navire qui les conduisît en Orient ou auprès de Sextus Pompée, qui était accouru avec sa flotte en Sicile, avait tâché de persuader au gouverneur de reconnaître le haut commandement sur les côtes que le sénat lui avait attribué2, et de là cherchait à venir en aide aux proscrits, en publiant dans toutes les villes d'Italie des édits par lesquels il promettait à ceux qui sauveraient un proscrit une récompense double de celle qui était promise pour le mettre à mort. Il envoya même le long des côtes d'Italie de nombreux vaisseaux pour recueillir les fugitifs ou pour indiquer leur chemin aux embarcations conduites par des pilotes inexpérimentés3. Malgré son aide, un grand nombre de proscrits étaient cependant pris en route. Tous les jours et de tous les points de l'Italie arrivaient des troupes de soldats apportant dans des sacs les têtes coupées des nobles sénateurs ou des riches financiers proscrits, qu'ils allaient exposer sur le forum, horribles trophées de cette épouvantable guerre civile. Ceux qui réussissaient à fuir et qui, après bien des aventures, trouvaient un refuge momentané en Orient ou en Sicile, savaient que leurs terres étaient confisquées, leurs maisons envahies par les usurpateurs et dévalisées, leurs familles dispersées, et qu'ils ne pourraient plus rentrer en Italie qu'après une nouvelle guerre civile.

La grande propriété et la haute ploutocratie étaient presque entièrement exterminées; les biens des classes riches d'Italie, qui constituaient une partie

¹ VELLEIUS, II, 67: fidem... filiorum nullam.

² APPIEN, B. C., IV, 84; DION, XLVIII, 17.

³ APPIEN, *B. C.*, IV, 36.

considérable des dépouilles faites par Rome dans le monde entier, tombaient au pouvoir de la révolution populaire victorieuse. On laissait seulement leur dot aux veuves des proscrits, la dixième partie de leur fortune à leurs fils et la vingtième à leurs filles1. Partout, à Rome et en Italie, les triumvirs recueillaient un énorme butin : tout l'or et tout l'argent trouvé dans les maisons des riches chevaliers ; les autres objets de valeur, la vaisselle, les statues, les vases, les meubles, les tapis qui ornaient les demeures élégantes, et aussi les esclaves ; un grand nombre de maisons de rapport et de palais à Rome ; les plus belles villas du Latium et de la Campanie ; un nombre infini de propriétés éparses dans toute l'Italie et cultivées par des colons ; les grands domaines de l'Italie méridionale et de la Sicile intérieure qui appartenaient pour la plupart aux riches chevaliers de Rome ; de vastes terres que possédaient des sénateurs et des chevaliers dans la Cisalpine et en dehors de l'Italie, surtout en Afrique ; des bêtes de somme et des instruments, des bœufs, des chars, des chevaux, des esclaves habiles dans certains arts et dans certains métiers ; enfin des créances que beaucoup de ces chevaliers avaient sur des tiers et qui étaient aussi confisquées. Toutes ces valeurs devaient petit à petit être mises en vente. Mais les triumvirs furent les premiers à se servir, et tous les trois voulurent en quelques jours se créer un patrimoine considérable ; en éloignant des enchères les concurrents et achetant pour presque rien tous les biens qui leur plurent2. La vente sérieuse eût dû alors commencer. Mais l'exemple des triumvirs fut imité par les officiers les plus influents, tels que Rufrénus et Canidius, qui avaient risqué leur vie pour entraîner les légions à la révolte. Comme leurs chefs, ceux-ci envoyèrent aux enchères des soldats pour éloigner les acheteurs étrangers ; et si quelque maladroit s'obstinait à vouloir acheter quelque chose, ils faisaient aussitôt monter les prix, l'obligeant à acheter dans des conditions ruineuses3. Ne voulant pas mécontenter les soldats, les triumvirs durent les laisser faire4 ; et bientôt, au milieu de bandes joyeuses et insolentes de soldats venus de tous les points de l'Italie, des petites villes florissantes de la Gaule cisalpine, des montagnes d'Apulie ou de Lucanie, des villes en décadence de l'Italie méridionale, les crieurs publics annoncèrent, dans tous les guartiers de Rome et dans beaucoup de villes d'Italie, la vente à l'encan des dépouilles de ces aristocrates et de ces financiers qui par les armes et l'usure avaient saccagé tous les domaines de la république. Ceux qui avaient dépouillé le monde étaient dépouillés à leur tour ; et tandis qu'un ancien muletier exerçait le consulat et montrait aux yeux de tous la victoire politique des classes pauvres sur les classes riches, les immenses patrimoines amassés par celles-ci dans l'enceinte de Rome sur les décombres de tant de civilisations détruites étaient la proie d'une horde ivre de pillage. Cependant les familles de l'aristocratie romaine avaient entre elles tant de liens d'amitié et de parenté que pour beaucoup, il ne fut pas impossible de trouver, au milieu même de toutes ces rapines, des protecteurs cachés parmi ceux qui, pour le public naïf, semblaient devoir être leurs féroces ennemis. C'est ainsi que Calénus sauva Varron5; et qu'Octavie, sœur d'Octave et femme de Marcellus, douce, belle et intelligente matrone, intercéda auprès de son frère en faveur de nombreux proscrits. Atticus, le fidèle ami de tout le monde, ne fut pas inquiété : Antoine lui-même, qui lui était reconnaissant d'avoir secouru sa femme et ses amis aux

_

¹ DION, XLVII, 14.

² DION CASSIUS, XLVII, 14.

³ DION, XLVII, 14.

⁴ Voy. Appien, B. C., IV, 35, et Dion, XLVII, 14.

⁵ Appien, *B. C.*, IV, 47.

heures difficiles, s'opposa à sa proscription1. Mais ni Verrès ni Cicéron ne purent échapper ; et ils se retrouvèrent tous les deux, l'accusateur et l'accusé, au bout de vingt sept ans, sur le bord du même abîme. Verrès fut proscrit à cause de ses richesses, bien qu'il fût vieux et qu'il se tînt depuis tant d'années en dehors des affaires publiques, jouissant en paix de ses anciennes rapines2. Quant à Cicéron, malgré son nom glorieux, il devait être la victime, en même temps que son frère et que son neveu, de la haine d'Antoine. Si son fils ne se fût trouvé alors en Grèce, la famille aurait été anéantie tout d'un coup. Lui du moins, il mourait, son œuvre achevée et après avoir acquis le droit d'être considéré, avec César, comme la plus grande figure de cette grande époque de l'histoire de Rome. Les historiens d'aujourd'hui ont à coup sûr beau jeu, quand ils s'appliquent à nous montrer les faiblesses, les hésitations et les contradictions de Cicéron ; mais ils oublient qu'on eût pu probablement en dire autant de ses contemporains et de César lui-même et que si la chose est plus facile avec Cicéron, c'est qu'il nous les a racontées lui-même. Il y a cependant autre chose à voir dans Cicéron, et dans le rôle historique qu'il a joué. Dans cette société romaine où depuis tant de siècles personne n'avait pu devenir un homme d'État, à moins d'appartenir à la haute noblesse, d'être un riche seigneur ou un illustre général, Cicéron le premier, bien qu'il ne fût ni noble, ni riche, ni homme d'épée, entra dans la classe dirigeante, y occupa les premiers postes et gouverna la république avec les nobles, les millionnaires et les généraux, et cela parce qu'il parlait et écrivait d'une façon admirable, parce qu'il savait exposer au grand public dans un style clair les idées complexes et profondes de la philosophie grecque. Dans l'histoire de Rome et par suite dans l'histoire de la civilisation européenne dont Rome est l'origine, il fut le premier homme d'État appartenant à la classe des intellectuels ; et par conséquent le chef d'une dynastie aussi corrompue, vicieuse et malfaisante que l'on voudra, mais dont l'historien, même s'il la déteste, doit reconnaître qu'elle a duré plus longtemps que celle des Césars, car, depuis Cicéron jusqu'à nous, elle n'a jamais cessé de dominer l'Europe pendant vingt siècles. Cicéron fut le premier de ces hommes de plume, qui dans toute l'histoire de notre civilisation ont été tantôt les soutiens de l'État et tantôt les artisans de la révolution ; rhéteurs, jurisconsultes, polygraphes dans l'empire païen ; apologistes ensuite et pères de l'Église ; moines, légistes, théologiens, docteurs et lecteurs au moyen âge ; humanistes à l'époque de la Renaissance ; encyclopédistes en France au dix-huitième siècle ; et de nos jours avocats, journalistes, publicistes et professeurs. Cicéron a pu commettre de graves erreurs politiques; mais son importance historique n'en est pas moins égale à celle de César, et de peu inférieure à celle de saint Paul ou de saint Augustin. Il faut aussi dire de Cicéron qu'il eut toutes les grandes qualités de la dynastie qu'il fonda et qu'il n'en eut que les défauts les plus légers. C'était un de ces hommes comme il ne s'en rencontre que rarement, même dans le monde des penseurs et des écrivains, qui n'ont ni l'ambition du commandement, ni la soif des richesses, mais seulement le désir, beaucoup plus noble, même s'il entraîne une certaine vanité, d'être admirés. De tous les hommes qui gouvernèrent alors le monde romain, Cicéron seul ne perdit pas entièrement dans l'affreuse politique de son époque cette conscience du bien et du mal qui, si elle ne met pas l'homme à l'abri des petites faiblesses, l'empêche cependant de commettre les grands crimes ; et il fut le seul à essayer de gouverner le monde, non pas avec le fol entêtement de Caton ou le cynique opportunisme des autres, mais d'après une

⁻

¹ CORNELIUS NEPOS, Att., 40.

² PLINE, *Histoires naturelles*, XXXIV, II, 6.

méthode réfléchie, en s'efforçant de rester fidèle au milieu des désordres de son temps aux traditions républicaines, de concilier les austères vertus latines avec les arts et la sagesse des Grecs, de répandre dans toute la société romaine un esprit d'équité et de douceur qui rendit partout plus humaine l'application trop souvent aveugle et brutale du droit des forts. Les historiens ont pu plaisanter à la légère le bon Cicéron au sujet de ses utopies : ses contemporains durent les apprécier autrement, puisque quinze ans plus tard ils tâchèrent de réaliser une grande partie de ces prétendues utopies.

Cependant, quand le grand écrivain tomba sous les sicaires des triumvirs auprès de Formie, quelques citoyens seulement le pleurèrent en secret. Au milieu de cette tempête effroyable, chacun songeait à se sauver sans s'inquiéter du voisin qu'il voyait sombrer. L'épouvante grandissait encore le danger dans les imaginations; les bruits les plus alarmants couraient; on disait que les trois tyrans voulaient tout dévaliser; Octave, qui était arrivé au pouvoir avec une rapidité sans exemple dans l'histoire de Rome, se transformait pour le peuple en un monstre hideux de cruauté. On pouvait à la riqueur se résigner à la dictature d'un homme comme Antoine qui avait depuis longtemps fait ses preuves, ou à celle d'un grand seigneur comme Lépide ; mais en quoi ce jeune homme de vingt et un ans, ce fils d'un usurier, — car, dans la haine qu'on lui portait, on confondait son père avec son aïeul —avait-il mérité d'être le maitre de Rome ? Bientôt, les rues de Rome furent couvertes d'inscriptions injurieuses pour ses ancêtres et pour lui1; on raconta sur son compte les histoires les plus affreuses ; on prétendit qu'il dictait à table, étant ivre, les condamnations à mort2 ; qu'il s'opposait à ce que l'on mit fin aux massacres, comme l'auraient voulu les deux autres triumvirs3, qu'il avait mis sur la liste des proscrits des infortunés à qui il voulait simplement voler de magnifiques vases grecs4. C'étaient sans doute là des exagérations, mais la plupart des gens y croyaient, et c'est pourquoi un grand nombre de ceux qui n'avaient pas été proscrits et qui avaient de la fortune ou un grand nom fuyaient et quittaient l'Italie, comme Livius Drusus et Favonius et beaucoup d'autres. S'ils avaient été respectés jusqu'alors, les violences dont ils avaient été témoins ne faisaient-elles pas croire que d'autres allaient suivre, plus terribles encore ? Et leurs craintes n'étaient que trop fondées, car les triumvirs, ne pouvant plus contenir les soldats, étaient obligés de les suivre, emportés eux-mêmes par cette force des événements qui, dans les révolutions surtout, conduit si souvent à des résultats qui dépassent de beaucoup les intentions des hommes à qui on en attribue plus tard la gloire et l'infamie, comme s'ils en étaient véritablement les auteurs. Quand les triumvirs se mirent à vendre les maisons, les terres, le mobilier des proscrits, ils s'aperçurent bientôt que les confiscations ne leur apportaient pas autant d'argent qu'il leur en fallait pour la guerre, et que la valeur marchande de cette proie immense était presque nulle. Peut-être un grand nombre des proscrits étaient-ils moins riches que le public ne l'imaginait ; peut-être aussi étaient-ils parvenus, au milieu de la grande panique, à cacher leurs capitaux, à les confier à des clients sûrs, ou à les déposer entre les mains des Vestales5. Beaucoup d'argent fut aussi sans doute détourné par les esclaves, par les affranchis, par les parents, par les sicaires, et, à cause

-

¹ SUÉTONE, Auguste, 70.

² SÉNÈQUE, de clem., I, IX, 3.

³ Voy. SUÉTONE, Auguste, 27.

⁴ SUÉTONE, Auguste, 70.

⁵ PLUTARQUE, Antoine, 21.

du manque d'argent, bien peu de gens étaient en mesure d'acheter les biens mis en vente. On n'osait quère d'ailleurs acheter les biens des proscrits ; on redoutait les persécutions, la haine du peuple, les officiers qui s'entendaient pour accaparer ce qui était bon, et pour écarter les concurrents dangereux. Ainsi, au fur et à mesure que les confiscations continuaient et que le nombre des biens mis en vente augmentait, les acheteurs sérieux diminuaient1; et la vente donnait de si petits bénéfices que les triumvirs ne tardèrent pas à la suspendre et à laisser dans l'abandon ces propriétés immenses en attendant des temps meilleurs. Il fallait, toutefois, trouver un peu d'argent... Faute de meilleurs triumvirs eurent recours à de nouvelles spoliations commencement de l'année 42. Ils ordonnèrent la confiscation des sommes déposées par les particuliers dans le temple de Vesta2 ; ils augmentèrent le tributum déjà imposé par le sénat ; ils ordonnèrent que tous les citoyens, tous les étrangers, tous les affranchis qui possédaient plus de 400.000 sesterces déclareraient leur patrimoine et prêteraient à l'État une somme égale aux deux pour cent de leur valeur et le revenu d'une année, qui fut calculé, à ce qu'il semble, dans les cas douteux au dixième du capital : ils comprirent même dans ce calcul les maisons habitées par les propriétaires, dont on voulut bien n'évaluer que le revenu probable de six mois3; ils imposèrent à ceux qui possédaient moins de 400.000 sesterces une contribution égale à la moitié du revenu d'une année4; ils allèrent enfin jusqu'à inviter treize cents des plus riches matrones d'Italie à déclarer la valeur de leurs dots5. Il fallait pressurer l'Italie sans pitié pour en tirer tout l'or et l'argent qu'elle pouvait encore contenir. On décida aussi la confiscation des biens de ceux qui, bien que n'étant pas proscrits, prenaient la fuite ; dans l'espoir d'arrêter ainsi l'exode des émigrés de ce temps-là6. Au milieu de tous ces vols et de tous ces meurtres, Rufrénus, cet officier qui avait débauché les légions de Lépide, proposa aux comices une loi qui déclarait Jules César divus, et par laquelle on décidait non seulement de relever l'autel d'Érophile7, mais de fermer la curie de Pompée, et d'élever à César un temple sur le forum, à l'endroit même où il avait été brûlé. C'était ainsi que le parti victorieux donnait satisfaction aux confuses aspirations du petit peuple, qui, depuis la mort de César, avait une vénération pour l'endroit où s'était élevé son bûcher. Mais il introduisait en même temps dans l'État une nouveauté révolutionnaire extrêmement grave : le culte d'un citoyen que tout le monde avait vu vivant, comme cela se faisait en Orient pour les rois8.

¹ DION CASSIUS, XLVII, 17; APPIEN, B. C., IV, 31.

² PLUTARQUE, Antoine, 21.

³ Il me semble que l'on peut de la sorte concilier ce que dit APPIEN, IV, 34, que l'on lit un emprunt forcé du cinquantième et que l'on imposa la contribution du revenu d'une année, avec ce que dit DION, XLVII, 18, que l'on prit à tout le monde, même aux affranchis, la dixième partie du patrimoine. Cette dixième partie était peut-être le revenu supposé d'une année. Il me semble en outre vraisemblable que l'impôt sur les maisons dont parle DION, XLVII, 14, ait été compris dans cette même disposition.

⁴ Une phrase vague de DION, XLVII, 14, semble indiquer que dans certains endroits les propriétaires durent donner la moitié du revenu.

⁵ APPIEN, *B. C.*, IV, 32.

⁶ C'est ce qui résulte de la clause du traité de Misène qui restituait leurs biens à ceux δσοι κατά φόβον έφευγον.

⁷ On peut, depuis les fouilles faites par l'archéologue Boni, en voir les restes sur le forum.

⁸ DION, XLVII, 18-19; C. I. L., VI, 872; IX, 5136.

Une épouvantable dissolution sociale était la conséquence des proscriptions. Les triumvirs eux-mêmes, saut Antoine, en étaient épouvantés. Grisé par le succès, les richesses et l'esprit de vengeance, Antoine gaspillait l'argent des fortunes confisquées dans des fêtes et des orgies de mimes, de chanteuses et de courtisanes, tandis que Fulvie se vengeait des humiliations qu'elle avait subies en s'abandonnant à ses instincts de rapine et de tyrannie. Mais Lépide nous apparaît dans un document contemporain comme un homme coléreux et brutal, en proie lui-même au dégoût et à la peur1. Quant à Octave, il semble atteint par une espèce de folie passagère, dans laquelle il passait par des alternatives de clémence et de férocité. Le fait n'est pas du reste difficile à expliquer chez un jeune homme si peu fait pour de telles tourmentes. C'était depuis son jeune âge un de ces enfants nerveux et délicats, comme en produisent les civilisations corrompues, raffinées et lasses, d'une complexion maladive et faible, et d'une intelligence précoce, que sa mère et sa grand'mère avaient entouré de soins délicats. A treize ans il s'était déjà montré dans ses études un petit prodige et avait même prononcé un discours public ; puis il était devenu très vite un jeune homme réfléchi et très studieux, qui veillait sur sa santé, buvait peu de vin2, et quittait le moins qu'il pouvait ses livres et les maitres qu'il aimait, Athénodore de Tarse et Didymus Aréus. Mais soudain ce jeune homme élevé par des femmes, maladif et délicat, s'était trouvé lancé par le hasard au milieu d'une révolution ; et alors, brusquement, il était devenu ce que nous appellerions aujourd'hui un arriviste féroce, un de ces jeunes gens, comme il s'en trouve tant dans les civilisations raffinées et riches, que l'ambition, l'impatience de réussir, le manque de fermeté, la lâcheté font capables de commettre les plus grandes bassesses et les plus grandes cruautés. Il n'est donc pas surprenant que, faible et impressionnable, il se soit conduit de facon à ce que les historiens aient pu apporter à son sujet des récits très contradictoires, qui cependant demeurent vraisemblables, précisément parce qu'ils sont contradictoires. On comprend qu'aux moments les plus calmes, sa sœur, qu'il aimait, ait pu agir auprès de lui et sauver certains proscrits ; et qu'au contraire, aux heures troublées, quand il avait peur, il se soit montré cruel et ait même fait tuer différentes personnes qu'il soupçonnait d'attenter à sa vie3.

La situation, du reste, devint bientôt si grave que même Antoine dut s'en préoccuper. Il était évident qu'après cet affreux pillage, les triumvirs ne pourraient vaincre l'immense dégoût qu'inspirait leur gouvernement à l'Italie, que s'ils détruisaient au plus vite l'armée de Cassius et de Brutus. Ce succès seul pouvait calmer un peu le mécontentement violent de l'Italie, qui, même s'il ne réussissait pas à renverser leur gouvernement, l'aurait toujours affaibli et paralysé. Déjà au commencement de l'an 42, Antoine avait envoyé à Brindes huit légions sous le commandement de L. Décidius Saxa et de C. Norbanus Flaccus et leur avait ordonné d'envahir au printemps la Macédoine, que Brutus, à la fin de l'année4, avait, après avoir par représailles fait tuer Caïus Antonius, évacuée

_

¹ SUÉTONE, Auguste, 77.

² *C. I. L.*, VI, 1525, p. 335, v. 10-45.

³ SUÉTONE, *Auguste*, 27.

⁴ PLUTARQUE, *Brutus*, 28. — Selon Gardthausen, Brutus serait passé beaucoup plus tôt en Asie, et la seconde rencontre de Brutus avec Cassius aurait eu lieu à Sardes, au commencement de l'année 42 (*A. Z.*, I, 887). Mais, outre qu'elle est en contradiction avec le récit de Plutarque, la chose est invraisemblable, car la bataille de Philippes n'ayant eu lieu qu'a la fin d'octobre, on ne saurait comment expliquer cette longue période d'inactivité.

pour aller avec toute son armée en Asie, dans le but peut-être de recueillir de l'argent et de prendre ses quartiers d'hiver dans un pays plus riche et plus éloigné de l'Italie. Mais il était évident qu'après cette avant-garde il fallait envoyer le corps d'expédition, faire un effort beaucoup plus considérable : ce qui signifiait abandonner l'Italie en proie au mécontentement et à l'anarchie. Préoccupés de ce danger, les triumvirs se décidèrent à accomplir un acte de tyrannie tel que César n'en avait jamais osé de pareil : ils abolirent entièrement les droits électoraux des comices et ils désignèrent d'avance les magistrats qui rempliraient les charges pendant les cinq années du triumvirat1. C'était un moyen pour intéresser beaucoup de personnes à la stabilité du triumvirat. Mais tandis que Décidius et Norbanus débarquaient en Macédoine, Brutus et Cassius se rejoignaient à Smyrne avec leurs armées. Brutus, qui était le plus près de l'Italie et qui était le mieux renseigné sur tout ce qui passait, avait pris l'initiative de cette rencontre, en écrivant à Cassius qu'il fallait unir leurs armées et combattre ensemble les triumvirs, comme les décrets du sénat les autorisaient à le faire2. Cassius, qui songeait à ce moment à marcher sur l'Égypte pour châtier Cléopâtre, toujours fidèle au parti césarien, y avait consenti ; il avait laissé en Syrie une petite garnison sous les ordres de son neveu, et envoyé en Cappadoce un gros détachement de cavalerie pour mettre à mort le roi qui avait trahi et pour recueillir des métaux précieux3; puis, avec le gros de son armée, il était allé au devant de Brutus jusqu'à Smyrne4. Un conseil de guerre y fut tenu. Brutus aurait voulu que Cassius et lui retournassent en Macédoine pour détruire les huit légions d'avant-garde et empêcher les autres de débarquer5 : Cassius, au contraire, proposait un plan plus vaste, plus lent et plus habile, que Brutus finit par accepter. Ils n'étaient pas encore sûrs d'être partout les maîtres en Orient ; Rhodes, les républiques de la Lycie et d'autres villes étaient encore douteuses ; il y avait toujours à redouter une invasion des Parthes en Syrie, et en Égypte des intrigues nouvelles. Si, tandis qu'ils feraient la guerre en Macédoine, de grands troubles se produisaient en Orient, et si l'ennemi, qui disposait d'un plus grand nombre de soldats, tentait de les surprendre par terrière avec l'appui de l'Égypte, tout pouvait être perdu pour eux. Il valait mieux abandonner la Macédoine à l'ennemi, négocier avec les Parthes pour s'assurer leur neutralité, devenir avec les armes les maitres de la mer et de l'Orient, réunir une grande flotte, soumettre Rhodes et la Lycie, recueillir en Orient le plus d'argent qu'il leur serait possible, puis se rendre maîtres de la mer, couper les communications entre l'Italie et la Macédoine, et envahir la Macédoine. Il ne serait pas possible aux triumvirs d'y amener quarante légions, car les communications par mer étant coupées ou menacées, ils ne pourraient avoir amassé en Macédoine que la petite armée qu'on pourrait faire vivre sur le pays même et sur la Thessalie, qui étaient également stériles, dépeuplés, appauvris par les récentes guerres. En outre, si les hostilités se prolongeaient, le manque d'argent se ferait sentir, l'Italie en souffrirait encore, et le mécontentement grandirait parmi les soldats dont les appétits ne seraient pas satisfaits6. Brutus

¹ DION, XLVII, 19; APPIEN, B. C., IV, 2.

² APPIEN, B. C., IV, 63; PLUTARQUE, Brutus, 28.

³ APPIEN, B. C., IV, 63; DRUMANN, G. R., II, 133.

⁴ PLUTARQUE, Brutus, 28.

⁵ APPIEN, *B. C.*, IV, 65.

⁶ Voy. APPIEN, *B. C.*, IV, 65 et le discours de Cassius, APPIEN, *B. C.*, IV, 90-100 ; ce discours correspond si exactement aux circonstances, qu'il doit résumer les idées véritables de Cassius.

ayant accepté ce plan, Cassius céda une partie de son trésor à Brutus ; Labienus, le fils de l'ancien général de César, fut envoyé à la cour du roi des Parthes1; il fut décidé que Brutus ferait la conquête de la Lycie, tandis que Cassius irait soumettre Pile de Rhodes.

Ces expéditions entreprises par l'ennemi obligèrent Antoine à retarder la guerre contre Brutus et Cassius2. Mais c'était pour lui un grand péril, car l'inertie à laquelle il était condamné énervait les soldats, encourageait le mécontentement du public, augmentait les difficultés politiques et financières au milieu desquelles le triumvirat se débattait. A n'importe quel prix, les triumvirs avaient besoin de faire quelque chose qui donnât à l'Italie l'impression de leur puissance. Antoine imagina alors d'envoyer Octave avec une partie de la flotte pour reprendre la Sicile. Sextus Pompée, qui, au commencement de l'année 42, avait fait mettre à mort le gouverneur de l'île et s'en était complètement emparé, commençait à devenir gênant. Il réunissait des navires, recrutait des marins, organisait des légions ; il dévastait les côtes d'Italie et interceptait sur mer les chargements de blé destinés à Rome ; il pourrait venir en aide aux flottes de Brutus et de Cassius et empêcher dans l'Adriatique le transport de troupes et de vivres en Macédoine. C'est ainsi qu'au printemps de l'année 42 la guerre commença en Sicile et en Orient. Entre le printemps et le commencement de l'été, Cassius fit la conquête de Rhodes3; il trouva dans les trésors publics et privés 8.500 talents qu'il confisqua4; il fit payer aux villes d'Asie un tribut de dix ans5; il réunit des navires venus de tous les côtés et organisa dans tout l'Orient un grand nombre de garnisons sur terre et sur mer ; il envoya Murcus avec soixante navires au cap Ténare pour empêcher que les secours préparés par Cléopâtre pussent arriver jusqu'aux triumvirs6. Pendant ce temps, Brutus faisait aussi une campagne heureuse et soumettait les républiques de la Lycie, où il mettait les principales villes à contribution. Les deux chefs de l'armée républicaine purent donc, au commencement de l'été, se retrouver à Sardes et prendre des dispositions pour envahir la Macédoine. Octave, au contraire, avait pitoyablement échoué dans ses tentatives ; et la Sicile n'avait pas encore été conquise au moment où Brutus et Cassius dirigeaient leur armée sur Abydos pour lui faire passer le Bosphore et pour prendre à Sextos la via Egnatia qui conduisait au cœur de la Macédoine. L'échec d'Octave devait embarrasser beaucoup Antoine, car la marche de Brutus 't de Cassius l'obligeait à secourir Norbanus et Decimus. A la fin, espérant toujours qu'Octave viendrait bientôt à bout de son entreprise, Antoine se décida à le laisser dans les eaux de la Sicile et à aller seul en Macédoine avec douze légions7 engager le dernier combat de cette lutte

¹ DION, XLVIII, 24. On prétend que Cassius demanda aux Parthes de venir à son aide, mais c'est là probablement une invention de ses ennemis. La chose était si impossible, qu'il ne me parait pas vraisemblable que Cassius y ait jamais pensé.

² DION, XLVII, 36, dit que les triumvirs envoyèrent Norbanus et Décidius en Macédoine pour profiter des expéditions de Cassius et de Brutus en Asie. Il me parait plus exact de mettre à cette époque l'expédition d'Octave en Sicile, car il est plus vraisemblable, comme le dit Appien, que les huit légions étaient déjà en Macédoine.

³ APPIEN, *B. C.*, IV, 66-67.

⁴ PLUTARQUE, Brutus, 22.

⁵ APPIEN, *B. C.*, IV, 74.

⁶ APPIEN, *B. C.*, IV, 74.

⁷ Ce qui indique que c'est bien douze légions qu'Antoine fit passer en Orient, c'est qu'à Philippes les triumvirs en avaient dix-neuf et qu'ils en avaient laissé une à Amphipolis (APPIEN, B. C., IV, 107 et 108). Comme il y en avait déjà huit sous le commandement de

suprême, qui n'était pas seulement la lutte du parti césarien et populaire contre le parti aristocratique et conservateur, mais aussi la lutte de l'Occident contre l'Orient. Brutus et Cassius, qui s'étaient appuyés sur les provinces asiatiques, avaient un moins grand nombre de soldats qu'Antoine et Octave, parce qu'il se rencontrait moins d'hommes de guerre dans l'Orient civilisé, pays de commerçants et de capitalistes, aimant la paix et n'ayant plus de vie politique. Mais ils disposaient de la grande force que l'Orient civilisé et industriel représentait dans le monde ancien, l'argent ; ils emportaient dans leur marche contre l'ennemi, renfermés dans de grandes amphores, chargés dans des chars, les produits de leurs pillages, les trésors de métaux précieux que l'Orient, dans les quarante années de paix et d'ordre relatif qui avaient suivi la grande querre contre Mithridate, avait réussi à entasser de nouveau, malgré les exactions des publicains et des gouverneurs, en reprenant même une partie considérable de l'or et de l'argent que les Italiens lui avaient volés, en échange des produits agricoles ou industriels exportés en Italie1. L'Italie, au contraire, bien que depuis deux siècles elle tirât à elle de toutes les parties du monde les objets les plus utiles et les métaux précieux, continuait à souffrir d'une pénurie générale, à manquer surtout d'or et d'argent, tant elle engloutissait de richesses dans le luxe public et privé, dans le renouvellement de son agriculture, dans l'accroissement du bien-être de toutes les classes, dans les spéculations téméraires, dans les révolutions et les guerres civiles, dans une politique d'affaires et de clientèles à l'intérieur, de rapine et de conquête au dehors. Elle avait des soldats plus qu'il ne lui en fallait ; elle pouvait envoyer en Orient des armées formidables ; mais elle était obligée de les envoyer par delà la mer presque en haillons. sans argent, sans l'attirail nécessaire, sans une flotte suffisante pour défendre leurs communications et leur porter des vivres. L'issue de la guerre devait montrer quel métal avait le plus de valeur dans cette guerre civile, l'or ou le fer.

Les débuts de la campagne furent assez faciles et encourageants pour Brutus et Cassius. Ils firent aisément passer le Bosphore à leurs armées ; ils les dirigèrent le long de la côte, sur le cap Serrheion et sur l'étroit passage entre la montagne et la mer, que Norbanus occupait ; et ils obligèrent sans difficulté celui-ci à se retirer, tandis qu'ils envoyaient Tullius Cimber avec la flotte le menacer par derrière. Norbanus fut obligé de se retirer jusqu'au col de Burum Calessi, que l'on considérait comme le seul endroit par lequel une grosse armée pût passer d'Asie en Europe, et trop bien fortifié pour qu'on pût le forcer2. Antoine, au contraire, avait été arrêté au commencement de son expédition par un obstacle imprévu : la flotte de Murcus. Le secours de Cléopâtre ayant été dispersé par une tempête sur les côtes de l'Afrique, Murcus était venu aussitôt bloquer Brindes pour empêcher Antoine de traverser l'Adriatique. Antoine fit plusieurs tentatives pour forcer le passage ; mais ayant toujours échoué, il finit par appeler Octave à son secours, lui faisant interrompre son entreprise de Sicile, qu'il n'avait pu encore mener à bien3. Il n'était quère bon de laisser derrière soi Sextus Pompée, puissant dans l'île ; mais quel autre parti pouvait-on prendre ? De fait, quand Octave vint dans l'Adriatique surprendre Murcus qui n'avait que

Norbanus et de Décidius, il faut bien que lors de cette expédition douze légions nouvelles aient débarqué en Macédoine.

¹ Voy. APPIEN, B. C., IV, 73.

² HEUZEY et DAUMET (*Mission archéologique de Macédoine*, Paris, 1876, p. 99) ont cru reconnaître dans le col qui s'appelle aujourd'hui Burun-Calessi le passage *Sapœicus* dont parlent les anciens.

³ APPIEN, B. C., IV, 82; POLYEN, Strat., VIII, XXIV, 7.

soixante navires, celui-ci fut obligé de se retirer1; et les deux triumvirs purent ensemble débarquer à Dyrrachium avec les douze légions. Mais c'est à partir de Dyrrachium que l'expédition rencontra le plus de peines et de dangers. Des courriers envoyés à la hâte par Norbanus et par Décidius vinrent bientôt annoncer qu'ils avaient dû abandonner les positions inexpugnables qu'ils occupaient. Un chef thrace avait révélé à Brutus et à Cassius un autre passage plus étroit et plus abrupt, par lequel l'armée, à la condition d'emporter de l'eau, aurait pu franchir la montagne en trois jours. Aussi Norbanus, qui s'attendait à une attaque de front, avait su tout à coup que les ennemis allaient déboucher derrière lui dans la plaine de Philippes, et avait dû se retirer en toute hâte jusqu'à Amphipolis, pour ne pas être cerné. En somme, les portes de la Macédoine et les communications avec la Thrace étaient tombées au pouvoir de l'ennemi, et Amphipolis, qui n'était défendu que par huit légions, pouvait être attaqué d'un moment à l'autre par des forces presque doubles. La situation semblait très dangereuse ; et une maladie soudaine qui immobilisa Octave à Dyrrachium augmenta encore le danger. Résolu à défendre Amphipolis, Antoine laissa son collèque malade à Dyrrachium et se dirigea rapidement avec ses légions sur la ville ; mais une fois arrivé, il ne tarda pas à s'apercevoir que ses lieutenants avaient eu peur d'un fantôme, comme il arrive si souvent à la guerre. Brutus et Cassius ne s'étaient pas mis à la poursuite de Norbanus et de Décidius ; ils s'étaient arrêtés au dessous de Philippes, dans une position formidable, se retranchant sur la via Egnatia dans deux camps, Brutus au nord, au pied des collines Panaghirdagh ; Cassius au sud, du côté de la mer, dont il était séparé par un vaste marais impraticable, au pied de la colline de Madiartopé2. Les deux camps étaient réunis par une palissade, derrière laquelle courait une eau limpide et abondante, le Gangas ; et ils communiquaient par la via Egnatia avec le port de Néapolis, où les navires apportaient d'Asie et de l'île de Thasos, que les conjurés avait choisie comme magasin général, des vivres, des armes et de l'argent. Établis dans cette position si forte, Brutus et Cassius voulaient attendre l'attaque des ennemis et prolonger la guerre jusqu'à ce que la faim eût eu raison de l'armée ennemie, qui se trouvait enfermée dans une région étroite et stérile, et ils cherchaient à lui rendre les communications par mer encore plus difficiles, en envoyant Domitius Ænobarbus prêter son appui à Murcus avec une flotte. Dès qu'Antoine eut compris qu'il ne serait pas attaqué à Amphipolis, il n'y laissa qu'une légion et marcha avec les autres vers la plaine de Philippes, où il campa, en face des ennemis, pour y attendre Octave, qui était en convalescence et qui arriva au bout de quelques jours, porté dans une litière. Cassius alors, pour empêcher qu'Antoine n'essayât de lui couper les communications avec la nier, réunit aussi son camp au marais par une palissade.

De longues journées, troublées et inquiètes, commencèrent alors pour les deux armées, qui campaient en face l'une de l'autre dans la plaine de Philippes, pendant le gris, pluvieux et venteux mois d'octobre de l'année 423. Le combat décisif de la longue lutte approchait ; tous les combattants auraient dû faire l'effort suprême, déployer toutes leur énergies, se sou mettre avec patience aux derniers sacrifices, pour recueillir le fruit de tant de fatigues. Il n'en fut rien. A ce

-

¹ APPIEN, *B. C.*, IV, 86.

² Voyez dans Duruy, *Histoire des Romains*, Paris 1881, III, 483, la petite carte de Philippes prise dans Heuzey-Daumet.

³ Les deux batailles de Philippes sont assez bien décrites dans Plutarque, *Brutus*, 40 et suiv.; un peu moins bien dans Appien, *B. C.*, IV, 108 et suiv.; d'une façon très négligée dans DION, XLVII, 42 et suiv. Mais il subsiste encore bien des obscurités et des lacunes.

moment suprême, la dissolution universelle des lois, des traditions, de l'État, de la famille, de la propriété, de la morale qui avait bouleversé tout l'Empire, emporta dans ses tourbillons les deux armées, les arrachant à l'autorité de leurs chefs. La discorde, la hâte et la fatigue de ceux-ci, l'impatience et l'indiscipline des soldats, amenèrent une telle confusion et un tel désordre, qu'il n'y eut bientôt plus des deux côtés aucune volonté capable de rien diriger. Brutus et Cassius étaient liés entre eux par une confiance réciproque absolue ; mais cela n'empêchait pas qu'ils fussent souvent d'avis différents. Brutus, qui n'était qu'un faible et paisible homme d'études, entraîné par une destinée bizarre dans la vie d'action, était épuisé par l'effort si long, par tant de responsabilités, par la lutte continuelle que se livraient en lui l'homme politique et l'idéologue, obligé qu'il était à chaque instant de renoncer à faire des choses qui lui paraissaient conformes à son devoir, d'en faire d'autres qui étaient contraires à son devoir. Devenu très nerveux et très impressionnable, il pleurait continuellement ; il souffrait d'insomnies, et, la nuit, dans sa tente, à la lumière de sa lampe, des ombres vagues lui apparaissaient, où il croyait reconnaître sa victime. Cassius, qui était un fervent disciple d'Épicure, cherchait à lui persuader que ce n'étaient là que des illusions de ses sens fatiqués. Mais c'en était fini de son peu d'énergie1; il n'avait plus qu'un désir, celui d'en finir au plus vite, de se débarrasser du grand poids sans cependant commettre une lâcheté ni fuir ; et il était prêt à acheter cette délivrance au prix du plus grand sacrifice. Il proposait donc de livrer la bataille immédiatement : s'ils la perdaient, ne leur resterait-il pas, comme dernier refuge, la mort, avec laquelle tout serait fini ? Cassius, au contraire, qui était un homme fort et qui voulait vaincre, conseillait d'épuiser les forces de l'ennemi par une sage inertie2. S'ils avaient la patience d'attendre, ils pourraient compter sur deux alliés : la sédition et la famine. Malheureusement, l'armée était d'accord avec Brutus ; elle désirait achever la guerre avant l'hiver, et rentrer aussi vite que possible en Italie avec l'argent amassé en Orient dans ses longues déprédations. Cassius ne pouvait imposer son idée à son collègue et à son armée qu'au prix d'efforts inouïs. Antoine et Octave avaient des troupes plus sûres, mais Octave, fatiqué par la maladie, épouvanté par cette querre désespérée, passait son temps, sous le prétexte de recouvrer ses forces, en longues excursions hors du camp, et il abandonnait l'armée aux officiers. Antoine devait donc tout faire lui-même et assumer toute la responsabilité de la guerre. Préoccupé par le danger d'une disette, il offrait continuellement la bataille, cherchant à contraindre l'ennemi à l'accepter3 ; mais Cassius refusait obstinément. Les journées se suivaient monotones et énervantes, dans une inertie qui affaiblissait les volontés et que le jeune Horace, qui avait un grade dans l'armée, a décrit admirablement dans une poésie composée plus tard mais dont l'idée lui vint probablement dans les loisirs de ces journées-là Une affreuse tempête a fermé le ciel, et Jupiter précipite la pluie et la neige ; sur la mer et dans les forêts mugit le vent de Thrace. Saisissons, ô amis, l'occasion qui passe, et tandis que nos genoux sont fermes et que nous le pouvons, effaçons de nos fronts les rides de la vieillesse. Apporte une amphore où le vin a été mis l'année même où je suis né, et ne te soucie pas d'autre chose ; un dieu viendra peutêtre changer heureusement le cours des choses et tout remettre en place4... Antoine finit par imaginer de construire une route avec des fagots, de la terre et

¹ PLUTARQUE, Brutus, 36-37.

² PLUTARQUE, Brutus, 39.

³ Appien, *B. C.*, IV, 409.

⁴ HORACE, Épod., XIII, 1 et suiv.

des claies pour traverser le marais qui séparait le camp de Cassius de la mer, arriver ainsi à la via Egnatia, menacer les derrières de l'ennemi et l'obliger à livrer bataille. Et en effet, en déployant tous les jouis dans la plaine, comme pour offrir la bataille, une grande partie de ses soldats et de ceux d'Octave qui soignait sa santé en faisant de longues promenades, il put détourner l'attention de l'ennemi, et pendant dix jours faire travailler ses soldats dans les hautes herbes du marais, sans qu'ils fussent inquiétés1. Mais soudain, le onzième jour, les armées de Brutus et de Cassius firent une sortie ; et celle de Brutus, qui était à l'aile droite, se jeta sur les légions d'Octave. Il est probable que Cassius s'était aperçu des travaux et des intentions d'Antoine, et que, se rendant aux conseils de Brutus, il avait voulu attaquer l'ennemi2. On ne sait pas d'une façon bien nette ce qui se passa alors. Il semble qu'à ce moment-là justement Octave ait été occupé à faire une promenade pour sa santé dans le voisinage du camp, et que, les officiers de ses légions n'ayant pas d'ordres, elles aient été défaites quand les légions de Brutus tombèrent brusquement sur elles. Seule la quatrième légion aurait résisté vigoureusement. Antoine, au contraire, qui se tenait sur ses gardes, se jeta avec impétuosité sur l'aile gauche commandée par Cassius; il la fit reculer, la poursuivit dans la direction du camp et engagea sous les palissades une mêlée terrible. Si Brutus, qui pendant ce temps avait défait et presque anéanti la quatrième légion3, était revenu en arrière pour porter secours à son collèque, et s'il eût cris l'armée d'Antoine par le flanc, la bataille eût été gagnée. Mais Brutus ne put pas retenir ses légions, qui poursuivirent les fuyards, entraînèrent avec elles les officiers, envahirent le camp des triumvirs, se livrèrent au pillage, et épouvantèrent Octave, qui se promenait à quelque distance de là à un tel point qu'il s'enfuit dans un marais voisin4. Aussi Antoine put forcer le camp de Cassius; mais ses soldats, comme ceux de Brutus, eurent à peine pénétré dans le camp ennemi, qu'ils n'écoutèrent plus les commandements et se répandirent comme des bandes de brigands pour saccager les tentes. Chacun se hâtant d'emporter dans son camp ce qu'il avait volé, la bataille se changea bientôt en un grand nombre d'escarmouches entre les petites bandes des soldats qui revenaient dans leur camp, chargés comme des portefaix, et elle se termina dans une confusion terrible où personne ne comprit plus rien et où Cassius mourut. La tradition raconte que ne pouvant pas bien distinguer les choses, de la hauteur sur laquelle il était monté, à cause du gros nuage de poussière qui s'était élevé, il crut que Brutus avait été défait, et qu'il prit pour des ennemis un détachement de cavalerie qui venait vers lui et que Brutus lui envoyait pour lui annoncer sa victoire. Il aurait alors donné l'ordre à un affranchi de le tuer. Des historiens, cependant, trouvant étrange qu'un général aussi capable que Cassius ait aussi facilement perdu la tête, ont supposé qu'il fut tué dans le grand désordre par un de ces affranchis qui aurait été corrompu par les triumvirs. Ainsi périt, sans qu'on sache exactement quelle fut sa mort, le plus intelligent des conjurés5. Lui seul avait su résister au découragement qui avait gagné tout le

¹ APPIEN, B. C., IV, 409, et son récit est confirmé par celui de PLUTARQUE, Brutus, 41.

² Il est sur ce point impossible de concilier le récit d'APPIEN, B. C., IV, 110, avec celui de PLUTARQUE, 40-41. D'après Appien, en effet, ce fut Antoine qui attaqua le premier ; d'après Plutarque ce furent Brutus et Cassius. C'est cette seconde version qui me parait la vraie, car on ne comprend pas dans Appien comment Antoine aurait contraint Cassius à livrer bataille.

³ Ceci d'après Appien, B. C., IV, 117 ; Plutarque dit en réalité trois légions.

⁴ PLINE, Histoires naturelles, VII, XLV, 148.

⁵ Appien, *B. C.*, IV, 110-114; Plutarque, *Brutus*, 41-45.

parti conservateur en 44 ; lui seul, — et les événements lui donnèrent raison — avait compris qu'il était possible de recruter une armée pour combattre le parti césarien ; c'est donc à lui que revient le mérite d'avoir prolongé pendant deux années la défense de son parti. Cette défense fut très belle ; si Cassius échoua à la fin, son insuccès ne doit pas nous faire oublier que cet homme, qui aurait pu être un des serviteurs les mieux récompensés par César, préféra mourir pour la défense de ces libertés républicaines, qui, bien qu'elles fussent réduites à un principe idéal et qu'elles couvrissent aussi des intérêts de caste, demeuraient cependant une grande tradition.

Mais l'issue de la bataille était incertaine. Antoine avait eu des pertes doubles de celles de l'ennemi ; tout son camp avait été mis à sac, tandis que ses soldats n'avaient pillé que le camp de Cassius1; sa situation aurait été probablement compromise pour toujours, si la mort de Cassius n'avait été une perte irréparable pour l'armée ennemie. Cette première bataille décida de la guerre, parce que Cassius y périt. Les anxieuses journées d'attente recommencèrent dans la plaine de Philippes pour les deux armées. Persuadé par la bataille que Cassius avait raison, Brutus avait adopté ses plans et cherchait maintenant à retenir ses troupes en leur distribuant beaucoup d'argent. Si les soldats avaient eu la patience d'attendre, ils auraient remporté la victoire presque sans combattre. La famine commençait à se faire sentir dans les rangs des ennemis : un hiver précoce avec des vents glacés tenait transis dans leurs campements les soldats dont beaucoup avaient tout perdu dans le sac du camp; les généraux qui étaient à court d'argent ne pouvaient les dédommager que par des promesses2. Il arriva bientôt encore une mauvaise nouvelle que les triumvirs s'efforcèrent de ne pas laisser arriver jusqu'à Brutus : les approvisionnements et les renforts qui devaient venir d'Italie avaient été attaqués par les flottes de Murcus et de Domitius Ænobarbus et coulés au fond de l'Adriatique ; deux légions, dont l'une était la légion de Mars, étaient allées dormir leur sommeil éternel au fond de la mer3. Par bonheur pour les triumvirs, Brutus ne savait pas maintenir la discipline comme Cassius4; il cédait trop facilement aux soldats et discutait avec eux au lieu de se faire obéir ; si les soldats l'aimaient, ils ne le craignaient quère. Le commandement n'étant plus assez énergique, la discipline s'en ressentit immédiatement ; des jalousies naquirent, et des discordes entre les anciens soldats de Cassius et ceux de Brutus. Bientôt, à peine remis de l'impression causée par la première bataille, on fut de nouveau impatient d'en finir avec la guerre ; les chefs des alliés d'Orient, pressés de retourner chez eux, faisaient de continuelles démarches auprès du général pour l'amener à livrer bataille5. Brutus ne sut pas faire cesser ces murmures ni calmer ces inquiétudes. Bien qu'il montrât encore au dehors son habituelle et aristocrate sérénité, il était épuisé. Obligé de déployer un effort de volonté extraordinaire pour accomplir l'écrasante besogne de chaque jour ; tourmenté par l'insomnie et les hallucinations, il se laissait gagner par ce fatalisme résigné qui est la dernière paralysie de la volonté pour les esprits trop sensibles et épuisés par trop d'émotions et de fatiques. Il avait écrit à Atticus qu'il se sentait heureux, parce qu'il touchait à la fin de son épreuve : s'il remportait la victoire, il sauverait la république ; s'il perdait au

.

¹ PLUTARQUE, Brutus, 45; APPIEN, B. C., IV, 112.

² DION, XLVII, 47; PLUTARQUE, Brutus, 46-47; APPIEN, B. C., IV, 122.

³ APPIEN, *B. C.*, IV, 195; PLUTARQUE, *Brutus*, 47.

⁴ APPIEN, *B. C.*, IV, 133.

⁵ APPIEN, *B. C.*, IV, 123-124.

contraire la bataille, il se tuerait et quitterait une vie qui lui devenait intolérable1. Ainsi préparé à la mort, s'il était encore en personne au milieu de la mêlée et semblait diriger les derniers actes de la guerre, il avait, en réalité, déjà abandonné la lutte ; il s'en remettait à la fortune, résistant avec une faiblesse croissante aux efforts désespérés que faisait Antoine pour le provoquer à la bataille. Tandis que le triumvir envoyait ses soldats hors du vallum pour traiter les ennemis de lâches et de poltrons, et qu'il leur faisait parvenir des notes pour les pousser à la révolte, Brutus faisait de beaux discours à ses soldats pour les persuader qu'il fallait patienter encore ; mais cela ne servait qu'à augmenter le mécontentement, comme il arrive quand on veut apaiser par des paroles raisonnables les passions d'une foule en délire. Bientôt les officiers, les rois d'Orient, tout le monde pressa Brutus et réclama la bataille ; Brutus comprenait que ce serait une faute, mais il, était épuisé, et à la fin, à contre-cœur, il se laissa arracher l'ordre de livrer bataille. Antoine avait des troupes plus résistantes que les siennes, et il avait aussi plus d'énergie : Brutus fut vaincu2. S'étant retiré dans une petite vallée des collines voisines avec quelques amis, le meurtrier de César se donna la mort sans une plainte, avec sa sérénité coutumière, en se faisant aider par un rhéteur grec, Straton, qui avait été son maître d'éloquence3. Brutus n'était ni un sot, ni un homme de génie, ni un scélérat, ni un héros, comme l'ont voulu la plupart des historiens, selon qu'ils appartenaient à un parti ou à un autre. C'était un homme d'études et un aristocrate que les circonstances amenèrent à jouer un rôle pour lequel il aurait fallu un homme supérieur, et à se charger d'une entreprise pour laquelle ses forces n'étaient pas suffisantes. il eut l'orgueil de soutenir jusqu'à la mort le poids de sa responsabilité, mais il en fut écrasé. Son sacrifice cependant ne fut pas vain. Il dut à l'instant suprême se dire que la grande idée classique de la République à laquelle il donnait sa vie était morte désormais ; que le monde qu'il quittait était trop corrompu pour ceux qui croyaient encore à cette idée. Brutus ne pouvait quère deviner quel homme reprendrait cette idée et saurait l'adapter aux conditions nouvelles du monde. Cet homme cependant n'était pas loin de lui : il avait combattu à Philippes, mais dans l'autre camp.

⁻

¹ PLUTARQUE, Brutus, 29.

² APPIEN, B. C., IV, 128 suiv.; PLUTARQUE, Brutus, 49.

³ PLUTARQUE, *Brutus*, 50-53; APPIEN, *B. C.*, IV, 131.

CHAPITRE XII. — FULVIE ET LA GUERRE AGRAIRE EN ITALIE.

Sur le champ de bataille de Philippes étaient venues s'éteindre un grand nombre d'illustres familles romaines. Outre Brutus qui ne laissait pas d'enfants, on vit périr là le fils unique de Caton, le fils unique de Lucullus, le fils unique d'Hortensius, Lucius, le neveu de Cassius. Un certain nombre de proscrits et de conjurés, faits prisonniers, y furent massacrés, et parmi eux Favonius1. La plus grande partie de l'armée défaite se retira avec ses officiers vers la mer, s'embarqua sur les navires et se réfugia dans l'île de Thasos. Elle aurait pu y rester quelque temps et essayer de relever ses esprits abattus, car les adversaires n'avaient pas de flotte. Mais le coup avait été trop rude et il n'était plus possible de vaincre l'universel découragement. Beaucoup de personnages illustres : Livius Drusus, Quintilius Varus, Labéon et beaucoup d'autres se tuèrent2. Et quant à ceux qui ne désespérèrent pas à un tel point de l'avenir, bientôt chacun en vint à penser à soi-même et l'armée se débanda. Cnéus Domitius s'empara à Thasos d'un certain nombre de navires ; il invita beaucoup de soldats de l'armée défaite à y monter, et partit bien résolu, s'il ne trouvait pas d'autre moyen d'échapper, à se faire pirate3. Le fils de Cicéron se sauva en Orient, où se trouvait encore un détachement de la flotte et de l'armée sous les ordres de Cassius Parmensis, sur les côtes d'Asie ; un autre, sous les ordres d'un certain Clodius et de Turullius, était à Rhodes ; un autre encore, sous le commandement d'un certain Manius Lepidus, en Crète4. Lucius Valerius Messala Corvinus et Lucius Bibulus, le beau-fils de Brutus, restèrent à Thasos ; et après avoir refusé d'assumer le commandement qui leur était offert par les soldats qui étaient encore dans l'île, ils se soumirent à Antoine, qui leur laissa la vie sauve, quand ils lui eurent livré le trésor et les provisions de l'armées. Les officiers obscurs furent pardonnés plus facilement, et ils purent, comme Quintus Horatius Flaccus, regagner tant bien que mal l'Italie. Quant aux soldats, la plupart se rendirent ou se dispersèrent.

Après cette victoire, l'opposition au gouvernement populaire et césarien parut à presque tout le monde vaincue pour toujours. Personne n'osa plus espérer que le petit nombre de désespérés qui avaient pris la mer, ou que Sextus Pompée, qui n'était maître que de la Sicile, pourraient changer la fortune de la guerre. La bataille de Philippes était venue confirmer définitivement ce qui s'était déjà décidé à Pharsale. La liberté était morte ; les armées allaient maintenant reconnaître pour chefs les triumvirs qui, pour cette raison, semblaient à tous tenir pour toujours le pouvoir, Antoine surtout. Après la bataille, quand les sénateurs faits prisonniers avaient été conduits devant les triumvirs, plusieurs avaient invectivé Octave avec violence6, mais tous avaient salué Antoine avec respect. Sur le point de mourir, ils anticipaient le jugement général. Les soldats savaient que la victoire était due à Antoine, tandis qu'Octave n'avait rien fait. Tout le monde estimait qu'Antoine était vraiment arrivé là où il s'était élevé par

1 DION, XLVII, 49.

² APPIEN, B. C., IV, 135; VELLEIUS, II, 71.

³ VELLEIUS, II, 72; APPIEN, B. C., V, 2.

⁴ APPIEN, *B. C.*, V, 2. — Ce Lepidus est peut-être celui dont il est question dans l'inscription rapportée dans le *Bull. Corr. Hell.*, 1879, 151.

⁵ APPIEN, *B. C.*, IV, 136.

⁶ SUÉTONE, Auguste, 13.

un effort dont la durée et la peine égalaient vraiment les résultats, tandis qu'Octave semblait plutôt un détestable intrus, un ambitieux cruel et pervers, qu'une fortune imméritée avait favorisé. Quant à Lépide, il s'était trop discrédité en laissant durant le temps de la guerre l'autoritaire et intrigante Fulvie usurper ses pouvoirs de triumvir et de consul, gouverner l'Italie à sa place et s'imposer au sénat et aux magistrats1. Maintenant que le parti conservateur était anéanti, et que la dernière bataille venait d'être remportée, Antoine était donc l'arbitre suprême d'un pouvoir plus grand et plus sûr que ne l'était celui de César après Thapsus; si en effet il lui fallait encore partager une partie de ce pouvoir avec son collègue discrédité, il pouvait du moins imposer à celui-ci toutes ses volontés2. Il fut donc sans aucun doute l'auteur principal des nombreuses et graves décisions qui furent prises après Philippes par les deux triumvirs. Malgré la victoire, les difficultés étaient encore nombreuses. Il fallait paver aux soldats les 20.000 sesterces qu'on leur avait promis et l'arriéré de leur solde ; et l'argent manquait. Il fallait congédier une partie de l'armée, car on ne pouvait supporter plus longtemps les frais causés par l'entretien de quarante-trois légions. Il fallait tenir à la fin à ceux des vétérans de César, qui aux Ides de mars n'avaient encore rien reçu, les vieilles promesses que leur avait faites le dictateur, et que les triumvirs s'étaient engagés à remplir, comme continuateurs de la tradition césarienne. Il était donc urgent de rétablir l'autorité romaine dans la partie de l'empire d'où l'on pouvait tirer de l'argent, dans cet Orient que la guerre civile avait tout bouleversé. Les petits princes de Syrie et de Phénicie que Pompée avait dépossédés avaient reparu et en plus grand nombre pendant les deux dernières années, les uns encouragés par Cassius, les autres de leur propre initiative et en profitant de la confusion générale. La province s'était ainsi divisée en un grand nombre de petits États qui se faisaient la guerre entre eux, et dont un des plus importants, la ville de Tyr, était entré en guerre avec la Palestine et s'était emparé d'une partie de son territoire, d'accord avec Ptolémée, prince de Chalcis, et avec l'aide d'Antigone, fils de cet Aristobule à qui Pompée avait pris le pouvoir en Palestine pour le donner à Hircanus. La guerre civile avait ainsi éclaté de nouveau en Palestine, en apparence entre les partisans des deux prétendants, en réalité entre le parti national et le parti romain. L'Asie était plus tranquille, mais les guerres et les rapines y avaient laissé un grand désordre. Dans presque toutes les monarchies et principautés dépendant de Rome, des discordes de castes, des rivalités de familles et de coteries, voire même de petites révolutions avaient éclaté. Il n'y avait donc pas à s'endormir sur les lauriers de Philippes. Antoine et Octave commencèrent par décider d'écarter Lépide, qui, tandis qu'ils remportaient leur victoire, n'avait fait que des sottises en Italie, et qui, ne disposant que de trois légions, ne pouvait pas songer à leur résister. Quant à l'armée, dont trois légions entières avaient péri pendant la guerre, elle se trouvait ainsi réduite à quarante légions. On décida de congédier les huit légions de vétérans de César qui avaient été rappelées sous les armes, c'est-à-dire les trois de Ventidius, les trois de Lépide et les deux d'Octave. Des trente-deux légions auxquelles l'armée était ainsi réduite, les onze qui avaient combattu à Philippes allaient rester sous les armes en Macédoine et seraient renforcées par les soldats de Brutus et de Cassius. Antoine en prendrait six et Octave cinq; Octave aurait aussi les trois légions de Lépide. Antoine commanderait donc à dixsept légions, aux onze qui étaient restées en Italie et aux six de Macédoine ; Octave commanderait à quinze légions, aux sept d'Italie, aux trois de Lépide et

-

¹ DION, XLVIII, 4.

² APPIEN, B. C., V, 14.

aux cinq de Macédoine. Quant aux provinces de Lépide, Antoine prendrait pour lui la Narbonnaise, Octave l'Espagne, et il céderait en échange à Antoine la province d'Afrique1, où une petite guerre civile avait éclaté, tandis que les triumvirs combattaient à Philippes. Cornificius n'avait pas voulu reconnaître le pouvoir des triumvirs ; Sextius, gouverneur de l'Afrique nouvelle, s'était déclaré en faveur d'Antoine ; il en était résulté une guerre où Cornificius avait été vaincu et tué. Il fut entendu en outre que s'il paraissait y avoir quelque danger à dépouiller complètement Lépide, Octave lui céderait la Numidie et Antoine l'Afrique2. Puis il fut décidé qu'Antoine se rendrait en Orient, sous le prétexte de le pacifier, mais, en réalité, pour y chercher de l'argent, et qu'Octave irait en Italie pour faire la guerre à Sextus et pour distribuer enfin des terres aux vétérans de son père. Ce n'était pas là une entreprise facile. Les vétérans des querres des Gaules qui n'avaient pas reçu satisfaction n'étaient probablement pas plus de sept à huit mille, depuis les nouvelles querres, mais comme chacun d'eux devait avoir ce qui était donné de plus considérable comme concession, deux cents arpents, c'est-à-dire environ cinquante hectares, il fallait trouver de trois à quatre cent mille hectares de bonne terre en Italie, et c'était là une entreprise presque impossible avec les moyens ordinaires. L'expérience du passé le prouvait. A quoi avaient servi les lois agraires, approuvées en 64, en 60 et en 59, dans lesquelles le parti populaire avait dû respecter toutes les fictions de la légalité, proposer seulement de distribuer ce qui restait de l'ager publicus et d'acheter des terres à des prix raisonnables, sine injuria privatorum3 ? Il en était résulté seulement que, l'ager publicus étant insuffisant, quand on avait essayé d'acheter les terres des particuliers, personne n'avait voulu vendre, si ce n'est à des prix trop élevés, ce sol privilégié d'Italie qui ne payait pas d'impôts ; et les recommandations, les prières, les intriques des propriétaires avaient enchaîné par des liens invisibles les bras des fondateurs de colonies, et ceux de César luimême. D'autre part, les triumvirs n'avaient pas d'argent ; par conséquent, même s'ils l'avaient voulu, ils n'auraient pas pu acheter des terres. En revanche, après avoir entièrement anéanti à Philippes le parti conservateur, Antoine et Octave pouvaient user de procédés rapides et violents, auxquels César après Thapsus n'avait pas osé recourir contre les conservateurs défaits, mais non écrasés, et avec lesquels seulement il était possible de triompher des résistances occultes mais tenaces des intérêts privés. Antoine et Octave décidèrent donc de donner à ces sept ou huit mille soldats des terres dans le territoire de dix-huit des plus belles et des plus riches villes d'Italie4, en prenant aussitôt dans chacune d'elles à tout propriétaire une partie de son bien, et en promettant une indemnité qu'ils fixeraient eux-mêmes et qu'ils paieraient quand ils pourraient. Ces colonies seraient toutes fondées par Octave et recevraient le nom de Juliæ, car elles

__

¹ APPIEN, B. C., V, 3; DION, XLVIII, 1.

² DION, XLVIII, 1, — APPIEN, *B. C.*, V, 3, dit au contraire, et probablement d'après les mémoires d'Auguste, que ces provinces devaient être données à Lépide, dans le cas où Octave aurait trouvé injustes les soupçons d'une trahison avec Sextus Pompée qui pesaient sur Lépide. C'est Dion qu'il faut croire, car cette prétendue trahison n'était évidemment qu'un prétexte pour dépouiller Lépide.

³ J'appelle l'attention sur cette formule, contenue dans le sénatus-consulte proposé le 1er janvier 43 par Cicéron. CICÉRON, *Phil.*, V, XIX, 53 : *agri... qui sine injuria privatorum dividi posset*. Il me parait vraisemblable qu'une formule analogue figurait dans toutes les lois agraires, même dans celles de César de l'année 59 avant J.-C. C'était un moyen pour ne pas trop effrayer le public des classes moyennes. Malheureusement cette formule permettait aux propriétaires de rendre la loi inapplicable.

⁴ APPIEN, *B. C.*, IV, 3.

seraient composées tout entières de vétérans de César, et en les fondant on ne ferait qu'accomplir ses promesses1. Il fut enfin décidé que l'on mettrait à exécution la loi de César qui accordait le droit de cité aux Cisalpins2. Ce traité conclu entre eux secrètement ne serait soumis à l'approbation ni du sénat ni du peuple3. Après Philippes, les hypocrisies constitutionnelles auxquelles il avait fallu avoir recours au début du triumvirat ne semblaient plus nécessaires, et le pouvoir personnel pouvait faire plus ouvertement violence aux traditions républicaines. Antoine se fit encore donner par Octave deux autres légions qui étaient en Macédoine, et il lui promit de lui faire céder deux de ses légions qui étaient en Italie4.

Beaucoup d'historiens modernes ont prétendu qu'Antoine avait préféré l'Orient à l'Italie par un sot désir de voluptés faciles ; il me semble bien plutôt que son projet était de réorganiser cette partie du domaine romain qui, à lui comme à tous ses contemporains, sans en excepter César, paraissait la meilleure. Les provinces de l'Europe, en effet, étaient pauvres, peu peuplées et à demi barbares, en comparaison de cet Orient si vaste, plein de richesses et si hautement civilisé, où étaient les grandes villes industrielles, les grandes routes commerciales, les centres d'études les plus importants et les terres les mieux cultivées. L'Italie elle-même passait par une crise économique et politique si grave, si longue et si compliquée, que la plupart des gens désespéraient de jamais voir se rétablir l'ordre et la paix. Si César s'était tourné du côté du Rhin pour étendre la domination romaine, c'était presque par hasard et parce qu'aucune autre occasion de conquêtes ne s'était présentée à la fin de son consulat ; mais il avait, lui aussi, toujours considéré l'Orient comme la vraie proie de l'Italie ; et il était mort au moment où il préparait une nouvelle expédition contre la Perse. Les progrès du mercantilisme disposaient d'ailleurs, naturellement, les esprits à grossir l'importance de la richesse dans les choses humaines, et par suite à considérer les pays les plus riches comme les meilleurs et les plus parfaits. Les triumvirs n'avaient-ils pas failli échouer dans la querre à cause du manque d'argent ? César n'avait-il pas dit qu'il fallait pour gouverner le monde des soldats et de l'or ? Antoine, qui était son fidèle disciple, voulait, maintenant qu'il avait une armée, s'emparer avant tout des pays les plus riches. Il semble donc que là comme dans tout le reste de la convention de Philippes, Octave dut se plier aux conditions qu'il plut à Antoine de lui imposer5.

C'est ainsi que vers la fin de l'année 42, Antoine partait avec huit légions pour la Grèce, tandis qu'Octave revenait avec trois légions en Italie, précédé et suivi de la foule des vétérans licenciés qui rentraient dans leurs foyers. Nais ils retrouvaient l'Italie dans la plus désastreuse des situations. Au point de vue économique, l'Italie semblait être ruinée. Il n'y avait plus d'argent en circulation ; et ce manque d'argent avait entraîné une espèce de faillite universelle. En

¹ APPIEN, *B. C.*, V, 14.

² APPIEN, *B. C.*, V, 3; DION, XLVIII, 12.

³ Comme on peut le voir dans Appien, *B. C.*, V, 12 et DION, XLVIII, 11-12. Voy. GANTER, *Die Provinzial-verwaltung der Triumvirn*, Strasbourg, 1892, p. 2.

⁴ DION, XLVIII, 2; APPIEN, B. C., V, 3.

⁵ SEECK, *Kaiser Augustus*, Leipzig, 1902, p. 63 et suiv., s'est bien rendu compte de ce fait. Que certains événements aient rendu avantageuses quelques-unes des clauses défavorables du traité de Philippes qu'Octave avait dû subir, cela est évident et nous le montrerons dans la suite ; mais il est puéril d'en conclure comme le font beaucoup d'historiens, qu'Octave ait dès le premier instant su prévoir et vouloir tout cela.

exigeant des impôts si élevés à une époque où les métaux précieux étaient si rares, les triumvirs avaient jeté dans le gouffre de la faillite beaucoup de propriétaires, bien qu'ils leur eussent accordé un tiers de l'argent produit par la vente de leurs biens. Les propriétés étaient vendues à un prix si bas, que presque tous étaient tombés dans le dénuement1. C'est ainsi qu'une grande partie de ces très petites propriétés qui, à force de travail, avaient, au milieu du siècle précédent, fini par se constituer à côté des grands patrimoines publics et privés, étaient de nouveau ruinées. Mais la situation morale était encore plus affreuse. La noblesse avait disparu ; le parti populaire n'existait plus ; le sénat était réduit à une obscure assemblée d'aventuriers ; les magistratures n'avaient plus aucun prestige, les lois aucune force. Il n'existait plus rien ; ni classes, ni partis, ni institutions, ni traditions capables de diriger la société; c'était le désordre universel, l'anarchie révolutionnaire complète, avec sa conséquence inévitable : les tyrannies personnelles, formées au hasard, exercées par les moyens les plus étranges. L'Italie avait vu la plus monstrueuse et la plus bizarre de ces tyrannies : celle de Fulvie. Dans l'immense désordre, une femme s'était emparée du pouvoir ; elle avait nommé les magistrats, dirigé le sénat, fait les lois, dans une nation où l'État avait toujours eu un caractère si masculin. Le gouvernement de Fulvie représentait, à lui seul, un immense bouleversement des traditions romaines. Mais il n'était pas le seul. Les classes et les institutions, qu'avaient soutenu par-dessus tout la tradition, une fois détruites, des courants révolutionnaires envahissaient tout, le droit privé comme la famille, l'éducation comme la littérature. Le sens de la dignité de la classe se perdait tellement que cette année on vit des citoyens appartenant à l'ordre équestre abattre dans le cirque des bêtes féroces2. C'est au milieu de cet épouvantable désordre, qu'on allait approuver, l'année suivante, une des lois les plus importantes pour l'organisation économique de la famille latine : la lex Falcidia3. Cette loi, qui devait être la base du droit héréditaire pour des siècles, limitait définitivement la liberté entière, dont les testateurs avaient joui dans l'ancien droit ; elle les obligeait à laisser un quart du patrimoine à leurs héritiers, leur accordant la faculté de disposer seulement des autres trois quarts, pour les legs, comme ils voulaient. Fulvie était certes une exception; mais bien des gens retrouvaient un esprit ambitieux et autoritaire analogue au sien chez leurs femmes et chez leurs filles. Dans toute la haute société, les femmes recevaient une culture littéraire et y prenaient des habitudes de liberté et de plaisir de plus en plus grandes. Au lieu de rester chez elles pour élever leurs enfants et surveiller leurs serviteurs, elles aimaient à sortir, à jouir des spectacles du dehors, à se faire admirer, tandis que les hommes énervés par le vice, par les études et par d'étranges idées philosophiques, devenaient souvent leurs esclaves ou leurs victimes. L'autorité avait faibli dans la famille, comme elle avait faibli dans l'État : le pater familias, qui était autrefois un despote, se résignait maintenant à partager avec la femme son pouvoir, comme il arrive dans les civilisations intellectuelles, raffinées et voluptueuses où l'homme se laisse arracher des mains le bâton, cet instrument le plus efficace de la domination masculine. De même que dans la famille et dans l'État, on voyait sévir dans la littérature la lutte entre les idées antiques et les idées nouvelles. La passion de l'étude, si répandue déjà dans les hautes classes et dans les classes moyennes de la génération précédente, se répandait encore plus dans la génération nouvelle. Cicéron avait vraiment fondé en Italie la

_

¹ DION, XLVII, 17.

² DION, XLVIII, 33.

³ DION, XLVIII, 33; GAÏUS, Institutes, II, 227.

dynastie des hommes de plume ; le talent littéraire devenait une force sociale de plus en plus grande, à mesure que l'aristocratie disparaissait et que le pouvoir et la richesse tombaient entre les mains de familles obscures. Au milieu de la crise universelle des métiers et des possessions, l'enseignement, qui était alors une entreprise privée, faisait des affaires excellentes. Les étudiants devenaient de plus en plus nombreux chez les maîtres et dans les écoles. Les fils des propriétaires aisés des petites villes y coudoyaient les fils, les affranchis ou les esclaves des chevaliers qui s'étaient faits dans l'agriculture ou le commerce une petite aisance du temps de César. Rome était pleine de poètes qui lisaient leurs poésies au public, et jusque dans les bains1. C'est à ce moment-là que le fils d'un riche seigneur de Padoue, Tite-Live, faisait à dix-sept ans ses études ; c'est à cette époque aussi que commençaient à étudier les nombreux pætæ minores de l'époque d'Auguste, et tous les affranchis que nous verrons sous son gouvernement enseigner la rhétorique et la grammaire. Il se formait ainsi, d'hommes libres, d'esclaves et d'affranchis une classe moyenne d'intellectuels comme nous dirions maintenant, qui allaient bientôt disputer le champ des professions intellectuelles aux rhéteurs et aux philosophes de l'Orient, mais pour ajouter au triomphe de la culture de leurs rivaux sur la culture nationale. La chute de l'aristocratie, la victoire du parti révolutionnaire à Philippes, avait une répercussion même dans le monde des lettres. La vieille littérature classique romaine était méprisée et négligée ; l'hellénisme' triomphait partout. Autour d'Asinius Pollion, qui gouvernait la Gaule cisalpine, et qui, jeune, cultivé, très riche, composait lui-même des carmina nova2, c'est-à-dire des poésies en style nouveau, se formait un groupe de jeunes poètes hellénisants, ennemis déclarés des imitateurs d'Ennius, et passionnés pour les innovations helléniques les plus audacieuses. Parmi ces jeunes poètes était Virgile, qui avait alors vingt-huit ans, et qui, encouragé par Asinius, méditait une œuvre plus originale que les petites compositions poétiques où il s'était essayé jusque-là Il allait écrire en hexamètres des égloques à l'imitation de Théocrite, mais pour cacher dans ses bergers de Sicile des hommes de son temps, pour mettre dans des scènes bucoliques des allusions aux événements contemporains ; et pour intercaler dans les paysages traditionnels de la bucolique grecque des descriptions du doux paysage de la vallée du Pô, dont ce fils de paysan, élevé sur les bords du Mincio, sentait si profondément le charme. Vers la fin de l'année a, il travaillait déjà à la seconde égloque, la première qu'il ait composée, où il chante les amours du berger Corydon pour le bel Alexis, habillant ainsi en vers bucoliques, s'il faut du moins en croire les anciens, son admiration pour un jeune esclave dont Asinius Pollion lui avait fait présent ; et à la troisième où, imitant la quatrième idylle de Théocrite, il met en scène deux bergers qui commencent par se quereller, et qui s'étant défiés à un combat poétique lancent dans des vers amébées des invectives aux poètes de la vieille école latine, et célèbrent Pollion comme un poète qui sait cultiver le nouveau style. Les polémiques littéraires contemporaines se glissaient ainsi dans les chants des bergers d'Arcadie. A la même époque l'esprit bouillant et bilieux de Salluste s'attaquait pour la ruiner à une autre antiquité séculaire, celle des Annales. Salluste avait refait sa fortune pendant la guerre civile de César, en volant beaucoup en Numidie ; il avait pu à son retour déployer un grand luxe, faire bâtir des villas et des palais, et jouir d'une fortune et d'un pouvoir que l'amitié de César semblait devoir rendre éternelle. Mais les Ides de mars étaient venues tout bouleverser. Après cette

⁻

¹ HORACE, Satires, I, IV, 73 et suiv.

² VIRGILE, Bucoliques, III, 86.

catastrophe, Salluste s'était enfui précipitamment de la vie politique devenue trop dangereuse pour un homme aussi riche que lui ; mais il ne s'était cependant pas réconcilié avec les conservateurs, et la victoire de Philippes ayant fait disparaître tout danger d'une restauration conservatrice, il avait pris la plume pour déverser ses rancunes, et il s'était mis à composer une série d'histoires où il voulait étaler la honte et les fautes du parti conservateur. La première, celle à laquelle il travaillait à ce moment-là avec l'aide d'un affranchi grec du nom d'Attéius, rhéteur et grammairien de profession1, était une histoire paradoxale de la conjuration de Catilina. Pour donner une réplique très hardie aux conservateurs qui ne cessaient d'accuser les hommes du parti populaire d'avoir été les complices du terrible criminel, il s'appliquait à démontrer que cette conjuration avait été trame par la noblesse dévouée à Sylla, qui s'était appauvrie après avoir dissipé trop vite le butin sanglant de la guerre civile. La conjuration était donc une honte pour le parti conservateur, et la mère d'un des héros de ce parti, d'un meurtrier de César, de Decimus Brutus, y avait elle-même pris part. Salluste apportait trop de passion dans cette œuvre pour ne pas embrouiller et altérer les faits ; mais en même temps il rendait à la culture latine un grand service en renouvelant dans l'histoire artistique, psychologique et rationnelle, le maigre récit des annales, qui constituait depuis des siècles l'histoire de Rome, histoire aussi aride et aussi ridicule que cette prétendue histoire critique et scientifique à laquelle certains pédants voudraient encore la ramener aujourd'hui. Atticus et Cornélius Nepos eux-mêmes, pour raconter les grands faits de l'histoire de Rome, avaient suivi la méthode séculaire et ils avaient donné les faits sèchement, année par année, comme si les personnages de l'histoire n'étaient que des ombres et les événements un simple sujet d'énumérations monotones. Salluste, au contraire, à l'imitation des Grecs et surtout de Thucydide, écrivit une histoire psychologique et artistique, où les passions des hommes sont analysées, où les personnages sont mis en relief d'une façon vigoureuse, et où les événements racontés dans un ordre rationnel sont l'objet de considérations philosophiques et morales.

Mais d'aussi .grands contrastes dans les idées et dans la politique, joints à l'inquiétude des propriétaires qui craignaient de se voir dépouillés de leurs biens, ne pouvaient manquer d'amener dans toute l'Italie un grand malaise, et de toute part de la haine et des rancunes. Quand vers la fin de l'année 42 on sut qu'Octave était tombé gravement malade, tandis qu'il revenait en Italie, au point d'être en danger de mort2, bien des gens souhaitèrent de le voir mourir. On savait d'avance qu'il ne revenait en Italie que pour commettre de nouvelles scélératesses aux dépens des riches et des hommes de bien. Mais le jeune triumvir ne mourut pas, et au commencement du printemps de l'année 41, il revint à Rome à peu près rétabli, en croyant pouvoir commencer tout de suite la distribution des terres aux vétérans. Au contraire, une difficulté imprévue l'y attendait. Fulvie, qui pendant la guerre avait gouverné l'Italie, n'entendait nullement remettre

le pouvoir à son jeune gendre. La bataille de Philippes, en faisant d'Antoine le maître de la situation, avait augmenté l'influence et les ambitions de toute sa famille ; cette année-là son frère, Lucius, était consul avec Publius Servilius ; Lucius et Fulvie comptaient bien gouverner Rome et l'Italie, comme fière et femme du vainqueur de Philippes, à la place du jeune homme discrédité et

1 SUÉTONE, III, Gr. 10.

² PLUTARQUE, Antoine, 23; DION, XLVIII, 3; APPIEN, B. C., V, 12.

maladif. lit en effet Octave, qui était affaibli par sa récente maladie et qui était préoccupé de sa lourde mission du partage des terres, se montra d'abord conciliant. Il donna à Salvidiénus l'ordre de se rendre en Espagne dans la province de Lépide avec ses légions, mais n'ayant pas pu amener Lépide à lui donner ses trois légions, il se résigna à s'en passer pour le moment ; il montra les lettres d'Antoine, et il obtint de Calénus la promesse de lui céder les deux légions1, mais il n'insista pas quand il vit qu'il tardait à tenir cette promesse. Puis, sans donner aucun sujet d'inquiétude à Lucius ni à Fulvie, il commença les opérations du partage des terres, en nommant partout en Italie des commissaires chargés de les distribuer et en recrutant des arpenteurs. Il était cependant trop intelligent et aussi trop ambitieux pour se laisser gouverner par Fulvie et pour ne pas faire valoir ses droits de triumvir. Il y eut donc bientôt des mécontentements et Lucius se mit à l'accuser de violer ses droits de consul2. Mais Octave qui, tout en ayant de nombreux sujets de plaintes3, voulait distribuer sans retard les terres, supporta avec patience cette nouvelle vexation. Bientôt dans beaucoup de villes d'Italie, parmi lesquelles nous pouvons compter avec certitude Ancône, Aquin, Bénévent, Bologne, Capoue, Crémone, Fermo, Florence, Lucques, Pesaro, Rimini et Venouse, arrivèrent les commissaires, chargés de choisir les terres pour les vétérans, de dresser la liste des propriétaires, de répartir entre eux la contribution qui était probablement proportionnée à la fortune, et qui ne consistait pas seulement en terres, mais en bestiaux, en esclaves et en instruments agricoles ; de terminer enfin pour chaque expropriation les indemnités, qui d'ailleurs ne seraient pas payées4; et de répartir, avec l'aide des arpenteurs, les terres, ainsi que les esclaves et le bétail. Au printemps la grande spoliation commence. Les familles aisées, comme celle d'Albius Tibullus ou celle de Properce en Ombrie, perdaient une grande partie de leur patrimoine ; les petits propriétaires qui possédaient un terrain plus petit que la part la plus faible faite à un vétéran perdaient tout ; la classe des propriétaires, cette bourgeoisie aisée de l'Italie qui avait si platoniquement favorisé le parti des conjurés, devait céder aux vétérans une partie des terres où, pendant les dernières années elle avait si péniblement planté de la vigne et les oliviers, en empruntant de l'argent à des taux si usuraires ; il lui fallut partager avec ces soldats qui revenaient de Philippes les troupeaux dont elle avait amélioré les races, les esclaves qu'elle avait achetés à des prix si élevés et qu'elle avait eu tant de peine à former. Les vétérans ne voulaient plus comme les soldats d'autrefois de terres incultes à défricher, mais des champs que le travail des autres avait déjà mis en rapport, et pourvus d'instruments, de troupeaux et d'esclaves ; et c'était dans ces propriétés qu'ils voulaient finir tranquillement leur vie, comme de bons rentiers, membres d'un sénat municipal5.

Mais une agitation redoutable éclata en Italie au moment où l'on commençait à faire ce travail de répartition. De partout, dans les premiers mois de l'an 41, les villes menacées envoyèrent des députations à Rome pour intriguer, supplier, et protester surtout contre le fait que cette spoliation ne frappait que dix-huit villes

¹ APPIEN, *B. C.*, V, 12. Appien se trompe cependant en disant que les légions furent restituées et DION, XLVIII, 5, a raison de dire le contraire.

² Les clauses particulières de l'accord de Téanum nous montrent bien que cette accusation avait été dirigée contre Octave. Voy. APPIEN, B. C., V, 20.

³ DION, XLVIII, 5.

⁴ Un passage d'Appien, *B. C.*, V, 12, nous montre qu'on fixa les indemnités. Mais elles ne furent pas payées.

⁵ DION, XLVIII, 6. Voy. VIRGILE, Bucoliques, I, 70.

d'Italie. Si l'Italie devait nécessairement subir cette spoliation, n'était-il pas juste que tous les citoyens y prissent part1 ? Octave, qui était jeune, discrédité et malade, ne pouvait manquer d'être inquiété par cette agitation, ces plaintes et ces intrigues. Mais une autre difficulté bien plus grave, et très inattendue, survint encore. Fulvie et Lucius, irrités en voyant le jeune homme moins docile qu'ils l'auraient voulu, s'entendirent pour arrêter sous différents prétextes ce partage des terres qu'il faisait. Ils commencèrent par dire qu'il fallait attendre qu'Antoine fût revenu d'Asie ; puis ils prétendirent que si le partage se faisait immédiatement, les vétérans de César, qui à Philippes avaient combattu sous les ordres d'Antoine, devaient être conduits dans leurs colonies ou par Antoine luimême, ou par ses représentants, afin que leur reconnaissance fût pour Antoine et non pour Octave2. Celui-ci montra le texte de l'accord conclu à Philippes, mais Fulvie et Lucius ne cédèrent pas. Fulvie même semble avoir tant fait par ses objurgations et ses intrigues auprès des vétérans présents à Rome, qu'Octave finit par céder3. Il chargea Asinius Pollion de diriger les commissions qui opéraient dans la Gaule cisalpine4, et il mit dans les autres commissions différents amis d'Antoine, tels que Plancus qui fut désigné pour la commission de Bénévent5. Mais les difficultés allaient toujours croissant pour Octave, en dehors même des méchancetés de ses ennemis. Les vétérans, que le sentiment de leur puissance rendait insolents, s'emparaient de terres qui ne leur étaient pas destinées6. Dans la classe aisée l'admiration que l'on avait pour Brutus et Cassius, la haine pour le triumvirat despotique, le désir des libres institutions étaient avivés par la colère que causaient la perte des biens et les indemnités non payées. Beau coup de petits propriétaires, en se voyant dépouillés de tout, prenaient leurs armes et en venaient à la violence et au meurtre7 ; les uns allaient s'enrôler dans l'armée de Sextus Pompées; les autres s'adonnaient au brigandage ; d'autres encore mettaient dans un char leurs enfants et leurs pénates et se rendaient à Rome avec l'espoir d'y trouver à vivre d'une façon ou d'une autre. Bientôt Rome, où se pressaient déjà les vétérans qui attendaient qu'on les conduisit dans les colonies, fut envahie par les bandes faméliques de leurs victimes qui se réfugiaient en gémissant dans les temples9. Le pire de tout, c'était le manque d'argent. Antoine n'envoyait rien10; et cependant Octave avait à verser aux vétérans les sommes promises, à donner aux soldats plus pauvres un peu d'argent comptant, à leur fournir des esclaves et des instruments, quand les confiscations ne suffisaient pas ; enfin les propriétaires expropriés ne cessaient pas de lui réclamer des indemnités. Il recommença à vendre les biens des proscrits et ceux des riches qui avaient succombé à Philippes, ceux de Lucullus et ceux d'Hortensius ; il put en tirer quelque argent11 ; car beaucoup de

¹ APPIEN, *B. C.*, V, 12.

² APPIEN, *B. C.*, V, 14; DION, XLVIII, 5 et 6.

³ APPIEN, *B. C.*, V, 14.

⁴ SERVIUS, ad Virg. Buc., II, 1.

⁵ *C. I. L.*, X, 6087. Qu'il ait été désigné pour cette mission à la suite des remontrances de Lucius et de Fulvie n'est qu'une supposition.

⁶ APPIEN, *B. C.*, V, 13.

⁷ DION, XLVIII, 8.

⁸ APPIEN, B. C., V, 25.

⁹ APPIEN, *B. C.*, V, 12.

¹⁰ APPIEN, *B. C.*, V, 13; V, 15.

¹¹ APPIEN, *B. C.*, V, 12. On voit cependant par DION, XLVIII, 7 et par APPIEN, *B. C.*, V, 72, que cette année-là et au moment de la paix de Misène, beaucoup de biens conl3squés n'avaient pu encore être vendus.

vétérans et d'officiers, aussi bien de l'armée des triumvirs que de celle de Brutus et de Cassius, étaient revenus de Philippes avec un beau magot, et ils le plaçaient volontiers dans des biens achetés à vil prix. Octave mit en outre un impôt sur les villes exemptes de la confiscation des terres. Mais c'est de sommes bien plus fortes qu'il aurait eu besoin! Pour comble de malheur, au printemps, Sextus Pompée se mit à affamer Rome, en faisant sur mer la chasse aux vaisseaux qui apportaient du blé, tandis que Domitius demeurait le maitre de l'Adriatique. Tous les conjurés survivants, les restes de la flotte et de l'armée de Brutus et de Cassius, Staius Murcus, Cassius Parmensis, Clodius, avaient rejoint Sextus ou Domitius; et ainsi Sextus surtout était devenu plus fort et plus hardi1.

Dans un si grand embarras Octave ne pouvait manquer d'être conciliant et modéré. Malheureusement la modération irrite les gens violents encore plus qu'une attitude provocatrice. Lucius et Fulvie, au lieu de cesser leurs vexations, ne firent que les augmenter ; non seulement ils ne lui donnèrent pas les deux légions promises ; mais Calénus et Asinius Pollion, sous l'instigation de la terrible femme à laquelle ils ne savaient pas résister, refusèrent de laisser partir les six légions que le triumvir voulait envoyer en Espagne sous les ordres de Salvidiénus2. Enfin, Lucius machina contre lui une manœuvre d'une extrême audace ; il essaya de tirer parti de la haine des propriétaires contre Octave, sans toutefois mécontenter les vétérans ; et il soutint dans beaucoup de discours qu'il n'était plus nécessaire de procéder à de nouvelles confiscations, car on disposait encore d'une quantité de biens des proscrits avec lesquels on pourrait contenter les vétérans3. L'aversion universelle que l'on avait pour Octave, la peur des confiscations, et le mécontentement général rendaient les gens crédules ; l'on dit partout que Lucius Antonins avait raison, qu'Octave continuait les confiscations parce qu'il ne songeait qu'à gagner l'amitié (les soldats en les enrichissant4. Les discours que prononçait Lucius n'étaient dans sa pensée que des feintes pour désorienter et troubler son adversaire, mais l'effet qu'ils produisirent alla bien au delà de ce qu'il avait imaginé. La bourgeoisie aisée s'imagina que Lucius était accord avec Marc Antoine pour désapprouver Octave ; ce qui restait du parti conservateur conçut bientôt pour Lucius une bienveillance inattendue et presque incroyable ; les propriétaires menacés, se croyant protégés par le consul, reprirent courage et voulurent se défendre à main armée. Les bagarres se multiplièrent : il y en eut dans les campagnes, dans les petites villes5, et même à Rome, où un très grand nombre de bandits chassés de toute part volaient et assassinaient ; la misère et la famine croissaient à un tel point qu'un grand nombre d'artisans, affranchis ou étrangers, ne trouvant plus de travail, ne se sentant plus en sûreté, et souffrant de la cherté des vivres, fermaient leur boutique et s'en allaient à l'aventure dans d'autres villes6. Bien des gens du parti d'Antoine et au début Fulvie elle-même furent effrayés en voyant une telle agitation, et ils eurent peur de s'aliéner les vétérans7; mais Lucius se trouva

_

¹ VELLEIUS, II, 72; DION, XLVIII, 7 et 19; APPIEN, B. C., V, 2 et 25.

² C'est ce que nous montre la convention de Téanum : APPIEN, B. C., V, 20. Voy. DION, XLVIII, 10.

³ APPIEN, *B. C.*, V, 19; DION, XLVIII, 7.

⁴ DION, XLVIII, 7.

⁵ DION, XLVIII, 8-9.

⁶ APPIEN, B. C., V, 18.

⁷ APPIEN, B. C., V, 19. C'est là un fait important, parce qu'il montre que Lucius ne fut pas, comme le veulent certains historiens, un instrument entre les mains de Fulvie, mais qu'il

entraîné par le mouvement qu'il avait lui-même fait naître, et trompé lui aussi par les apparences de cette agitation, il alla plus loin, et se posa nettement en défenseur des propriétaires dépouillés. Il devenait ainsi l'homme le plus populaire en Italie, excepté auprès des vétérans. Lucius soutenait maintenant ouvertement que les terres ne devaient être données qu'à ceux des vétérans de César qui, après les Ides de mars, s'étaient enrôlés de nouveau et avaient combattu à Philippes ; quant à ceux qui étaient restés chez eux, ils ne devaient rien avoir1. L'agitation que Lucius souleva, dans toute l'Italie, avec ces déclarations fut si grande, qu'Octave, effravé, s'efforca d'apaiser le public exaspéré par quelques concessions. Il renouvela la loi de César qui dispensait pour une année de payer les loyers inférieurs à deux mille sesterces à Rome et à cinq cents sesterces dans les autres villes d'Italie ; il décida que, dans les distributions de terrains aux vétérans, on ne toucherait pas aux propriétés des sénateurs, aux biens donnés en dot, aux terrains dont l'étendue était assignée aux vétérans ; il tâcha de sauver ainsi les petits propriétaires de la ruine complète dont ils avaient été menacés2. Ces concessions consolèrent un peu les classes moyennes ; et au milieu de l'épouvantable confusion une voix douce et harmonieuse entonna un chant de reconnaissance, qui devait résonner dans les siècles. Virgile, qui était petit propriétaire lui-même, osa pour la première fois dans la poésie bucolique traiter ce que nous appellerions aujourd'hui un sujet d'actualité ; il exprima dans la première égloque sa reconnaissance et celle des petits propriétaires italiens pour le jeune triumvir qu'il ne connaissait pas encore, en y mêlant un peu de cette emphase à demi religieuse qui, depuis l'apothéose de César, tendait à s'étendre des morts jusqu'aux vivants, du fondateur qui avait été tué jusqu'aux nouveaux chefs du parti populaire victorieux :

> O Melibœe, deus nobis hæc otia fecit : Namque erit ille mihi semper deus ; illius aram Sæpe tener nostris ab ovilibus imbuet agnus3.

Et il terminait par une douce description de la paix du soir dans la campagne :

Et jam summa procul villarum culmina fumant Majoresque cadunt altis de montibus umbræ.

Mais pour Octave le cuite des bergers de Virgile était une consolation bien faible à côté du mécontentement que ces concessions firent naître parmi les vétérans présents à Rome. Ceux-ci, qui avaient d'avance peu de respect pour lui, se répandirent en injures, firent des démonstrations insolentes et allèrent même jusqu'à tuer les officiers qui avaient osé leur faire des reproches4. Pour calmer aussi les soldats, Octave, qui n'avait pas osé punir les meurtriers des officiers, semble avoir promis d'augmenter le nombre des villes sur le territoire desquelles

agit pour son compte et pour des motifs personnels, s'unissant dans la suite à Fulvie, quand celle-ci pour d'autres motifs fut amenée à faire de l'opposition à Octave.

¹ Cela aussi est prouvé par les clauses de la convention de Téanum : APPIEN, B. C., V, 20. 2 DION, XLVIII, 8-9.

³ Shaper pense que les vers 7 et 8 ont été ajoutés après l'an 30 avant J.-C. quand on introduisait dans l'État le commencement d'un culte d'Auguste. Mais cette hypothèse est inutile : au contraire, ces vers, s'ils ont été écrits à cette époque-là nous aident à comprendre les courants révolutionnaires de sentiments nouveaux qui gagnaient le public et la littérature, et d'où naquit l'idée de l'apothéose de César.

⁴ Les faits racontés par APPIEN, V, 15-17, nous sont expliqués dans le récit plus bref de DION, XLVIII, 9. Voy. aussi SUÉTONE, Auguste, 13 : neque veteranorum neque possessorum gratiam tenuit.

les colonies seraient fondées ; il décida en outre qu'on ne pourrait pas prendre leurs champs aux parents des vétérans1; et pour payer plus vite les soldats, il emprunta, comme il le disait, et en réalité s'appropria tout simplement les sommes déposées dans les temples d'Italie comme trésors sacrés2.

Ainsi au commencement de l'année 41, Octave semblait se trouver dans une situation sans issue. Il ne pouvait éviter un danger que pour en courir un autre. Il devait ou satisfaire les appétits farouches des vétérans impitoyables, en irritant profondément les classes aisées, ou provoquer la colère des vétérans sans s'attirer aucune sympathie, s'il essayait de donner une demi-satisfaction aux uns et aux autres. Cependant Antoine avait conduit l'armée en Grèce et y était resté jusqu'au commencement du printemps ; puis, pensant qu'il n'avait pas besoin de forces militaires importantes pour sa mission, il avait nommé Lucius Marcius Censorinus gouverneur de la Grèce et de la Macédoine3, et il était allé en Orient, mais ce n'était pas seulement pour y perdre son temps dans une débauche effrénée, comme le prétendent beaucoup d'historiens modernes, qui suivent trop aveuglément les récits superficiels des anciens. A peine arrivé en Bithynie, il s'était vu assiégé par un nombre infini de députations envoyées par les villes et par tous les États de l'Orient, et qui venaient pour se justifier, ou pour demander la récompense de leur fidélité, ou pour se plaindre de guelque tort qui leur avait été fait ; et il avait dû s'enfoncer dans la forêt sauvage des intrigues dynastiques, des rivalités municipales, et des coteries politiques de l'Orient; favorisant les uns et persécutant les autres pour se créer un parti politique, pour rétablir l'ordre et pour tirer de l'argent de tout le monde4. Mais dans cette politique orientale qui fatiquait Rome depuis deux siècles, il n'imita ni l'autoritarisme méthodique et expéditif des premiers proconsuls et des ambassadeurs envoyés dans les cours d'Asie, ni la netteté de vues et l'énergie de Sylla, ni la hâte et l'audace de Lucullus, ni la dignité tout extérieure de Pompée, ni non plus l'habileté, la sûreté et la célérité de César. Après la victoire définitive de Philippes, l'ancien lieutenant de César revenait, en l'exagérant encore, à son ancienne nature inégale, primesautière et voluptueuse d'homme intelligent, mais peu volontaire, qui comprenait vite les choses et prenait vite un parti, mais qui tombait aussi dans les exagérations, qui oubliait et se trompait facilement. En Orient Antoine se précipita donc dans les plaisirs et dans les entreprises, faisant et défaisant tout à la hâte, se laissant tromper par de nombreux intrigants, hommes et femmes, mêlant les faveurs personnelles aux actes politiques, et subordonnant souvent l'intérêt politique aux caprices de son tempérament bizarre. Il y a une discipline du pouvoir non seulement pour celui qui obéit, mais aussi pour celui qui commande, et qui consiste surtout dans l'obligation de s'abstenir d'actes, innocents en eux-mêmes, mais qui diminuent le prestige de celui qui doit commander aux autres. Les vieux Romains la connaissaient bien ; mais cet aristocrate généreux, aimant le plaisir, et qui avait toujours vécu au milieu des révolutions, ne tarda pas à se détourner de cette discipline, maintenant qu'il était devenu, comme Alexandre, maître suprême de l'Orient. Il ne chercha pas à inculquer autour de lui du respect, ni à récompenser l'obéissance, ni à réprimer l'insubordination ; il ne voulut pas s'entourer de

-

¹ DION, XLVIII, 9.

² APPIEN, *B. C.*, V, 13.

³ PLUTARQUE, *Antoine*, 23-24. Censorinus n'était pas gouverneur de la Grèce seulement, comme le dit Plutarque, mais aussi de la Macédoine. Voy. *C. I. L.*, I, p. 461.

⁴ PLUTARQUE, Antoine, 24.

serviteurs obéissants et dociles, mais de joyeux compagnons, qu'il aimait s'encourager dans leurs plaisanteries, en leur permettant avec lui toute liberté, comme s'ils avaient été ses égaux. Les orientaux, qui n'avaient guère vu de proconsuls aussi tolérants, ne tardèrent pas à en profiter, et une foule d'intrigants et d'aventuriers indigènes s'insinuaient auprès de lui et gagnaient ses bonnes grâces1. Toutefois, même au milieu de ce désordre, Antoine prit certaines décisions importantes. Persuadé par Hérode, fils d'Antipater, premier ministre de Hircanus, ethnarque de Palestine, à l'aide d'une grosse somme d'argent, il ordonna à Tyr de restituer les régions conquises2 ; Antoine donna aussi des ordres pour assembler une flotte de deux cents navires ; il se rendit à Éphèse, où il imposa à la province d'Asie un tribut de dix ans qui devait être, payé en deux ans ; il pardonna à quelques illustres fugitifs qui s'étaient réfugiés en Asie après la bataille de Philippes, comme le frère de Cassius ; mais il fit mettre à mort tous les conjurés qui furent pris ; il fixa encore certains points de politique orientale3. Puis, accompagné d'une troupe de bouffons, de danseurs et de musiciens qu'il payait grassement, il entreprit un voyage à travers la Phrygie, la Galicie, la Cappadoce, prenant part à des fêtes et à des festins, cherchant partout de l'argent, remaniant la carte politique de l'Orient4, prenant aux souverains, quand elles étaient belles, leurs femmes et leurs concubines5. Mais il recueillait plus d'hommages que d'argent. Brutus et Cassius avaient en effet déjà pris une grande partie des capitaux accumulés, qui étaient maintenant entre les mains des soldats, ou dans les caisses des questeurs, dans les bagages des troupes ou dans les maisons des soldats congédiés, ou que les cavaliers thraces, macédoniens et gaulois avaient emportés chez eux, quand on les avait congédiés6. Sur ce point donc si important son entreprise échouait. Arrivé enfin à Tarse, il lui arriva une des aventures les plus importantes, mais aussi les plus obscures de sa vie ; il y rencontra Cléopâtre. Les historiens de l'antiquité, qui n'ont fait de l'histoire des douze dernières années d'Antoine qu'un roman d'amour, ont raconté d'une façon dramatique cette rencontre. Le triumvir, qui avait alors quarante ans, aurait envoyé à la reine d'Égypte l'ordre de venir à Tarse pour se disculper de l'accusation d'avoir favorisé Cassius ; et la terrible femme, ayant comparu devant le vainqueur de Philippes, l'aurait séduit et lui aurait fait perdre la tête. Mais il n'est d'abord pas bien sûr qu'Antoine ait intimé à Cléopâtre l'ordre de venir à Tarse pour se disculper ; et il serait aussi possible que Cléopâtre se soit rendue auprès d'Antoine, ou spontanément, ou sur le conseil des amis du triumvir7. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'elle alla à sa rencontre à Tarse, avec une pompe dont les historiens de l'antiquité ont fait les plus belles descriptions, et que non seulement elle fut pardonnée, mais qu'elle obtint encore d'Antoine la promesse de l'aider à consolider en Égypte son pouvoir

_

¹ PLUTARQUE, Antoine, 24.

² Josèphe, Antiquités judaïques, XIV, 12.

³ APPIEN, *B. C.*, V, 4-5.

⁴ APPIEN, B. C., V, 7.

⁵ PLUTARQUE, *Antoine*, 24.

⁶ Ce qui prouve que les tributs imposés en Orient donnèrent peu d'argent, ce sont non seulement les anecdotes que raconte PLUTARQUE, *Antoine*, 24, mais aussi ce fait qu'Antoine, comme nous le verrons, n'avait pas d'argent au moment de la conclusion du traité de Brindes.

⁷ C'est là la version de PLUTARQUE, Antoine, 25. APPIEN, B. C., V, 8 est d'un autre avis.

que les derniers événements avaient un peu ébranlé, et, en insistant beaucoup, de venir passer l'hiver à Alexandrie1.

Au milieu de tant d'affaires, de projets et de plaisirs, il n'est pas surprenant qu'Antoine ait prêté peu d'attention aux nouvelles qui venaient d'Italie. La situation sans doute lui apparaissait de loin moins grave qu'elle n'était en réalité. Il se rendit donc en Syrie, où en peu de temps et sans beaucoup de peine il détrôna les petits princes usurpateurs et reçut la soumission des petites garnisons que Cassius avait laissées. Mais cette indifférence d'Antoine, au lieu de faciliter l'apaisement du conflit entre Fulvie, son frère et Octave, le fit éclater avec une plus grande violence. Quand Fulvie s'apercut que son mari oubliait l'Italie, qu'il passait son temps dans les fêtes et en compagnie des reines de l'Orient, et que son voyage dans ce pays durait beaucoup plus qu'elle n'avait pensé, elle craignit que sa puissance à Rome ne vint à faiblir ; et poussée plutôt par l'ambition que par la jalousie, elle n'eut plus qu'une idée : se mettre d'accord avec Lucius et susciter de si grands désordres qu'Antoine fût obligé de reporter son attention sur l'Italie2. Dans une situation si troublée, le projet n'était pas difficile à exécuter, pour deux personnes violentes et téméraires, comme Fulvie et Lucius, avec un adversaire aussi incertain et aussi timide que l'était Octave. Octave, en effet, au commencement de l'été, avait fait proposer à Lucius par des députations de vétérans un accord qui fut conclu à Téanum, et par lequel il acceptait de ne distribuer des terres qu'aux soldats ayant combattu à Philippes3. Mais Lucius et Fulvie ne s'en étaient montrés que plus courroucés4 ; ils avaient trouvé différents prétextes pour ne pas tenir leurs engagements5; et, comme s'ils avaient à redouter de nouvelles embûches à Rome, ils étaient partis pour Préneste6 avec leurs amis ; ils avaient écrit à Antoine pour lui dire que son prestige était menacé, puis ils avaient repris le projet dans lequel Antoine avait échoué en 44 : d'établir la puissance unique de Marc Antoine et de sa famille, en écrasant Octave dans une guerre civile. Peur atteindre ce but, Fulvie et Lucius espéraient pouvoir se servir des onze légions d'Antoine qui étaient dans la vallée du Pô et en Gaule, sous le commandement de Calénus, de Ventidius Bassus et d'Asinius Pollion. Octave ne pouvait leur opposer que dix légions, dont six étaient en Espagne sous le commandement de Salvidiénus8; et il ne pouvait, dans des circonstances aussi menaçantes, contraindre Lépide à lui céder ses trois légions. Il s'était au contraire réconcilié avec lui en lui promettant qu'il aurait la province d'Afrique9. Toutefois il n'est pas douteux que Calénus, Ventidius et Asinius répondirent aux avances de Lucius et de Fulvie en leur conseillant la prudence10.

¹ APPIEN, *B. C.*, V, 9.

² APPIEN, *B. C.*, V, 19.

³ APPIEN, B. C., V, 20 ; c'est peut-être à cet accord qu'il y a une allusion vague dans DION, XLVIII, 10.

⁴ DION, XLVIII, 10.

⁵ APPIEN, *B. C.*, V, 20-21.

⁶ DION, 48, 10; APPIEN, B. C., V, 21.

⁷ APPIEN, *B. C.*, V, 21.

⁸ APPIEN, B. C., V, 24.

⁹ En réalité DION, XLVIII, 20, place cette réconciliation avec Lépide un peu plus tard ; mais il me semble probable que les premiers pourparlers aient commencé à ce moment-là et qu'Octave, pour l'engager à faire bonne garde à Rome, lui ait fait entrevoir la possibilité de cette restitution.

¹⁰ Il n'y a pas trace de ces pourparlers ni de ces conseils dans les historiens, mais il me parait nécessaire de les supposer pour expliquer les levées que fit Lucius et la révolte

Toute cette agitation avait entravé la fondation des colonies et les distributions de terres ; les soldats sous les armes aussi bien que les vétérans déjà congédiés désiraient le maintien de la paix entre les deux triumvirs ; il serait donc imprudent de provoquer une guerre civile en faveur des propriétaires et contre les vétérans, maintenant que la force de leur parti reposait sur l'armée. Certains amis d'Antoine, tels que Balbatius, y étaient même tout à fait opposés1. Aussi Octave, qui voulait la paix, put facilement amener de nouveau les vétérans à s'interposer. Deux anciennes légions d'Antoine, qui avaient reçu des terres dans les environs d'Ancône, envoyèrent une ambassade à Octave et à Lucius, pour leur manifester le commun désir des armées que la paix ne fuit pas troublée. Octave se déclara prêt à soumettre le différend à l'armée elle-même, et il ajouta qu'il était l'ami de Marc Antoine ; les députations constituèrent ce que nous appellerions un jury et invitèrent Octave et Lucius à venir exposer leurs arguments et entendre le jugement rendu : l'endroit choisi était la petite ville de Gabies, située à moitié chemin entre Préneste et Rome, qui, ensevelie maintenant sous des champs de blé, laisse voir encore les ruines d'un temple. Les vétérans vinrent en effet en foule à Gabies, le jour fixé ; on placa sur le forum les sièges des juges, et deux autres sièges, l'un pour Octave, l'autre pour Lucius. Mais Octave seul se rendit à la réunion2.

Lucius ne vint pas, et justifia son absence en accusant Octave de lui avoir tendu des embûches sur la route de Gabies3. En réalité, Fulvie et lui désormais ne se souciaient plus ni des généraux d'Antoine ni des vétérans. Encouragés par le peu de conservateurs qui survivaient dans le sénat et l'ordre équestre, encouragés par les dispositions très favorables des villes d'Italie, Lucius et Fulvie s'imaginaient qu'ils viendraient facilement à bout, avec des promesses, des soldats récalcitrants, et ils avaient décidé de s'efforcer d'enlever à Octave ses provinces, de susciter une révolte générale des villes d'Italie et de recruter une armée de six légions, parmi les jeunes gens inoccupés qui étaient si nombreux, parmi les artisans qui s'étaient enfuis de Rome, et les petits propriétaires qui avaient tout perdu, et ne savaient plus que faire pour vivre. L'ancien gouverneur de l'Afrique, Sextius, fut incité à préparer une révolte contre Fangon, le nouveau gouverneur nommé par Octave, et qui était un ancien centurion de César4; Boccus, roi de Mauritanie, semble avoir été engagé à essayer de s'emparer des provinces espagnoles d'Octave5; des émissaires furent envoyés partout en Italie pour recruter les six légions, y encourage' les levées, persuader aux municipes de donner à Lucius l'argent déposé dans les temples, et préparer la révolte des propriétaires. Nous savons que pour la Campanie ils confièrent cette tâche à ce Tiberius Claudius Néron qui, après avoir servi sous César, avait proposé au sénat, le 17 mars de l'année 44, de le déclarer tyran, et qui s'entendit pour remplir sa mission avec un certain Caïus Velleius, propriétaire aisé de Campanie,

qu'il prépara dans les villes d'Italie, en se donnant de plus on plus comme le défenseur des intérêts des conservateurs. Si Lucius et Fulvie avaient été sûrs d'être aidés par les généraux d'Antoine, ils n'auraient pas eu recours à ces expédients téméraires qui n'avaient d'autre but que de causer assez de désordre et de danger pour que les généraux fussent obligés d'intervenir.

- **1** APPIEN, *B. C.*, V, 31.
- 2 APPIEN, B. C., V, 2.3; DION, XLVIII, 12.
- **3** APPIEN, *B. C.*, V, 23.
- 4 APPIEN, B. C., V, 26; DION, XLVIII, 21.
- **5** APPIEN, *B. C.*, V, 26 ; mais cela pourrait être une calomnie ou du moins une exagération des partisans d'Octave.

ancien officier et ami de Pompée1. Lucius et Fulvie espéraient bien que, quand la révolte et la guerre civile auraient éclaté en Italie, les généraux d'Antoine leur viendraient en aide et écraseraient l'ennemi commun, même sans avoir reçu d'ordres de leur chef lointain. Bientôt les souvenirs de la guerre sociale se réveillèrent dans tous les esprits ; tout le monde se demanda si l'Italie allait se soulever, comme à cette époque-là non plus pour conquérir le droit de cité, mais pour défendre le territoire contre l'avidité des vétérans et pour restaurer la libre république des ancêtres. Les prévisions étaient pessimistes ; tout le monde crovait que ce terrible épisode de l'histoire romaine pourrait se renouveler : Octave, lui aussi, le redoutait beaucoup et il n'osait pas réprimer avec fermeté les préparatifs évidents de la révolte et les menées du consul ; mais il se bornait à une faible défense — à répudier Clodia, à faire revenir Salvidiénus, à recruter lui aussi des soldats, à prendre de l'argent dans les temples des villes d'Italie2, et de temps à autre il lançait contre Fulvie de violents épigrammes. Il nous en reste un, qui parait authentique et qui est très spirituel, mais d'une obscénité si brutale qu'on ne peut même pas le traduire3. C'est ainsi que vers la fin de l'été les agents de Lucius et ceux d'Octave se disputaient dans les villes les jeunes gens, les vétérans et les trésors des temples4. C'était en vain que l'on avait supprimé après Philippes onze légions, puisque l'on faisait de nouvelles levées ; le plus grand nombre des vétérans, même ceux d'Antoine, accouraient pour se mettre au service d'Octaves; les propriétaires dépouillés de leurs biens se mettaient au contraire au service de Lucius, qui avait pour lui très manifestement le gros de la population6 ; personne ne se demandait comment on payerait toutes les troupes. Des rixes sanglantes survenaient souvent entre les deux partis7. La situation devint bientôt si menaçante que les vétérans de plusieurs colonies envoyèrent des ambassadeurs à Antoine en Orient pour lui demander de venir sans tarder rétablir la paix8. Mais Octave hésitait toujours et faisait une dernière tentative pour un accord, en envoyant à Préneste une députation de sénateurs et de chevaliers. Cette fois encore il échoua.

A la fin cependant, encouragé par l'incertitude dans laquelle se trouvaient les généraux d'Antoine, Octave se résolut à agir, et pour faire un exemple, il se

tourna vers une des nombreuses villes où les émissaires de l'ennemi intriguaient

¹ VELLEIUS, II, 75 et 76. Le passage est important, parce qu'il nous laisse entrevoir les intrigues secrètes de cet épisode, et il nous démontre que, en réalité, on essaya de préparer une révolte eorum qui perdiderunt agros. Très probablement, la Campanie ne fut pas le seul pays où on ourdit de telles intrigues, et nous connaissons ceci simplement parce que l'historien a voulu parler de son aïeul.

² APPIEN, *B. C.*, V, 27; DION, XLVIII, 13.

³ MARTIAL, XI, 20. Toutefois Weichert et Drumann le considèrent comme apocryphe; Gardthausen, au contraire, le croit authentique.

⁴ APPIEN, *B. C.*, V, 27.

⁵ Voy. Appien, *B. C.*, V, 31.

⁶ APPIEN, *B. C.*, V, 27.

⁷ APPIEN, *B. C.*, V, 27.

⁸ APPIEN, B. C., V, 52, dit qu'Antoine retint pendant l'hiver à Alexandrie les ambassadeurs des colonies : τούς πρέσβεις... τούς ἀπό τών χληρουχιών. Il n'est pas auparavant question de l'envoi de ces ambassadeurs. Il est probable qu'il les garda pendant l'hiver, parce qu'ils arrivèrent à la fin de la saison de la navigation. Ils étaient sans doute partis au commencement de l'automne.

⁹ APPIEN, B. C., V, 28 — DION, XLVIII, 11, place cette ambassade avant le jugement de Gabies.

le plus contre lui1. C'est à ce moment qu'apparaît pour la première fois son jeune ami Agrippa, dont jusque-là on sait seulement qu'il avait accompagné Octave partant d'Apollonie, et qu'il avait été au nombre des accusateurs des conjurés. Il devait être préteur l'année suivante, et Octave lui donna le commandement d'une armée. L'automne venu, Octave laissa à Rome Lépide à la tête de deux légions et essaya de prendre Norcia par surprise. Mais il ne réussit pas. et fut obligé d'en faire le siège ; comme ce siège se prolongeait, il se tourna sur Sentinum, où il ne réussit pas mieux. Ces insuccès encouragèrent Lucius, qui à son tour voulut prendre l'offensive et tenter un coup audacieux qui devait probablement être le signal de la révolte dans toute l'Italie. S'étant entendu avec ses partisans il se jeta avec quelques troupes et à l'improviste sur Rome, sans que Lépide, par faiblesse ou parce qu'il était mécontent d'Octave, cherchât à l'arrêter2. Arrivé sur le forum, il fit un grand discours où il déclara qu'il était le défenseur des idées républicaines si chères aux classes aisées ; il dit qu'il combattait pour détruire le triumvirat, qui n'avait plus sa raison d'être depuis la défaite de Brutus et de Cassius, et pour rétablir la république ; il prétendit que son frère Marc Antoine était prêt à déposer le pouvoir et qu'il se contenterait d'être nommé consul. Puis il fit déclarer Octave ennemi public3. Mais à la nouvelle de cette surprise Octave marcha avec des forces sérieuses sur Rome ; et Lucius, qui n'aurait pas pu résister, en sortit et retourna auprès de' son armée, qui était concentrée nous ne savons où4. C'est de cette façon étrange et confuse que commença cette querre. Malheureusement le récit de toute la querre est si incomplet et si obscur dans les historiens de l'antiquité, que je n'ai pas réussi à le reconstituer d'une façon compréhensible. On se rend compte seulement qu'a un certain moment Lucius Antonius se mit en campagne avec six légions nouvellement recrutées sur la via Cassia pour aller à la rencontre de Salvidiénus qui, suivi d'Asinius et de Ventidius, revenait lentement de la Gaule, mais qu'Agrippa, par des manœuvres habiles, réussit à déjouer ses calculs, et obligea Lucius à s'enfermer vers la fin de l'automne à Pérouse, où Octave vint l'assiéger. Fulvie resta à Préneste, d'où elle pressait Ventidius, Asinius et Calénus de venir avec leurs légions au secours de Lucius et cherchait à hâter la révolte dans les villes d'Italie. Le dé était jeté. Lucius et Fulvie pouvaient croire que les villes d'Italie allaient s'insurger, et que les généraux d'Antoine, n'hésitant pas plus longtemps, allaient en finir avec Octave.

Mais l'Italie ne se révolta pas, et les généraux d'Antoine ne vinrent pas au secours. Ce fut en vain que Tiberius Claudius Nérons poussa en Campanie les propriétaires à prendre les armes, et qu'il tenta même de soulever les esclaves ; ce fut en vain aussi que Fulvie et les amis d'Antoine s'efforcèrent en Campanie et dans d'autres régions de changer en une fureur guerrière les protestations larmoyantes des propriétaires dépouillés et les platoniques aspirations républicaines de la classe aisée. Les temps avaient bien changé depuis la guerre sociale ; l'aisance, la culture, ce qu'on appelle la civilisation, en affinant ces classes, les avaient aussi amollies ; elles ne savaient plus manier les armes ; elles s'occupaient du commerce et des études plutôt que de la guerre. Après

¹ DION, XLVIII, 13. Je suppose que ce fut cette raison qui fit agir Octave ; mais l'histoire de cette guerre est très obscure.

² APPIEN, B. C., V, 30; DION, XLVIII, 13.

³ APPIEN, *B. C.*, V, 30; DION, XLVIII, 13.

⁴ DION, XLVIII, 13.

⁵ SUÉTONE, *Tibère*, 4 : il prétend que Tiberius Claudius Néron était à Pérouse, mais cela est démenti par VELLEIUS, II, 75.

s'être longuement lamentées sur les violences qu'elles avaient subies, elles aimèrent mieux, au moment décisif, se résigner que de risquer le peu qui leur restait1. Lucius Antonius demeura sur les hauteurs de Pérouse, au milieu de la vaste nation tranquille, comme le champion solitaire d'une cause qui ne trouvait pas de soldats ; la torche qu'il avait allumée là-haut pour donner à l'Italie le signal de l'insurrection brilla lentement, se consuma, s'éteignit, sans avoir fait s'allumer de colline en colline, de plaine en plaine d'autres feux pour la révolte. Agrippa, auquel Octave avait confié le haut commandement de son armée, put pendant les mois de décembre et de janvier construire de grands retranchements autour de Pérouse, enserrer la ville de toute part, malgré les sorties vigoureuses et continuelles de Lucius ; il eut le temps de l'affamer avant que la révolte tant redoutée n'éclatât derrière lui. La guerre de Pérouse ne fut qu'une parodie mesquine de la guerre sociale. Mais si l'Italie ne se levait pas pour venir au secours du turbulent démagoque qui s'était métamorphosé trop vite en chef des conservateurs, les généraux d'Antoine, qui disposaient de quatorze légions (les onze anciennes et les trois nouvelles de Plancus), allaient-ils laisser écraser le frère de leur chef par une petite. armée de sept légions ? Cependant, bien que la situation de Pérouse en janvier et février devînt tous les jours plus critique, Calénus ne quitta pas la Gaule ; Asinius, Ventidius et Plancus s'approchèrent de Pérouse, mais sans faire aucun effort sérieux pour délivrer Lucius2. Ils étaient dans une situation toute semblable à celle où s'étaient trouvés Octave et Hirtius sous les murs de Modène, quand ils étaient venus pour délivrer Decimus Brutus : ils étaient peu sûrs de leurs soldats, ne sachant pas comment cette guerre serait interprétée ; ils n'approuvaient pas la folle politique de Lucius et de Fulvie qui, alors que le pouvoir reposait sur la fidélité des légions, s'engageaient dans une querre dont le but était de retirer aux vétérans leurs récompenses. Dans de telles conditions, Fulvie elle-même ne pouvait les faire aller de l'avant ; il aurait fallu pour les entraîner que le vainqueur de Philippes envoyât des ordres ou qu'il vînt commander en personne. Mais Antoine n'envoya pas d'ordres et ne vint pas non plus. Tandis que son frère et son armée souffraient de la faim dans les murs de Pérouse, s'étant rendu ce même hiver-là à Alexandrie, après avoir chassé sans difficulté les petits princes de la Syrie, il s'amusait dans le palais royal, prenait part aux fêtes' et aux divertissements, ne portant plus les insignes de proconsul, mais vêtu à la grecque, comme un particulier, l'hôte et l'amant de la reine d'Égypte3. Le grand danger s'évanouit aussi d'une façon à laquelle personne ne s'attendait. Dans les premiers jours de mars, Lucius, qui n'avait plus de vivres, se rendit ; Octave, qui ne voulait pas irriter Marc Antoine, le traita avec bienveillance, le laissa libre, pardonna aussi aux soldats et les invita à passer de son côté. Cependant la peur qu'il avait eue et le danger qu'il avait couru le laissaient plein de colère ; et les vétérans étaient furieux de cette guerre qui avait failli arrêter la distribution des terres. Octave, pour satisfaire les vétérans, pour effrayer l'Italie et l'amener définitivement à se résigner aux confiscations et à la domination des triumvirs, fit mettre à mort les décurions de Pérouse et une partie des sénateurs et des chevaliers qui avaient été faits prisonniers. Parmi eux étaient Caïus Flavius, l'ami de Brutus, et Clodius

-

¹ Voy. JULLIAN, *C. P.*, I, p. 20-21 : il fait observer justement que beaucoup d'historiens n'ont pas vu quelle était l'importance de cette guerre ; mais il me semble aussi que la résistance de l'Italie fut moins grande qu'il ne le dit ; le pays en réalité demeura tranquille ; il n'a été relaté que très peu de désordres pendant le siège de Pérouse.

² APPIEN, *B. C.*, V, 33-35.

³ APPIEN, *B. C.*, V. 11.

Bithynicus. La ville devait être mise à sac par les soldats, mais ils n'en eurent pas le temps : un incendie, accidentel à ce qu'il semble, la détruisit auparavant1.

Et cependant, ironie des choses, entre la fin de l'an 41 et le commencement de l'an 40, le bon Virgile composait sa quatrième églogue sur le renouvellement du monde, en honneur de son ami Pollion, qui devait être consul en l'an 40, et à qui, sur ces entrefaites, un fils était né. A toutes les époques agitées où la culture se répand, on voit grandir en même temps le désir de connaître la réalité, et des aspirations vers l'au-delà mêlées d'espérances mystiques. La mode était alors à certaines idées stoïques et académiques, qui semblaient s'accorder avec des superstitions étrusques connues depuis longtemps à Rome et avec les traditions religieuses des livres sibyllins, d'après lesquelles le monde devait se renouveler périodiquement. Le renouvellement du monde était un sujet favori de conversation, et l'aruspice Volcatius en avait vu le présage dans la comète qui était apparue aux jeux célébrés en l'honneur de la Victoire de César en 44. Virgile profita de la naissance de cet enfant et du consulat de Pollion pour mettre en vers mélodieux ces vagues idées philosophiques et religieuses, pour prédire qu'avec le consulat de Pollion commencerait une ère de paix, d'ordre et de justice, pendant laquelle vivrait cet enfant. Mais hélas! la réalité répondait aux prophéties du poète par les massacres et l'incendie de Pérouse

La fin de l'aristocratie romaine semblait devoir amener avec elle la fin de l'Italie et de l'empire. Il n'y avait plus dans tout l'empire qu'une force organisée : les légions ou, pour mieux dire, les bandes de pillards qu'on continuait par habitude à appeler des légions. Leurs chefs, maîtres du monde en apparence, étaient en réalité les esclaves des soldats. Sous le régime de violence et de rapine, tout se décomposait avec une effrayante rapidité : la richesse privée et publique, les lois, les traditions, les institutions. Seule la littérature était en progrès. Quelques poètes et prosateurs admirables se formaient dans cet immense désordre. Mais les grands poètes ne suffisent pas pour tenir uni et pour gouverner un empire. Seul, un homme commençait à se dire qu'il fallait faire quelque chose pour sortir de cette situation désastreuse et pour dominer la dissolution universelle. C'était Antoine, que les historiens anciens accusent de n'avoir plus pensé, après Philippes, qu'à Cléopâtre. Il étudiait les plans de la guerre de Perse dressés par César et dont il s'était emparé la nuit du 15 mars, et il se disait, comme César, que seul le conquérant de la Perse aurait, à son retour, assez d'argent et de gloire pour être le maitre de la situation.

FIN DU TROISIÈME VOLUME

¹ Au sujet des *aræ perusinæ*, épisode obscur et terrible, voy. GROEBE, App. à Drumann, 2, p. 474 et suiv.

APPENDICES.

A. — LES ÉVÉNEMENTS DE ROME DES 15, 16 ET 17 MARS DE L'AN 44 AVANT JÉSUS-CHRIST.

Les sources historiques pour les événements survenus à Rome entre la mort de César et la première séance du sénat, qui se tint après la mort du dictateur, sont les suivantes :

APPIEN, B. C., II, 119-152.

NICOLAS DE DAMAS : *Biος Καίσαρος*, 26-27.

DION CASSIUS, XLIV, 28-35.

Il faut joindre à ces sources principales des renseignements épars dans de nombreux ouvrages, et spécialement dans les Philippiques et les Lettres de Cicéron, dans les vies de César, de Cicéron, de Brutus et d'Antoine par Plutarque. Cicéron, *Phil.*, II, XXXV, 89, nous apprend que la séance du sénat dans le temple de Tellus eut lieu le 17 mars : *Post diem tertium veni in ædem Telluris*. Les événements dont il est question eurent donc lieu dans les journées du 15, du 16 et en partie du 17. Mais les récits qui en ont été faits sont si confus et si contradictoires, que cette épisode de l'histoire ancienne est, comme on l'a dit, un véritable labyrinthe. Voyons s'il est possible d'en retrouver le fil, et remontons au moment où les conjurés s'étaient barricadés dans le Capitole.

Examinons le récit d'Appien. Entre l'occupation du Capitole et la convocation à la séance du sénat (ch. 120-126), Appien ne met qu'une seule nuit. Il raconte qu'après l'occupation du Capitole :

- a) Les conjurés convoquèrent sur le forum une *concio* d'hommes du peuple qu'ils avaient soudoyés, pour faire une démonstration en leur faveur, et le préteur Cinna y prononça un discours contre César (chap. 121) ;
- b) Dolabella soudoya une bande de vétérans, se présenta sur le forum avec les insignes de consul, parla violemment contre César et invita les conjurés à descendre du Capitole (chap. 122) ;
- c) Brutus et Cassius descendirent donc du Capitole, et Brutus, sur le forum, fit un discours au peuple (chap. 123) ;
- d) Les conjurés, après le retour de Brutus et de Cassius sur le Capitole, reçurent la visite de leurs amis de Rome les plus éminents et envoyèrent une ambassade pour entrer en pourparlers avec Lépide et avec Antoine (ch. 123);
- e) Antoine et Lépide répondirent par une déclaration qui était une feinte (ch. 124) ;
- f) Alors Antoine (ch. 125) τάς μέν άρχάς ἐκἐλευσε νυκτοφυλακεϊν (c'est la première allusion à la nuit), et il prit d'antres dispositions pour la nuit ; et cette même nuit (τής δ'αὐτής νυκτός) il s'empara de l'argent et des papiers de César. Le lendemain le sénat fut convoqué : διάγραμμα νυκτός ἀνεγιγνώσκετο Άντωνίου τήν Βουλήν σνγκαλοΰντος ἐτι πρό ἡμὲρας ἐς τό τής Γής ἱερὸν.

Il est facile de voir que, puisque, entre l'assassinat de César et la séance du sénat, il y eut deux nuits, celle du 15 au 16 et celle du 16 au 17, Appien saute un

jour, et raconte les choses comme si tout s'était passé le 15 et le 16, et comme si le sénat eût été convoqué le matin du 16. Je suis donc tenté de supposer que les choses racontées aux chapitres 121-124, et qui se seraient passées entre l'assassinat de César et le soir du 15, eurent une durée plus longue et occupèrent à la fois la journée du 15 et celle du 16. Cette hypothèse est confirmée par ce fait que César fut tué à une heure déjà avancée du matin, et que la fuite sur le Capitole, où les conjurés eurent à se barricader et les dispositions urgentes qu'il leur fallut prendre demandèrent un certain temps ; il n'est donc pas vraisemblable qu'ils aient pu prendre aucune décision avant l'après-midi.

Un des faits racontés par Appien se passa certainement dans l'après-midi du 15; c'est la visite faite aux conjurés par les membres les plus éminents du parti conservateur. Non seulement Dion, qui dit que les citoyens se rendirent auprès des conjurés le soir, ἀφ'ἐσπἑρας, est d'accord sur ce point avec Appien, mais le témoignage direct de Cicéron, qui prit part à cette réunion, confirme d'une façon indubitable le récit des historiens : Cicéron, A., XIV, X, 1, — : Meministine me clamare, illo ipso primo Capitolino die senatum in Capitolium a prætoribus vocari ? Phrase qui certainement fait allusion à la réunion au sujet de laquelle Cicéron nous donne d'autres détails dans sa lettre A., XIV, XIV, 2 : Ilium sermonem capitolinum mihi non placuisse, tu testis es. Quid ergo ? Ista culpa Brutorum ? Minime illorum quidem : sed aliorum brutorum, qui se cautos ac sapientes putant : quibus satis fuit lœtari, non nullis etiam gratulari, nullis permenere.

Dans l'après-midi du 45 il y eut donc une réunion des personnages éminents du parti conservateur où l'on examina la situation. Les passages de Cicéron que nous venons de citer nous montrent que la réunion était nombreuse au Capitole et que l'on discuta longuement : or il - n'est quère vraisemblable que tout ce monde se soit ainsi réuni parce que l'on aurait eu presque exactement à la même heure l'idée d'aller au Capitole. D'autre part, représentons- nous les conjurés qui, il ne faut pas l'oublier, avaient formé le projet de parler au sénat et de lui faire décréter la restauration de la république aussitôt après la mort de César, mais qui en avaient été empêchés parce que les sénateurs s'étaient enfuis : quelle dut être une de leurs premières pensées, dès qu'ils furent remis de leur trouble et qu'ils se furent barricadés sur le Capitole ? Ce fut évidemment de s'entendre avec les personnages les plus en vue du parti conservateur. Cette idée pour des hommes qui voulaient restaurer les pures institutions républicaines, était tellement nécessaire, qu'ils ne durent pas attendre que ces personnages vinssent d'eux-mêmes, mais qu'ils les prièrent de venir , en envoyant chez eux leurs esclaves et en indiquant une heure pour le rendez-vous. Au nombre des invités était naturellement Cicéron.

Une réunion des conservateurs les plus éminents qui, comme il est probable, avaient été appelés par les conjurés, se tint donc dans l'après-midi du 14 sur le Capitole. De quoi fut-il question dans cette réunion ? C'est là une chose importante à examiner et qui peut nous aider à résoudre un autre problème, celui de savoir à quel moment Dolabella prononça son discours contre César et se rendit au Capitole avec ses insignes de consul. Nous avons déjà vu que Cicéron dit avoir proposé à cette réunion (A., XIV, x, 1) senatum in Capitolium a prætoribus vocari. Et il donne d'autres détails dans la seconde Philippique, XXXV, 89 : Dicebam illis in Capitolio liberatoribus nostris cum me ad te (scil. ad Antonium) ire vellent ut ad defendendam rempublicam te adhortarer, quoad metueres, omnia te promissurum ; simul ac timere desistes similem te futurum tui. Itaque cum ceteri consulares irent redirent, in sententia mansi.

Même en supposant que Cicéron ait un peu exagéré sa perspicacité dans ce passage des Philippiques, il est évident que le principal objet de la discussion fut l'attitude à observer à l'égard d'Antoine. La question déjà agitée par les conjurés avant la mort de César, à savoir s'il convenait de tuer en même temps que le dictateur son collègue au consulat, revenait sous une autre forme : fallait-il traiter avec Antoine et lui demander de convoquer le sénat, soin qui lui revenait d'après la constitution ; ou bien, au lieu de s'en remettre à lui, fallait-il convoquer le sénat d'une façon révolutionnaire, par exemple, comme le proposait Cicéron par l'entremise de Brutus et de Cassius, qui étaient préteurs ? Or, la discussion ne se serait pas présentée sous cette forme, si elle eût eu lieu après que Dolabella se fut déclaré consul, et qu'il fut monté au Capitole pour saluer les conjurés. Dans ce cas-là, en effet, Dolabella eût pris part à la discussion, et on aurait examiné la question de savoir si on pouvait le charger de convoguer le sénat. Il n'est fait aucune allusion à pareille chose ; c'est une preuve évidente que Dolabella n'accomplit son usurpation que dans la journée du 16. Cette première considération est renforcée par différents faits qui nous portent à croire que la réunion sur le Capitole dura presque jusqu'au soir. Nicolas de Damas, XXVII, ne nous dit-il pas que les envoyés des conjurés portèrent leur message à Antoine dans la soirée ? Or, comme ce message fut la première chose mise à exécution par les conjurés après la sessio capitolina, cette réunion ne dut prendre fin que le soir. Et la chose est assez naturelle : en effet, avant que les conjurés se fussent barricadés, qu'ils se fussent entendus et qu'ils eussent fait appeler les sénateurs, plusieurs heures durent s'écouler, en sorte que la réunion ne put avoir lieu que dans l'après-midi : pour peu que la discussion se soit prolongée, on arriva au soir, sans que Dolabella eût encore rien fait.

C'est donc le 16 que Dolabella se fit consul. Pour compléter le récit de ce que firent les conjurés dans la journée du 15, il reste à examiner si ce même jour les conjurés tinrent une réunion populaire sur le forum. Cette réunion aurait dû avoir lieu avant la sessio capitolina, puisque celle-ci dura jusqu'au soir : et c'est en effet ce que prétendent Appien, B. C., II, 122; Dion, LXIV, 21; Nic. Damas, XXVI. Plutarque, au contraire (Brutus, 18), place le discours sur le forum après la réunion sur le Capitole, mais cela revient le reporter à la journée du 16, puisque le soir du 15, il ne restait plus le temps de rien faire. Il me semble donc que la version de Plutarque est la seule vraisemblable. Il n'est pas possible que des gens qui avaient si peur du peuple et des vétérans, qu'ils se barricadaient sur le Capitole, aient osé descendre sur le forum pour haranguer le peuple sans avoir disposé les choses de façon à être surs qu'ils pourraient parler librement et que leur vie ne serait pas exposée. Ces frayeurs étaient certainement exagérées, mais l'historien ne doit pas oublier que la plupart du temps ses personnages se trompent dans leur manière de juger les choses et qu'ils agissent non d'après ce qui est en réalité, mais d'après ce qu'ils voient. Plutarque raconte que Brutus et Cassius descendirent pour parler au forum, entourés d'un grand cortège de citoyens éminents : je considère ce renseignement comme exact, parce qu'il correspond bien à la condition des choses et des esprits, et parce qu'il n'est pas possible que Brutus et Cassius aient osé sans cette précaution se présenter devant le peuple. Mais alors il est nécessaire que la grande réunion ait eu lieu le 16 ; les conjurés n'auraient en effet pas pu organiser ce cortège, dont l'idée était peut-être empruntée au cortège qui accompagna Cicéron lors de l'exécution des complices de Catilina, avant de s'être entendus avec les conservateurs les plus éminents de Rome. Il reste donc à conjecturer que cette manifestation pour la journée du 16 fut décidée dans la sessio capitolina de l'après-midi du 15.

En résumé, dans l'après-midi du 15, les conjurés tinrent seulement cette grande réunion sur le Capitole, et ils perdirent tout l'après-midi, d'abord à convoquer les gens, puis à discuter. Les discussions furent longues, et l'on prit des décisions, entre autres celle d'envoyer des ambassadeurs de paix à Antoine, et de préparer la grande manifestation pour le lendemain.

Venons-en maintenant à Antoine. Que fit-il dans l'après-midi du 15 mars ?

Dans le premier renseignement que nous ayons sur Antoine, il s'agit du soir, et c'est quand les ambassadeurs des conjurés sont venus le trouver (Appien, B. C., II, 123 : Nic. Damas, XXVII). Depuis le moment où il s'enfuit du sénat jusqu'au soir, nous ne trouvons rien qui le concerne. Cette absence de renseignements n'est probablement pas accidentelle, mais elle provient d'une raison fort simple : c'est qu'Antoine ce jour-là ne fit rien d'important. Il y a certains faits élémentaires que les sources ne nous donnent jamais, mais que l'historien peut affirmer avec confiance, en les déduisant d'un examen de la situation. Nous nous trouvons ici en face d'un de ces faits qu'on néglige facilement, et qui ont pourtant une si grande importance : c'est que, dans les premières heures qui suivirent la mort de César, Antoine savait que César avait été tué, mais qu'il ne savait pas qui étaient les conjurés, quel était leur nombre, quels étaient leur but et leurs intentions. C'est donc un fait certain, bien qu'on n'en trouve pas trace dans les sources, qu'aussitôt remis de son trouble, Antoine chercha à se renseigner, qu'il envoya ses gens aux informations, qu'il voulut prendre l'avis de ses amis ; et que tout cela lui demanda de longues heures. Il n'est pas impossible qu'il ait même envoyé chercher pour avoir leur avis certains césariens qui étaient alors sur le Capitole au nombre des conjurés ; Antoine certainement ne se doutait pas que tant d'hommes de son parti eussent prêté la main à l'assassinat.

Telle fut donc la première chose que fit Antoine. Quel en fut le résultat ? Quels renseignements put-il obtenir ? Quels amis vinrent le trouver ? Pour ce qui est des renseignements, il est tout probable qu'ils furent très confus, pleins de contradiction et d'exagération. Il en est toujours ainsi après les brusques catastrophes. Quant aux amis qui accoururent auprès de lui, nous avons Ln document qui nous permet de faire une conjecture vraisemblable. Nic. Damas, XXVI, et Appien, B. C., II, 123-124 disent que l'ambassade fut envoyée à Antoine et à Lépide, et qu'ils répondirent tous les deux ensemble, selon Nicolas de Damas, en demandant à réfléchir jusqu'au lendemain soir, et selon Appien en se déclarant prêts à délibérer avec les conjurés au sénat, et en disant qu'ils étaient d'accord tous les deux pour rétablir la concorde entre les citoyens. Il me semble que ce renseignement ainsi donné est inexact, mais qu'il n'est que la déformation d'un fait exact. Lépide n'était pas un personnage très considérable; la mort de César lui faisait perdre sa charge de magister equitum; il n'avait pas, comme nous le verrons, et contrairement à ce que l'on a coutume de dire, une armée dans le voisinage de Rome : on ne comprendrait donc pas pourquoi les conjurés lui aurait envoyé leurs ambassadeurs, à lui et non à Dolabella, à Calénus, Pison et à d'autres illustres césariens. Pour Antoine la chose est différente ; Antoine en effet était consul. D'autre part, l'affirmation que Lépide et Antoine répondirent ensemble, et en étant d'accord tous les deux, est trop précise chez les deux historiens, et elle est confirmée par ce fait que dans les jours suivants aussi nous voyons Antoine et Lépide agir ensemble et d'accord l'un avec l'autre. Une conjecture peut résoudre d'une façon satisfaisante toutes ces contradictions : c'est que Lépide soit accouru à l'invitation d'Antoine et qu'il y soit venu seul, en sorte que, quand les envoyés des conjurés arrivèrent, ils les trouvèrent ensemble en train de se concerter. Cela explique comment ils purent l'un et l'autre faire le même soir une réponse identique. Il n'est pas surprenant d'autre part que Lépide seul se soit rendu à l'invitation d'Antoine : nous savons en effet que la mort de César causa une frayeur terrible aux amis du dictateur. Hirtius, Pansa, Calénus, Salluste, tous enfin prirent la fuite, et ne reparurent que plus tard.

Les ambassadeurs des conjurés trouvèrent donc Antoine et Lépide en train de conférer. J'ai fait dans le récit une autre conjecture que tout lecteur judicieux acceptera comme une vérité à peu prés démontrée, tant elle semble confirmée par la raison logique des choses : c'est que ce fut dans l'entretien qu'ils eurent avec les ambassadeurs des conjurés qu'Antoine et Lépide apprirent ce qu'était véritablement la conjuration, et que les plus gros personnages du parti césarien y avaient pris part, en s'alliant avec ce qui restait du parti de Pompée et avec beaucoup de ralliés. Les ambassadeurs devaient en effet chercher à grossir le plus possible l'importance de la conjuration en disant qui étaient les conjurés et quel était leur nombre, de façon à engager Antoine à s'entendre avec eux pour travailler d'un commun accord à la restauration de la république. Mais il est vraisemblable aussi que l'ambassade et les renseignements qu'elle apportait aient causé une grande frayeur à Antoine et à Lépide et éveillé en eux une très grande défiance. Cette alliance d'un si grand nombre de césariens avec les pompéiens et les conservateurs bouleversait de fond en comble les conditions politiques de la république, mettait dans un grand embarras les quelques césariens qui étaient restés fidèles. Cette frayeur et cette incertitude si grandes me paraissent expliquer la réponse d'Antoine et de Lépide, qui, comme on sait, demandèrent qu'on leur accordât un jour pour réfléchir ; et c'est aussi à mon sens justement parce qu'ils apprirent dans leur entretien avec les ambassadeurs qui étaient les conjurés et combien ils étaient, que c'est seulement le soir de ce jour-là et la nuit que nous apprenons quelque chose au sujet de l'activité d'Antoine et de Lépide. Quand ils surent que César était tombé sous les coups de la coalition des césariens modérés et du parti conservateur, ils furent tous d'avis d'appeler à leur aide le parti populaire et révolutionnaire, ce qui subsistait du parti de Clodius, les vétérans ; enfin d'adopter la ligne de conduite qu'ils suivirent.

Quant à ce que firent Antoine et Lépide le soir du 45 et dans la nuit du 15 au 16, la plupart des historiens modernes ont accepté trop complaisamment des traditions qui paraissent inexactes. C'est ainsi qu'on dit communément qu'Antoine, s'étant rendu le soir (τής δ'αὐτής νυκτός, Appien, B. C., II, 125) à la domus publica, se fit donner par Calpurnie les papiers et le trésor de César ; puis qu'il alla prendre le trésor de l'État et l'emporta chez lui. Or il faut observer avant tout, pour ce qui concerne les papiers et l'argent de César, que les historiens modernes, suivant l'exemple des historiens de l'antiquité qui font toujours d'Antoine un aventurier incorrigible, sont portés à considérer ce fait comme beaucoup plus violent et plus arbitraire qu'il n'était en réalité. Il avait, à titre de collègue, à peu prés le droit de prendre les papiers de César, pour les mettre à l'abri des ennemis du dictateur qui chercheraient à s'en emparer ; cela est si vrai que César lui-même (Appien, B. C., III, 5) lui avait remis certains documents. Pouvait-on du reste laisser des documents officiels aussi importants entre les mains de Calpurnie ? Et puisque cela n'était pas possible, qui donc, dans la confusion où l'on était, devait se charger de veiller sur eux, sinon le collègue de

César ? Et il en est de même de l'argent ; en le prenant, Antoine rendait service à Calpurnie, et la délivrait du danger de voir sa maison mise au pillage. Ce fut peut-être, comme le dit Appien (B. C., II, 425), Calpurnie elle-même qui pria le consul de se charger de ces dangereux dépôts. La chose du moins n'est pas invraisemblable. Quant au trésor de la république, il est absolument faux qu'Antoine ait été le prendre au temple d'Ops où il était déposé, dans la nuit du 15 au 16 : et les historiens qui racontent cette prouesse ont mal interprété certains passages des anciens, qui parlent au contraire de malversations des fonds publics perpétrées pendant plusieurs mois : Cicéron, A. XIV, XIV, 5 (lettre écrite probablement au mois de mai). Rapinas scribis ad Opis fieri ; Cicéron, XIV, XVIII, 8, (pendant le mois de mai). O hominem pudentem ! (Dolabella) Kal. Jan. debuit ; adhuc solvit, præsertim quum se maximo ære atieno Faberii manu liberavit et Opis opera petierit. Le trésor public n'avait donc pas été vidé le 15 mars, puisqu'on venait y voler de l'argent au mois de mai. Et ceci nous est confirmé par Cicéron, Phil., 2, 44, 45.

Quant à Lépide, c'est à tort que l'on raconte qu'il avait en dehors du pomérium une armée, qu'il était en train de réunir pour se rendre avec elle dans sa province. Dion, XLIV, 22, parle vaguement des στρατιώται, et Appien, B. C., II, 125, de la στρατιά, mais ni l'un ni l'autre ne nous disent ce qu'étaient ces soldats et cette armée de Lépide. Nicolas de Damas, XXVII, est plus précis : il dit que dans la nuit Lépide réunit une στρατιά ἐπικούρων : or les ἐπίκουροι sont les gardes du corps des souverains. Il ne s'agit donc plus de cohortes, mais d'une troupe réunie en toute hale pour se défendre, tant il est vrai que Nicolas la compare à la garde du corps d'un roi. Et d'ailleurs cela est beaucoup plus vraisemblable, car il n'est pas possible que Lépide se soit mis à réunir une armée dans les environs de Rome, pour aller avec elle dans la Narbonnaise. Lépide devait seulement aller prendre le commandement des légions qui étaient déjà dans la province ; en outre, s'il avait et besoin d'augmenter son armée, il n'aurait certainement pas recruté ses nouvelles légions dans le voisinage de la métropole, où les bons éléments militaires étaient si rares, mais dans la Gaule elle même : et s'il les avait recrutées dans l'Italie centrale, il ne les aurait pas formées auprès de Rome, mais il aurait donné l'ordre aux recrues, comme cela se faisait toujours, de se rendre séparément dans une ville de la frontière. Depuis quelque temps on ne créait plus d'armées dans les environs de Rome. En outre ce n'est qu'en admettant cela qu'il est possible d'expliquer ce que dit Dion, XLIV, 34, à savoir que le 17 mars, quand la paix fut conclue, les soldats n'obéirent plus à Lépide. La chose n'aurait pas été possible, s'il se fût agi de légionnaires liés au proconsul par le serment militaire.

Que dans la nuit du 15 au 16 Lépide se soit occupé de recruter des soldats, Antoine de retrouver les chefs du parti césarien et de soulever les vétérans, les conjurés de préparer les démonstrations du lendemain, la chose est vraisemblable en elle-même. En effet, Nicolas de Damas, dit que le lendemain, le 16 par conséquent, Lépide occupa le forum avec ses soldats et qu'Antoine apparut lui aussi sur le forum, et certainement pour remplir ses fonctions de consul. Il dut être un des rares magistrats qui se montrèrent ce matin-là : la plupart, en effet, étaient dans les rangs des conjurés sur le Capitole. L'apparition d'Antoine et l'escorte de Lépide durent produire l'effet qu'ils cherchaient, et faire croire au public que le parti césarien ne se sentait nullement détruit par la mort de son chef. En effet, Nicolas de Damas (XXVII) ajoute immédiatement qu'à la vue des soldats de nombreux collegia d'artisans, ¿Taipiai, qui hésitaient jusque-là, reprirent courage, coururent prendre les armes et vinrent sur le forum pour

grossir l'escorte de Lépide. Ce fait nous permet de placer dans la matinée du 46 et, après l'occupation du forum par les troupes de Lépide, la première et peu heureuse démonstration en faveur des conjurés et le discours de Cinna, dont parle Appien, B. C., II, 121. Les έτεροι qui, dit-il, intimidèrent les manifestants, ne peuvent être que les soldats de Lépide et les collegia qui s'étaient unis à eux. Ces démonstrations eurent donc lieu dans la matinée du 16, comme cela est naturel d'ailleurs, les conjurés ayant intérêt à ne pas perdre trop de temps, et cela nous confirme que les démonstrations furent préparées pendant la nuit. Appien raconte ensuite dans le chapitre suivant (122) l'usurpation de Dolabella ; et cette succession des faits parait si naturelle, qu'il n'y a pas d'objection à faire. J'ai donc mis dans mon récit de la matinée du 16, d'abord cette démonstration en faveur des conjurés, puis le discours et l'usurpation de Dolabella. Il faut noter ici comme signe certain de l'état d'âme des partis, que les vétérans et les artisans présents sur le forum et qui étaient là aux ordres de Lépide, laissèrent Dolabella parler en toute liberté, comme ils avaient déjà laissé parler Cinna, preuve évidente que les premiers manifestants avaient eu d'eux une peur injustifiée, et que les césariens eux-mêmes et Lépide, dans la matinée du 16, étaient comme leurs adversaires, très incertains et très irrésolus. Quand Nicolas de Damas (XXVII) nous dit que Lépide, le matin du 16, se montra sur le forum pour venger César, il anticipe sur des projets que Lépide ne forma que dans la soirée, à la suite des événements de la journée.

Que faisaient pendant ce temps Antoine et les conjurés ? Un passage de Cicéron (Phil., II, xxxv, 89), semble faire allusion à des pourparlers tenus dans la journée du 16 : *Itaque cum ceteri consulares irent redirent* (chez Antoine), *in sententia mansi, neque te* (Antoine) *illa die neque postero vidi*. Dans quel but ? Pour résoudre ce problème il convient d'examiner un document d'une grande importance, le seul document direct et original que nous possédons sur ces fameuses journées, la lettre de Decimus Brutus à Marcus Brutus et à Cassius, qui se trouve dans le recueil des lettres de Cicéron, *ad familiares*, XI, 1.

C'est un grand honneur pour Schmidt d'avoir découvert (le mot n'est pas trop élogieux), que cette lettre a été écrite le mâtin du 17 mars, avant la séance du sénat ; il est rarement donné à un historien de l'antiquité de voir un rayon de lumière aussi vive éclairer les décombres parmi lesquels on chemine dans la nuit du passé lointain.

La date donnée par Schmidt est aussi certaine que si elle était écrite au bas de la lettre, parce qu'elle est la seule possible. Il y a, il est vrai, des historiens qui donnent cette lettre comme étant de la fin du mois de mars ou du mois d'avril, mais ils ne font que démontrer leur lamentable ignorance de l'histoire de ce temps-là. En réalité il était absolument impossible qu'après le vote de l'amnistie qui eut lieu le 17 mars, et les funérailles de César, Antoine pût envoyer dire à Decimus, par l'entremise de Hirtius : Se neque mihi provinciam dare posse aiebat, neque arbitrari tute in urbe esse quemquam nostrum. La Gaule cisalpine revenait alors définitivement à Decimus Brutus, et personne, pas plus Antoine qu'un autre, ne pouvait prononcer une phrase aussi insolente que celle-là : se... provinciam dare non posse, comme si la province lui eût appartenu. Un sénatus-consulte des plus graves n'avait-il pas été rendu, à l'application intégrale duquel tant de gens étaient intéressés, depuis les vétérans jusqu'aux meurtriers de César ? En outre, au milieu des troubles qui suivirent les funérailles de César, il serait ridicule qu'Antoine eût envoyé dire à Decimus qu'il estimait qu'il ne serait

pas en sûreté à Rome. Cela était manifeste pour tout le monde, puisque les uns se barricadaient chez eux et que les autres prenaient la fuite. Cette phrase ne peut avoir été prononcée qu'avant que les désordres n'eussent commencé, et alors qu'Antoine, pour effrayer ses adversaires, était dans son rôle en faisant de sombres prévisions. La lettre fut donc écrite après la mort de César et avant la séance du 17 mars. Si l'on veut en fixer la date avec encore plus de précision, il faut étudier de près les phrases du commencement de la lettre : Quo in statu simus cognoscite. HERI VESPERI APUD ME HIRTIUS FUIT ; qua mente esset Antonius, demonstravit ; pessima scilicet et infidelissima... non dubito quin his de rebus ante HORAM QUARTAM Hirtius certiorem me sit facturus. La lettre a donc été écrite le matin, après l'aube (sans quoi il ne dirait pas heri vesperi) et avant l'hora quarta, c'est-à-dire, puisqu'il s'agit du mois de mars, entre six et dix heures du matin. La date du 15 étant écartée, puisque le 15 César était encore vivant, il faut choisir entre le 16 et le 17. Si c'était le 16, comme le veut Groebe (App. d Druman, I2, p. 411 et suiv.), l'heri vesperi indiquerait le soir du 15 mars ; c'est-à-dire que le soir du 15 mars Antoine aurait envoyé Hirtius dire à Brutus qu'il ne pouvait pas lui donner la Gaule cisalpine. Cela est difficile à admettre ; ce serait en effet en contradiction avec ce que Nicolas de Damas (xxvii) dit si clairement, à savoir que Lépide et Antoine, le soir du 15, ne firent aucune réponse aux propositions des conjurés, mais demandèrent à réfléchir jusqu'au lendemain soir. Or il est évident que cette ambassade était une réponse aux propositions de paix faites par les conjurés, une contre-proposition par laquelle on déclarait accepter, à la condition que Decimus renonçât à sa province. Si l'on admet au contraire que la lettre a été écrite le matin du 17, l'heri vesperi concorde admirablement avec le texte de Nicolas de Damas : c'est le soir du 16, le moment où finissait le délai demandé aux conjurés. En outre, il est peu vraisemblable que le soir du 15, alors que la situation était encore si incertaine, et où Antoine et Lépide se trouvaient désarmés, ils aient répondu à la proposition des conjurés de respecter leurs droits acquis, en prétendant imposer aux conjurés la renonciation aux meilleures provinces qu'ils avaient. Autant eût valu déclarer ouvertement et immédiatement la guerre. Il faut observer encore que, quand cette lettre fut écrite, Decimus Brutus avait laissé les conjurés sur le Capitole, et était allé ailleurs, probablement chez lui. Or il faut expliquer, au moins par une conjecture quelconque, cette séparation; et, tandis que, comme nous le verrons, j'en ai imaginé une qui me semble assez plausible, si on admet que *heri vesperi* indique le soir du 16, je n'en ai trouvé aucune pour le 15. Enfin la lettre est une réponse à une lettre de Brutus et de Cassius dans laquelle on demandait à Decimus son avis sur la situation : 3, Quid ergo est tui consilii ? Et la réponse est pleine de tristesse. Or, dans l'après-midi du 15 et dans la nuit du 15 au 16, il ne s'était rien produit qui pût expliquer ce découragement de tous les conjurés : la preuve en est qu'ils préparaient les démonstrations qu'ils firent ensuite le lendemain et que le lendemain aussi les pourparlers avec Antoine continuaient.

La lettre de la correspondance de Cicéron, F., XI, 4, fut donc écrite le matin du 17, probablement dès l'aube, vers les six heures, et en réponse à une lettre de Brutus et de Cassius arrivée aussi ce matin-là et où on demandait à Decimus son avis sur la situation. Voyons maintenant quelles conclusions on en pout tirer, en commençant par mettre au clair les faits les plus importants qui en résultent et qui sont les suivants :

1° Le soir du 16, Decimus Brutus n'était plus sur le Capitole comme les autres conjurés ;

2° Le soir du 16, Antoine, donnant sa réponse aux conjurés, posa, comme condition à la paix, que Decimus renoncerait à la Gaule cisalpine.

Mais cette idée ne peut être venue tout d'un coup à l'esprit d'Antoine, le soir du 46. Il est beaucoup plus probable, comme je l'ai dit dans mon récit, qu'Antoine concut ce projet dans la nuit du 15 au 16, comme une chose avantageuse pour lui, s'il réussissait à obtenir la Gaule cisalpine. La raison en est simple, et je l'ai donnée dans mon récit : Decimus, dans la Gaule cisalpine, aurait été le soutien le plus vigoureux du parti conservateur au sénat. Il n'est donc pas étonnant qu'Antoine ait eu, dans la nuit du 15 au 16, l'idée de chercher à obtenir ce renoncement de la part des conjurés s'il devait conclure un accord avec eux, que, le matin du 16, il se soit efforcé de tout faire pour y réussir. C'eût été pour lui un grand avantage, si Decimus eût quitté ses compagnons ; en effet, étant seul, il aurait été plus facile de l'amener à renoncer à sa province et cela l'aurait dispensé de recourir à des violences ou à des illégalités, toujours dangereuses. Ceci une fois admis, il en découle la conjecture très vraisemblable, que j'ai mise dans le récit, à savoir qu'en reprenant, le matin du 16, les pourparlers qui furent l'occasion des allées et venues des sénateurs, Antoine avait pour but d'amener Decimus Brutus à quitter le Capitole. Enfin, la conjecture que dans la journée du 16 Antoine se soit proposé de contraindre ses adversaires à renoncer au gouvernement de la Cisalpine est confirmée par un court et obscur passage d'Appien qui, sans cette lettre de Decimus Brutus, semblerait être une grosse erreur et un gros anachronisme. Appien, B. C., II, 124, après avoir raconté l'ambassade des conjurés, qui, nous l'avons vu, eut lieu le soir du 15 mars, et avant de donner la réponse d'Antoine, nous dit : Ἑδόκει κέ... τεχνάζειν εί δύναιτο περισπάσαι πρός έκυτούς τήν στρατιάν τήν Δέκμου..., il leur parut bon (à Lépide et à Antoine) de voir s'ils pourraient gagner à eux l'armée de Decimus. Sans la lettre de Decimus, on croirait qu'Appien fait ici une confusion avec ce qu'Antoine fit plus tard, en juillet : au contraire, avec notre hypothèse, tout devient clair. Appien a trouvé dans ses sources, et il a raconté peu clairement cette même chose, dont la lettre de Decimus est pour nous le document véritable, à savoir qu'avant la séance du sénat, Antoine songeait à enlever la Gaule à Decimus.

Avec cette intention secrète, Antoine se mit donc à l'œuvre le matin du 46. L'insuccès de la manifestation que les conjurés firent dans la matinée fut sans doute un encouragement pour lui, et pour les césariens, qui étaient encore si incertains. Mais la trahison de Dolabella, dangereuse pour les césariens à cause des raisons que j'ai exposées, dut bientôt contre-balancer cet avantage. J'ai donc suivi Appien (B. C., II, 122), qui dit que les conspirateurs prirent le parti de faire la grande manifestation de l'après-midi après la trahison de Dolabella, et, au sujet de cette manifestation, j'ai tenu pour véridique ce que dit Appien, B. C., II, 122, que seuls, parmi les conjurés, Cassius et Brutus descendirent sur le forum. Il est en effet vraisemblable que pour ne pas rendre plus difficile aux sénateurs qui les accompagnaient leur défense, seuls les deux chefs les plus éminents du parti s'y rendirent et que les autres conjurés restèrent sur le Capitole. Il est évident aussi que les conspirateurs espéraient faire une parade semblable à celle que Cicéron avait conduite dans les rues de Rome, après la condamnation des complices de Catilina, pour impressionner le public.

Les récits de Plutarque, d'Appien, de Nicolas de Damas nous montrent que Brutus put parler en toute liberté et qu'Antoine et Lépide ne cherchèrent en rien à troubler la parade. Nous avons déjà vu que le matin, quand les premiers manifestants en faveur des conjurés parurent sur le forum, les soldats et les ouvriers ne leur firent aucune opposition. Si l'on réfléchit que Brutus jouissait

d'une grande considération, que la trahison et l'usurpation de Dolabella ne pouvaient manquer de causer à Antoine beaucoup d'inquiétude ; que les colons et les vétérans commençaient seulement à arriver à Rome, il n'est pas absurde de croire qu'Antoine devait être encore très perplexe, dans l'après-midi du 16, quand Brutus et Cassius descendirent du Capitale et qu'il prit donc le parti de laisser faire et d'attendre, pour voir comment les choses allaient tourner.

Plutarque (Brutus, 18) dit que le discours de Brutus, bien que prononcé devant un public de césariens, fut écouté en silence, mais que, après Brutus, Cinna voulut parler, et gu'alors le peuple se mit à siffler et à s'agiter, si bien que les conjurés se virent obligés de retourner au Capitole. Mais le récit d'Appien (B. C., II, 123) est tout différent ; selon lui, après le discours de Brutus, les conjurés revinrent sur le Capitole, mais il ne nous dit pas, d'une façon bien nette, ce qui s'était passé ; il ajoute simplement que οὑ ἑθάρροὑν πω τοΐς παροΰσι, ils ne se sentaient pas en sûreté. Nicolas de Damas (XXVII) ne nous parle pas non plus d'un discours de Cinna qui aurait fait suite au discours de Brutus. Il dit seulement que quand Brutus eut fini de parler, les conjurés revinrent sur le Capitole. D'autre part, comme toute la parade avait été organisée à l'avance, il n'est pas vraisemblable que l'on ait décidé de faire prononcer, après le discours de Brutus, un autre discours par Cinna, qui était un homme obscur. Il est également peu probable que, si le discours de Brutus n'eut pas un grand succès, Cinna se soit de lui-même, aventuré, à prendre la parole. On peut donc supposer que Plutarque a fait une confusion entre le discours prononcé par Cinna, le matin du 16, et les sifflets des vétérans qui l'accueillirent le matin du 17, comme il se rendait au sénat. En me basant donc principalement sur le texte d'Appien, j'ai dit que le discours fut accueilli froidement, si bien que les conjurés revinrent sur le Capitole, la parade ayant ainsi échoué. Cette explication me parait tout à fait confirmée par le changement d'attitude d'Antoine. La lettre de la correspondance de Cicéron (F., XI, 1) nous a fait voir qu'Antoine, qui, pendant la journée, n'osait pas faire troubler la manifestation des conjurés sur le forum, posa le soir, comme condition à la paix, que Decimus Brutus renoncerait à sa province. Il y a plus : à cette espèce d'ultimatum se rattache évidemment la convocation du sénat pour le matin du 17, convocation qui fut faite inopinément le soir du 16, et probablement peu de temps après qu'Antoine eut donné sa réponse. Appien (B. C., II, 126) dit en effet que l'édit de convocation du sénat fut rendu vuktoc et (II, 125) que, pendant la nuit, les conjurés firent prier instamment les sénateurs qui leur étaient favorables de ne pas manquer la séance. Comme la séance eut lieu le matin du 47, la nuit dont il est ici question est celle du 16 au 17. Ainsi donc Antoine, qui pendant toute la journée du 16 avait berné les conservateurs avec ses pourparlers, se résolut tout à coup à convoquer le sénat précipitamment pour le matin du 17...

Cela signifie que le soir du 16, Antoine se jugeait en état de dominer la situation et d'imposer ses volontés au sénat. Quelles purent bien être les causes de ce rapide changement ? L'arrivée de nombreux vétérans et de nombreux colons et l'excitation croissante du peuple y furent certainement pour quelque chose ; mais je vois aussi à cela une autre cause dans l'insuccès de la grande parade organisée par les conservateurs. Cette parade, comme je l'ai dit, dut faire comprendre à bien des gens que les conjurés avaient peur. Dans les révolutions, plus les impressions sont passagères, plus elles sont fortes : il n'est donc pas étonnant que, dans l'état d'excitation où il était alors, Antoine, encouragé par l'insuccès des conservateurs, ait lancé son ultimatum et cette convocation du

sénat, voulant profiter du découragement où se trouvaient ses ennemis, avant que quelque nouvel événement ne vint relever leur courage.

Decimus Brutus, en effet, surpris inopinément et sans personne auprès de lui, manqua d'audace et se déclara prit à abandonner sa province ; il demanda une *legatio libera* en mettant comme condition qu'elle serait aussi donnée à ceux de ses compagnons qui jugeraient bon de s'éloigner de Rome. C'est là ce qu'on peut voir très clairement dans la lettre *F.*, XI, I, 2.

Nous pouvons ainsi expliquer une autre intrigue d'Antoine plus compliquée en cherchant à trouver pour quelle raison Decimus écrivait, le matin du 17, la lettre F., XI, I. Cette lettre est une réponse à une lettre de Brutus et de Cassius, dans laquelle comme on le voit par la réponse, ils demandaient à Decimus, deux choses :

1° S'il était vrai qu'il avait déclaré à Antoine qu'il était disposé à abandonner la Gaule cisalpine ;

2° Quel était son avis sur la situation?

Les paragraphes 1 et 2 de la lettre contiennent en effet une justification de sa renonciation. Il faut pour cela qu'il ait eu à répondre à une question à ce sujet. Au paragraphe III, quid ergo est, inquis, tui consilii ? commence la réponse à la seconde question. On peut conclure de là, avec beaucoup de vraisemblance, que dans la nuit Brutus et Cassius eurent connaissance de ces pourparlers entre Antoine et Decimus, et qu'ils envoyèrent demander des explications.

Comment avaient-ils été ainsi renseignés ? Il se peut qu'Antoine, pour les amener plus facilement à ses demandes, leur ait fait savoir que le principal intéressé consentait à renoncer à sa province, et qu'alors Brutus et Cassius, soupçonnant là une tromperie, aient écrit à Decimus pour savoir si le renseignement était exact.

Antoine et Lépide durent employer la nuit à soulever le peuple et les vétérans, à les faire se rassembler autour du temple de Tellus, pour effrayer les conservateurs, à réunir les chefs du parti césarien, pour s'entendre sut ce, qu'il faudrait faire à la séance du sénat. La réunion des césariens dut avoir lieu dès l'aube, le 17 ; j'accepte, en effet, en toute confiance, l'hypothèse justifiée de Schmidt que le paragraphe VI de la lettre F., XI, I, est un post-scriptum et que les mots post novissimum Hirtii sermonem font allusion à une visite que Hirtius fit à Decimus le matin du 17, tandis que les sénateurs se rendaient au sénat, pour lui raconter les discussions qui avaient eu lieu dans la réunion des césariens, tenue peu de temps auparavant et racontée d'une façon vraisemblable par Nicolas de Damas (27). Il est à remarquer que dans cette réunion Antoine se déclara opposé à la violence et à l'illégalité, déclaration qui confirme ce que nous avons dit sur la prudence dont il avait fait preuve aux jours précédents ; c'est-à dire qu'il redoutait le danger d'un coup d'État. Il faut remarquer encore que, le matin du 17, même quand Hirtius lui eut appris que la majorité des césariens désirait la paix, Decimus ne redemanda pas sa province ; il la considérait comme perdue et il lui suffisait de pouvoir rester à Rome, avec le droit d'avoir une garde.

Mais on pourrait sur ce point faire une objection et demander comment il se fait que dans la discussion au sénat Antoine ne parla pas de la Gaule cisalpine, et ne fit à ce sujet aucune proposition, tandis qu'à la fin on approuva l'amnistie, et l'on valida toutes les mesures prises par César.

Appien (B. C., II, 127-135) a donné de cette séance un compte rendu très vraisemblable, et que j'ai suivi fidèlement, mais dans lequel Antoine ne parle ni de Decimus ni de la Gaule. Qu'était-il donc advenu de ses projets de la veille ? La contradiction est étrange, mais elle peut s'expliquer par l'attitude du sénat, telle qu'elle est dépeinte par Appien (B. C., II, 127). Le sénat se montra soudain si favorable aux meurtriers de César, qu'Antoine comprit bien vite que, malgré l'absence des conjurés, et malgré les vétérans qui dehors poussaient leurs clameurs, sa proposition ne serait pas acceptée. La proposition d'inviter à la séance les meurtriers et la discussion à laquelle elle donna lieu durent lui enlever immédiatement toutes ses illusions. En outre, tout le inonde était venu à la séance avec tant de préoccupation, la situation causée par la guerre civile, par la dictature, par la mort de César était si complexe et si embrouillée que la discussion ne pouvait manquer de dépasser les limites dans lesquelles Antoine s'était peut-être proposé de la tenir, et qu'elle déborda, en passant par dessus les autres projets du consul. En d'autres termes, il me parait évident que le soir du 16, enhardi par le succès des conjurés sur le forum, Antoine s'était imaginé que la majorité du sénat, dont il lui était impossible de connaître d'avance les sentiments, ne serait pas favorable aux conjurés. Au contraire, à son grand étonnement, il s'aperçut que l'assassinat de César était universellement approuvé.

B. — LES PROVINCES DE BRUTUS, DE CASSIUS, D'ANTOINE ET DE DOLABELLA.

La question de savoir si César attribua dans les dispositions prises avant sa mort des provinces à Brutus, à Cassius, à Antoine et à Dolabella, et quelles furent ces provinces, est une des plus confuses, tant sont contradictoires les renseignements donnés par les textes anciens. Je suis pour ma part arrivé à considérer comme impossible que César ait attribué la Macédoine à Brutus et la Syrie à Cassius ; je crois au contraire qu'il n'avait encore assigné aucune province à Brutus et à Cassius, et qu'il avait assigné la Macédoine à Antoine et la Syrie à Dolabella... Je vais brièvement exposer ici mes raisons.

Ce qui fait que je ne crois pas que César avait désigné Brutus et Cassius pour la Macédoine et la Syrie, c'est surtout que, s'il en eût été ainsi, il eût été nécessaire qu'elles leur fussent retirées par quelque détour légal ou quelque violence manifeste, qui eût été un événement très grave. Quelle déclaration de guerre plus explicite les césariens auraient-ils pu faire aux conjurés ? Or nous ne trouvons absolument aucune trace d'une semblable provocation, et nous n'en voyons pas non plus le contre-coup dans les événements. Comment Brutus et Cassius auraient-ils pu écrire à Antoine au mois de mai la lettre de la correspondance de Cicéron F., XI, 2, et au mois d'août la lettre F., XI, 8, où ils déclarent n'être pas encore certains des intentions hostiles d'Antoine ? Et comment Cicéron qui dresse si souvent le catalogue des violences, des illégalités, des violations des volontés de César dont Antoine s'était rendu coupable eût-il passé sous silence celle qui, aux yeux des conservateurs, était la plus grande et la plus importante de toutes ? Il faudrait admettre que le parti conservateur ait consenti de bon gré à cette spoliation, ce qui est impossible. En outre, si César avait destiné la Syrie et la Macédoine à Cassius et à Brutus, on ne s'expliquerait pas comment Cicéron eût pu célébrer en termes si emphatiques dans sa onzième Philippique (XII, 27-30) l'invasion de la Syrie et de la Macédoine par Brutus et Cassius: in Macedoniam alienam advolavit; omnia sua putavit, quæ vostra, esse velitis... C. Cassius... profectus est ut prohiberet Syria... qua lege quo jure? Eo quod Juppiter ipse sanxit, ut omnia quæ reipublicæ salutaria essent, legitima et justa haberentur.

Or, cacher ses violences sous des fictions légales est une chose si utile, même dans les révolutions, que, s'il y avait eu le plus petit argument sophistique pour défendre la légalité constitutionnelle des usurpations de Brutus et de Cassius, Cicéron n'aurait certainement pas osé défier, par cette sorte de provocation, la superstition de la légalité, d'autant plus que Calénus avait fortement combattu ces propositions, en disant que l'usurpation de Brutus était contraire à la loi.

Mais il y a plus. Dans un passage auquel nul critique, à ma connaissance, n'a pris garde, Cicéron dit très clairement que César ne laissa aucune province aux deux conjurés. Dans une lettre écrite à Atticus, quand il eut appris que le 5 juin Antoine voulait envoyer Brutus et Cassius acheter du blé en Asie et en Sicile, Cicéron dit (A., XV, IX, 4): O rem miseram! primum ullam ab istis, dein, si aliquam, hanc legatoriam provinciam.

Donc, avant cette *provincia legatoria, isti* n'avaient donné *nulla provincia* à Brutus et à Cassius, et le mot *isti* désigne évidemment César et les césariens. Si Brutus et Cassius avaient été d'une façon quelconque frustrés d'aussi grandes provinces, Cicéron se serait plaint bien autrement. Il me parait donc établi que, quand. César mourut, il n'avait encore pourvu de province ni Brutus ni Cassius, et la chose n'est pas étonnante, car un homme tué à l'improviste dut nécessairement laisser bien des choses à moitié achevées.

Si les provinces de Macédoine et de Syrie ne furent pas attribuées à Brutus et à Cassius, à qui et de quelle façon furent-elles attribuées ? Les historiens ont presque tous ajouté foi au récit d'Appien, où il est dit (*B. C.*, III, 7, 8) que, quand Brutus et Cassius se furent enfuis de Rome, Dolabella, sous l'instigation d'Antoine, fit, malgré l'opposition du sénat, approuver par le peuple une loi par laquelle la Syrie lui était donnée ; et que cette loi une fois approuvée, Antoine se fit donner la Macédoine par le sénat, qui n'osa pas résister. Velleius Paterculus (II, 60) semble faire allusion à un événement de ce genre, mais dans une phrase très vague et qui, sans le texte d'Appien, resterait incompréhensible : *Dolabella transmarinas* (*provincias*) *decrevit sibi*. Dion (XLVII, 29) dit seulement que Dolabella avait obtenu la Syrie, mais sans dire à quelle date ni comment : Οΰτος (Dolabella) γάρ ἐτἐτακτο μέν τής Συρίας ἀρχειν... Le seul récit qui ait de la précision est celui d'Appien.

Mais ce récit est certainement faux. Cicéron (A., XIV, 4, 3), faisant allusion aux bruits qui couraient d'une guerre prochaine contre les Parthes en Syrie, dit : *Ita mihi videter bellum illud instare. Sed Dolabella et Nicias viderint*. Ainsi, quand Cicéron écrivait cette lettre, Dolabella était nommé proconsul de Syrie pour l'année 43. Mais cette lettre a certainement été écrite à Pouzzoles au mois d'avril, comme le prouve, au § l'allusion à différents personnages romains, tels que Hirtius et Pansa, qui étaient en villégiature, et comme le prouve aussi la suite de la correspondance. Qu'elle ait été écrite exactement le 17 avril, comme le veulent les uns, ou le 18, ou entre le 22 ou le 26, comme le veulent les autres, cela a ici peu d'importance. Brutus et Cassius s'étant enfuis de Rome le 43 avril, les choses racontées par Appien auraient dû se passer dans la seconde moitié d'avril. Or cela est impossible. D'abord Antoine et Dolabella étaient encore opposés l'un à l'autre, et Dolabella prenait l'attitude d'un consul conservateur, comme l'indiquent la destruction de l'autel d'Érophile qu'il accomplit à la tin du

mois, les grandes démonstrations que le public conservateur lui fit au théâtre à peu de temps de là et les lettres de félicitation que Cicéron lui écrivit à la suite de la destruction de l'autel. Serait-il possible que les conservateurs eussent pris au sérieux, comme un véritable service rendu à leur parti, cet acte de Dolabella, si celui-ci fût déjà entré en lutte avec le sénat, et se fût servi des comices pour se faire donner cette province, procédé que les conservateurs considéraient toujours comme une des plus détestables usurpations que le peuple pût faire des pouvoirs du sénat ? En outre, il est absolument impossible qu'au mois d'avril Dolabella ait osé avoir recours directement aux comices. Il désespérait, à ce moment-là, de pouvoir se réconcilier avec le parti césarien, au point qu'à la fin de ce mois, il se jeta véritablement dans les bras des conservateurs en faisant détruire l'autel d'Érophile. Comment donc quelques jours auparavant aurait-il osé recourir aux comices pour avoir sa province ?

Le récit d'Appien est invraisemblable, et il faut essayer de le corriger. Une conjecture permise, c'est qu'au mois d'avril, le sénat, reconnaissant à Dolabella de l'aide prêtée au parti conservateur, lui ait, de lui-même, attribué la province de Syrie pour laquelle César n'avait désigné personne, et qu'alors Antoine ait demandé pour lui la Macédoine, province dont on pouvait aussi disposer pour l'année 43, et que le sénat, qui avait fait cette faveur à Dolabella n'ait pas osé refuser la même faveur à Antoine. Mais, puisqu'il faut modifier profondément le récit d'Appien, le mieux me parait d'adopter la conjecture plus simple et plus radicale que fait Schwartz et d'admettre que César avait attribué les provinces de Syrie et de Macédoine à Dolabella et à Marc Antoine.

Cette conjecture est en elle-même très vraisemblable. Il n'est quère possible, en effet, qu'Antoine et Dolabella, qui étaient les amis intimes de César et qu'il voyait tous les jours, ne se soient arrangés pour que le dictateur qui, trois jours plus tard, allait partir pour une expédition si lointaine, ait pourvu, selon leurs désirs, au gouvernement proconsulaire de l'année suivante. La chose ne s'expliquerait pas, tandis qu'au contraire on s'explique aisément que César n'eût pas encore pensé à Brutus et à Cassius, qui se tenaient à l'écart, et affectaient de ne pas trop se mêler à la canaille qui, dans les derniers mois, se pressait autour du dictateur. En outre, la Syrie et la Macédoine étaient des provinces très importantes pour la guerre que César voulait commencer en Perse, continuer et finir par une grande incursion autour de la mer Noire, et une marche à travers la Gaule. Il est donc naturel qu'il ait voulu les confier à des amis sur qui il pût compter, s'il avait besoin de leur secours. Enfin cette hypothèse nous aide à éclaircir un autre point obscur de cette histoire, je veux dire la façon dont les légions de Macédoine passèrent sous le commandement d'Antoine. Appien, après avoir parlé des jeux apollinaires (la chose se serait donc faite au mois de juillet), dit (B. C., III, 25) que soudain le bruit se répandit que les Gètes menaçaient de faire une incursion en Macédoine, et qu'Antoine demanda que les légions macédoniennes fussent placées sous son commandement, au lieu d'être envoyées en Syrie, pour la guerre contre les Parthes, c'est-à-dire, en d'autres termes, que la guerre contre la Perse fût différée. Antoine serait arrivé ainsi à enlever ces légions à Dolabella, a qui il promettait d'en donner une, comme compensation. Appien ajoute enfin que le sénat, d'abord hésitant, envoya une légation en Macédoine pour faire une enquête sur les menaces d'incursion des Gètes et qu'il se décida à accéder au désir d'Antoine, quand celui-ci έψηφίσατο, eut proposé que l'on abolit la dictature. Or, dans ce récit d'Appien, il y a une suite d'erreurs chronologiques qu'il faut d'abord corriger pour déterminer la date de ces événements. Appien, pour déterminer ce moment-là, cite un fait bien

précis et très vraisemblable, à savoir que le décret sur les légions macédoniennes suivit de près la proposition d'Antoine contre la dictature, dont il était pour ainsi dire la récompense. Or, Antoine s'est occupé à deux reprises de la dictature ; d'abord, pour en proposer l'abolition au sénat, ensuite pour faire transformer en loi ce sénatus-consulte. Appien fait évidemment allusion au sénatus-consulte, et non à la loi : il dit, en effet, ψηφίσμα et non νόμος. En outre on comprend qu'Antoine ait produit une grande impression quand, au grand étonnement de tous, il se présenta pour la première fois au sénat, avec une proposition si favorable aux conservateurs ; tandis qu'il ne put y avoir rien de semblable quand il présenta plus tard la même proposition au peuple et, somme nous avons vu dans le texte, jointe à des propositions révolutionnaires. Le décret sur les légions macédoniennes fut donc rendu peu de temps après le décret qui abolissait la dictature. Or, ce dernier fut rendu dans la première quinzaine du mois d'avril, avant le meurtre d'Érophile, comme cela est prouvé par le passage de Cicéron, Phil., I, 1, 3: Dictaturam (Antonius)... sustalit... I, 2, 5, Paucis post diebus uncus impactus est fugitico illi qui in Mari nomen invaserat.

Ainsi donc, le décret sur les légions macédoniennes fut rendu dans les premiers jours d'avril. Mais, comme Antoine dut, au sujet de ces légions, s'entendre avec Dolabella et faire avec lui un compromis, cela signifie que, dans les premiers ,jours d'avril, Antoine et Dolabella étaient déjà considérés comme les futurs proconsuls des deux provinces. Cela confirme, d'une façon lumineuse, l'argument tiré de la correspondance de Cicéron, A., XIV, 9, 3, sur l'impossibilité où Dolabella était alors de tenter une agitation populaire ; et cela prouve bien que les deux provinces ne furent données aux deux consuls ni par le peuple ni par le sénat, car, si elles avaient été données par le peuple ou par le sénat, on aurait au même moment pris des décisions au sujet des légions.

Au contraire, tout devient clair si l'on admet que ce fut une disposition de César qui donna la Syrie et la Macédoine à Antoine et à Dolabella. Il ne pouvait, dans les dispositions prises par César, être question des légions qui étaient en Macédoine, puisque César devait alors les emmener en Perse. Quand, dans la séance du 49 mars, le sénat ratifia partiellement les actes de César, il conserva aux deux consuls leurs provinces, mais il ne prit évidemment aucune décision au sujet des légions qui restèrent pour ainsi dire abandonnées à elles-mêmes en Macédoine, sans que l'on sût à quoi elles étaient destinées, ni par qui elles seraient commandées. Probablement Dolabella donna alors à entendre que, selon lui, les actes de César devaient aussi lui attribuer ces légions, puisqu'elles étaient destinées à la guerre de Perse, guerre qu'il lui appartenait de diriger, à titre de gouverneur de la Syrie. Antoine, opposé à cela, intrigua auprès du sénat pour se faire donner une partie de ces légions, et, comme il était alors assez bien avec les conservateurs, il y réussit.

Pour toutes ces raisons, je me suis arrêté à la conjecture d'après laquelle César, avant de mourir, n'avait donné encore aucune province à Brutus et à Cassius, mais avait au contraire attribué la Macédoine à Antoine et la Syrie à Dolabella.